DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12476 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – DIMANCHE 10-LUNDI 11 MARS 1985

La colère des chiites libanais

L'explosion d'une voiture piégée à Beyrouth a fait soixante-douze morts
Les dirigeants, modérés et extrémistes, de la communauté musulmane accusent Israël et appellent à une résistance accrue dans le Sud

L'attentat particulièrement sanglant qui vient d'endeuiller la communauté chiite du Liban – il a fait vendredi dans un quartier très peuplé de la banlieue sud de Beyrouth soixante-douze morts et deux cent cinquante-six blessés – relève malheureusement d'une technique désormais éprouvée. Depuis les camions-suicide qui ont tué des dizaines de soldats français et américains aux opérations plus banales coûtant la vie à deux ou trois passants dans une sorte de résignation générale d'une opinion hélas! blasée, le véhicule-explosif est devenu l'un des moyens de l'action politique dans l'infortuné Liban.

A qui attribuer ces attentats aveugles et féroces? Plus personne ne se risque désormais à ce jeu. Tant de services spéciaux sont à l'œuvre, tant de démences en action, tant de Machiavel exercent leurs talents au Liban que toutes les hypothèses sont permises. Même l'adage *« à qui profite le crime »* a perdu de sa validité. Il faudrait le compléter par des corrections de toutes sortes, dont la première serait : *« A qui va-t-on croire que profite le forfait? »*

La provocation relève du B.A. ba de cette guerre folle où le meurtre des innocents n'est que l'une des minuscules de l'alphabet.

En revanche, on peut tenter de déterminer les conséquences politiques de l'événement. Dans le cas de l'attentat de vendredi – comme lors de l'explosion de la mosquée de Maaraké qui avait tué lundi quinze chiites, – c'est la « communauté montante » du Liban qui est ensanglantée. Or elle ne se perd pas – cela se conçoit – dans de savantes conjectures. Pour les deshérités de la scène libanaise, entassés dans la banlieue sud de Beyrouth et premières victimes de l'invasion de Tsahal, le coup est signé de l'étoile de David. Les chefs du mouvement Amal, décimés lundi, et les « islamistes » partisans de Dieu, dont les locaux semble-t-il étaient cette fois visés, sont unanimes. *« Israël et ses alliés »* les ont frappés de cette façon sauvage. Même les sunnites, à en juger par les déclarations de leurs dirigeants, portent la même condamnation. Les officiels maronites, dans un climat aussi passionnel, se gardent bien eux-mêmes d'évoquer toute autre hypothèse et l'État hébreu est seul au banc des accusés.

Cette vague de colère – balayant nuances ou réflexion – est un fait politique. Elle va, en effet, durcir encore la résistance antiisraélienne au sud. Comme le disait, dès vendredi soir, le dirigeant des chiites d'Amal, M. Nabih Berri, qui s'est attribué à lui-même le portefeuille de la résistance nationale, *« cet acte porte la marque du sionisme, et notre riposte sera à la mesure de l'attentat »*. M. Berri entend bien d'ailleurs, avec un sens politique qui ne se dément pas, que sa communauté ne se verrouille pas dans l'indignation, et il veut y associer les chrétiens libanais. *« Le peuple s'est réveillé,* disait-il il y a quelques jours en se félicitant que l'armée de Beyrouth soutenue par ses miliciens ait affronté l'armée israélienne. *Nos frères chrétiens souhaitent autant que nous la libération. »*

Dans le sud, les raisins de la colère mûrissent vite. Les Israéliens, en dépit de leur « opération main de fer », risquent de trouver le vin amer. Dans la seule journée de vendredi, sept attentats les ont *visés*. La *« résistance libanaise »* s'en prend de plus en plus à leurs « alliés américains ». Trente-six d'entre eux, qui travaillaient pour des organismes de l'ONU, ont déjà dû quitter le pays. Même si ce genre de mouvement naval relève de la précaution élémentaire d'état-major, on a beaucoup remarqué, à Beyrouth, que le porte-avions *Eisenhower* a quitté son mouillage espagnol pour les eaux libanaises. Il faut prévoir, le cas échéant, l'évacuation des Américains vivant dans le pays. Ils sont mille quatre cents, mais il s'agit en fait, pour une bonne part, de Libanais détenant la double nationalité.

Le Liban va bientôt « célébrer » le dixième anniversaire de la sanglante fusillade qui marqua le début des hostilités. Après d'incroyables vicissitudes et l'engagement malheureux, sur ce théâtre d'opérations redoutable, de plusieurs grandes armées de la planète, nulle paix ne se dessine à l'horizon. Le protectorat syrien a seulement été confirmé avec éclat. M. Khaddam, ce samedi matin, se rend à la présidence de la République du pays inféodé pour... inciter certains ministres libanais, opposants farouches au sein de leur propre gouvernement, à se montrer plus conciliants envers leur chef d'Etat. Le déferlement de l'exaspération chiite et l'impitoyable répression des Israéliens, ne sont pas de nature à inspirer l'optimisme.

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire page 20 l'article de notre correspondant LUCIEN GEORGE.)

LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Le rendez-vous de Genève

La délégation américaine, forte de quatre-vingts personnes environ, aux pourparlers qui doivent s'ouvrir mardi 12 mars avec les Soviétiques sur les armements est arrivée dès ce samedi matin à Genève, vingt-quatre heures avant les négociateurs de Moscou. Recevant son chef M. Kampelman vendredi à la Maison Blanche, M. Reagan a déclaré : *« Je souhaite que ces négociations réussissent et je ferai tout ce que je peux pour que, ce soit le cas. Je prie pour que la direction soviétique soit prête à prendre le même engagement. »*. L'initiative de défense stratégique de Washington sera également l'un des thèmes des entretiens que M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, aura au cours de la visite de trois jours qu'il commence dimanche à Moscou. *(Lire page 5 l'article de Dominique Dhombres).*

Comme en janvier dernier, lorsque MM. Shultz et Gromyko avaient fixé ce rendez-vous d'un commun accord, la principale pomme de discorde à Genève reste l'initiative de défense stratégique du président Reagan (IDS). Quel que soit le nom qu'on lui donne de part et d'autre, IDS ou guerre des étoiles, défense spatiale ou protection antimissile, le projet continue d'alimenter des polémiques souvent passionnées. Les deux parties ne se sont pas rapprochées pour autant, mais leurs positions paraissent maintenant un peu plus claires qu'il y a deux mois.

Du côté américain, M. Reagan n'a pas tempéré son enthousiasme pour un projet qui doit rendre un jour toutes les armes nucléaires *« impotentes et obsolètes »*, comme il l'avait dit dans son discours de mars 1983. Mais il a dû faire, souvent sous la pression de ses alliés, quelques mises au point.

L'IDS telle qu'elle est envisagée actuellement ne porte que sur la recherche et le développement, non pas sur le déploiement de nouvelles armes, lequel ne sera pas décidé sans négociation au fond avec l'Union soviétique. Jusque-là, rien ne sera fait qui aille à l'encontre du traité sur la limitation des antimissiles (ABM) signé par Brejnev et Nixon en 1972. En outre, d'autres précisions fournies récemment de sources officielles américaines – mais il est vrai extérieures à la Maison Blanche – ont semblé annoncer de nouveaux assouplissements.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

LE PC FACE AU PS ET A LA DROITE

« Bonnet blanc et blanc bonnet »



M. Georges Marchais a présenté, le vendredi 8 mars, à Villejuif (Val-de-Marne), le vote communiste au premier tour des élections cantonales comme *« le moyen sûr, efficace, de mettre la droite en échec »*. Le secrétaire général du Parti communiste français a, cependant, insisté tout autant sur l'idée que, *« ni le gouvernement, ni les partis de droite ne veulent s'attaquer aux gâchis capitalistes, qui sont à la racine de la crise »*. L'attitude du PC rappelle la formule « bonnet blanc et blanc bonnet » utilisée aux présidentielles de 1969.

« Quand le Parti communiste baisse, ce sont les patrons qui tiennent le haut du pavé », avait déclaré M. Marchais, jeudi, à Thionville (Moselle). Ainsi, les communistes s'efforcent-ils de démontrer que la politique du pouvoir socialiste est sinon inspirée par le patronat du moins soumise à ses injonctions, quand elle ne va pas au devant de ses désirs. Dans l'*Humanité-Dimanche* du 8 mars, M. Roland Leroy accuse le ministre du travail, M. Michel Delebarre, d'encourager le CNPF à remettre en cause les acquis sociaux.

Aucune décision prise par les socialistes n'échappe aux attaques du PCF. Dernière en date, l'affaire du contrat avec la firme soviétique Moskvitch refusé par Renault est l'occasion, pour les communistes et pour la CGT, de développer une campagne contre la nouvelle direction de la Régie. *L'Humanité* publie, samedi, le *« dossier de la partie soviétique »* sur cette négociation, d'où il ressort, selon le quotidien du PCF, *« qu'il n'y avait visiblement, du côté de la direction de Renault, aucune volonté d'avancer »*. L'autorisation accordée par le ministère du travail, il y a un mois, au licenciement de plusieurs délégués CGT de l'entreprise Ducellier, à Issoire (Puy-de-Dôme), donne lieu, aussi, à une campagne, qui a abouti à une petite manifestation conduite par M. Leroy, membre du bureau politique du PCF, vendredi, devant l'hôtel Matignon.

La politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, la position de M. Mitterrand sur l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, les rumeurs provoquées par l'annonce d'une « surprise » concernant la construction européenne sont autant de thèmes critique pour le PCF. *Moyen-Orient*, en outre, ... Shamir. *« Israël n'acceptera jamais de revenir aux frontières de 1967 »*, a-t-il poursuivi, soulignant qu'il n'y a aucune chance qu'Israël rende Jérusalem et les territoires occupés ... la guerre de six jours. l'extrême ... à renforce... bipolarisa... ERSITÉ DE BIR-ZEIT apprécié à sa ... SJORDANIE ... cée du Front n... pris du retard d... ERMÉE tion de ce courant. ... – Le ministre plus mal à l'aise que ... M. Yitzhak l'extrême droite, liée à ... une nou- de travailleurs immigrés ... le nou- délinquance, est sensible, ... palesti- ment, dans les villes qui ... de sent ces deux réalités et dont ... taines sont administrées par ... communistes, Or, l'électorat ... PCF, s'il n'en est que très marginalement attiré par le vote pour le Front national, n'en est pas moins sensible au thème de propagande principal de cette formation.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

CINÉMA ET CENSURE

La tentation de l'Eglise

M. Jack Lang, ministre de la culture, a indiqué au président de la commission épiscopale pour l'opinion publique, que le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ,* ne bénéficierait pas de l'aide directe de l'Etat mais qu'il serait financé dans des conditions normales, c'est-à-dire soumis à la commission d'avances sur recettes. De son côté, le producteur du film a déclaré que la décision de reporter le tournage à 1986 avait été prise il y a plusieurs semaines pour des raisons d'emploi du temps et de financement et qu'elle ne devait rien aux interventions de l'épiscopat français.

Comme tout système de pensée totalisant, le catholicisme n'est pas tendre pour tout ce qu'il croit être la déviance. Puisqu'il prétend expliquer au mieux l'ensemble de la réalité, il mène logiquement à l'idée : *« Extra Ecclesiam, nulla salus »* (hors de l'Eglise, point de salut). Lorsque l'Eglise était en position de force, elle n'hésitait pas à imposer son orthodoxie, soit par la coercition (l'Inquisition), soit par des pressions spirituelles (l'Index des livres prohibés).

Devenue une puissance parmi d'autres, dans des sociétés démocratiques, pluralistes et tolérantes, elle a eu du mal à se situer. Face à la persécution, son devoir est clair : résister jusqu'au martyre. Mais face à l'indifférence et à une société permissive, elle hésite. Ses armes sont devenues inopérantes. Les anathèmes, excommunications et autres mises à l'index n'impressionnent plus.

Le concile Vatican II a opéré une véritable révolution.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 10 mars. – *RFA :* élections en Sarre et à Berlin-Ouest.

Mardi 12 mars. – Visite de M. Roland Dumas à Moscou ; visite de M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, à Bruxelles. *Genève :* conférence mondiale sur l'aide à l'Afrique ; ouverture des négociations américano-soviétiques sur les armements. *RDA :* rencontre interallemande à Leipzig ; visite du président chinois en Thaïlande.

Jeudi 14 mars. – Le président égyptien, M. Moubarak, arrive à Londres, venant des Etats-Unis.

Vendredi 15 mars. – *Grèce :* élection présidentielle. *Brésil :* investiture du président Tancredo Neves.

SPORTS

Lundi 11 mars. – *Squash :* Open de France. *Ski acrobatique :* Coupe du monde à La Clusaz.

Mardi 12 mars. – *Football :* seizièmes de finale retour de la Coupe de France.

Jeudi 14 mars. – *Hockey sur glace :* Championnat du monde « C » en Haute-Savoie (jusqu'au 23 mars).

Vendredi 15 mars. – *Sports équestres :* CSI de Paris-Bercy (jusqu'au 17 mars). *Football :* Championnat de France (vingt-huitième journée).

Samedi 16 mars. – *Judo :* Championnats d'Europe féminins à Landskrona (Suède) (jusqu'au 17 mars). *Rugby :* Tournoi des Cinq nations (Galles-Irlande, Angleterre-Ecosse). *Cyclisme :* Milan-San-Remo.

Dimanche 17 mars. – *Jeu à XIII :* France-Grande-Bretagne à Perpignan.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	1 309 F	1 913 F	2 490 F	

VENTE A L'ÉTRANGER

ca... d'un... meyer, ... vénérable ... le Reid's, bâti au milieu du siècle dernier, de mondiale renommée. Chambres, suites de luxe en balcon sur la mer ; 355 ... ployés pour 300 clients ... jorité britanniques... ... pire dans ses salons ... tendus de vert pâle ... meublés à l'anglaise ... fum parfaite ... d'une hôtellerie ... temps. Se... Suisse ... vrons...

IL Y A VINGT ANS

Le début du dur dialogue entre Bonn et Israël

Ce fut un joli coup de tonnerre dans la quiétude d'un dimanche allemand. Aux rares journalistes convoqués à la hâte en cet après-midi du 7 mars 1965 – il y a juste vingt ans, – le porte-parole du gouvernement de Bonn vint annoncer l'établissement de relations diplomatiques avec l'Etat des survivants de l'Holocauste.

Héritière juridique du Reich, la nouvelle Allemagne, surgie des décombres nazis, reconnaissait officiellement Israël... après dix-sept ans d'existence. Entre Bonn et Jérusalem, venait enfin le temps du dialogue au grand jour. La cérémonie formelle se tiendra deux mois plus tard – le 12 mai, – après une ultime et méticuleuse négociation.

La décision du chancelier Erhard prend chacun à contre-pied. Au point que l'émissaire allemand – M. Birenbach, – dépêché en catastrophe pour la circonstance de Washington vers Tel-Aviv, ignore tout de sa « mission secrète » en arrivant en Israël. Ebahi par les propos de ses hôtes, le malheureux diplomate, qui tombe doublement des nues, se voit sagement conseiller de prendre langue avec son gouvernement.

Israël, dès sa naissance, avait exigé des dirigeants d'outre-Rhin une promesse de réparations matérielles autant qu'un acte de contrition solennel à la mémoire des six millions de juifs broyés par l'hitlérisme. Mais l'opinion allemande était alors réfractaire au repentir collectif, et la pression du monde arabe déjà vive. Un abîme séparait les deux pays. Le 27 septembre 1951, Konrad Adenauer exauce pourtant enfin les demandes d'Israël. Dans une déclaration au Parlement, le premier chancelier de l'après-guerre reconnaît que des crimes monstrueux ont été commis au nom du peuple allemand, qui valent *« une réparation matérielle et morale »*.

Les pourparlers s'ouvrent à La Haye, le 21 mars 1952, dans une ambiance glaciale. Les deux délégations ont choisi de communiquer en anglais. L'atmosphère se détend un peu lorsqu'un des diplomates fait courtoisement remarquer à son interlocuteur qu'il croit déceler dans ses paroles une pointe d'accent souabe. L'autre ne peut s'empêcher de rire. En Israël, le chef de la droite, Menahem Begin, ulcéré du dialogue ouvert avec Bonn, ameute en vain la rue.

Conclu le 10 septembre à Luxembourg entre Adenauer et Moshe Sharett, chef de la diplomatie israélienne, le traité prévoit le paiement sur douze ans à l'Etat juif de 800 millions de dollars – en marchandises, équipements et matières premières – et le versement de pensions à vie aux victimes du nazisme.

« Ils ne paieront jamais »

La République démocratique allemande, qui versa pourtant de lourds dommages de guerre à l'Union soviétique, les refuse à Israël, en arguant curieusement de l'absence d'un traité de paix global avec une Allemagne unifiée. Elle est le seul Etat communiste européen qui ne reconnut jamais l'Etat hébreu.

« C'est un grand jour, prédisait Ben Gourion après l'accord de Luxembourg. *Les Allemands vont bientôt reconnaître Israël mais ils ne paieront jamais.* » (« Le vieux lion » avait en tête le précédent fâcheux du traité de Versailles.) Double erreur : Bonn s'acquittera de sa dette jusqu'au dernier deutschemark sans nouer pour autant de liens diplomatiques avec Jérusalem, de peur d'indisposer ses partenaires arabes. Une « mission des réparations » représentait l'Etat juif à Cologne. La République fédérale propose d'ouvrir un office analogue en Israël, rien de plus. Ben Gourion, offensé, refuse sèchement cette offre.

Au fil des ans, les esprits évoluent de part et d'autre. Gravement isolé, l'Etat juif souhaite élargir le cercle de ses alliances. Des considérations morales et religieuses ainsi que le désir de satisfaire les Etats-Unis – dont le soutien lui est vital en pleine crise de Berlin – incitent Adenauer à se rapprocher d'Israël. L'entretien historique entre le chancelier et Ben Gourion a lieu le 14 mars 1960 à New-York, dans une suite de l'hôtel Waldorf Astoria.

Le père de l'Etat juif attend d'Adenauer un prêt substantiel pour la mise en valeur du désert du Neguev. Le chancelier, tout en promettant son aide, reste fort vague. En fin de compte, les deux hommes concluent un pacte secret, consigné dans une rubrique « affaires », anodine à souhait. Vis-à-vis de leurs Parlements respectifs, encore très réticents, les apparences sont sauves.

Côté commerce, précisément, les choses vont bon train, depuis quelques années déjà, dans un domaine hautement sensible : les armements.

En 1964, Bonn accepte de livrer trente chars Patton à l'Etat juif pourvu qu'ils transitent via l'Italie par la route sans éveiller les soupçons. Un incident cocasse faillit dévoiler le pot aux roses lorsque le lourd convoi heurte la voûte d'un tunnel. Embouteillages monstres sur l'autoroute, demi-tour, échos dans la presse locale : mais personne ne découvre la destination finale de ces chars.

Plusieurs événements hâtèrent la décision du chancelier Erhard. Lassé de ses atermoiements, le lobby juif américain avait menacé l'Allemagne d'un boycott commercial. En outre, neuf pays arabes, dont l'Egypte, avaient rompu avec Bonn, après l'entrevue du Waldorf Astoria. En février 1965, Nasser reçut avec éclat, au Caire, le chef de l'Etat est-allemand, Walter Ulbricht. La République fédérale en prit bien sûr ombrage et trancha soudain en faveur d'Israël tout en annonçant la suspension de ses livraisons militaires *« dans les zones de tension »*.

Le problème des armes fut d'ailleurs l'un des trois chapitres de la négociation diplomatique israélo-allemande. Le Bundestag voulait les remplacer par de l'argent, la Knesset refusait. On décida finalement qu'Israël recevrait du matériel – en particulier français – payé par Bonn. En août 1965, les deux pays échangent leurs premiers ambassadeurs.

Mais il faudra attendre le 7 juin 1973 pour voir sceller entre eux la « paix morale ». Ce jour-là, un chef de gouvernement allemand foule pour la première fois le sol d'Israël. Farouche adversaire du nazisme, Willy Brandt – qui s'est symboliquement agenouillé à Auschwitz – se recueille à Yad Vashem, le mémorial de l'Holocauste érigé sur une colline de Jérusalem.

Depuis, l'Allemagne a rarement cessé, en Israël, de déchaîner les passions. Bonn ne saurait admettre la notion de *« culpabilité collective »* mais a courageusement reconnu une *« honte collective »*, expression de Théodore Heuss, premier président de la République fédérale. Dans son discours de 1951, Adenauer assurait que la majorité des Allemands avaient *« abhorré les crimes commis contre les juifs et n'y avaient pris aucune part »*.

Il n'empêche qu'au nom du passé, toujours douloureux, les Israéliens imputent à l'Allemagne une *« responsabilité spéciale »*, attendent d'elle un minimum de compréhension politique et l'acquittement d'une dette historique. Jérusalem se montre dix fois plus exigeant avec l'Allemagne qu'avec ses autres partenaires occidentaux. Ce déséquilibre quasi métaphysique des relations israélo-allemandes empêchera pour longtemps leur « banalisation ». Entre Bonn et Jérusalem, la normalisation n'est pas en vue. La réconciliation encore moins.

L'oubli impossible

Menahem Begin, qui avait traité Helmut Schmidt, en 1981, de personnage *« arrogant et âpre au gain »*, confia plus tard qu'il lui eût été pénible d'écouter dans le recueillement un hymne national ouest-allemand lui rappelant trop cruellement le passé – l'air est resté le même – le *Deutschland über alles*. Il quitta le pouvoir sans avoir eu à serrer la main d'un chancelier fédéral.

Comme son prédécesseur, M. Shamir avait perdu une partie des siens dans les camps de la mort. Mais il ne concevait plus envers les symboles d'un Etat allemand devenu démocratique la même répulsion incontrôlable. En janvier 1984, il reçut en Israël Helmut Kohl, qui n'avait pas quinze ans à la fin de la guerre. Une visite empoisonnée par le projet de vente de chars allemands Leopard 2 à l'Arabie saoudite. Aujourd'hui, Ryad a renoncé aux « Leo ». Affaire classée. Et quand Shimon Pérès accueille Willy Brandt ou Franz Josef Strauss, il retrouve tout simplement de vieux amis.

Israël, de temps à autre, fait la morale aux Allemands, entretient leur mauvaise conscience. *« Ni oubli ni pardon »*, criaient à Helmut Kohl les anciens déportés revêtus de leur pyjama rayé. Il y a deux mois, une délégation des Verts ouest-allemands eut droit à un accueil glacial à la Knesset. *« Dehors les vert-brun »*, proclamait une pancarte faisant référence à la couleur des chemises nazies. *« La couleur a changé*, déclarait le vice-ministre des affaires étrangères, *mais pas l'attitude envers le peuple juif. »* La presse israélienne rapporte avec soin les incidents antisémites qui émaillent l'actualité allemande.

La mémoire collective des Israéliens n'empêche pas l'Etat hébreu d'avoir avec l'Allemagne d'aujourd'hui des relations économiques et culturelles privilégiées. Les échanges commerciaux dépassent annuellement 9 milliards de francs. Deuxième fournisseur d'Israël, la RFA est son troisième client après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les deux pays entretiennent une coopération multiforme en matière scientifique. Huit mille étudiants participent à des programmes communs. Des liens étroits unissent les deux fédérations syndicales. Ironie de l'histoire : cette prépondérance économique de l'Allemagne résulte largement du traité de 1952 qui lui ouvrit le marché israélien.

L'an dernier, l'ambassade d'Allemagne à Tel-Aviv délivra deux mille passeports à des Israéliens descendant de juifs allemands. L'annonce de cette statistique suscita quelque émotion. En fait, ces doubles citoyens de fraîche date utilisent leur précieux document pour travailler librement dans tous les pays de la Communauté européenne. La germanophilie est étrangère à leur démarche. Pourtant, cette course aux passeports, purement utilitaire, prouve au moins que, chez les jeunes Israéliens, le syndrome allemand est en voie d'apaisement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

IL Y A DIX ANS, LE PREMIER CONSEIL EUROPÉEN A DUBLIN

« L'habitude de bavarder ensemble... »

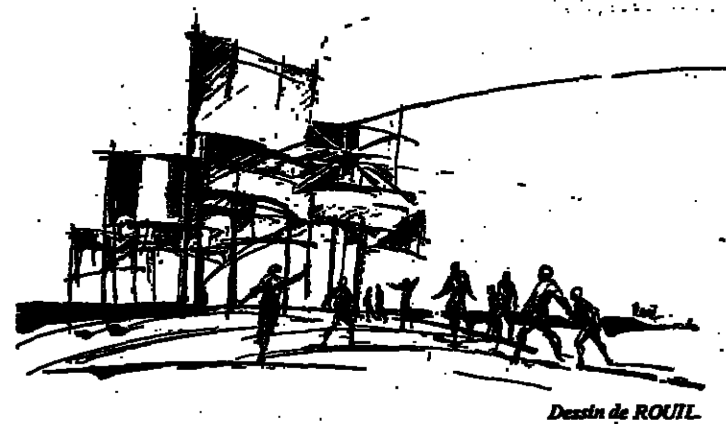
Les conseils européens, aujourd'hui devenus routine et qui trois fois par an réunissent les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, sont nés il y a dix ans. Le président de la République française et ses pairs, tous premiers ministres, avaient pris de longue date l'habitude de se rencontrer pour ce que l'on appelait à l'époque – le mot a fait fortune – des « conférences au sommet ».

La première importante avait eu lieu à Bonn dès 1961 ; à partir de 1969, ces rencontres avaient adopté un rythme régulier. Mais c'est en décembre 1974 que, sur proposition de M. Giscard d'Estaing, ceux qui n'étaient encore que les Neuf décidèrent de les institutionnaliser : les conseils européens étaient nés. En mars 1975, à Dublin, on ouvrait la série en parlant – déjà – du problème britannique, avec un premier ministre de Sa Majesté particulièrement inflexible : Harold Wilson...

L'ambition du conseil européen, à l'origine, était de donner de grandes orientations politiques à la Communauté, en laissant aux conseils des ministres le soin de régler les questions techniques. Un tel dispositif n'avait pas été prévu par le traité de Rome, mais la nécessité s'en faisait sentir.

Très vite cependant – en fait dès le sommet de Dublin – on a pu mesurer que les chefs d'Etat et de gouvernement n'échapperaient pas aux dossiers les plus épineux, aux négociations les plus âpres sur les sujets de la plus décourageante technicité.

Certains sommets ont été consacrés aux thèmes « nobles », tels Stuttgart en juin 1983 et Fontainebleau un an plus tard. Mais les questions très « pointues » ne sont pas épargnées aux participants, et M. Mitterrand a ainsi dû parfois expliquer en détail aux journalistes, à l'issue d'une rencontre, la position française sur la distillation obligatoire des excédents viticoles, ou sur le démantèlement des montants compensatoires, bien plus que sa vision personnelle de l'union européenne...



Dessin de ROUIL.

L'air qu'on respire au sommet est, bien entendu, plus ou moins délié selon les questions à l'ordre du jour. Celle de la contribution budgétaire britannique aura réussi à empoisonner Athènes en décembre 1983, Bruxelles et Fontainebleau (du moins jusqu'au dénouement) en mars et juin 1984. Mais le climat tient aussi au pays organisateur, puisque la présidence du conseil européen change tous les six mois, suivant l'ordre alphabétique.

En mars de chaque année, un sommet est en outre organisé à Bruxelles, au « Charlemagne » (l'immeuble du conseil, à côté du « Berlaymont », qui est celui de la Commission). Le pays hôte, qui est celui qui préside au moment de la rencontre, tient évidemment à réussir « son » sommet ; et l'on a vu des européens assez tièdes, comme M. Papandréou durant le second semestre de 1983, déployer à cette fin un zèle communautaire dont on ne les aurait pas crus capables...

Ces rencontres sont suivies parfois par plusieurs centaines de journalistes (y compris japonais) accoutumés à se retrouver ensemble d'une capitale européenne à l'autre. Contrairement à une légende tenace, tout n'est pas réglé à l'avance dans les conseils techniques. Les dix, bientôt douze, chefs d'Etat et de gouvernement ne sont pas là seulement pour amuser la galerie par le constat de leur accord ou l'étalage de leurs différends.

Cela dit, les questions de personnes jouent un plus grand rôle qu'on ne l'imagine. Certains dossiers fort complexes ont été réglés, sinon dans leur détail, du moins dans leur principe, à la suite de rencontres en tête à tête, notamment avec le président du moment et tel ou tel de ses « collègues ».

Ces rencontres en tête à tête, en réalité, comportent toujours la présence d'un interprète pour chaque interlocuteur. Mais ceux-ci assurent qu'ils oublient très vite, dans le feu de la discussion, la présence de cet homme de l'art – d'ailleurs souvent une femme – et qui ne les quitte pratiquement pas de tout le sommet, y compris pendant les repas. Qui dira jamais assez ce que leur doit la coopération internationale ? Assis sur une petite chaise derrière le chef d'Etat ou de gouvernement qu'ils ont pour mission d'escorter, ils traduisent à mi-voix en observant les lèvres de celui qui est en train de parler.

Les boutades du chancelier

De sorte que, même lorsque l'assemblée est assez animée, comme pendant un dîner détendu, on perçoit deux niveaux sonores bien distincts : un brouhaha de conversation où l'anglais, le français et l'allemand dominent (les chefs des « petits » pays de la Communauté parlant en général au moins une de ces trois langues), et le murmure des traducteurs, attentifs à transposer la moindre boutade du chancelier Kohl – qui semble s'être fixé pour mission spécifique de détendre l'atmosphère.

Recevant ses neuf partenaires au château de Fontainebleau, le président français, qui pourtant n'était pas encore assuré du tout du succès final, s'est lancé dans un exposé historico-galant à propos de la salle où avait lieu le déjeuner, et où Diane de Poitiers aurait fait assassiner un de ses amants, cependant qu'une pièce voisine avait, ajouta-t-il, abrité les frasques de la reine Christine...

Charmante M[me] Thatcher !

« Le sujet de la conversation s'écartait probablement un peu de l'Europe, se souvient un des témoins de la scène, *mais c'est aussi dans des moments comme celui-là qu'on sent combien ces dix très hauts personnages ont pris l'habitude de se retrouver, de bavarder ensemble, et combien cela les aide à résoudre leurs difficultés. »*

Il est vrai que M[me] Thatcher, dont la réputation d'inflexibilité n'est pas usurpée, n'est pas la dernière, dans ce genre de circonstances, à faire assaut d'amabilités et à déployer ses grâces. Il est peu de ses interlocuteurs étrangers, M. Mitterrand compris, qui ne l'aient trouvée charmante, lorsqu'elle pose un instant le masque du *prime minister*.

Ce qui ne l'empêche pas, lorsque reprend la séance de travail, de retrouver instantanément la pugnacité glacée dont elle sait faire montre dans les négociations internationales. Il lui arrive de dire à son ministre des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe, lorsque ce dernier négocie de son côté : *« Je vous interdis de me téléphoner. » « Quand on apprend cela*, commente un habitué des marathons bruxellois, *on sait qu'il n'y aura rien à espérer de Sir Geoffrey, ni de Maggy ! »*

BERNARD BRIGOULEIX.

Étranger

A Genève

La Conférence sur l'aide à l'Afrique s'ouvre dans un climat de scepticisme

(De notre correspondante.)

Genève. — Au moment où va se tenir, les 11 et 12 mars au Palais des nations, à l'initiative de M. Perez de Cuellar, une conférence sur l'Afrique subsaharienne afin de recueillir 1,5 milliard de dollars destinés aux vingt pays les plus touchés par la sécheresse, le comité international de la Croix-Rouge vient d'éditer une publication intitulée *Afrique en bref*, qui commence par ces mots : *« Ethiopie : et si le pire était à venir ? »*

Cette coïncidence, peut-être involontaire, illustre bien l'inquiétude teintée de scepticisme avec laquelle est accueillie à Genève cette réunion extraordinaire à niveau présidentiel et ministériel, dont l'objectif est de lancer un défi à la communauté internationale pour qu'elle assure, durant douze mois, la survie de 30 millions d'Africains victimes de la sécheresse.

La réunion est organisée par M. Bradford Morse, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et directeur du bureau des opérations d'urgence en Afrique, et par M. Maurice Strong, coordinateur exécutif de ce bureau. M. Christian Nucci, ministre de la coopération, a été désigné pour y représenter la France.

Les critiques que l'on entend avant même la séance d'ouverture sont les plus diverses. Les uns reprochent aux organisateurs de mettre principalement l'accent sur les secours d'urgence sans vraiment chercher à planifier un développement à long terme. D'autres s'étonnent de la pudeur qui entoure tout ce qui a trait aux guerres et guérillas qui ensanglantent le continent noir. On regrette aussi qu'il ne soit pas souligné dans les documents de l'ONU que, si l'Afrique compte des millions de réfugiés, c'est aussi parce que les droits de l'homme y sont violés trop souvent et que l'on y fuit la violence autant que la sécheresse.

La plupart des observateurs s'interrogent sur le rôle des Etats-Unis dans cette opération, notamment sur la participation de M. George Bush à l'ouverture de la conférence. Les plus cyniques rappellent que l'administration Reagan ne s'était pas illustrée par sa générosité lors d'autres efforts de solidarité envers les plus démunis et évoquent l'influence exercée à Washington par les fermiers désireux d'écouler leurs excédents de céréales. Peut-être parce que les besoins alimentaires d'urgence de l'Afrique subsaharienne sont évalués, par les Nations unies, sous une seule rubrique intitulée *« aide alimentaire »* (céréales) à 1 043,12 millions de dollars.

Quant aux militants africains en exil que l'on peut rencontrer dans les couloirs de la commission des *droits de l'homme*, ils estiment que leurs gouvernements devraient, après vingt-cinq ans d'indépendance, prendre au sérieux la planification du développement au lieu de se contenter de secours d'urgence.

ISABELLE VICHNIAC.

Angola

● *M. Alfonso Van Dunem « M'Binda » nouveau ministre des relations extérieures.* — Le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos, a nommé M. Alfonso Van Dunem « M'Binda » ministre des relations extérieures. M. Van Dunem, membre du comité central du MPLA (parti au pouvoir), succède à M. Paulo Jorge, démis de ses fonctions le 23 octobre 1984. — *(AFP)*.

LE CONFLIT SAHARIEN

Le roi Hassan II, fort de ses succès militaires exclut toute « autonomie interne »

De notre envoyée spéciale

Marrakech. — Seul le référendum d'autodétermination tel qu'il a été prévu à Nairobi en juin 1981 peut résoudre la question du Sahara, a déclaré vendredi 8 mars, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue dans son palais de Marrakech, le roi Hassan II. Calme et serein dans le ton, le roi s'est montré particulièrement ferme sur le fond. C'est, a-t-il dit en substance, à l'adresse du Polisario, mais aussi et surtout de l'Algérie, à prendre ou à laisser. Le temps n'est plus où le roi se satisfaisait *« du timbre et du drapeau »* : c'est aujourd'hui tout ou rien. *« Il n'y aura pas d'autonomie interne. Il ne saurait pour nous y avoir de troisième solution »*, a dit notamment le souverain chérifien, rejetant ainsi publiquement les récentes propositions secrètes, en ce sens, de l'Algérie.

Cette intransigeance est sans aucun doute la conséquence des succès militaires obtenus au Sahara par l'armée marocaine, qui, à l'exception d'une bande de 20 000 kilomètres carrés frontalière de la Mauritanie, a repris le contrôle de toute la Saguia-El-Hamra, c'est-à-dire la partie qui lui avait été rendue par les accords de Madrid fixant, en 1975, le sort du Sahara espagnol. Le roi l'a répétée à deux reprises : *« Le Maroc est dans une position confortable et, de ce fait, nous ne sommes pas pressés. Le Maroc n'est pas assis sur une baïonnette, il est dans un rocking-chair. »*

Dans ces conditions, pourquoi tourner en rond et s'épuiser dans de stériles négociations ? *« Il y a deux questions très bien posées par l'OUA à Nairobi »*, a dit le souverain : *« Voulez-vous être indépendants ou voulez-vous être rattachés au Maroc ? »* C'est la seule voie pour arriver à une solution, a-t-il laissé entendre, avant d'ajouter, non sans ironie : *« Je respecte trop les populations africaines pour envisager le droit de disposer de leurs statuts et de leur devenir en dehors de leur consentement. »*

L'autodétermination « moyen respectable »

Fort des succès de son armée, le roi revient donc au référendum d'autodétermination qu'il est désormais sûr de gagner, au moment où, pour la raison inverse, l'Algérie et le Front Polisario ne le souhaitent plus. La poursuite du dialogue avec Alger, que le souverain appelait de ses vœux dans son discours du 3 mars (*le Monde* du 5 mars), ne semble viser, dans ces conditions, qu'un but : éviter l'affrontement qui *« serait non pas le pire des crimes, mais la pire des bêtises à entreprendre. La guerre entre l'Algérie et le Maroc ne résoudrait aucun problème »*, a déclaré Hassan II, avant d'ajouter : *« J'ai un code de la guerre : si vous ne pouvez pas battre votre adversaire pour une génération, alors, ne lui faites pas la guerre. Le Maroc ne battra pas l'Algérie et l'Algérie ne battra pas le Maroc. »*

Pour le roi Hassan II, l'Algérie n'est plus l'interlocuteur dans le conflit du Sahara. L'autodétermination, *« qui n'est pas un truc mais un moyen juridique respectable »*, est un principe garanti par l'ONU et, *a fortiori*, par l'OUA, donc c'est vers ses instances que le roi entend maintenant se tourner. Le souverain s'est offert les gants de donner une dernière chance à l'OUA, que le Maroc a quittée le 12 novembre 1984, de jouer un rôle dans le conflit : *« La présence physique de la RASD* [République arabe sahraouie démocratique], a-t-il dit, *n'a pas été juridiquement confirmée au sein de l'organisation, puisqu'il n'y a pas eu de résolution reconnaissant cette admission. » « Pour moi*, a-t-il poursuivi, *le prochain sommet africain verra l'enlisement de l'OUA dans l'illégalité, ou il sera un sommet de démystification. »*

Suivant les résultats de ce sommet — qui devrait se tenir en juillet, sans doute à Addis-Abeba, — le roi fera appel soit à l'OUA, si ses membres reconnaissent leur *« erreur »*, soit à l'ONU, en lui demandant, toutefois, de ne pas *« complètement ignorer »* l'organisation africaine, *« qui n'est pas vérolée du sud au nord et de l'est à l'ouest »*.

Un non à Alger

A propos des Etats africains qui ont reconnu la RASD, le roi admet qu'il leur faudra du courage pour dénoncer leur engagement, mais, *« dans le monde où nous vivons, ces anomalies sont courantes »*, a-t-il ajouté, donnant pour exemple *« le Mexique qui reconnaissait encore quatre ans avant la mort de Franco la République espagnole »*.

Se voulant magnanime, le roi offre à ces Etats l'occasion de se ressaisir et de revenir derrière le Maroc, car la voie algérienne est désormais sans issue. Tout en admettant qu'il n'a pas encore de *« schéma clair dans l'esprit »*, le roi a cependant déclaré qu'il demanderait à l'ONU l'organisation d'un référendum *« dans les plus brefs délais, car tous les jours qui passent nous coûtent de l'argent et des hommes »*. Un problème qui n'entrave pas, toutefois, la « force tranquille » du souverain chérifien.

Au cours de sa conférence de presse, le roi a aussi implicitement accusé l'Algérie d'avoir abattu les deux avions, belge et allemand, qui se sont écrasés au Sahara. *« Ce n'est pas le Polisario qui a abattu ces avions avec les SAM 6 »*, a-t-il déclaré, sans désigner nommément le responsable.

Le roi, qui s'est montré très en verve tout au long d'une prestation de plus d'une heure, a aussi, en réponse à une question sur la demande d'admission du Maroc à la CEE, estimé que, si *« l'Europe ne veut pas intégrer le Maghreb maintenant, elle viendra le chercher dans quinze ans »*. *« L'Europe*, a-t-il dit, *n'a pas de recul stratégique. Elle aura un jour besoin d'un arrière-pays pour régner. L'Afrique du Nord, dont le Maroc est la pointe, sera son recul stratégique avec le pétrole libyen, les agrumes marocains et le gaz algérien. »*

Rien aujourd'hui ne semble arrêter Hassan II. Le souverain, qui entame dimanche une tournée dans les provinces du Sud, au cours de laquelle il inspectera ses soldats sur le mur de défense saharien, dont le point le plus avancé n'est qu'à 4 kilomètres de la frontière algérienne, fera la grande prière du vendredi à la nouvelle mosquée d'El Aïoun. Nul doute qu'il aura encore l'occasion d'affirmer, dans l'ancienne capitale du Sahara espagnol transformée par les gigantesques travaux de développement entrepris par le Maroc, que tout retour en arrière est impossible.

Conforté par l'appui de son peuple, dont la cause nationale est devenue, tout autant que celle de la récupération du Sahara, la résistance à l'Algérie, le roi Hassan II semble plus que jamais sûr de son droit. S'appuyant sur les victoires de son armée, qui n'admettrait sans doute pas de perdre sur le tapis vert le terrain qu'elle a difficilement conquis, le roi estime aujourd'hui le moment venu d'imposer les règles du jeu. Reste à savoir maintenant comment réagiront Alger et ses alliés.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un langage « kadhafiste » sur le Tchad

« Avant d'être l'ami des Etats-Unis, je suis d'abord le roi du Maroc », a déclaré Hassan II, en réponse à une question sur les critiques adressées par Washington au traité maroco-libyen. Il n'y a plus de malentendu à ce sujet avec les Etats-Unis, a dit en substance le roi, car, *« dans l'application de cet accord, tout le monde a pu constater que la Libye et le Maroc n'avaient ni aliéné leur politique, ni renié leurs amitiés précédentes. »*

Le roi Hassan II s'est toutefois montré, à propos du conflit tchadien, beaucoup plus proche aujourd'hui qu'il ne l'était à une époque des positions libyennes. Interrogé sur le point de savoir s'il pourrait servir de médiateur dans cette guerre, le souverain chérifien a d'abord estimé que les Tchadiens devraient faire preuve « d'*« un minimum de bonne volonté »*, avant d'ajouter : *« L'intérêt de la nation doit passer avant tout. S'il doit passer par le désistement mutuel d'Hissène Habré et de Goukouni Oueddeï, ce serait une bonne chose. »* Position que ne renierait pas le colonel Kadhafi, mais qui *n'a pas toujours été* celle du Maroc. Rabat aidait en effet Hissène Habré dans son « maquis d'Abéché » quand l'Algérie, conjointement avec la France, soutenait Goukouni Oueddeï, alors au pouvoir à N'Djamena. — F. C.

● M. Penne et le sommet de Brazzaville. — *« La France met, actuellement, tout en œuvre, de concert avec certains pays africains, pour organiser à court terme, à Brazzaville, un sommet sur le Tchad auquel participeraient le président Hissène Habré et ses adversaires »*, a déclaré, vendredi 8 mars, à Libreville, M. Guy Penne, conseiller de François Mitterrand pour les affaires africaines.

Au cours de son entretien avec l'AFP, M. Penne a fermement insisté sur la nécessité pour les pays africains *« concernés ou non »* par la crise tchadienne de créer *« eux-mêmes »*, en dernier ressort, les conditions *« pour un règlement politique »* du problème. *(AFP)*

LA CONFÉRENCE DES PAYS DE LA « LIGNE DE FRONT » A LUSAKA

M. Nyerere constate que Pretoria a « refusé d'honorer ses engagements »

De notre correspondant en Afrique australe

Nairobi. — Les chefs d'Etat et de gouvernement des six pays de la « ligne de front » (1) qui se sont réunis, le vendredi 8 mars, à Lusaka en Zambie, ont dressé le bilan du pacte de non-agression que le Mozambique a signé avec l'Afrique du Sud, le 16 mars dernier à Nkomati. Parlant en leur nom à l'issue de ce sommet, M. Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a déclaré que les dirigeants de Maputo avaient négocié *« en toute bonne foi »* cet accord. *« Notre conclusion est que* [le régime de Pretoria] *a refusé d'honorer ses engagements »*, a-t-il ajouté en exprimant l'espoir que ceux qui soutiennent le régime de l'apartheid — en clair les Etats-Unis — en arriveront à la même constatation.

Si les dirigeants mozambicains ont, très longtemps, évité de se prononcer sur l'application du pacte de Nkomati comme s'ils comptaient sur le temps pour gagner leur pari, alors que certains de leurs pairs africains criaient au marché de dupes, voire à la trahison, la tournure prise par les événements ne leur permet plus, aujourd'hui, de s'enfermer dans un silence embarrassé. Les *« bandits armés »* de la Résistance nationale du Mozambique (RNM) continuent, de plus belle, d'entretenir l'insécurité dans le pays et d'en désorganiser la vie économique par de multiples assassinats et sabotages.

Lors de la présentation des vœux du corps diplomatique, début janvier, M. Samora Machel, chef de l'Etat mozambicain, avait officiellement admis *« l'existence de violations* [de l'accord de Nkomati] *à partir du territoire sud-africain et de certains autres pays voisins »*. Un mois plus tard, à l'occasion de la visite, à Maputo, de M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, il s'était demandé si lesdites violations étaient dues *« à l'incapacité ou à la mauvaise foi »* du régime de Pretoria et s'en était pris au « ultra-racistes » qui rêvent de « recoloniser » l'ancienne « province » portugaise.

Il ne fait plus de doute pour personne que des individus et des organisations continuent, à partir du territoire sud-africain, le combat contre le régime marxiste de M. Machel. Les dirigeants de Pretoria ne contestent plus la part qu'y prennent certains éléments « ultras » dont ils disent avoir quelque mal à contrôler les activités. En outre, la RNM paraît bénéficier d'un réseau d'amitiés européennes et surtout arabes qui pourvoit à ses besoins, en armes notamment. Ce qui donne à penser que ce conflit dépasse le cadre du Mozambique et même celui de l'Afrique australe.

J. DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

A travers le monde

Chili

● DISPARITION D'UN ARCHITECTE. — On nous signale, de bonne source, la disparition au Chili de M. Ramon Arriagada Escalante, un architecte, sans affiliation politique connue. Selon sa famille, M. Arriagada Escalante a été arrêté à son domicile de Santiago le 25 février et n'a pas reparu depuis.

Espagne

● L'ETA REVENDIQUE L'ASSASSINAT DU CHEF DE LA POLICE BASQUE. — L'organisation séparatiste ETA a revendiqué, le vendredi 8 mars, dans des communications téléphoniques aux organes de presse de San-Sebastian, l'assassinat du chef de la police autonome basque, le lieutenant-colonel Carlos Diaz Arkotxa (*le Monde* du 9 mars). — *(AP.)*

Etats-Unis

● WASHINGTON VEUT BLOQUER UN PRÊT DE LA BID POUR LE NICARAGUA. — Le gouvernement américain a confirmé, vendredi 8 mars, que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, était intervenu pour inciter la Banque interaméricaine de développement (BID) à bloquer le vote d'un prêt de 58 millions de dollars au Nicaragua. Washington a indiqué qu'il craignait que ce prêt soit détourné de son objet — l'aide aux agriculteurs — pour être utilisé à des fins militaires. — *(AFP.)*

Grèce

● ACCORD CULTUREL AVEC L'ALBANIE. — La Grèce et l'Albanie ont signé, le vendredi 8 mars, à Athènes, un accord fixant le programme des échanges culturels entre les deux pays pour les deux prochaines années, a annoncé un communiqué du ministère grec des affaires étrangères. — *(AFP.)*

Niger

● M. GEORGE BUSH A NIAMEY. — Le vice-président des Etats-Unis est arrivé, jeudi 7 mars, au Niger, venant de Khartoum, pour une visite de trois jours, deuxième étape de sa tournée africaine. Il a déclaré que le Niger, *« de l'avis de tous, s'est mieux organisé que la plupart des autre pays pour faire face à la pire sécheresse que ce pays ait connu depuis 1905 »*. *« Nous sommes venus*, a-t-il ajouté, *pour voir les mesures prises et les progrès réalisés par ce pays, qui a enregistré pour la campagne 1984-1985 un déficit céréaliser de 350 000 tonnes, sans précédent dans son histoire. »*

M. Bush s'est entretenu, jeudi et vendredi, avec le président Kountche. Le vice-président américain se rendra ensuite au Mali. — *(AFP, Reuter.)*

Le conflit du Proche-Orient

LA FRANCE « ENCOURAGE PRUDEMMENT » L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT MOUBARAK POUR AMORCER DES NÉGOCIATIONS DE PAIX

La France estime que l'initiative du président Moubarak pour favoriser l'amorce d'un processus de paix au Proche-Orient mériterait un *« encouragement prudent »*, a déclaré le vendredi 8 mars M. Hubert Vedrine, conseiller diplomatique à l'Elysée, à l'issue des conversations qu'avaient eues le chef de l'Etat égyptien et le président Mitterrand. Le gouvernement de Paris, comme celui du Caire, a indiqué M. Vedrine, estiment qu'aucune *« idée préconçue »* sur la méthodologie ne devrait bloquer l'amorce de négociations, qui pourraient être bilatérales ou multilatérales.

Le conseiller de M. Mitterrand a encore précisé : *« La France appuie toute initiative dès lors qu'elle permet de rapprocher des points de vue. L'accord jordano-palestinien constitue une avancée dans la bonne direction. Quant à la proposition Moubarak, elle simplifie la méthode en même temps qu'elle conduit à une accélération. Comme toute action énergique, elle prend le risque d'être contrariée. La France souhaite globalement que rien ne soit jamais fait qui puisse casser les chances de la paix. »* On précise à l'Elysée que ce dernier membre de phrase ne vise pas, bien au contraire, les projets du président égyptien.

De son côté, le président Moubaralk a indiqué, au terme de près de trois heures d'entretien avec M. Mitterrand, qu'il lui avait demandé *« le soutien de la France »*, ajoutant qu'il s'agissait d'une *« opération difficile »* et qu'il ne pouvait *« pas garantir de convaincre à 100 % »* le président Ronald Reagan qu'il rencontre à Washington la semaine prochaine.

A cet égard, le conseiller diplomatique du président Mitterrand a confirmé que la France, à la demande du président égyptien se *« fera l'écho »* auprès de l'administration américaine des analyses du chef de l'Etat égyptien.

MM. Roland Dumas et Esmat Abdel Méguid, ministres des affaires étrangères de France et d'Egypte, ont pris part au déjeuner offert par le président français qui rencontrait pour la dixième fois son homologue égyptien.

Arrivé vendredi matin à Paris, le président Moubarak devait partir samedi pour Washington, où il séjournera jusqu'au 13 mars, avant de se rendre à Londres puis à Rome pour rencontrer le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, dont le pays assure jusqu'en juillet la présidence de la CEE.

A Jérusalem, l'initiative de M. Moubarak est diversement appréciée. Tandis que le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, déclarait que les propositions du chef de l'Etat égyptien mériteraient un *« examen attentif »*, M. Shamir, le ministre des affaires étrangères, manifestait son mécontentement. Le récent rapprochement entre l'OLP, la Jordanie et l'Egypte constitue un *« réel recul pour la paix dans la région »*, a-t-il déclaré. *« L'OLP et l'idée qu'Israël puisse se retirer aux frontières d'avant la guerre de 1967 sont les deux principaux obstacles au processus de paix au Moyen-Orien »*, a ajouté M. Shamir. *« Israël n'acceptera jamais de revenir aux frontières de 1967 »*, a-t-il poursuivi, soulignant qu'il n'y a aucune chance qu'Israël rende Jérusalem et les territoires occupés depuis la guerre de six jours.

L'UNIVERSITÉ DE BIR-ZEIT EN CISJORDANIE EST FERMÉE

Jérusalem *(AFP)*. — Le ministre israélien de la défense, M. Yitzhak Rabin, a décidé de fermer une nouvelle fois, pour deux mois, le nouveau campus de l'université palestinienne de Bir-Zeit, près de Ramallah en Cisjordanie occupée.

C'est la dixième fois depuis le début de l'occupation israélienne, en 1967, que cet établissement universitaire de deux mille deux cents étudiants, un des plus importants des territoires occupés, est fermé sur ordre du ministère israélien.

LA « GUERRE DES ÉTOILES » AU CENTRE DES NÉGOCIATIONS

Le rendez-vous de Genève

(Suite de la première page.)

Sur le plan technique, des hommes comme M. Kampelman, le principal négociateur américain, mais aussi M. Weinberger, le ministre de la défense, ont laissé entendre que des déploiements d'armes défensives américaines, tout en restant souhaitables, pourraient être plus limités que ce qui était envisagé à l'origine. En substance, les estimations présentes établissent une distinction entre les armes de défense antimissile ponctuelle, basées à terre et interceptant les engins ennemis dans la dernière phase de leur course (celle de leur entrée dans l'atmosphère), d'une part; les armes recourant à des technologies entièrement nouvelles, comme les lasers et faisceaux de particule, intervenant pendant la première phase du vol des engins ennemis (celle de la combustion) et devant pour cette raison être basées dans l'espace, d'autre part.

Les premières pourraient être faisables dans une dizaine d'années, les secondes dans vingt ans seulement. De là à s'orienter vers un réseau partiel de défense, protégeant seulement certaines portions du territoire ami — par exemple les silos qui abritent ses engins offensifs, — il n'y a qu'un pas que certains semblent prêts à franchir dans l'entourage même de M. Reagan.

Etre invulnérables

Sur le plan diplomatique, M. Nitze, conseiller spécial de M. Reagan et de M. Shultz sur toutes ces questions, a ouvert dans ses interventions récentes d'autres perspectives qui rendent le jeu plus souple. En premier lieu, il prolonge l'argument technique évoqué plus haut en parlant d'une *« période de transition »* indéfinie mais fort longue, pendant laquelle cohabiteront les armements défensifs et offensifs, l'équilibre de la dissuasion restant préservé par un mélange des uns et des autres. Et cette phase de transition devra être mise à profit pour tenter de définir, *« en coopération »* avec Moscou, les conditions requises par la stabilité du nouveau système.

En second lieu, M. Nitze pose en principe que deux conditions préalables devront être satisfaites avant que soit décidé tout déploiement d'armes défensives :

a) ces armes devront être elles-mêmes invulnérables, afin que ne soit pas relancée une course aux armements sans fin entre le glaive et la cuirasse, entre les contre-mesures et les « contre-contre-mesures » ;

b) Elles devront être rentables (cost-effective), c'est-à-dire que leur coût de production devra être inférieur au coût des armes offensives par lesquelles les Soviétiques seront tentés de saturer les défenses ainsi créées.


PLANTU.

Or il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner que ces conditions sont les plus difficiles à remplir : il n'est rien de plus vulnérable qu'un satellite se promenant au-dessus du territoire ennemi ou qu'une station au sol captant ses émissions, rien de moins coûteux pour les Soviétiques — par comparaison avec la mise au point de systèmes recourant à une technologie très avancée — que de fabriquer toujours plus des mêmes missiles offensifs déjà bien au point. Et l'on peut se demander si, en posant ces conditions, M. Nitze ne cherche pas à repousser encore plus loin les premiers déploiements des futures armes.

Il y a donc beaucoup d'eau qu'on se prépare à verser dans le vin de la « guerre des étoiles ». Mais, pour le moment, le point de plus forte résistance de la position américaine reste celui qui a été déterminé par M. Reagan et qui crée le principal paradoxe au départ : l'initiative de défense stratégique est « sur la table » des négociations de Genève, mais en fait il n'y a rien à négocier à son sujet, puisque, toujours selon Washington, ni la recherche ni, donc, les essais ne doivent faire l'objet de marchandages.

On comprend que les Américains, dans ces conditions, insistent beaucoup moins sur l'« interdépendance » des trois forums de négociations à ouvrir, un principe qu'ils avaient concédé en janvier à M. Gromyko : pour ne pas vouer dès le départ la négociation à l'échec, le mieux est, à leur avis, de s'entendre au plus tôt sur les deux autres chapitres (armements offensifs intercontinentaux et intermédiaires), sans attendre un très hypothétique progrès sur les armements de l'espace.

Le tir de barrage soviétique

Or les Soviétiques ne l'entendent pas du tout de cette oreille. Ils disent depuis plusieurs mois, et chaque semaine plus fort, que leur but principal est d'arrêter l'IDS, que seul un progrès sur ce chapitre permettra de parvenir à des progrès sur les autres, donc que l'interdépendance des trois sujets est plus que jamais nécessaire.

Ils annoncent déjà qu'ils répondront à l'IDS par de nouveaux programmes militaires (certains porte-parole laissent entendre que les déploiements soviétiques n'attendront même pas les déploiements américains, mais pourraient être décidés dès la confirmation des recherches américaines), et ces programmes n'iront pas du tout dans le sens des prévisions optimistes annoncées par M. Reagan et espérées par M. Nitze : non seulement l'URSS ne rejoindra pas les Etats-Unis pour réduire *« en coopération »* les armements offensifs, mais elle fabriquera de nouveaux missiles pour saturer les défenses naissantes de l'Amérique.

Elle mettra en chantier des contre-mesures (l'agence Tass a parlé à cette occasion de l'ogive multiple et manœuvrable — le MARV, un projet qui avait été laissé en sommeil après le traité ABM de 1972, — de lancement accéléré des engins de manière à réduire à une minute seulement la phase initiale de combustion, etc.). Elle s'emploiera aussi à rendre les armes américaines vulnérables : on remarque avec intérêt dans divers milieux occidentaux que le Kremlin met beaucoup moins l'accent aujourd'hui qu'il y a quelques mois sur la nécessité de prohiber les armes antisatellites (ASAT). Sans doute veut-il revenir à son projet ASAT, développé il y a plus de dix ans, mais passablement dépassé aujourd'hui, afin d'en faire un instrument contre les futures armes de l'espace américaines.

Que peut-il se passer à Genève dans ces conditions ? Un vieux principe observé dans des circonstances analogues veut que les positions de départ soient affichées de manière plutôt intransigeante et tranchée du côté communiste, sur un ton plus conciliant du côté occidental.

Les résistances des uns s'affirment au fil des semaines, les concessions ultérieures des autres n'en prennent que plus de poids. Cette fois les positions américaines ont peu de chances d'évoluer très vite puisque M. Nitze a déjà donné l'habillage le plus positif possible à la ligne « dure » de son président. Les positions soviétiques, en revanche, devraient se modifier, si du moins une direction suffisamment cohérente peut faire les choix nécessaires à Moscou.

Il est évident, par exemple, que le Kremlin devra payer un prix pour obtenir des concessions américaines sur l'IDS et que ce prix sera encore plus élevé si ces concessions devaient intervenir dès la phase actuelle de recherche. Bien que cela ne soit pas admis à Moscou, ce programme de M. Reagan a déjà eu pour premier résultat de ramener les Soviétiques à la table de la négociation; il restera un objet de marchandage, même si l'on prétend le contraire à Washington. Un responsable américain parlant anonymement aux journalistes a d'ailleurs admis que cela ferait *« une sacrée différence »* (pour la poursuite de l'IDS) si l'URSS procédait à une importante réduction de ses armements offensifs.

D'ores et déjà, on voit mal comment Moscou pourra maintenir son parc de 308 superfusées SS-18 — des engins beaucoup plus puissants que le MX américain actuellement en cours de fabrication — sans que les Etats-Unis en tirent de nouveaux arguments en faveur soit de leur IDS, soit de nouveaux moyens offensifs équivalents.

Les grandes étapes des négociations sur les armements stratégiques

1969. — Ouverture à Helsinki des conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

MAI 1972. — Signature à Moscou, par Brejnev et Nixon, des premiers accords SALT : un traité limitant les armements antimissiles (ABM) et un accord intérimaire limitant les armements offensifs.

JUIN 1979. — Accord SALT 2, signé entre Brejnev et Carter à Vienne. Ce traité ne sera jamais ratifié par le Sénat américain.

NOVEMBRE 1980. — Election de M. Reagan à la Maison Blanche.

NOVEMBRE 1981. — Ouverture à Genève des négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI).

JUIN 1982. — Reprise à Genève des négociations SALT, rebaptisées START, pour la réduction des armements stratégiques.

NOVEMBRE 1983. — A la suite de l'arrivée en Europe occidentale des premiers missiles américains de portée intermédiaire, l'URSS met fin aux conversations FNI et START.

NOVEMBRE 1984. — MM. Reagan et Tchernenko annoncent une reprise du dialogue soviéto-américain sur les armements.

JANVIER 1985. — A la suite d'une rencontre à Genève de MM. Shultz et Gromyko, les deux grandes puissances annoncent l'ouverture prochaine de négociations en trois forums « interdépendants » : les armes de l'espace, les armes stratégiques et les forces de portée intermédiaire.

12 MARS 1985. — Ouverture de ces conversations à Genève.

Moins d'objections européennes

Et l'Europe dans tout cela ? Les assouplissements apportés aux thèses américaines ont contribué à rétablir une sorte de consensus au sein de l'alliance atlantique. A la suite de Mme Thatcher lors de sa visite à Washington, successivement M. Kohl et M. Craxi ont apporté leur soutien aux projets actuels du gouvernement américain, le chancelier ouest-allemand mettant plus spécialement en avant son désir de bénéficier de ses retombées sur le plan de la recherche et des nouvelles technologies (Washington s'est dit disposé à partager sur ce point, mais aucune proposition concrète n'a encore été faite). Un argument commun à tous les Européens est qu'on ne peut empêcher M. Reagan de faire des recherches, puisqu'aucun accord dans ce domaine n'est vérifiable, et qu'il vaut même mieux qu'il en fasse, pour ne pas en laisser le monopole aux Soviétiques.

Paris contre un trompe-l'œil

La France, elle aussi, a beaucoup atténué son hostilité, après avoir été tout près — notamment en juin 1984, lorsque Paris a déposé un plan de négociation devant la conférence de l'ONU sur le désarmement — d'un éclat avec Washington sur ce point. Il n'est même plus de bon ton de s'alarmer pour la crédibilité de la force de dissuasion française, comme on le faisait jusqu'à l'an dernier. Cette crainte irait en effet à l'encontre de l'argument qui semble avoir été finalement retenu et qui porte sur la faisabilité de l'IDS.

En substance, dit-on maintenant dans les milieux autorisés français, une défense contre les armements nucléaires n'offrira jamais une garantie totale ni même suffisante : la vulnérabilité des systèmes à déployer, les possibilités de saturation et de contre-mesures auxquelles peut recourir l'attaquant, l'immensité des problèmes techniques à résoudre pour obtenir une défense contre les seuls missiles balistiques et l'existence d'autres vecteurs qui demandent encore d'autres systèmes de protection, enfin l'énormité du risque découlant d'un échec même faible de la défense, tous ces facteurs sont tels qu'il est vain de chercher à *« éliminer la menace nucléaire »*, comme le prétend le président américain. Dès lors deux attitudes sont possibles :

— Ou bien on recourt à la défense pour une protection partielle seulement, plus précisément pour renforcer la dissuasion et non pour l'éliminer : c'est ce que proposent en filigrane les variantes « restreintes » de l'IDS présentées par une bonne partie des milieux officiels américains, et cela va tout à fait dans le sens souhaité par Paris. La France, qui n'a aucune intention de donner à sa dissuasion un caractère antiforce et de viser les silos soviétiques, n'a aucune objection à ce que ces objectifs-là soient protégés.

— Ou bien on prend à la lettre les enthousiasmes du président Reagan, mais c'est justement cette variante-là de l'IDS, la plus sincère mais aussi la plus dangereuse, qu'on lui reproche à Paris. La France, poursuit le même argument, ne croit pas que l'on puisse jamais débarrasser les peuples de la menace de l'annihilation réciproque, une menace qui, d'ailleurs, contribue paradoxalement au maintien de la paix. C'est donc tromper les mêmes peuples que de leur faire miroiter une telle perspective, et aussi démobiliser un consensus qui a été difficilement réalisé dans nombre de pays sur la dissuasion, et tout particulièrement en France. Même M. Reagan n'échappe pas à ce dilemme, puiqu'il doit dans le même temps défendre son IDS et continuer de vendre, difficilement, à son opinion et au Congrès, les engins typiquement offensifs que sont le MX, le super sous-marin Trident et le bombardier B 1.

Cette analyse, on le voit, n'élimine pas les divergences franco-américaines, mais elle a au moins pour conséquence de désamorcer le problème en faisant glisser la querelle vers la rhétorique au détriment de la substance. Tout compte fait, Paris ne reproche plus au président américain de faire ce qu'il fait (et, sur ce point, la France partage l'argument européen sur la légitimité des recherches), mais de tenir son discours.

Une attitude qui peut se justifier à terme dans la mesure où la Maison Blanche aura changé sans doute plusieurs fois de locataire avant que les armes annoncées par l'IDS ne fassent leur apparition. Mais elle ne saurait dispenser la France et ses partenaires de songer à cet avenir et de ne pas rater le train, actuellement en formation, de la nouvelle course à l'espace.

MICHEL TATU.

SOVIÉTO-AMÉRICAINES

La délégation des Etats-Unis

M. MAX KAMPELMAN : un démocrate idéaliste

L'homme qui va diriger la délégation américaine aux nouvelles négociations sur les armements stratégiques avec les Soviétiques est un « cas ». Qu'il appartienne au Parti démocrate au lieu d'être, comme M. Reagan, un républicain, passe encore ! La politique étrangère américaine s'accommode fort bien — Mme Kirkpatrick, la représentante des Etats-Unis à l'ONU, en est un autre exemple — de ce genre de situation. Mais il est quand même paradoxal que M. Reagan, qui ne passe pas pour un pacifiste enragé, ait choisi un ancien objecteur de conscience pour discuter avec les Russes de la « guerre des étoiles ».

L'idéalisme du jeune Max Kampelman, proche des milieux syndicaux et du sénateur démocrate Hubert Humphrey, n'a pas complètement disparu chez l'avocat dans la soixantaine (il est né en 1920 à New-York), rompu aux marathons diplomatiques des conférences internationales. *« La paternité de Dieu présuppose la fraternité des hommes »*, a-t-il l'habitude de dire. Mais l'expérience lui a inculqué peu à peu une bonne dose de scepticisme, qui semble l'avoir plutôt servi dans les affrontements oratoires qu'il a eus pendant trois ans (1980-1983) avec les Russes à la conférence sur la sécurité et la coopération à Madrid.

C'est dans ce forum que Max Kampelman, nommé à cette fonction par le président Carter, s'est fait remarquer de l'administration Reagan. Maintenu en poste, il y est devenu l'une des coqueluches des éléments conservateurs du Parti républicain, ravis de ses fréquents accrochages avec la délégation soviétique. Clôturant, en mars 1982, l'une des sessions de la conférence, il s'en prend violemment à l'Union soviétique où, dit-il, *« la violation des droits de l'homme a pris une ampleur sans précédent »*. Sa dénonciation très ferme de l'occupation de l'Afghanistan et ses critiques de l'effort militaire *« sans précédent dans l'histoire mondiale »* consenti par Moscou lui valent, chaque fois, des volées de bois vert de ses interlocuteurs, qui l'accusent de faire souffler *« le vent glacial de l'antidétente »*. Traiter avec les Russes n'est pas facile, admet-il, mais il ajoute : *« Il faut continuer à leur parler avec patience, opiniâtreté et confiance. »*

Jusqu'à une date récente, Max Kampelman ne passait pas pour un éminent spécialiste des armements stratégiques. Mais, au début de l'année, il publiait, dans le *New York Times*, un article dans lequel il apportait son soutien à l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, allant même jusqu'à préconiser la mise en place d'un système à deux échelons, le premier destiné à bloquer les lanceurs adverses dans leur phase initiale de lancement et de décollage, le second faisant barrage dans la phase terminale de leur vol. M. Kampelman a estimé à 60 milliards de dollars le coût d'un tel système, qui pourrait être, selon lui, prêt au début des années 90.

Le nouveau chef de la délégation américaine ne doit peut-être pas sa nomination à ses seules qualités de négociateur habile. L'an dernier, M. Reagan avait particulièrement apprécié qu'il assiste avec succès l'un de ses amis et conseillers, M. Edwin Meese, dont il voulait faire son attorney général (secrétaire à la justice), mais qui devait s'expliquer devant un procureur spécial pour quelques affaires financières embrouillées. Cette aide indirecte apportée au président n'avait cependant pas empêché M. Kampelman d'être l'un des conseillers de politique étrangère de son adversaire démocrate à la Maison Blanche, M. Mondale. Voilà décidément un homme doté de beaucoup d'entregent.

M. MAYNARD GLITMAN : l'expérience des négociations « militaires ».

Des trois hommes nommés par le président Reagan pour conduire la délégation américaine à Genève, M. Maynard Glitman est le seul à être un diplomate de carrière et à posséder l'expérience de négociations strictement militaires avec les Soviétiques. Le dossier des armes nucléaires intermédiaires qui lui est confié lui est familier, puisqu'il a été, de 1981 à 1983, l'adjoint de M. Nitze aux conversations menées sans succès sur cette question avec les Russes. L'avis de son ancien « patron » paraît avoir été déterminant dans sa promotion. Depuis l'interruption de ces pourparlers à la fin de 1983, il dirigeait la représentation des Etats-Unis aux discussions de Vienne sur les forces conventionnelles en Europe.

Après des études de droit et de diplomatie, M. Glitman (né en 1933, à Chicago) est entré au département d'État en 1956. Carrière classique où il occupe surtout des fonctions dans le secteur économique et fait un long séjour à l'ambassade à Paris (1968-1973). Vers le milieu des années 70, son orientation change. Détaché au Pentagone, il y suit particulièrement les affaires de l'OTAN. Cette affectation le conduit naturellement à Bruxelles, où il est, en 1976, le chef adjoint de la mission américaine auprès de l'organisation militaire. Il est aujourd'hui considéré aux Etats-Unis comme l'un des meilleurs experts dans le domaine des forces nucléaires intermédiaires.

M. JOHN TOWER : un inconditionnel du président

En chargeant M. John Tower du dossier des armements stratégiques à Genève, M. Reagan a récompensé un homme qui a été, ces dernières années au Sénat, l'un des plus farouches défenseurs de son programme de réarmement. Sénateur du Texas depuis 1961, où il occupait le siège précédemment détenu par Lindon Johnson avant que ce dernier n'accède à la vice-présidence des Etats-Unis, M. Tower avait à la tête de la commission des forces armées une position-clé.

Sa bataille victorieuse contre la ratification par le Sénat du traité SALT-2 et son appui quasi inconditionnel à tous les projets de construction d'armes de l'administration lui ont valu la réputation justifiée d'être un « faucon » parmi les plus conservateurs. Dès son entrée au Sénat, il s'était fait remarquer par son opposition déclarée à certains régimes « progressistes » du tiers-monde (Indonésie, Egypte, Algérie). Pendant la prise d'otages en Iran, en 1980, il avait mis en garde le président Carter contre l'éventualité d'un troc aboutissant à l'échange des prisonniers contre de l'armement.

La suspicion systématique dans laquelle il tient les Soviétiques le desservira-t-elle à la table des négociations ? Il semble en tout cas s'en soucier assez peu. En revanche, dans l'éventualité d'un accord, sa signature serait, pour ses collègues conservateurs favorables à une politique militaire musclée, la garantie qu'aucune concession inutile n'aura été faite à Moscou.

Plutôt petit, toujours tiré à quatre épingles, M. Tower est un vrai Texan, né à Houston en 1925. Au cours de ses vingt-trois années de service au Sénat, il s'est acquis une renommée de débatteur redoutable. Après la réélection de M. Reagan, en novembre dernier, son nom avait été prononcé pour le poste d'ambassadeur à Bonn.

MANUEL LUCBERT.

M. Reagan a laissé à ses négociateurs une « latitude sans précédent »

Washington (AFP). — Le président Reagan a donné une *« latitude sans précédent »* à ses négociateurs pour qu'ils parviennent à un accord avec Moscou sur le désarmement, a indiqué, vendredi 8 mars, M. McFarlane, conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale. Le président américain leur a, notamment, laissé la liberté de choix entre une demi-douzaine d'options différentes, a-t-il ajouté, notant que dans le passé l'adoption d'une seule option *« a ralenti les négociations en les privant de dynamisme »*.

En particulier, les Etats-Unis sont prêts à faire des concessions là où ils ont l'avantage, comme sur les bombardiers stratégiques, en échange de concessions soviétiques là ou l'URSS est la plus forte (les missiles intercontinentaux). En matière d'euromissiles, les propositions américaines formulées en 1983 constituent toujours un *« cadre satisfaisant »*, a précisé M. McFarlane ; Washington est prêt à explorer *« différentes approches »* pour parvenir à *« l'option zéro »* (aucun missile de portée intermédiaire de part et d'autre), à ne pas forcément déployer en Europe la totalité des missiles prévus par l'OTAN et à discuter des limites sur les bombardiers moyens.

Toutefois, il n'est toujours pas question, a rappelé le conseiller *de la Maison Blanche, d'accepter* des limites sur la recherche en matière de défense stratégique. M. Reagan avait lui-même déclaré le même jour que l'objectif est d' *« obtenir avant tout, et le plus vite possible, une réduction réelle et vérifiable des armements nucléaires offensifs »*.

La délégation d'URSS

M. KARPOV : un jeune vétéran

La délégation soviétique à Genève est dirigée par M. Viktor Karpov, un diplomate de carrière affable et compétent qui suit les questions de contrôle des armements depuis près de trois lustres. M. Karpov avait été notamment le chef des négociateurs soviétiques aux accords SALT-2 signés en 1979 à Vienne par Leonid Brejnev et Jimmy Carter, mais qui n'ont jamais été ratifiés par le Sénat américain.

Né en 1928, M. Karpov est à la fois le plus jeune *« ambassadeur en mission spéciale »* et le plus ancien dans cette dignité acquise en 1968. Outre son rôle de chef de la délégation soviétique, il s'occupe une fois de plus des armes stratégiques (systèmes centraux).

M. Karpov est diplômé de l'Institut moscovite des relations internationales ; il s'est adonné, de 1951 à 1955, à des *« occupations scientifiques »* non autrement précisées. Il est entré en 1955 au ministère des affaires étrangères et a été en poste à l'ambassade soviétique à Washington de 1962 à 1966.

Il a participé aux négociations SALT-1 qui ont abouti au traité de 1972 avant de diriger l'équipe soviétique pour SALT-2 puis pour les Start qui leur ont succédé après l'arrivée au pouvoir de M. Reagan. Les Start avaient été rompues par les Soviétiques le 8 décembre 1983. M. Karpov est marié, a une fille, et n'a aucun lien de parenté avec son jeune homonyme, le champion du monde soviétique des échecs.

M. KVITSINSKY : l'homme de l'espace

Ancien responsable de la délégation soviétique aux négociations sur les forces *nucléaires intermédiaires* (euromissiles) rompues par l'URSS le 23 novembre 1983, après le début de l'installation des premiers Pershing-2 en RFA, M. Youli Kvitsinsky a été chargé d'un dossier tout neuf, celui des armes spatiales. C'est une marque de confiance envers ce diplomate de carrière âgé de quarante-huit ans et la preuve qu'on ne juge pas, rétrospectivement, sévèrement sa *« promenade dans les bois »* des environs de Genève avec le négociateur américain dans l'affaire des euromissiles, M. Paul Nitze.

Une sorte de compromis avait été ébauchée à cette occasion, mais n'eut aucune suite. M. Kvitsinsky est diplômé de l'Institut moscovite des relations internationales et a obtenu sa première affectation à l'étranger dès son entrée dans la carrière diplomatique. Il a commencé à l'ambassade soviétique en RDA, de 1959 à 1965. Il a également été en poste à Bonn, de 1978 à 1981. M. Kvitsinsky, qui est licencié en droit, est marié et a deux enfants.

M. OBOUKHOV : le dossier des euromissiles

Diplômé comme les deux autres négociateurs soviétiques de l'Institut moscovite des relations internationales, M. Alexei Oboukhov est âgé de quarante-sept ans. Il appartient aux affaires étrangères (MID) depuis 1965 et a été en poste en Thaïlande. Il a participé aux négociations SALT-1 et Start. Il est actuellement directeur adjoint du département des Etats-Unis au MID.

Le dossier des armes nucléaires intermédiaires (euromissiles) lui a été confié alors qu'il avait davantage suivi jusqu'ici les armements stratégiques (à longue portée). M. Oboukhov est licencié en histoire, marié, et a deux enfants.

D. D.

LA VISITE DE M. ROLAND DUMAS A MOSCOU

Des rapports paradoxaux

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, devait arriver, dimanche 10 mars en fin de journée, à Moscou, pour une visite officielle de trois jours. Dans une interview accordée à la *Pravda* de ce samedi, M. Dumas s'affirme partisan de la poursuite du *« dialogue positif »* entre Paris et Moscou. Faisant allusion au déficit croissant des échanges entre les deux pays au détriment de la France, M. Dumas ajoute que la France *« attache une grande importance au travail de la Grande Commission franco-soviétique prévue pour la fin du mois à Paris »*. La visite de M. Dumas a été au centre d'un entretien qu'a eu, vendredi, M. Mitterrand avec M. Vorontsov, ambassadeur d'URSS en France.

De notre correspondant

Moscou. — Les relations franco-soviétiques sont marquées depuis plusieurs mois par un phénomène paradoxal. Les Soviétiques insistent à chaque occasion sur la nécessité de revenir aux contacts « réguliers » qui avaient cours du temps de Georges Pompidou ou de M. Giscard d'Estaing, mais force est de constater que si les visites se sont multipliées ces derniers temps, elles ont été presque exclusivement à sens unique. Les ministres français font à nouveau volontiers le voyage de Moscou mais l'inverse n'est pas vrai. M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres, a été le dernier à se rendre en France... en février 1984. A titre de comparaison, outre le président de la République en juin dernier, quatre membres du gouvernement français sont venus à Moscou depuis moins de six mois, dont deux depuis le début de l'année 1985. MM. Rocard et Chevènement s'apprêtent à faire de même prochainement.

M. Roland Dumas qui était attendu dimanche 10 mars pour une visite de trois jours ne manquera pas de signaler ce curieux déséquilibre à ses interlocuteurs soviétiques. Cette situation est d'autant plus surprenante que, après la « cure de désintoxication » dans les rapports franco-soviétiques qui a coïncidé peu ou prou avec les trois premières années du mandat de M. Mitterrand, la page semblait avoir été tournée. Des deux côtés, les discours ne correspondent donc pas exactement aux actes. Moscou appelle de ses vœux un retour à cette fameuse « régularité » des rencontres, sans rien faire pour y parvenir. Paris, pour sa part, rejette cette « régularité » comme trop contraignante, mais s'efforce, au prix d'un déséquilibre évident des visites, de maintenir le « contact ».

Les relations entre les deux pays sont *« bonnes et amicales »*, déclarait M. Gromyko le 2 novembre dernier à Moscou, lors d'un déjeuner à l'occasion du soixantième anniversaire de la reconnaissance de l'URSS par la République française. *« La visite du président François Mitterrand* [en juin 1984] *a conduit à relancer notablement les contacts et consultations politiques »*, ajoutait le ministre soviétique des affaires étrangères. Le bureau politique avait qualifié, pour sa part, l'événement d'*« acte de grande portée dont les résultats ouvrent de larges possibilités »*. Le bilan du voyage de M. Mitterrand est donc, vu de Moscou, et malgré l'incident Sakharov au Kremlin, « globalement positif ».

Il faut sans doute distinguer les rapports entre Etats, qui sont du domaine du réalisme, et l'attitude de la presse soviétique dont les préoccupations de propagande sont importantes. Depuis plusieurs mois, cette dernière est assez critique à l'égard de la France. Il y a eu des poussées de fièvre, pendant l'été 1984, avec des attaques « personnalisées » contre M. Laurent Fabius, qui ont coïncidé avec un effort d'analyse sur les causes du départ des ministres communistes du gouvernement. Le « social » est, de toute façon, un thème récurrent.

Un déficit de 5 milliards de francs

La cible privilégiée reste cependant la politique française de défense. La création de la « force d'action rapide » (FAR), souvent dénoncée, a encore fait l'objet, le 4 janvier, d'une critique de *l'Etoile rouge*, la quotidien de l'armée. La FAR est présentée non seulement comme un instrument d'éventuelles *« aventures néo-coloniales »*, mais aussi comme devant, à l'occasion, *« attaquer le second échelon des formations de combat des troupes des Etats du traité de Varsovie »*. La coopération militaire avec la RFA est régulièrement fustigée. L'interprétation d'ensemble est que la France abandonne la tradition gaulliste, se soumet sans cesse davantage au « diktat » de Washington. Les *« velléités d'indépendance »* notamment à propos de la « guerre des étoiles » sont signalées mais sans optimisme excessif. Un bon point est donné à propos de l'Amérique centrale en général et du Nicaragua en particulier où Paris se montrerait *« courageux »*. Le soutien à N'Djamena est en revanche, quoique moins fréquemment ces derniers temps, sévèrement critiqué.

La presse soviétique évoque fréquemment la nécessité de *« développer la coopération économique »* entre les deux pays. La réalité est cependant assez différente. Comme dans le domaine des visites officielles, il existe un déséquilibre considérable. Le déficit de la balance commerciale a été en 1984 de 5 milliards de francs au détriment de Paris. Cette somme a représenté environ 25 % du déficit extérieur global de la France. Les importations françaises sont constituées pour l'essentiel de produits énergétiques (pétrole, gaz) ; les exportations, en chute libre, comportaient jadis des biens d'équipement (usines clés en main, génie civil). Elles ont tendance à se dégrader aussi qualitativement, puisque les produits bruts agricoles (blé surtout) ou industriels (acier, chimie) y jouent désormais un rôle prépondérant. Aucun grand contrat n'est toujours en vue en 1985 alors que Renault vient d'abandonner pour des raisons compréhensibles les travaux d'études pour le moteur de la voiture Moskvitch, la construction de la chaîne de montage elle-même étant visiblement destinée à d'autres.

Les rapports entre Moscou et Paris sont donc, à plus d'un titre, paradoxaux. La tradition selon laquelle ils sont meilleurs quand la droite est au pouvoir en France semblait *pouvoir être battue en brèche* après la visite de M. Mitterrand au Kremlin en juin dernier. Cela n'est pas si évident aujourd'hui. M. Pierre Mauroy, de passage à Moscou en tant que président de la fédération mondiale des villes jumelées, n'en a guère appris davantage jeudi 7 mars auprès de M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et inamovible chef du département international du comité central. M. Gromyko qui doit s'entretenir et déjeuner lundi 11 avec M. Dumas lui en dira sans doute plus. Une rencontre entre le ministre français et M. Tchernenko semble d'autre part très improbable.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *M. Dumas au Brésil.* — M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, représentera la France, le 15 mars, à Brasilia, aux cérémonies d'investiture du président de la République brésilienne, M. Tancredo Neves. M. Neves, qui a été élu le 15 janvier dernier, est le premier président civil du Brésil après vingt ans de régime militaire.

L'ESPAGNE ET LA CEE

M. Felipe Gonzalez déjeune avec MM. Mitterrand et Fabius

De notre correspondant

Madrid. — On s'attendait que l'adhésion de Madrid à la Communauté et l'état des relations Est-Ouest dominent les entretiens que le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, devait avoir ce samedi 9 mars à Paris, au cours d'un déjeuner avec le président de la République, M. François Mitterrand, et le premier ministre, M. Laurent Fabius.

M. Gonzalez, qui accorde traditionnellement beaucoup d'importance aux contacts personnels, désirait avoir un entretien *« à bâtons rompus »* avec M. Fabius, qu'il connaît nettement moins bien que son prédécesseur, M. Mauroy. Du côté espagnol, on insistait sur le fait qu'il s'agissait d'une rencontre informelle, sans calendrier précis.

M. Gonzalez s'est rendu à Paris quelques jours avant une réunion des ministres des affaires étrangères des Dix, qui sera décisive pour l'adhésion espagnole. Qu'attend au juste l'Espagne de Paris à ce sujet ? On reconnaît à Madrid que le rôle de la France est aujourd'hui moins décisif qu'il pouvait l'être dans le passé. Elle n'exerce plus la présidence de la Communauté, et, de plus, dans les dossiers encore en discussion (la pêche plus particulièrement), ce n'est pas elle, mais plutôt la Grande-Bretagne qui maintient une position « en flèche ». On considère toutefois que la France pourrait « épauler » l'Espagne à Bruxelles, vu son poids spécifique au sein des Dix et les affinités politiques particulières qui existent entre les gouvernements de Madrid et de Paris.

M. Gonzalez, affirme-t-on dans son entourage, devait exposer à ses interlocuteurs français la philosophie de la position espagnole en ce moment critique de la négociation d'adhésion. L'Espagne a établi un certain nombre de revendications minimales sur lesquelles elle ne transigera pas. Elle n'admettra notamment pas de se retrouver, après l'entrée dans la CEE, en matière de pêche ou d'agriculture, dans une position moins favorable que celle antérieure à l'adhésion. Si ces principes ne sont pas respectés, il est préférable de remettre l'intégration à plus tard.

Th. M.

M. CHIRAC CONTRE L'ADHÉSION DE MADRID ET DE LISBONNE

A son tour, M. Jacques Chirac a visité, jeudi 7 mars, le Salon de l'agriculture à Paris, qui ferme ses portes le 10 mars. Il a exprimé à nouveau son hostilité à l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. *« Dans l'hypothèse où le conseil des ministres de la Communauté arriverait à un accord sur l'élargissement pour le 1er janvier 1986, ce qui est l'objectif de M. Mitterrand, et dans l'hypothèse où il y aurait alternance, la nouvelle majorité serait fondée à renégocier cet accord »*, a affirmé M. Chirac. Le maire de Paris a estimé que l'élargissement *« n'est pas supportable pour l'agriculture française en raison de des conséquences techniques, commerciales et financières »*. Rencontrant M. Guillaume, président de la FNSEA, M. Chirac a aussi déclaré qu'il était *« résolument contre la politique de limitation de la production française et européenne »* et qu'il n'approuvait pas *« la politique des quotas laitiers »*.

Pologne

VARSOVIE RÉCLAME UNE FORTE « CAUTION » POUR LA LIBÉRATION D'UN TRANSPORTEUR RÉSIDANT EN FRANCE

Les autorités polonaises réclament une somme de 10000 dollars de « caution » en échange de la libération d'un citoyen polonais qui réside en France depuis 1961, M. Janusz Lazar, et qui a été arrêté le 18 août dernier en Pologne. M. Lazar avait profité de ses vacances en Pologne avec sa famille pour apporter un chargement de colis d'aide humanitaire, mais les autorités de Varsovie l'accusent d'avoir également transporté des tracts. Il est tenu à l'hôpital de la prison Rakowiecka à Varsovie. Sa *femme, Mme Barbara Lazar*, a décidé d'organiser le 23 mars prochain à Argenteuil une vente aux enchères de bijoux et d'icônes pour essayer de réunir une partie de la somme réclamée en « caution ». Le bureau de coordination avec la mission caritative de l'épiscopat de Pologne a versé pour sa part une somme de 1 000 dollars.

A Gdansk, une dizaine de personnes qui travaillent régulièrement aux côtés de M. Lech Walesa ont été convoquées vendredi au parquet pour y être interrogées sur leurs liens avec l'ancien président de Solidarité. *Elles* ont *refusé* de *répondre* aux questions. M. Walesa lui-même était convoqué pour ce samedi 9 mars chez le procureur de Gdansk.

Enfin la prolongation de peine de deux mois de prison supplémentaires infligée à M. Andrzej Gwiazda, un des fondateurs de Solidarité, a été confirmée en appel par un tribunal de Silésie. M. Gwiazda a été reconnu coupable d'avoir, au début de décembre 1984, au cours d'un voyage en Silésie, *« refusé dans un premier temps de présenter ses papiers à la police »* et de porter une valise ornée d'un autocollant de Solidarité... Le dirigeant syndical est apparu à l'audience très affaibli. Depuis 1981, il n'a connu que quelques mois de liberté, entre août et décembre 1984.

Étranger

ISLANDE

« La vie est de la morue »

On n'a presque pas parlé à l'étranger de la grève des pêcheurs islandais qui vient de s'achever. Pourtant, dans un pays où la morue est plus qu'une ressource : une tradition nationale, une civilisation, la voix des pêcheurs ne reste pas sans écho.

De notre correspondant

Reykjavik. — Les pêcheurs islandais ont repris le travail, le 4 mars, après deux semaines de grève. Ils réclamaient que 50 % de leur salaire fût garanti contre l'inflation. Au rythme où elle progresse cette année — entre 40 % et 50 %, — la revendication n'avait rien d'exorbitant. Ce sont eux, après tout, qui font vivre une nation où, comme dans toutes les sociétés développées, l'air pur en plus et dix degrés en moins, la plupart des emplois sont dans le secteur tertiaire.

Les pêcheurs islandais capturent l'églefin, le sébaste, le hareng, le flétan. Mais surtout la morue qui est exportée aux quatre coins du monde. *Fish and chips* anglais, morue salée portugaise, acrats-morue des Caraïbes, tarama grec, fishburger américain : sous des préparations différentes, c'est toujours du même cabillaud qu'il s'agit, pêché de Terre-Neuve à la Norvège, en passant par le Groenland, l'Ecosse et l'Islande, dans les eaux froides de l'Atlantique nord. Les Islandais, préférant l'églefin, ne mangent pas eux-mêmes ce cabillaud qui les fait vivre, sinon sous ses formes salées (morue) séchée *(hardfiskur)* ou séchée-décomposée *(siginn fiskur)*.

Il existe une « culture du hareng », géographiquement délimitée, qui parcourt toute la mer du Nord. L'aire de la « culture de la morue », quant à elle, est essentiellement historique. Vestige d'ambitions maritimes passées, témoignage d'une maîtrise des océans parfois depuis longtemps abolie, sa consommation subsiste dans des nations à présent exclues des eaux où elle se pêche. Plat national au Portugal, où elle est accommodée, dit-on, de trois cent soixante-cinq manières différentes, elle y est importée de Norvège ou d'Islande. La morue martiniquaise vient d'Islande via la France, tandis qu'en Amérique centrale, où elle a été introduite par les Espagnols, les Canadiens, progressivement, soustraient le marché aux Scandinaves.

Le cabillaud peut se pêcher à la ligne ou au filet dans de petites embarcations qui partent pour la journée. L'appât utilisé : des morceaux de calamar accrochés à d'énormes hameçons. Mais l'Islande manque de calamars. Les Russes, qui en pêchent aux Malouines, en vendent aux Islandais auxquels ils achètent du hareng. Une partie de ce calamar russo-malouin, nettoyé et traité, est expédié en Grèce. Coopération Nord-Sud...

Mais le cabillaud se pêche surtout au chalut, sur des navires qui restent une à deux semaines en mer. Les hommes travaillent nuit et jour, parfois seize à dix-huit heures de suite. Pêcher est de moins en moins leur profession. C'est, pour la plupart, la tâche qu'ils s'imposent durant quelques années difficiles, pendant qu'ils font bâtir ou ont une autre activité saisonnière.

Si la pêche est rapide et bonne, le chalutier ira vendre les prises à Grimsby ou à Cuxhaven, d'où elles seront expédiées un peu partout en Europe. Un prix bien meilleur sera ainsi obtenu, malgré le coût en fioul et les journées de travail perdues. Mais le chalutier et l'usine de congélation dans chaque village islandais sont une seule et même entreprise, les femmes travaillant à l'usine, et il n'est possible d'aller vendre à l'étranger que s'il y a assez de travail à terre.

Le poisson est entreposé dans la chambre froide de l'usine, prêt à être congelé. Ce qui a été pêché en premier est immédiatement traité. Le reste attendra son tour quelques jours dans la glace, qui sera renouvelée avant le départ en week-end. Le contrôle sanitaire est très sévère, et il faut faire vite, afin d'éviter que le poisson ne soit déclassé et ne finisse, haché et reconstitué en ces bâtonnets panés auxquels l'emballage et les −18 degrés du congélateur donnent toutes les apparences d'une inaliénable et éternelle fraîcheur.

Etêté et découpé en filets, le cabillaud subit l'opération qui occupe la plus grande partie du personnel de l'usine. Dans une salle soustraite à la lumière du jour par des rideaux noirs, chaque filet subit sa radiographie sur des plaques translucides où des ouvrières en tenue d'infirmière pratiquent l'ablation des vers parasites transmis, pense-t-on, par les phoques qui prolifèrent depuis que la peau de bébé phoque ne trouve plus acheteur.

Un méfait de BB

Le seul nom de Brigitte Bardot fait frémir de colère les populations au nord du 60e parallèle, région où les phoques sont accusés de tous les maux : ils dévorent les stocks de morue et contaminent celles qui échappent à leur voracité. Le gouvernement islandais accorde une prime à l'abattage, et la viande de phoque est vendue 3 francs le kilo... aux éleveurs de visons et de renard argentés. La fourrure garde ainsi ses droits, tandis que les médias perdent une occasion de faire pleurer les chaumières une fois l'an.

L'activité de l'usine de poisson reflète la division économique du monde : frais pour les pays développés, congelé pour les collectivités et la restauration, salé pour les pays du Sud non pénétrés par la civilisation du réfrigérateur, séché pour l'Afrique. Car après que les plus belles parties des filets ont été luxueusement empaquetées, les bas morceaux moulinés, les déchets transformés en farine et ensachés, il reste la tête que suivent les arêtes chères aux caricaturistes... Séchée en plein vent, elle est vendue au Nigéria où elle livre ses dernières calories.

Une géographie du goût

Géographie économique, mais aussi géographie du goût : produits parfaitement calibrés pour le marché américain où la saveur du poisson ne doit pas faire concurrence à celle du ketchup *« beaucoup de nos clients d'outre-Atlantique seraient étonnés d'apprendre que la morue a des arêtes »*, nous confie le directeur d'une usine de congélation. Produits moins élaborés pour les *fish and chips* anglais, sympathiques et graillonneux. Senteurs méditerranéennes de la morue salée d'Europe du Sud, saveurs exotiques de la morue africaine, séchée sous les pluies arctiques et réhydratée sur des terres sans eau.



FRANCHINI

On s'est battu pendant des siècles pour les protéines animales que recèlent les eaux froides afin de nourrir une Europe catholique condamnée le vendredi au poisson ; les goélettes embarquaient pour six mois vers l'Islande ou Terre-Neuve des équipages misérables attirés par l'Eldorado de la pêche hauturière.

Entre 1415 et 1976, les eaux islandaises ont été l'enjeu de dix guerres de la morue. Les Anglais ont cherché à acquérir l'île pour pouvoir disposer de ses eaux. Elle ne dut qu'aux déboires conjugaux d'Henri VIII d'avoir échappé à la couronne britannique. La France de Napoléon III a tenté d'obtenir un comptoir en Islande, comptoir que les Danois lui auraient volontiers accordé, n'eût été l'opposition des nationalistes islandais qui redoutaient d'être cédés en prime aux concessionnaires de la pêche.

Le départ du Groenland du Marché commun cet automne est encore une histoire de morue. L'affaire, qui a donné lieu, en France, à des déclarations confuses, était pourtant simple : les Groenlandais, obligés de diminuer leurs propres quotas, ne voulaient plus avoir à négocier à Bruxelles sur l'époque et la qualité des prises autorisées dans leurs propres eaux. *« Lifid er saltfiskur »*, disent les Islandais : *« La vie est de la morue »*.

La fin du dix-neuvième siècle fut, pour les Français, la grande période de la pêche en Islande. Oublions Botrel et Pierre Loti, même si son *Pêcheur d'Islande* dont le héros délaisse sa fiancée pour célébrer ses noces avec la mer(e) est un véritable régal pour les freudiens. Les équipages partaient de février à septembre, vivaient dans une promiscuité pénible et périssaient souvent en mer. Les phtisiques étaient hissés à bord par leur future veuve : mourir en mer étant le seul moyen de bénéficier d'une pension.

Auprès des paysans islandais, les pêcheurs français troquaient l'alcool que les armateurs leur attribuaient généreusement contre des vêtements de laine. Mieux : ils avaient créé avec leurs hôtes un dialecte rudimentaire aujourd'hui oublié, mais dont il reste quelques vestiges dans la langue islandaise. On ne relève aucune reconnaissance de paternité sur les registres d'Etat civil islandais mais on affirme que les habitants des villages où les Français venaient mouiller sont *« plus bruns qu'ailleurs »*.

Aujourd'hui, chacun pêche dans ses propres eaux. Les quotas ont remplacé l'exploitation sauvage. Les stocks pourtant sont en baisse. Surpêche ? Voracité des phoques ? Variations de la température de l'eau ? Pessimisme exagéré des ichtyologues ? A moins qu'il s'agisse d'une redistribution des cartes entre espèces sous la mer, analogue à celle que les pays pêcheurs ont opérée après l'extension de leurs eaux.

GÉRARD LEMARQUIS.

POLOGNE

Dame Vodka et son fils naturel

L'histoire et l'actualité, le cœur et le portefeuille devraient dissuader les Polonais de boire de la vodka. Tout le monde le leur conseille. Mais ils ont si mauvaise tête !

Les Polonais ont trois raisons majeures de ne pas aimer la vodka. D'abord, elle est russe d'origine : elle a supplanté l'hydromel, l'ancienne boisson nationale, et sa fabrication à grande échelle est le résultat de l'instauration par la Russie de barrières douanières à l'époque des partages de la Pologne, au dix-huitième siècle. Pour mieux vendre son blé, l'impératrice Catherine II avait alors interdit les exportations du blé polonais, principale richesse du pays, offrant en consolation à ses concurrents lésés la « technologie » de la transformation de leurs excédents en alcool.

Qui pis est, la vodka a mauvais goût, maintenant que la subtile vodka Wyborowa, réservée à l'exportation, est introuvable sur le marché intérieur. Ses substituts les plus vendus, Wistula et Baltyk, sont à la Wyborowa, dit-on, *« ce que les œufs de poule sont aux œufs d'esturgeon »*.

Enfin, elle est trop chère, son prix ayant quintuplé en cinq ans, alors que le salaire moyen est loin d'avoir été à pareille fête. Il ne représente aujourd'hui que l'équivalent de trente bouteilles d'un demi-litre, contre cinquante-huit en 1980.

A qui n'aurait pas été découragé par tant de bonnes raisons d'observer le régime sec, on peut en opposer d'autres. Ainsi les ventes de l'alcool assurent plus de 15 % des revenus budgétaires de l'Etat. Donc, *« celui qui vous fait boire investit ses bénéfices dans les matraques et les canons à eau, pour mieux vous battre ensuite »*, comme l'ont rappelé, en chaire, certains prêtres, dits « extrémistes », liés à Solidarité. *« L'alcool détruit la conscience nationale et asservit les peuples »*, disent pour leur part les prêtres « non extrémistes », y compris le primat, Mgr Glemp.

Les autorités elles-mêmes dénoncent les *« conséquences directes de l'alcoolisme »* : baisse de la productivité, accidents du travail et absentéisme, qui entraînent, assurent-elles, une perte de 10 % du revenu national. Cette vertu officielle n'a pas empêché le porte-parole du gouvernement de souligner, avec une discrète jubilation, que la campagne « anti-vodka », lancée l'été dernier par l'épiscopat, s'était traduite... par une augmentation de la consommation, selon des chiffres d'ailleurs contestés.

Un « suicide collectif »

A long terme pourtant, le doute n'est pas permis. Les Polonais ont beau avoir d'excellentes raisons de détester la vodka, il en boivent de plus en plus : 1,5 litre d'alcool pur par habitant en 1938, 3,3 litres en 1970 et 6,2 litres en 1983 (1). En quinze ans, les bénéfices de l'Etat provenant de la vente des alcools ont doublé et la famille moyenne dépense en spiritueux un sixième de ses revenus.

L'Académie polonaise des sciences, dans un « rapport sur les pathologies sociales », sonne l'alarme : *« Si la consommation d'alcool ne diminue pas, en l'an 2000 elle atteindra 16 litres par habitants, et le nombre de dipsomanes passera de 1 million (actuellement) à plus de 4 millions. Dans cent ans ou moins, le monde assistera peut-être à la disparition d'un peuple qui aura commis un suicide collectif. »*



SERGUEI.

Ce rapport date de 1973, et il semble que rien n'ait changé depuis lors. A ceci près que la crise politique et économique des années 80 n'a épargné aucun secteur de la vie publique.

Le graphique de la consommation d'alcool, qui, jusque-là, montrait une progression lente mais régulière, commence à ressembler à partir d'août 1980 à la courbe de température d'un grand malade : chute verticale dans les mois qui suivent la création du syndicat libre (pendant la grande foire de Gdansk, en août 1980, l'alcool a été formellement banni des chantiers navals occupés et l'interdiction semble avoir été strictement respectée), puis progression rapide dans les mois précédant la proclamation de l'état de guerre, quand la tension monte dans le pays, nouvelle chute après le 13 décembre lorsqu'on fait subir au patient un traitement de choc comportant le rationnement de la vodka et de nombreux autres produits.

Quelques mois plus tard, quand il est levé, la courbe remonte, mais trois hausses successives du prix de l'alcool l'affectent directement. Et, soudain, les médecins traitants constatent avec stupéfaction l'apparition d'une métastase : alors que la courbe suit une trajectoire horizontale, une deuxième ligne apparaît en bas du graphique, ascendante mais très imprécise, presque incontrôlable, donc beaucoup plus dangereuse pour le malade. Elle traduit les méfaits du *« bimber »*, l'enfant illégitime de la vodka.

Le terme est aussi mystérieux que la chose, et les linguistes ignorent tout de son étymologie. Il a fait sa première apparition sous l'occupation allemande et désigne une vodka produite illégalement. La particularité du « bimber » est son prix : vendu moins cher que l'alcool « officiel », il traduit un réflexe de défense naturelle contre les prix trop élevés de celui-ci.

La revue littéraire *Zycie Literackie* vient de publier l'interview du directeur de la Polmos, l'entreprise polonaise la plus importante par son chiffre d'affaires et ses bénéfices. Elle précède, à cet égard, la plus grande raffinerie de pétrole et la plus grande aciérie du pays. C'est elle qui produit les différentes sortes de vodka.

« Le prix de la vodka, dit cet expert, *devrait être calculé de sorte qu'un salaire moyen permette d'acquérir soixante-dix bouteilles. Sinon la production et la vente du « bimber » deviennent rentables... »* Or ce seuil est actuellement dépassé de deux fois.

La production du « bimber » est relativement simple. Dans les villes, on l'obtient par la fermentation du sucre, et le seul outil vraiment indispensable est un serpentin. A la campagne, l'alcool clandestin est produit à partir de pommes de terre ; le procédé est plus compliqué, mais beaucoup plus avantageux. Selon les sources officielles, la production illégale a surtout augmenté dans les grandes villes. Rien qu'à Cracovie, la police a découvert en 1984, trois cent cinquante-sept ateliers de bouilleurs de cru, soit deux fois plus que l'année précédente.

L'importance de cette production fait l'objet des polémiques les plus vives dans les médias. Les estimations varient entre 10 et 50 % de la production officielle, soit entre deux et dix millions de bouteilles produites et vendues chaque année. Le débat est parfois comique. En réponse à une longue étude sur la question publiée par le quotidien *Zycie Warszawy* qui, sur la base de calculs des ventes du sucre estimait la production du « bimber » à seulement 20 % de la production légale, un autre auteur répondait dans le même journal : *« Vous me faites rire, n'avez vous donc jamais bu des « bimbers » produits à base de bonbons ou de sirops contre la toux ? »*

Pour les spécialistes de la lutte contre l'alcoolisme, la question est de première importance. Comment combattre efficacement l'« ennemi public n° 1 » quand on ne connaît même pas ses véritables dimensions ?

Pour ces experts, les hausses de prix pratiquées par l'Etat pour faire baisser la consommation des alcools restent largement inopérantes. Une baisse relative de la vodka éliminerait, observent-ils, la production illégale. Dans les ventes légales, les alcools forts (60 % de la consommation globale) devraient être progressivement remplacés par les vins, pratiquement absents du marché, en dehors des redoutables piquettes, le plus souvent fabriquées à base de pommes, qu'on boit de plus en plus dans les campagnes. Impossible, leur répond-on, les vins (les vrais) sont des produits d'importation, et le commerce extérieur, en période de crise, aura encore longtemps d'autres priorités.

En attendant, il faudra donc que les Polonais essaient de se persuader qu'ils peuvent se passer de vodka. Comme de tant d'autres choses !

VINCENT WOLSKI.

(1) Malgré leurs « progrès » récents, et en dépit de leur réputation, les Polonais n'occupent qu'un rang modeste (le vingt-troisième) au palmarès de la consommation d'alcool par habitant. La France reste bonne première.



RFA

Oskar, le trublion sarrois

Le trublion de la vie politique allemande porte un nom français. Oskar Lafontaine, qui tente sa chance dimanche à Sarrebruck, est un ancien « écolo » repenti — mal, disent ses adversaires. Il tente de prouver qu'on peut être un contestataire et songer à un destin national à Bonn.

De notre correspondant

Bonn. — Ses adversaires le tiennent pour un dangereux irresponsable, tout prêt à vendre l'Allemagne aux rouges ou à la précipiter dans la faillite. Ses amis pour une sorte de génie de la politique, qui, comme Willy Brandt, sait sentir l'air du temps et comprendre l'inquiétude des gens. A quarante-deux ans, Oskar Lafontaine, qui brigue dimanche la direction du Land de la Sarre, est le chef de file de cette jeune génération de dirigeants sociaux-démocrates qui attendent de prendre la relève. Eclos dans la tourmente pacifiste et écologiste qui a balayé l'Allemagne ces dernières années, ce sont loin d'être des rêveurs. Un Lafontaine, aux prises avec la crise de la sidérurgie sarroise, ou un Schroeder, en Basse-Saxe, n'ignorent pas que leur sort politique dépend, en premier lieu, de leur capacité à proposer des solutions concrètes.

Mais ils appartiennent aussi à une génération qui a de plus en plus de mal à accepter que la RFA continue, quarante ans après la fin de la guerre, à n'être qu'une forteresse soumise à la volonté d'autres, qui entendent également intégrer dans leur concept de vie autre chose que le béton et les fumées d'usines. Des utopistes ? Oskar Lafontaine, dont on murmure déjà le nom comme possible candidat du SPD à la chancellerie dans les années 90, n'a pas grand-chose à voir avec le romantisme des fondamentalistes vert ou le messianisme de certains pacifistes.

Quand on a grandi à quelques kilomètres de la frontière française, au milieu des hauts fourneaux, qu'on a su devenir, à trente-deux ans, le plus jeune maire d'une grande ville allemande, on a un certain sens de l'histoire, comme en témoignent les deux grandes peintures modernes qui trônent dans le bureau en sapin clair du maire de Sarrebruck — l'une représentant l'univers des camps de concentration, l'autre une scène de la vie des mineurs.

Ses collaborateurs, qui l'ont surnommé « le monarque éclairé », seraient tentés de lui reprocher son appétit féroce du pouvoir plutôt que son manque de réalisme. Les Verts, dont il ne se sent pourtant pas toujours si éloigné, en ont fait, l'année dernière, la douloureuse expérience.

Au moment où le SPD suivait avec angoisse les démêlés du ministre-président de Hesse, M. Holger Boerner, avec ses écologistes, Oskar a été le premier à savoir les prendre à contre-pied en exigeant qu'ils s'engagent, en cas de victoire, à prendre part aux responsabilités gouvernementales. S'il a jamais eu vraiment l'intention de partager le pouvoir avec quiconque, le raisonnement était d'une logique implacable : compte tenu des difficultés de la Sarre, aucun gouvernement, souligne-t-il, ne pourrait s'offrir le luxe de dépendre des états d'âme d'une coalition bancale. Le chef du SPD sarrois, qui a appelé à ses côtés Jo Leinen, président de la toute-puissante fédération écologiste BBU, ancien porte-parole du mouvement pacifiste, entend bien ainsi montrer aux Verts, dimanche, qu'ils n'ont pas chez lui le monopole du cœur.

Ce descendant d'un officier français, venu tenir garnison à Sarrelouis au dix-septième siècle, tire peut-être de ses lointaines origines un visage de paysan normand plus malicieux qu'imposant. C'est son côté « Oskar », celui que tout le monde, à Sarrebruck, connaît, dont on dit qu'il aime bien boire un coup et qui, de fait, ne cache pas son goût pour la bonne vie et les plaisirs de la table.

Quand il affirme benoîtement, à quarante-deux ans, qu'il préférerait à tout prendre rester à la mairie plutôt que de devoir renoncer à une paisible vie de famille pour devenir ministre-président, on aurait presque envie de le croire. Mais derrière ces pommettes épanouies, derrière ce nez un peu trop pointu, le regard, toujours en mouvement, cache de l'énergie et de l'ambition à revendre.

Né en 1943 à Sarrelouis, le jeune Lafontaine a été élève du « collège suisse » de Prüm, dans l'Eifel, avant d'obtenir un diplôme de physique à l'université de Sarrebruck en 1969. Entré au SPD en 1966, il y réussit une ascension fulgurante. Le parti sarrois, qui n'a pas encore digéré, à l'époque, les luttes fratricides du référendum de 1955 sur le rattachement de la Sarre à la RFA, est en pleine cure de *rajeunissement*. Oskar le « battant » y fait merveille. Dès 1970, il entre au Parlement régional, et, en 1976, à trente deux ans, il devient maire de Sarrebruck, avant de prendre la tête, un an plus tard, de la fédération social-démocrate du Land. Il a désormais son fief, d'où il pourra se lancer, le moment venu, sur la scène nationale.

L'occasion lui en est fournie par l'explosion du mouvement écolo-pacifiste, au début des années 80. Lui qui n'a jamais appartenu à aucune organisation estudiantine, qui n'a jamais été particulièrement situé à gauche de son parti, qui, en 1979 encore, approuvait la politique de défense du chancelier Schmidt, découvre enfin son cheval de bataille.


VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Un certain culot

Il mène très tôt la bagarre contre le chancelier Schmidt avec l'aile gauche du parti, où ses dons d'orateur font merveille. On le rencontre à la tribune d'innombrables manifestations pacifistes. Au congrès de Dortmund, où le SPD tente en 1984 de donner un coup d'arrêt à sa mouvance pacifiste, il est ovationné par les délégués.

Dans la campagne difficile qu'il mène en Sarre, il a tout loisir de démontrer ses qualités. Aux portes de la Lorraine, la crise a frappé lourdement, avec un nom : Arbed, le groupe luxembourgeois chargé, il y a quelques années, de restructurer la sidérurgie locale. A coups de millions de deutschemarks de subventions fédérales, on a modernisé, sans pour autant résoudre le problème. Cela ne va guère mieux pour le charbon, autre pilier de l'économie locale.

A défaut de pouvoir compter indéfiniment sur un gouvernement fédéral de plus en plus réticent à ouvrir les cordons de la bourse, la gestion de la Sarre va demander, dans les années à venir, des nerfs particulièrement solides et surtout beaucoup d'imagination. Face à un ministre-président démocrate-chrétien sortant, M. Zeyer, qui n'a pu empêcher, malgré des efforts méritoires, le lent déclin de l'économie sarroise, c'est tout le pari d'Oskar Lafontaine.

Il n'ignore pas que sa victoire dépend surtout de sa capacité à convaincre de ses talents de gestionnaire. Depuis dix ans, il a démontré à Sarrebruck, par une gestion serrée, qu'il était possible d'être de gauche tout en assainissant les finances publiques. Il n'a fait de cadeau à personne. Ni aux entreprises, qui se sont plaintes de la lourdeur de la fiscalité locale, ni au personnel des services publics, dont le nombre a été réduit. La lutte contre le gaspillage a également entraîné la fermeture d'équipements collectifs pour cause de sous-utilisation. Même les industriels locaux, apprécient grâce à ce pragmatique qui, le cas échéant, a su trouver les compromis qu'il fallait.

Il a fallu au maire de Sarrebruck une certaine dose de culot pour prêcher, dans les meetings SPD, la nouvelle révolution économico-écologique à venir, le refus de l'énergie nucléaire, en même temps que la nécessité pour les métallos de se préparer à des sacrifices. Dès le début de sa campagne, à l'automne dernier, le chef du SPD sarrois n'a pas caché la couleur.

Face à un gouvernement fédéral démocrate-chrétien qui crie au loup dans la bergerie, une Sarre social-démocrate se retrouverait dramatiquement seule. Et son chef encore plus. Même au sein du SPD, Oskar Lafontaine suscite autant d'irritation que d'admiration. Son ascension dans la hiérarchie du parti, où il a été propulsé par la base pendant les années de fièvre pacifiste, ne plaît pas à tout le monde. On le dit proche de Brandt, dont il incarnerait le style des débuts. Mais, en novembre dernier, à Sarrebruck, le président du parti lui a apporté un soutien qui manquait singulièrement de chaleur.

On commence à se méfier de cet « arriviste » un peu trop démagogue, dont la célébrité est un peu trop liée à l'époque des grandes embrassades avec les pacifistes et écolos de tous bords.

Fraîches convictions

Mais les militants redécouvrent en lui l'image du « leader » qui leur fait défaut. Qu'importe si, à la direction du SPD, ses provocations passent parfois mal, notamment quand il réclame le départ de l'Allemagne de l'OTAN. Qu'importe aussi si ses convictions, un peu trop fraîches, ne résistent pas toujours aux analyses. « *C'est un intellectuel, un machiavéliste, pas un idéologue* », souligne un de ses amis. Les deux livres qu'il a publiés, l'un sur la défense, l'autre sur l'économie-écologie, sont des compilations qui posent plus de questions qu'il n'y répond lui-même ; il admet volontiers, avec un sourire désarmant, qu'il lui reste à approfondir ses idées.

Il a des certitudes, comme la nécessité d'abandonner l'énergie nucléaire, trop dangereuse, ou de développer une économie qui ne se contente pas d'une croissance pour la croissance mais sache prendre en compte le besoin des hommes de vivre en paix avec eux-mêmes et leur environnement. Sur ce point, ses idées économiques rejoignent son engagement pacifiste, même s'il s'affirme, au bout du compte, plus gaulliste que neutraliste.

« *Un paysage politique dans lequel il n'y aurait pas seulement deux centres — les Etats-Unis et l'URSS — serait dans tous les cas plus stable. Les Européens ne doivent pas se laisser rabaisser plus longtemps au titre de vassaux des super-puissances* », a-t-il confié en septembre dernier au magazine *Bunte*.

S'il refuse de croire à la possibilité d'une attaque soviétique, il reconnaît en privé qu'on peut avoir une autre idée sur le sujet et que sa vision d'une Europe dégagée des blocs « *manque de clarté pour le moment* ». Même s'il doute de la valeur de la dissuasion, dont il craint qu'elle soit plus déstabilisante que le contraire, il se garde de toute agressivité à l'égard de la force de frappe française et se déclare même intéressé par le développement d'une force conventionnelle franco-allemande proposée par l'ex-chancelier Schmidt.

Constamment à la recherche d'idées nouvelles, il est en revanche trop homme de pouvoir pour ne pas savoir, le cas échéant, « *se laisser marcher sur le corps* », comme le lui reprochent les Verts sarrois. Il sait trop bien que, dans une Sarre percluse de dettes, où le chômage dépasse 14 %, on attend davantage que de grands discours.

Son adversaire n'a peut-être pas son charisme, mais il peut jouer sur ses bonnes relations avec le gouvernement fédéral, ainsi que sur le danger d'une majorité rouge-vert ingouvernable. Alors que les sondages qui lui promettaient la victoire sur un plateau, il y a trois mois encore, devenaient plus incertains, Oskar Lafontaine n'a pas eu trop de toute son habileté dialectique pour tenter de rallier les derniers indécis, de grappiller à la fois sur sa gauche et sur sa droite. Avec la rage de celui qui croit de toutes ses forces à un destin national.

HENRI DE BRESSON.

MALI

Témoignage sur une famine

A l'heure où se réunit à Genève la conférence sur l'aide à l'Afrique, on a beaucoup décrit les ravages de la famine en Ethiopie et au Soudan, mais d'autres zones affectées risquent d'être quelque peu éclipsées. C'est le cas du Mali, où se trouve actuellement le prince Philip d'Edimbourg pour prendre la mesure des besoins. M. Guy d'Arlhac, président d'ORSEC-Sahel (1), nous adresse ce témoignage.

Gao. — Dernière sentinelle avant le Sahara, ultime halte installée sur les rives du fleuve Niger depuis le onzième siècle, l'ancienne capitale de l'empire Songhai n'est plus le havre de paix au marché florissant de naguère. De la route de l'aéroport, on découvre, à perte de vue, les centaines d'abris misérables des familles de nomades. Le désastre a rassemblé là des milliers d'hommes et de femmes en haillons, assis sur le sol craquelé, entourés d'enfants squelettiques. Sur ce spectacle plane un silence épais, presque intolérable pour qui a dans l'oreille le vacarme joyeux propre aux foules africaines.

« *La région de Gao a connu une sécheresse sans précédent* », nous explique M. Ali Boubakar Koita, directeur de cabinet du gouverneur, « *les nomades du Nord espéraient quelques pluies qui ne sont pas venues. Ils ont essayé de redescendre vers le fleuve avec leurs troupeaux... trop tard, les puits étaient à sec, les pâturages inexistants, les animaux sont morts en route. Environ 90 % du cheptel a disparu.* »

L'élevage est la ressource essentielle, souvent unique, de cette population : elle se nourrit principalement de la viande et du lait de ses troupeaux ; le reste (les céréales, les vêtements et l'outillage) étant procuré par la vente de quelques têtes de bétail.

Si les nomades sont les premières victimes de la sécheresse, les paysans sédentaires ne sont pas épargnés : la pluviométrie est tombée à 90 mm dans l'année 1984 ; les plantations ont été ravagées, les récoltes sont inexistantes ou presque, et les stocks s'épuisent. La sécheresse a provoqué une décrue du Niger. Ainsi, certaines cultures, et notamment le riz, ont été brûlées car elles ne sont plus submergées.

Le terrain de sport de Gao a été transformé en « cantine populaire ». Ceux qu'on appelle ici non pas des réfugiés mais les « populations flottantes » se pressent autour de nous. Des centaines de mères, leurs bébés dans les bras, attendent la distribution sans souffler mot. On répartit un peu de riz mélangé à de la poudre de lait. Ces repas sont préparés par quelques femmes bénévoles. Et le spectacle n'est que trop connu : ventres gonflés, membres desséchés, fronts brûlants de fièvre...

« Cimetières sauvages »

Par 40° à midi et 0° la nuit, avec la concentration humaine dans les camps, les épidémies sont redoutables : rougeole, paludisme, affections broncho-pulmonaires, maladies parasitaires et diarrhées font des ravages... A quelques kilomètres du camp, les sinistrés ont installé des « cimetières sauvages ». Cette nuit quarante-deux personnes seront enterrées.

Selon M. Assarid, secrétaire général de l'Assemblée nationale, vingt mille nomades sont sinistrés ; les besoins mensuels pour l'ensemble de la région de Gao s'élèvent à 400 000 tonnes par mois en céréales. Le stock de sécurité actuel, englobant le riz, le maïs et le sorgho est de 99,4 tonnes. D'août 1984 à janvier 1985, soit en cinq mois, seulement 780 tonnes d'aides sont parvenues aux camps, en provenance des Etats-Unis ou d'organisations dépendantes des Nations unies.

M. Cissé, directeur régional de la santé nous indique qu'une épidémie de choléra a été enrayée par son équipe de médecins maliens et l'aide internationale.

Mais les conditions d'hygiène demeurent déplorables : « *Nous avons besoin*, dit-il, *de toute urgence de 110000 vaccins contre la rougeole et de 120000 contre la méningite, d'antibiotiques, d'antipaludéens, d'antiparasitaires, de pistolets de vaccination ; il nous faut de l'essence. Malgré les efforts incessants des autorités et des ONG, nous manquons de tout.* »

Tarachane, une localité située à 20 km de Gao, de part et d'autre du fleuve Niger. Nous y appliquons la réhydratation par voie orale à plusieurs enfants affectés de diarrhées. C'est la méthode préconisée par l'UNICEF. L'opération Espoir est une telle réussite ailleurs qu'ORSEC-Sahel va s'installer ici. Une auxiliaire médicale malienne assurait seule, jusqu'à présent, l'assistance sanitaire à 5000 habitants ; 250 hectares de céréales diverses seront cultivés et le développement médico-socio-éducatif sera pris en charge par l'organisation. Tout près d'ici, à Forgho, site de développement agricole de 30 ha, quelques dizaines de paysans assistés par un ingénieur agronome ont réussi, envers et contre tout, à produire plus de 5 tonnes de céréales à l'hectare grâce à des moyens techniques simples : motopompes, irrigation, puits, outillage agricole...

La preuve est faite que des microprojets de développement peuvent aboutir.. « *Le fleuve Niger recèle des potentialités insoupçonnées* », affirme M. Abouzedi, le député de Gao, « *nous n'avons pas le droit de mourir de faim sur ses rives.* ». Et nous, avons-nous le droit d'ignorer cette tragédie ?

(1) Les dons peuvent être adressés à ORSEC-Sahel Organisation de secours au Sahel, 14, rue Lagille, 75018 Paris.

France

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans la « grande couronne », le RPR se lance à l'assaut de l'UDF, et le PC joue sa survie

Versailles, Melun, Pontoise... La droite est chez elle dans ces départements — les Yvelines, l'Essonne, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne — où la banlieue parisienne devient petit à petit la province. Il est bien passé le temps où les socialistes avaient pu croire que le « rouge » de la proche banlieue virerait au rose en s'éloignant de Paris. 1982 a sonné le glas de leurs espérances : ils ont perdu la présidence du conseil général de Seine-et-Marne qu'ils détenaient depuis trois ans et vu leur échapper celles de l'Essonne et du Val-d'Oise qu'ils guignaient.

Aujourd'hui, malgré le léger « frémissement » qu'ils ressentent parfois, ils sont inquiets : leurs sortants renouvelables cette année sont les fruits de la grande vague de 1979 qu'ils savent — même dans leurs rêves les plus fous — ne pas pouvoir retrouver.

D'autant que les élus d'alors ne l'avaient été que de quelques voix. Certes, quelques découpages peuvent leur faciliter la tâche, mais, si le rattachement à Juvisy (Essonne) de quatre bureaux de vote — bien pensants — de la commune voisine de Savigny-sur-Orge devrait aider le maire socialiste à gagner un canton taillé sur mesure, la droite doit bien reconnaître — après avoir beaucoup crié — que le découpage de M. Pierre Joxe n'a rien — en général — de scandaleux. Il est d'ailleurs parfois favorable à l'opposition ou aux communistes.

Le PC, malgré cela, joue dans ces quatre départements sa survie en tant que force importante au conseil général. Sur le papier — au vu des élections européennes, — tous ses sortants peuvent être battus. Il va lui falloir démontrer que son implantation locale, la personnalité de ses candidats, peuvent lui permettre de regagner quelques points.

La prééminence de la droite l'a amenée à prendre quelques risques tant est vive la lutte d'influence entre le RPR et l'UDF. Ainsi la division de l'opposition parlementaire entre trois candidats à Plaisir (Yvelines) pourrait permettre au candidat du Front national de la devancer, alors même que le socialiste pourrait être en tête de la gauche. Une situation qui confronterait les principes des uns et des autres à la réalité.

De toute façon, au vu des résultats des européennes, les candidats du RPR et de l'UDF pourraient avoir besoin des voix d'extrême droite dans tous les cantons du Val-d'Oise ; dans tous, sauf un, pour l'Essonne ; et dans sept sur vingt pour les Yvelines.

La « grande couronne » parisienne a longtemps été une terre de prédilection pour le radicalisme et la démocratie chrétienne. Logiquement l'UDF s'y est sentie plus à l'aise que le RPR. Mais aujourd'hui les néo-gaullistes veulent partout faire sentir leur force. Ayant pris la présidence du conseil général de l'Essonne en 1982, ils n'ont eu de cesse d'y renforcer leur influence. Déjà ils ont attiré à eux deux anciens UDF et un divers droite, et ils comptent bien continuer leur poussée à l'occasion de la succession de quelques non- inscrits. L'UDF ne l'acceptant pas, il y a trois primaires sur les huit cantons où la droite est sortante.

La bataille a encore été plus dure dans le Val-d'Oise. Les chiraquiens n'acceptaient pas de n'avoir que trois représentants parmi les vingt et un conseillers de droite. Pour rétablir un équilibre correspondant mieux à ce qu'ils estiment être leur importance, ils exigeaient le droit de concurrencer l'UDF dans des cantins faciles pour la droite. Jusqu'au dernier moment, l'accord a failli ne pas se faire. Finalement le RPR présentera des candidats contre trois giscardo-barristes sortants, et sur les vingt et un cantons en jeu il y aura neuf primaires. L'actuel rapport de forces (douze UDF et six non- inscrits) laisse une grande marge de manœuvre à M. Pierre Salvi, sénateur centriste et président du conseil général. Mais il est le seul dans ce cas.

En Seine-et-Marne, son alter ego, M. Paul Séramy, lui aussi sénateur CDS, doit déjà tenir compte de la force du RPR, qui a dix conseillers généraux, alors que l'UDF n'en a que cinq, les divers droite étant huit. Son directeur des services administratifs, M. Michel Denieul, fut candidat RPR aux législatives de 1981 dans les Côtes-du-Nord.

Si la présidence de M. Paul-Louis Tenaillon, lui aussi CDS, n'est pas contestée dans les Yvelines, le RPR entend bien, après ces élections, lui *« retirer son leadership »* et obtenir un nouveau rapport de force au sein de l'exécutif départemental.

L'opposition socialiste

En attendant, M. Tenaillon va devoir faire face à un curieux premier tour. Alors qu'il est élu du centre de Versailles — et du plus petit canton des Yvelines — depuis 1955, il aura cette fois contre lui un candidat du Front national, qui n'est autre que l'ancien président du groupement patronal de la région versaillaise, et un divers opposition, M. Jean Charpy, qui étant jusqu'à il y a peu le président des APEL du département, se présente comme l'homme du « 4 mars 1984 ». Ce jour-là, des centaines de milliers de personnes avaient défilé dans la ville royale pour la défense de l'enseignement privé.

Mais, dans les Yvelines, l'attention se portera surtout sur Conflans-Sainte-Honorine, où, pour faciliter la réélection de la conseillère socialiste, Mme Odile Vadot, le canton a été redécoupé pour correspondre exactement à la ville dont M. Michel Rocard est le maire. C'est d'ailleurs pour lui — ou contre lui — que les électeurs sont appelés à se prononcer.

Pour les communistes — là comme dans le reste de la « grande couronne », — il s'agit essentiellement de préserver les places fortes. D'où l'importance de Sartrouville, où se représente M. François Hilsum, rédacteur en chef de l'*Humanité Dimanche*. Le PC, comme la droite, aurait souhaité que le canton soit redécoupé. M. Joxe a refusé. Le contentieux est donc lourd entre les anciens alliés, d'autant que les socialistes présentent leur député de la circonscription, M. Jean Le Gars. Si celui-ci avait été battu lors d'une primaire aux dernières municipales, sa position paraît plus solide cette fois. Mais là, comme à chaque fois que le PC est sérieusement concurrencé par le PS, il y a un candidat MRG. La bataille est d'autant plus symbolique pour le PC que l'UDF présente M. Laurent Wetzel, l'homme qui a injurié Marcel Paul.

La situation des communistes est tout aussi difficile dans l'Essonne. D'autant que deux de leurs sortants ne se représentent pas : la veuve de M. Robert Lakota, l'ancien président du conseil général, et M. Jean Googhe, un de leurs deux sénateurs, qui avait suivi M. Pierre Juquin sur la voie de la contestation.

Les socialistes sont relativement à l'aise dans cette campagne. Ils retrouvent une situation dont ils ont l'habitude : la contestation du pouvoir. Partout, ils mènent campagne contre la manière dont la droite gère les conseils généraux : voyez ce qu'elle fait quand elle est au pouvoir et donc ce qu'elle ferait si elle reprenait en main les affaires du pays. Dans l'Essonne, le PS prend même un malin plaisir à souligner qu'elle a augmenté fortement les impôts du département et embauché une trentaine de contractuels, alors qu'elle se plaint de la lourdeur de l'administration et demande une baisse des impôts...

La droite, en revanche, défend la qualité de sa gestion spécialement dans le Val-d'Oise et les Yvelines, où elle est au pouvoir depuis longtemps. Elle dit : regardez comme nous sommes de bons gestionnaires et donc ce que nous pourrions faire si nous gérions l'Etat. Dans les Yvelines, le PS se présente d'ailleurs en groupe autour de M. Michel Rocard, avec pour slogan : « L'esprit d'équipe pour le 78. »

La décentralisation commence à porter ses fruits même sur les thèmes de campagne électorale. On se bat pour ou contre la gestion du département. On s'en sert comme exemple.

Th. B.

A SARCELLES

« Bien sûr, nous n'avons rien contre les juifs ! »...

« Bien sûr, nous n'avons rien contre les juifs ! ». Le démenti est posé en préambule et répété en conclusion, alors que M. Daniel Cousin, candidat du Front national aux élections cantonales de Sarcelles-Nord-Est, reconduit son visiteur à la porte de son pavillon. Et M. Cousin de préciser : *« Je n'ai rien contre eux. Ce sont eux qui sont contre nous. Ils ne se disent pas français, mais israélites. Français seulement après. »* Et il les connaît bien, M. Cousin, puisque, *« à Sarcelles, nous avons la seconde communauté en France après Strasbourg »*.

Rien contre, certes. Mais le candidat estime que le maire de Sarcelles, M. Raymond Lamontagne (opposition, non inscrit) *« a eu le tort d'en prendre avec lui à la mairie. Dès que vous prenez un israélite avec vous, si ça ne marche pas, il se taille, et, si ça marche il essaie de vous foutre en l'air »*. N'ont-« ils » d'ailleurs pas commencé par inciter le maire à inaugurer à Sarcelles une *« rue des refuzniks »*, avec *« comme par hasard la LICRA et le MRAP, ces deux mouvements racistes anti-français »* ?

« Cent pour cent français »

Cet artisan menuisier de quarante-trois ans, qui vit à Sarcelles depuis 1968, n'a eu aucune peine à y trouver matière à observation : *« leur religion leur interdit de décrocher le téléphone pendant leur sabbat. Alors ils laissent le récepteur décroché. Cela occupe des lignes... Ils pourraient demander des modifications aux PTT, mais cela coûte des sous, alors ils ne veulent pas un israélite, tu lui parles d'argent, ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. »*

Tout cela est dit sans rictus ni haine, sur le ton de l'évidence presque naïve. Cet excellent citoyen, *« cent pour cent français, »* ne le répètera jamais assez : *« Nous n'avons rien contre eux. Quelques uns, pas beaucoup, sont même adhérents chez nous. »* Est-il possible de les rencontrer ? *« Ah non, ils sont commerçants, et ils veulent que leur adhésion reste discrète. »*

Sa conception particulière du philosémitisme n'a jusqu'ici valu à M. Cousin aucune sanction de la hiérarchie du Front national. Alerté par d'autres militants de la section, M. Gilbert Cottinet, responsable départemental du parti de M. Jean-Marie Le Pen, a expliqué à M. Cousin : *« On peut plaisanter entre copains d'une manière gauloise, mais cela doit rester dans le cadre de la galéjade. Pas question de s'exprimer ainsi à l'extérieur. »*

« Il n'y a pas d'antisémitisme au Front national, nous a-t-il précisé *Je me désolidarise complètement de ce genre de propos, que l'on peut tenir à sa femme ou dans sa salle de bains, mais pas en public, d'autant qu'ils ne reflètent pas la philosophie du Front. Nous verrons après les élections les sanctions à prendre éventuellement. »*

Pas question, pour le Front national, de risquer, par un incident de parcours, d'interrompre la longue suite de victoires et de divines surprises qu'il connaît, à Sarcelles comme ailleurs : 15,42 % aux élections européennes. Heureusement pour la paix publique, hélas pour l'animation de la campagne, M. Cousin n'a donc pas cherché l'occasion, dans cette cité dont la communauté juive d'Afrique du Nord représente environ 20 % de la population, de développer ses thèmes sur les tréteaux.

Le Front national n'a pas dérangé à Sarcelles la haletante querelle de famille qui déchire l'opposition, et qui voit s'empoigner trois candidats dont deux adjoints au maire. L'opposition s'était préparée à une primaire « à la loyale », entre deux jeunes loups sarcellois. Pour le RPR, le docteur Pierre-Alain Benhamou, PDG de la clinique privée Alexis Carrel, a axé sa campagne sur la sécurité, recensant les réverbères cassés et les sièges lacérés dans la salle d'attente de sa clinique. *« Nous sommes la seconde ville du département en population, et seulement la quatrième au hit-parade de la délinquance »*, réplique M. Jean-Pierre Urviez, patron de PME, adjoint au maire de Sarcelles, investi par l'UDF, qui met en avant le soutien de M. Raymond Barre.

La surprise est venue du troisième candidat, le docteur André Nahum, figure en vue de la communauté juive, originaire de Tunisie — *« dix ans en Tunisie, vingt-quatre ans à Sarcelles »*, — lui aussi adjoint au maire. Sa soudaine entrée en lice a fait souffler sur la campagne, jusqu'alors bien sage, un vent d'apostrophes véhémentes, de brouilles fratricides et de cordiales perfidies. Alertes à la bombe, appels nocturnes, tracts anonymes, bandeaux *« J'habite Neuilly »* apposés sur les affiches de M. Benhamou : de tout cela, les trois candidats d'opposition s'entre-accusent sans le début d'un commencement de preuve, alléchés par la perspective de ravir son siège à la conseillère sortante, le sénateur communiste, Mme Marie-Claude Beaudeau.

« Liaisons dangereuses »

Handicap pour Madame le sénateur : ses adversaires ne se privent pas de reproduire une photo la montrant en compagnie de Yasser Arafat, lors d'un voyage à Beyrouth : « Les liaisons dangereuses du communisme et du terrorisme », titre le journal de M. Benhamou.

En définitive, comme souvent à Sarcelles, c'est la communauté juive qui contribuera à faire la différence. C'est notamment elle qui a porté M. Lamontagne à la mairie en 1983, ne supportant plus d'avoir avec l'ancien maire communiste, M. Henry Canacos — pourtant, lorsqu'il était député, vice-président de l'Association France-Israël à l'Assemblée nationale — des rapports *« de colonisateur à colonisé »*, selon l'expression de M. Nahum. Les trois candidats de l'opposition, sur des modes différents, se prévalent de leur judaïsme : M. Nahum le porte en étendard, M. Benhamou l'arbore en sautoir sur son costume trois pièces, et M. Urviez le laisse discrètement dépasser de sa poche. Lequel de ces bergers suivra la communauté ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

EN SEINE-ET-MARNE

Deux socialistes œcuméniques

Difficile d'imaginer que l'opposition nationale puisse perdre la présidence du conseil général de Seine-et-Marne, pas plus d'ailleurs que la confortable majorité de neuf voix dont elle dispose à l'assemblée départementale. D'autant que neuf des quatorze sièges de la gauche sont remis en jeu alors que la droite n'engage que dix de ses vingt-trois conseillers généraux. Mathématiquement, le risque est à gauche et particulièrement au Parti communiste, dont trois des quatre élus se représenteront dimanche devant les électeurs

Cette facilité apparente pour la droite semble avoir aiguisé les appétits. La belle unité prônée par le président, M. Paul Séramy, sénateur CDS, s'est effritée au fil des semaines. L'UDF et le RPR ont respecté les accords nationaux en ce qui concerne l'ensemble des conseillers sortants de la majorité départementale. Une exception cependant, Melun-Sud, où la candidature de M. Jean-Pierre Morizur, maire adjoint (PR). de Melun, contre le centriste sortant, M. René Tabourot, a brouillé le jeu. Le RPR a lancé dans la bataille un de ses poulains, M. Jean-Pierre Lebailly.

Cette entorse à la règle a considérablement durci la concurrence à droite. Partout où le candidat sortant est de gauche, les primaires de l'opposition prennent un ton vigoureux. C'est le cas notamment à Provins, où deux adjoints de M. Alain Peyrefitte à la mairie s'opposent. En fait sans qu'il vise, directement, la présidence du conseil général, le RPR souhaite détenir la majorité de la majorité départementale.

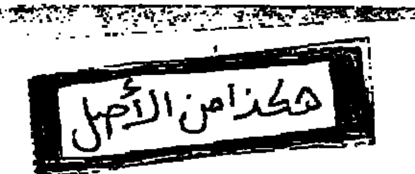
A gauche, le PC joue pratiquement la survie de son groupe. Ce qui n'est pas fait pour détendre les rapports avec les socialistes. Pour certains militants communistes, l'adversaire, c'est la droite... et le PS. Les socialistes sortants, même les mieux placés, comme le député Robert Le Foll, à Meaux, et M. Jacques Heuclin, maire de Pontault-Combault, auront besoin d'une partie de l'électorat communiste. D'où leur position résolument œcuménique. Les socialistes placent surtout leurs espoirs dans les cantons nouveaux de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et comptent sur la multiplication des candidatures de l'opposition nationale pour conserver le canton de Savigny-le-Temple. L'ancien haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Roynette, conseiller socialiste de ce canton, a démissionné de ce mandat avant d'être nommé préfet des Côtes-du-Nord.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

● *M. Raymond Barre gagne un procès contre une candidate dans le Nord.* — Saisi par M. Raymond Barre, le tribunal des référés de Douai (Nord) a ordonné, vendredi 8 mars, la suppression des affiches, tracts et professions de foi de Mme Monique Lombard, candidate dans le canton de Douai-Ouest, considérant que celle-ci *« avait utilisé l'image de M. Barre sans son consentement »*.

Le tribunal a estimé que les phrases *« avec Raymond Barre, pour un langage de clarté et de vérité... »* ou *« avec Raymond Barre, je vous engage à soutenir ces priorités »*, utilisées par Mme Lombard dans sa progagande, constituaient *« un trouble manifestement illicite »*.

Le jugement du tribunal sera diffusé dans tous les bureaux de vote. Dans le canton de Douai-Ouest, M. Raymond Barre apporte son soutien à un autre candidat de l'opposition, M. Patrick Fortuit.



LES ÉLECTIONS CANTONALES

« Bonnet blanc et blanc bonnet »

(Suite de la première page.)

Le Parti communiste a favorisé lui-même ce genre de réactions en adoptant, sur la question des immigrés, un discours et une pratique à tendance ségrégative. Plus discrète qu'au temps du bulldozer de Vitry, en décembre 1980, cette orientation s'est maintenue. Aussi le PCF évite-t-il d'analyser en profondeur l'« effet Le Pen », ce qui pourrait l'amener à se critiquer lui-même et à contrarier les sentiments d'une partie de son électorat (voir la page « Débats » du *Monde* du 7 mars).

C'est pourquoi le Parti socialiste est plus à même que le PCF de se porter en tête d'une offensive de gauche contre l'extrême droite et d'en tirer avantage. En Seine-Saint-Denis, par exemple, alors que le PCF mène campagne sur le thème de l'insécurité, le PS n'a pas craint d'organiser une réunion publique avec le ministre de la justice, M. Robert Badinter, dont la politique et la personne sont une des cibles privilégiées des attaques de la droite et du Front national contre le « laxisme » de la gauche.

M. Marchais s'est efforcé, vendredi, de démontrer que le vote communiste permet d'*« écarter efficacement le danger que représente Le Pen »*. De son côté, l'Association nationale des élus communistes et républicains souligne que *« les élus communistes n'ont jamais eu et n'auront jamais quelque complaisance que ce soit à l'égard de Le Pen »*, qu'*« ils en sont les adversaires irréductibles »* et qu'on ne peut prétendre s'opposer au *« développement de l'idéologie d'extrême droite »* sans dénoncer *« la crise, son aggravation, ses conséquences dans tous les domaines »*, c'est-à-dire la politique du PS telle que la définit le PCF. Ces ultimes tentatives pour s'inscrire dans le mouvement contre Le Pen mettent en évidence, plus qu'elle ne la *modifie, la situation difficile des* communistes dans cette affaire.

La *« défense républicaine »*, à laquelle le PS appelle est plus que gênante pour le PCF, qui s'emploie à casser le réflexe unitaire de son électorat en essayant de démontrer que les socialistes ne se distinguent plus, par leur politique, de la droite. Au surplus, même s'il se refuse à répondre à la question de son attitude au second tour des élections cantonales, le PCF ne paraît pas en mesure de refuser le désistement.

« C'est le premier tour qui compte », a certes déclaré vendredi M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, en soulignant que *« le vote communiste sera l'occasion d'exprimer le mécontentement à l'égard de la politique socialiste »*, et que *« les gens se moquent de ce qui sera fait au second tour »*. Le PCF, néanmoins, s'affirme prêt à conclure des accords d'union de la gauche lorsque ceux-ci sont à son avantage. Tel sera le cas, au moins, dans les deux départements — la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne — où l'appoint des électeurs socialistes est nécessaire aux communistes pour conserver la présidence du conseil général. Quant à imaginer un désistement « à la carte », département par département, les socialistes ne semblent pas prêts à l'accepter.

PATRICK JARREAU.

Plus 10 000 candidats pour 2 044 sièges

Quelque dix-huit millions d'électeurs étaient convoqués, dimanche 10 mars, pour élire 2 044 conseillers généraux : 1954 en métropole, 81 dans quatre des cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) et 9 dans la collectivité territoriale de Mayotte.

On dénombre 10 220 candidats (9 888 en métropole et 332 *outre-mer), soit plus que lors des* précédentes consultations. La moyenne qui était de 3,8 candidats par canton pour le renouvellement de 1982, et légèrement supérieure à 4 pour ceux de 1976 et 1979, est cette fois de 5. C'est le canton de Gennevilliers-Nord dans les Hauts-de-Seine — qui détient le record absolu, puisque 21 candidats briguent le siège.

Selon le ministère de l'intérieur, les 9 888 candidats de la métropole se répartissent ainsi : extrême gauche, 454 ; communistes, 1 947 ; socialistes, 1 788 ; radicaux de gauche, 220 ; divers gauche, 378 ; écologistes, 216 ; RPR, 964 ; UDF, 1 013 ; divers droite, 1 387 et extrême droite 1 521, soit 4 787 candidats de gauche et d'extrême gauche et 4 885 de droite et d'extrême droite.

Le PC et le PS sont présents dans la quasi-totalité des cantons. Si le PS n'a, selon le ministère de l'intérieur, que 1788 candidats, il apporte son soutien à des *« divers gauche »* dans de nombreux cas.

L'opposition, elle aussi, s'est mise partout sur les rangs. Les chiffres communiqués par les états-majors du RPR et de l'UDF diffèrent quelque peu de ceux de l'intérieur. Ainsi le RPR revendique 982 candidats (s'ajoutent aux 259 sortants qui sollicitent le renouvellement de leur mandat, 723 nouveaux candidats). 542 d'entre eux seraient des candidats d'union, auxquels l'UDF apporterait son soutien.

L'UDF, pour sa part, affirme avoir investi 921 candidats et en soutenir 999 parmi lesquels 453 RPR, 509 divers opposition, 35 CNIP et 2 parti libéral. Dans trente-quatre cantons elle n'a accordé ni soutien ni investiture.

RPR et UDF se sont mis d'accord pour présenter près de 1400 candidats d'union et pour organiser 440 élections primaires, dont une vingtaine dans des cantons où le sortant appartenant à l'opposition se représente.

Pour la première fois, une trentaine de clubs et associations d'opposition regroupés sous le sigle FAR (Fédérations pour l'avenir et le renouveau) ont décidé de s'engager dans la bataille *« pour faire entendre leur propre voix »*. Ils se situent *« résolument »* dans l'opposition entre le Front national et les partis de droite, dénoncent *« les combinaisons politiciennes »* et le *« carriérisme »* et veulent préparer *« une nouvelle génération »* de responsables politiques dans la perspective des élections législatives de 1986.

Pour la première fois aussi l'extrême droite présente massivement des candidats. Absents de la consultation de 1979, ils étaient, toujours selon le ministre de l'intérieur, 65 en mars 1982. Ils sont aujourd'hui 1 521. Le Front national en revendique 1 456.

Il est vraisemblable que la plupart de ces quelque dix mille candidats ne feront qu'un tour de piste, puisque, pour participer au second tour il faut avoir recueilli, au premier, un nombre de suffrages égal à 10 % des inscrits. Une condition difficile à remplir lorsque le taux des abstentions est élevé. Longtemps considérées comme des élections purement locales, les cantonales ont tès souvent battu les records de l'abstentionnisme (plus de 46 % en 1973 et plus de 34 % en 1976 et 1979). La participation avait été plus forte lors du renouvellement de 1982 (31,6 % d'abstentions). Il est vrai que l'opposition avait voulu faire de ce premier scrutin après l'arrivée de la gauche au pouvoir *« une première étape de la reconquête »*.

A droite comme à gauche, la mobilisation des électeurs reste le premier souci. Si bien que les responsables des partis n'ont pas ménagé leurs efforts pendant la campagne. Le premier secrétaire du PS, M. Jospin, par exemple, a participé à quarante-cinq réunions publiques et s'est rendu dans trente-trois départements. Le secrétaire général du RPR, M. Toubon, a parcouru quinze mille kilomètres, visité vingt-trois départements et cinquante-neuf communes. Mais le détenteur du record des déplacements en province est sans doute, M. Le Pen, qui avait commencé la campagne du Front national dès le lendemain des élections européennes de juin dernier et qui a sillonné presque tout le pays.

NADINE AVELANGE.

PUY-DE-DOME

Le président du conseil général porte plainte contre M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Une plainte en diffamation avec constitution de partie civile visant M. Valéry Giscard d'Estaing a été déposée, vendredi 8 mars, auprès du doyen des juges d'instruction de Clermont-Ferrand. Le plaignant est M. Arsène Boulay, président socialiste du conseil général du Puy-de-Dôme. Il accuse l'ancien chef de l'Etat de divulgation de fausses nouvelles en période électorale (nos dernières éditions du 9 mars).

Répondant en direct à un journaliste de Radio-France Puy-de-Dôme, M. Giscard d'Estaing s'en était pris le matin même à l'exécutif de l'assemblée départementale à laquelle il appartient en tant que conseiller général du canton de Chamalières, canton soumis dimanche à renouvellement. L'ancien président de la République avait fait état de pressions — interruption des subventions — qui auraient été exercées à l'encontre de conseillers généraux ruraux de l'opposition afin qu'ils votent le budget, le 1er février dernier, ce qu'avaient d'ailleurs fait six d'entre eux, le reste de leurs collègues, dont l'ancien président de la République, s'étant abstenus.

Les propos de M. Giscard d'Estaing ont suscité une réplique immédiate de M. Arsène Boulay : *« S'il y a eu pressions ce jour-là, c'est bien de la part de M. Giscard d'Estaing qui a appelé, avec ses amis, à une interruption de séance au cours de laquelle il a essayé de faire changer d'avis les récalcitrants (...). En tout cas, je porte plainte. »*

Prenant connaissance de cette décision à midi, dans le studio d'une autre radio locale (Radio-Chamalières), l'ancien chef de l'Etat réagissait par ces mots : *« Mon premier sentiment c'est d'en rire »*, avant de préciser qu'il n'avait fait que reprendre des propos connus et tenus par ses collègues.

Les six protagonistes indirectement concernés par cette affaire ne s'attendaient certainement pas à voir resurgir ce problème l'avant-veille du scrutin cantonal. Cinq d'entre eux s'étaient déjà distingués en 1984 en se ralliant, sur le même sujet, aux conseillers de gauche. Le sixième vote positif émanait de M. Georges Chanoine, conseiller général, maire (UDF) d'Ambert. *« Ce sont les affaires de M. Boulay et de M. Giscard d'Estaing... »*, nous a-t-il précisé avant d'expliquer : *« Je n'avais pas eu de menaces personnelles mais la situation créée faisait que nous risquions de passer en dernier. J'ai eu le sentiment qu'il valait mieux que je vote. »*

LLIBERT TARRAGO.

France

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Propos et débats

M. Defferre (PS) : démon

M. Gaston Defferre a estimé, vendredi 8 mars, au micro d'Europe 1, qu'« une union nationale contre le Front national est une chose difficile, car, si la droite a peur de Le Pen, elle en a besoin ». *Pour le ministre d'Etat, toutefois,* « une union de tous pour lutter contre l'avancée de Le Pen, pour arrêter ce démon, ce serait une bonne chose ». *L'ancien ministre de l'intérieur considère que* « l'UDF et le RPR prônent dans le sens de Le Pen » *et que le président du Front national* « va rentrer dans les conseils généraux avec l'appui du RPR et de l'UDF ». *M. Defferre a estimé qu'il sera difficile pour le PS de réaliser le score des cantonales de 1979 :* « Si nous avons entre 25 et 28 % je serai content », *a-t-il affirmé.*

M. Schwartzenberg (MRG) : futur-passé

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, invité de l'émission « Face au monde », sur la radio locale 89 FM, vendredi 8 mars, a estimé que « le gouvernement incarne une France novatrice et dynamique alors que l'opposition se crispe de plus en plus sur les thèmes négatifs ou régressifs ». *Selon lui, les électeurs ont* « désormais le choix entre une majorité moderniste qui a relégué au musée les idéologies traditionnelles et une opposition de plus en plus passéiste ou « rétro ». *Aujourd'hui, a jugé le président d'honneur du MRG,* un clivage futur-passé se superpose au clivage gauche-droite. Il devra rassembler dans le même camp tous ceux qui sont tournés vers l'avenir pour construire la France de demain ».

M. Jospin (PS) : sanctionner

M. Lionel Jospin a constaté, vendredi 8 mars à Rouen, que « les socialistes se sont très massivement mobilisés (...) au-delà de ce qu'on a jamais vu dans les élections cantonales ». *Il a jugé que le PS a maintenant* « su faire sa mue », *revêtu la peau d'un véritable* « parti de gouvernement » *capable de soutenir sans états d'âme l'action de l'exécutif, mais revendiquant aussi toute sa place dans la campagne de 1986, car* « il est resté une grande force dans la société française ».

M. Jospin a souligné, à plusieurs reprises, que « l'échange et le dialogue » *du parti avec le gouvernement ne sont* « certainement pas devenus plus malaisés » *depuis l'arrivée de M. Fabius, dont il a souligné l'*« efficacité », *la* « cohérence », *le* « sérieux », *l'*« esprit d'ouverture vers les autres ».

Le premier secrétaire du PS, qui a énuméré les « raisons de voter socialiste », *a ironisé sur l'attitude de M. Georges Marchais :* « Quand je dis désistement républicain, il entend chantage. » *Il a demandé aux électeurs de* « sanctionner les candidats des partis conservateurs qui passent des accords avec le Front national ».

M. Juppé (RPR) : combine

M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, a déclaré, à Cannes : « Il faut arriver à faire une déclaration solennelle entre le RPR et l'UDF pour gouverner ensemble et définir, dès le mois de septembre, nos objectifs. (...) Nous ne marcherons pas dans une combine avec les socialistes à l'Assemblée nationale après les élections de 1986 et nous ne changerons pas de position vis-à-vis de l'extrême droite. »

M. Méhaignerie (CDS) : « Nous ne ferons pas manquer une chance à l'Europe »

Sous le titre « L'Europe : un enjeu, pas un jeu », M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, évoque longuement dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son parti (daté du 7 mars) l'éventualité d'une « *initiative présidentielle sur les problèmes européens* ». Il explique : « *Nous pouvons attendre les initiatives éventuelles avec sérénité, armés d'une règle de conduite claire : s'il s'avère que l'opération proposée est uniquement de politique intérieure, par exemple s'il ne s'agit que d'un référendum national, sans aucun écho et sans aucune conséquence dans les autres pays européens, qu'on ne compte pas sur nous pour jouer les roues de secours d'un régime socialiste à bout de course. Mais si, d'un autre côté, l'initiative élyséenne a une réelle portée européenne, si la question est importante, si la réponse que nous donnerons est susceptible de rendre son efficacité et son avenir à la Communauté, alors, refusant par avance toute complaisance à l'égard du pouvoir, nous ne nous déterminerons que sur la question posée.*

» *Nous ne croyons pas que l'Europe soit la solution miracle à tous nos problèmes. Mais nous savons aussi que, au moment où l'axe de l'économie mondiale se déplace vers le Pacifique, il n'est pas de solution pour nous sans un renforcement de l'Europe. (...)*

» *Nous ne ferons pas manquer, quelles que soient les arrière-pensées, une chance à l'Europe.* »

LA SITUATION EN NOUVELLE CALÉDONIE

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a estimé, vendredi soir 8 mars, à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) que la mort du major Roland Lecomte, tué d'un coup de sabre d'abattis, le jour même, près de Pouébo, au cours d'une opération de gendarmerie contre un barrage dressé par des indépendantistes canaques, est ***« la conséquence de la politique insensée menée par les socialistes en Nouvelle-Calédonie et de leur incapacité à faire respecter l'autorité de l'Etat ».***

Les président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, a demandé au ministre de la défense, M. Charles Hernu, de venir ***« prochainement »*** **devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées qu'il préside.**

La Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), proche de l'extrême droite, se déclare ***« révoltée »*** **et** ***« exige du ministre de l'intérieur qu'il prenne enfin ses responsabilités en châtiant impitoyablement les terroristes canaques ».***

Le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) affirme que ***« le désaveu cinglant infligé aux représentants de la loi avec le renvoi d'un officier*** **[NDLR : le capitaine Saffray, rappelé en métropole après les incidents de Thio le 17 février]** ***a conforté ceux qui se sont mis dans l'illégalité depuis des mois ».***

Le comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française demande au gouvernement de ***« donner aux forces de l'ordre tous les moyens d'agir dans le cadre de la légalité républicaine pour leur permettre de réussir dignement leur mission de rétablissement de l'ordre public, sans pour autant se faire tirer comme des lapins ».***

En revanche, pour le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ***« la partialité des pouvoirs publics laissant sans réponse les provocations des défenseurs du système colonial tout en harcelant sans cesse la population canaque évoque les origines de la guerre d'Algérie ».***

Le mouvement écologiste les Verts, souligne que ***« les Verts ne se reconnaissent pas dans ces hommes en armes qui débusquent le canaque en jetant du haut de leurs blindés des grenades offensives dans les fourrés. Nous ne voyons guère de différence,*** **indique le mouvement,** ***entre la normalisation obtenue de cette manière et certaine pacification ».***

Un représentant du FLNKS en métropole, M. Hnalaine Uregeï a été reçu, vendredi, au ministère de la justice, pendant qu'une vingtaine de jeunes Canaques déployaient, place Vendôme, le drapeau indépendantiste et scandaient des slogans demandant la libération de leurs camarades emprisonnés à Nouméa. Interrogé sur la mort du major Lecomte, M. Uregeï a notamment déclaré : ***« Nous déplorons toute mort d'homme. Celle-ci est malheureusement la conséquence inévitable d'une exaspération face à l'état des choses en Nouvelle-Calédonie. »***

Un gendarme blessé près de Poya

De notre correspondant

Nouméa. – Dans la localité de Thio, qui connaît une tension persistante après les deux opérations de gendarmerie menées mardi et mercredi derniers, les membres du FLNKS restent convaincus que le jeune Aldo Tonhoueri – dont on avait retrouvé le corps jeudi et qui a été enterré samedi à la tribu de Saint-Philippo II – a été assassiné, bien que l'autopsie pratiquée n'ait rien révélé de suspect. Dans un communiqué diffusé samedi après-midi, le comité local du FLNKS a décidé d'organiser lundi une journée de deuil « *à la mémoire du militant Aldo Tonhoueri assassiné il y a quinze jours* ».

Une marche silencieuse partira à 8 heures de la tribu de Saint-Philippo II et conduira les militants jusqu'au lieu du « crime ». Un rassemblement aura lieu ensuite devant la mairie. Celle-ci, ainsi que l'endroit où l'on a trouvé le corps, sont situés à Thio-Village, dans la partie européenne de la cité minière. Sans donner de plus amples précisions, des militants indépendantistes ont laissé entendre que, au cours de la réunion publique de lundi, des informations seraient données accréditant la thèse de l'assassinat. Cette manifestation aura pour effet de reporter une nouvelle fois l'ouverture des négociations devant aboutir à une reprise de l'activité économique, et en particulier de l'activité minière, dans des conditions de sécurité acceptables. Cette rencontre entre l'administration, la société Le Nickel et une délégation du FLNKS de Thio devait en principe se tenir lundi à la tribu de Saint-Philippo ; elle avait déjà été annulée au début de la semaine en raison d'incidents avec les forces de l'ordre.

Enfin, dans la tribu de Nekliaï, près de la localité de Poya, sur la côte ouest, une voiture de gendarmerie qui venait livrer un cercueil a été la cible de jets de pierres. L'un des deux gendarmes a été blessé au visage par des éclats de pare-brise. Les auteurs de l'agression n'ont pas été appréhendés, mais les autorités coutumières ont indiqué qu'elles pourraient contribuer à leur recherche. Poya avait été l'une des communes du territoire les plus perturbées à l'occasion des élections territoriales du 18 novembre 1984.

F. F.

● *Boycottage des syndicats australiens ?* – M. Louis Uregei, syndicaliste membre du gouvernement provisoire du FLNKS, a déclaré le 7 mars, à Sydney, que les syndicats australiens pourraient décider un boycottage des transports, du tourisme et du commerce avec la Nouvelle-Calédonie. M. Cliff Dolan, président du conseil australien des syndicats (ACTU), a, pour sa part, confirmé à Melbourne qu'il avait eu des conversations avec M. Uregei, mais s'est refusé à en préciser la teneur. M. Dolan doit aborder le problème de la Nouvelle-Calédonie avec les autres dirigeants de l'ACTU la semaine prochaine.

Les silences de Pouebo

De notre envoyé spécial

Pouebo. – Une certaine volonté d'apaisement était sensible sur le terrain, samedi 9 mars, à Pouebo, au lendemain de la mort du major de gendarmerie Roland Lecomte. A l'approche du village, plusieurs barrages, qui avaient provoqué l'affrontement de la veille, étaient encore en place, faits de troncs d'arbres, de pierres, parfois de bidons et de fil de fer, mais ils avaient été considérablement allégés pour permettre le passage des véhicules. Aucun Canaque ne se montrait aux abords de ces barrages, et le village lui-même, construit tout en longueur sur plus de 10 kilomètres, près de l'océan, à environ 420 kilomètres de Nouméa, paraissait abandonné.

A la mission de Pouebo, le curé affirmait qu'il n'était au courant de rien. La mairie était désertée et, au domicile du maire, on nous faisait savoir que celui-ci était absent, qu'il était à la pêche pour toute la journée. Le refus manifesté ainsi par les autorités de Pouebo de commenter l'incident de vendredi traduisait peut-être leur embarras, mais aussi leur souci de calmer le jeu, de ne pas accroître par leurs déclarations la tension.

Autre signe de modération : les inscriptions tracées, vendredi, sur la chaussée avaient été rendues illisibles par les Canaques eux-mêmes. Selon des témoins, ces inscriptions proclamaient notamment : « *Machoro vengé par le peuple.* » Seuls restaient lisibles les slogans réclamant l'indépendance, affirmant : « *Pas de négociation avec la France* » ou attaquant MM. Edgard Pisani, Dick Ukeiwé ou Gaston Flosse, chef du gouvernement polynésien.

Du côté des gendarmes régnait le même souci de ne pas envenimer la situation. Aucune patrouille n'était visible, aucun contrôle n'était exercé sur les routes. A la gendarmerie de Pouebo, le colonel Lefort, qui vient de prendre à Nouméa le commandement opérationnel du maintien de l'ordre, déclarait ressentir « *beaucoup de tristesse* » mais « *pas de haine pour celui qui a lancé la machette* ». Il indiquait, d'autre part, qu'aucune opération n'était envisagée pour le moment et qu'il n'était pas prévu d'acheminer des renforts.

Cependant, en dépit des efforts tentés de part et d'autre pour favoriser l'apaisement, le climat restait tendu. Des gendarmes ne cachaient pas « *la grosse émotion* » suscitée par la mort de leur collègue et faisaient état du trouble ressenti par les forces de l'ordre. Chez les Canaques, le silence opposé par les habitants de Pouebo aux questions des journalistes était aussi la marque d'une vive inquiétude. Dans les deux camps, la gravité des attitudes montrait qu'on était conscient qu'une nouvelle étape avait peut-être été franchie dans le conflit calédonien.

THOMAS FERENCZI.

Deux nouvelles mesures en faveur des femmes

A l'occasion de la journée internationale des femmes, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a annoncé, vendredi 8 mars, que le Parlement sera rapidement invité à adopter une disposition « *permettant aux associations de se porter partie civile pour dénoncer les comportements discriminatoires auxquels se heurtent parfois les femmes dans les démarches de la vie quotidienne, comme dans la recherche d'un emploi ou d'un logement* ».

D'autre part, le gouvernement envisage d'instaurer « *un dispositif spécifique qui impose à l'époux demandeur du divorce la prise en charge des frais liés à la convention sociale de son ex-conjoint* ». Cette disposition vise principalement les femmes d'un certain âge abandonnées, divorcées malgré elles après dix ans de séparation par le divorce pour « *rupture de la vie commune* ».

Ces deux mesures faciliteront probablement la vie quotidienne des femmes, mais elles sont bien en deçà des réformes profondes que la gauche avait promises. Deux mesures que Mme Yvette Roudy, ministre chargé des droits de la femme, est parvenue tout de même à obtenir dans un contexte économique et social défavorable pour les femmes.

Une belle satisfaction pour Mme Roudy : M. Fabius, constatant les difficultés d'application de la loi sur l'égalité professionnelle votée le 13 juillet 1983, a promis de donner de nouveaux moyens au ministère des droits de la femme dans le budget 1986.

Banques de données juridiques : publication d'une circulaire

Une circulaire du premier ministre, en date du 11 février, relative au service public des banques de données juridiques, a été publiée au *Journal officiel* du 7 mars.

Cette circulaire développe les principales dispositions de la réorganisation des banques de données juridiques qui avait fait l'objet d'un décret, le 24 octobre 1984. Par ce texte, le premier ministre tient à souligner l'importance que le gouvernement attache à la mise en place des banques de données juridiques et la nécessaire responsabilité de l'Etat dans leur organisation ; en effet, l'Etat a un rôle essentiel puisqu'il est à la fois engagé dans la collecte d'informations, leur utilisation par ses agents et leur communication aux citoyens et aux institutions qui ont pour mission d'élaborer la législation.

Les principaux objectifs du décret du 24 octobre 1984 sont les suivants : répartition de la production entre le secteur public, qui relèvera du Centre national d'information juridique (CNIJ) – service public industriel et commercial rattaché au premier ministre – et le secteur privé ; coordination entre ces deux secteurs, plutôt que concurrence, par la création d'une commission de coordination de l'informatique juridique (titre II du décret) ; promotion sur le plan international des banques de données françaises.

Le domaine juridique réservé au CNIJ est le dépôt légal de « *la documentation juridique automatique concernant les émetteurs publics de textes d'intérêt national ou d'arrêts de cours supérieures* », le secteur privé assurant le traitement de la jurisprudence des cours et tribunaux.

A la suite de violents incidents à Papeete treize militants indépendantistes sont interpellés

De notre correspondant

Papeete. – Mercredi après-midi 6 mars, la police a interpellé sur la plage de Papeete treize jeunes gens. Neuf d'entre eux ont été inculpés de destruction volontaire de biens immobiliers, d'incendies volontaires et d'association de malfaiteurs. Parmi eux, Guy Taero, un des principaux lieutenants de Charlie Ching, qui en 1977 avait créé le groupe Te Toto tepuna (le Sang des ancêtres) dont l'un des commandos avait assassiné un Européen et avait fait exploser plusieurs charges de dynamite contre les murs de la poste centrale de Papeete.

Ces interpellations font suite aux violentes échauffourées entre une cinquantaine de militants du Te Taata Tahiti-Tiama, le parti indépendantiste de Charlie Ching, et les forces de l'ordre dont la ville de Papeete avait été le théâtre samedi 2 mars. Un policier avait eu les bras tailladés par un coupe-coupe. L'agresseur, Charlie Ching et une troisième personne avaient été arrêtés et inculpés d'attroupements armés, de coups et blessures volontaires et de rébellion envers les forces de sécurité. Le soir même, trois incendies étaient dénombrés à Tahiti. L'un a partiellement endommagé la toiture de la résidence privée du haut-commissaire. Le plus spectaculaire a détruit à Papeete l'immeuble d'un commerçant chinois.

La manifestation de samedi du Te Taata Tahiti-Tiama n'avait pas été autorisée par les pouvoirs publics de Polynésie, qui, depuis les événements de Nouvelle-Calédonie, se montrent particulièrement vigilants. Ainsi, quatre manifestations du Pomare Parti – une autre petite formation indépendantiste – ont été interdites ces dernières semaines.

J. S.

● *Le contentieux franco-canadien de Saint-Pierre-et-Miquelon.* – M. Albert Pen, député apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre, a été reçu, vendredi 8 mars, par le premier ministre, auprès duquel il a notamment insisté sur la nécessité, pour l'avenir économique de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, de régler au plus tôt le contentieux franco-canadien sur les droits de pêche dans l'estuaire du Saint-Laurent. Selon M. Pen, M. Fabius a adressé au chef du gouvernement fédéral canadien un message réaffirmant les droits de la France. Le chef du gouvernement a affirmé au député qu'il entend « *faire respecter nos droits dans ce domaine* », et M. Pen a exprimé sa « *satisfaction* ».

● *Barrages routiers en Guadeloupe.* – Les barrages dressés par les transporteurs routiers, qui paralysaient la circulation en Guadeloupe depuis le mercredi 6 mars, ont été levés jeudi soir. Au terme d'une longue négociation, les manifestants ont obtenu satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications. Celles-ci concernaient notamment le prix du gazole.

C'est après une première réunion infructueuse, dans la nuit de mercredi à jeudi, que Mme Lucette Michaux-Chevry (div. opp.), présidente du conseil général, avait échappé à un attentat à son retour à Basse-Terre (*le Monde* du 8 mars). Le député socialiste du département, M. Frédéric Jalton, a toutefois émis des doutes, dans une déclaration télévisée, sur l'authenticité de cette tentative d'attentat.

La Scientologie en crise

L'Eglise de Scientologie va clore, le 13 mars prochain, en Floride, sa souscription mondiale pour le lancement d'un paquebot destiné à l'élite de la secte, qui y suivra un stage de perfectionnement.

Cette Eglise a été mise en cause le 25 février à Paris, lors d'un procès en correctionnelle. Elle est aussi au cœur d'un trafic de main-d'œuvre, rendu public au Danemark le 21 février.

L'activité des sectes reste d'actualité : le rapport rédigé par M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, à l'intention du premier ministre doit être publié fin mars.

Des hommes sous influence

Etrange, la vie des sectes ! L'Eglise de Scientologie, l'une des plus puissantes, après des années de prosélytisme terrestre, va lancer un paquebot, une sorte d'arche de Noé et, ainsi, l'élite des missionnaires de la Scientologie, regroupée dans la SEA-ORG (Organisation-mer), va prendre la route du grand large. Une souscription pour le paquebot a été ouverte en Floride ... pour d'opulents adeptes. Une place au titre de fondateur coûte jusqu'à cent mille dollars. Les sept cent cinquante élus pour le lancement de l'opération ne sont pas tous appelés au même paradis et leur rang dépendra de leur versement initial, qui peut varier de un à quatre — jusqu'au million de francs.

Cette souscription sera close le 13 mars 1985. Ce même jour, ses fidèles fêteront le soixante-quatorzième anniversaire de la naissance de Lafayette Ron Hubbard, père fondateur de l'Eglise de Scientologie. « Ingénieur » et écrivain de science-fiction, R. Hubbard créa *« une philosophie religieuse appliquée »*. L'âme, immortelle, se réincarnerait. R. Hubbard promet à ses adeptes d'améliorer leur aptitude à communiquer et de soulager leurs souffrances. Chacun apprend à *« manier les gens et son environnement »*, pour construire un monde meilleur.

R. Hubbard, homme rondouillard, rieur sous sa casquette de navigateur : ainsi le montrent les portraits suspendus dans les multiples missions de l'Eglise sur le globe. Mais nul, depuis 1980, n'a pu voir le « Commodore » en chair et en os. Sa disparition nourrit la rumeur. Certains le disent mort. Pour d'autres, il serait malade, ou même retenu prisonnier. Qu'importe ... Sur le paquebot, les passagers seront initiés à de hauts niveaux théologiques, pour devenir plus *« clairs »*. Dans le jargon scientologue, la *« clarté »* est le stade final — toujours visé et jamais atteint — où l'être humain s'est débarrassé de toutes les entraves étouffant son âme et son pouvoir.

Enfin, l'Eglise s'est donné pour but de faire régner cette clarté sur la planète pour le bien de tous. Avec le futur paquebot, l'Eglise renoue avec son passé. De 1967 à 1975, navigua *Apollo*, un cargo de trois mille tonnes, chargé d'enfants. R. Hubbard tenait le gouvernail. Aujourd'hui, les enfants d'*Apollo* sont devenus des adultes. Ce sont eux qui tiennent les rênes de l'Eglise. Ils sont nés, ont grandi en son sein. Puis, des conflits de « famille » ont surgi, comme jadis entre Abel et Caïn. Bref, les enfants-frères d'*Apollo* sont devenus ennemis. En 1982, l'un deux, David Miscavige, s'est emparé des commandes au cours d'une vaste restructuration de l'Eglise et de nombreux coéquipiers ont été écartés. Devenus dissidents, ils ont, à leur tour, créé leurs propres associations, menant une guerre ouverte contre l'Eglise et ses leaders, à coups de procès et de révélations.

Effectifs en baisse

Depuis 1982, les effectifs de l'Eglise seraient en baisse. Selon des sources citées par le *Sunday Times*, journal britannique, dans son édition du 28 octobre dernier, la chute paraît notoire. Un exemple : la mission britannique serait passée de deux cent mille membres à un millier. Pour sa part, l'Eglise revendique six millions d'adeptes dispersés dans le monde en 1985.

Depuis 1982, également, les tarifs (1) des cours — une centaine de « disciplines » — dispensés par la Scientologie ont augmenté à un rythme rapide. A l'automne 1984, ces tarifs variaient de 352 F à 133 450 F, selon le cours et le niveau de *« clarté »* recherché. L'adepte peut en « consommer » plusieurs par an.

Officiellement, David Miscavige détient, désormais, le contrôle des « attributs » de l'Eglise, par le biais de la création en 1982 de RTC (Religious Technology Center), une société enregistrée en Californie. Le 16 mai 1982, David Miscavige, pour RTC, avait signé un contrat avec Ron Hubbard. Contre une somme — évaluée à quatre-vingts millions de dollars — payée comptant, le fondateur a cédé à RTC le *copyright* (droits de reproduction) et la « marque commerciale » (2) de ses « attributs », à savoir sa signature, le « symbole » de l'Eglise, les appellations de « Scientologie », « Ron Hubbard » et « Dianétique », la technique de communication pour devenir plus *« clair »*.

En fait, la réforme interne a été plus profonde. Les procès faits par diverses administrations gouvernementales dans plusieurs pays par des « dissidents » et des « ex », plusieurs condamnations à des peines de prison — concernant, par exemple, Mme Mary Sue Hubbard, troisième épouse du fondateur, et huit autres leaders — ont amené l'Eglise à modifier certaines de ses méthodes particulièrement critiquées.

Ainsi, le Guardian Office (GO) — ou Bureau du gardien — a été officiellement supprimé dans sa forme antérieure par l'Eglise. *« Fautes graves »* et *« abus »* ont été soulignés. Ce GO, organe indépendant, coordonnant l'administration de l'Eglise, comprenait plusieurs branches : *« finances »*, « activités sociales », etc., ainsi que le B 1, le bureau chargé de faire du renseignement pour le compte de l'Eglise. Mme M. S. Hubbard dirigeait ce B 1 avant d'être condamnée.

C'est à Copenhague que l'Eglise a choisi d'installer son centre pour l'Europe et l'Afrique. La capitale danoise est le paradis européen des sociétés secrètes et des lois tolérantes. L'Eglise de Scientologie y a pignon sur rue, avenue Vesterbrogade. Ainsi qu'une boutique, le Centre dianétique. Devant la porte, malgré le froid intense de la mi-février, jour et nuit, s'activent les « recruteuses ».

« Viens discuter »... Porte franchie, le néophyte est soumis à un test de personnalité. Deux cents questions écrites dans la langue de l'intéressé. Que pense-t-il d'une *« prison sans barreau »* ? *« Rembourse-t-il ses dettes ? »* *« Est-il susceptible ? »* Préfère-t-il *« obéir »* ou *« commander »* ?... Tout, ou presque, y passe.

Son questionnaire rempli et traduit en courbes, le néophyte a un entretien gratuit. La recruteuse interprète les résultats. Dans ce cas précis, le test semble décourageant : *« Irresponsabilité »*, *« mauvaise harmonie avec le monde »*, *« dépression »*... Triste bilan. Mais l'*« inhibition »* est faible. Tout deviendrait-il possible ? C'est l'espoir. *« Avec la dianétique, les points vont grimper du bas de la courbe au sommet »*, explique la recruteuse. Première étape : il faut acheter le livre de R. Hubbard, *Dianétique*, au prix de 57,20 francs (en Poche). Puis prendre des *« cours de communication »*. Ainsi franchit-on la première porte de l'Eglise.

R.T., âgé aujourd'hui de vingt ans, est un « ex ». Il avait adhéré à l'âge de dix-sept ans. *« Avec l'envie de ne pas être un fils de pub. Vivre autre chose qu'un monde pourri, voyager, communiquer. »*



PESSIN.

Il suivit des cours à Lyon. *« Cher. »* Rapidement *« trop cher »*, pour le jeune homme. D'autres vendaient leurs biens, ou empruntaient de l'argent à la banque, avec la caution d'un scientologue. Lui choisit de « troquer » les cours contre sa force de travail, en devenant *« membre du personnel »*. On lui proposa d'apprendre la technique de l'entretien dianétique — *l'« auditing »* ou, plus banalement, la *« confession »*. Pour cela, il devait partir en stage à Copenhague. Il y arrive en 1981. Domicile : Hôtel Nordland, *« un bon gîte, une bonne table »*, lui avait-on promis. Il a dû déchanter. La fin de l'histoire est triste : R.T. a été *« excommunié »*. Il s'est retrouvé sur le pavé.

Travail sous statistiques

En cette mi-février 1985, le Nordland abrite toujours des stagiaires. Intense va-et-vient à l'entrée : des femmes sereines et leur bébé, des dignitaires de SEA-ORG en uniformes couverts de dorures, de pauvres hères courant tête baissée...

« C'était ainsi lorsque j'y séjournais », explique Nathalie, qui a quitté les rangs de l'Eglise, voici quelques mois. Elle évoque son stage au Nordland. Du riz, des haricots, parfois un peu de viande. Travail et étude alternent pendant douze heures, chaque jour, parfois davantage. Ce travail — manuel, commercial ou intellectuel — est mesuré quotidiennement par des statistiques. *« Il faut faire entrer le plus d'argent possible dans les caisses de l'Eglise. »* Si ces *« stats »* sont jugées *« insuffisantes »*, il faut s'expliquer. Il y a un blocage.

La stagiaire se confesse à longueur de semaine devant son *« auditeur »*, qui enregistre tout. Ce dernier utilise au besoin un galvanomètre, — un « E. Meter », appareil breveté « Hubbard », — pour mesurer l'émotion de la *« confessée »* et mieux cerner ses points de blocage, voire ses mensonges. Ainsi la stagiaire devient-elle progressivement plus *« claire »*.

Par la même occasion, l'Eglise enrichit son stock de fiches individuelles et la stagiaire fait l'apprentissage du langage scientologue. C'est un mélange de la langue d'origine, d'anglais et d'abréviations. Il sonne comme un code. Le sens de chaque mot est corrigé à l'aide du dictionnaire « Hubbard ». Ainsi le fondateur définit-il par exemple le terme de *« critique »* — *« criticism »*. *« La critique est principalement la justification d'avoir commis un « acte néfaste » (...). Critiquer est seulement un effort pour réduire le but de « l'acte néfaste »*.

L'idéal recherché est à la hauteur de l'effort exigé, pour celui qui y croit. La hiérarchie est omniprésente, respectée. Gare aux faux pas : les punitions sont variées, prononcées parfois par des tribunaux internes. Cette première formation terminée, l'adepte rentre au pays et œuvre pour le développement de l'Eglise. Les meilleurs éléments — comme l'était Nathalie avant de quitter la secte — deviennent SEA-ORG, en signant un contrat pour un milliard d'années. Ne croient-ils pas à l'éternité de l'âme...

DANIELLE ROUARD.

(1) Ces tarifs sont ceux publiés dans *The Auditor*, journal de la Scientologie, d'octobre 1984, nº 197, exprimés en couronnes danoises.

(2) Plus précisément dans les termes du contrat, les *trade marks* et *service marks*.

« Propagande noire »

La lutte contre les « ennemis » de l'Eglise de Scientologie est une activité importante de ses membres. Le Guardian Office, aujourd'hui officiellement supprimé, la centralisait. Les méthodes de lutte ont été exposées dans des circulaires internes sous le vocable de *« propagande noire »*. A Paris, devant le tribunal correctionnel, le 25 février, les plaignants contre un scientologue inculpé de « dénonciation calomnieuse » ont longuement exposé les menaces et pressions qu'ils avaient subies. Mme Julia Darcondo, ex-scientologue de haut rang, a décrit cette *« propagande noire »*, par laquelle l'Eglise cherche à « isoler », « déconsidérer », voire « détruire » ses ennemis, par tous les moyens, légaux et illégaux. Cette plainte est la première du genre à venir en jugement en France. Mais au Danemark l'expérience est plus ancienne.

Ainsi, Jacob Andersen, grand reporter danois, titulaire d'un prix international, a fini par gagner tous les procès intentés contre lui par la Scientologie et ceux provoqués par ses propres plaintes. La Scientologie a dû lui verser un demi-million de couronnes, soit environ 400 000 F, de dommages et intérêts pour les préjudices causés par les calomnies de la secte. Cette dernière avait traité le reporter d'agent, successivement, « de la CIA », « du FBI » et « d'Interpol ».

Mais de pires traitements sont réservés aux ex-adeptes qui font ensuite des révélations ou portent plainte.

D. R.

Prison sans barreaux

Pierre, un jeune Français de province, après un premier contact en 1974 avec l'Eglise de Scientologie, devient en 1981 membre de SEA-ORG. Il travaille un temps à Copenhague. Puis, de début septembre 1982 à début février 1983, il est assigné à un programme spécial — le RPF (Rehabilitation Project Force), sorte de rééducation par le travail. Pour avoir eu, pendant ses trois semaines de vacances en France, des relations avec une amie, et s'en être confessé au retour à Copenhague. Voici son témoignage sur son passage au RPF :

« On vous force à vous isoler des autres scientologues, car vous êtes un « déchet », un « ass hole » (« trou du cul ») selon les termes du supérieur qui vous surveille. Il faut se cacher du public. Il est interdit de parler, il est interdit de marcher. Il faut toujours courir. On est par équipe de quatre ou cinq. Le plus ancien commande les autres, fait le rapport sur chacun. On vit entre « bagnards », au Nordland. Appel à huit heures. Travail : nettoyer les poubelles, les caves, les cabinets, la cour, ou encore tuer les cafards qui pullulent dans la crèche du Nordland.

» Repas : on n'a droit qu'aux « restes » laissés par les membres du personnel, quand il y en a. Très souvent le temps d'étude est sacrifié pour continuer le travail. En principe, le travail finit à 23 h 30. Mais la quantité est telle qu'on finit plus tard. Le responsable vérifie. A peine êtes-vous couché qu'il vous faut vous relever, renettoyer avec une brosse à dents parce qu'il a trouvé un grain de poussière. Si vos « statistiques » sont inférieures à celles de la veille, cela signifie que vos « conditions d'éthique » sont trop basses. Vous dissimulez des « actes néfastes ». Il vous faut produire plus, dormir moins, avouer.

» Parfois viré du RPF et demandant à être réintégré. La grande peur, c'est d'être déclaré « suppressif », c'est-à-dire d'être excommunié. Le RPF prend fin quand vous êtes jugé apte à exécuter un ordre sans broncher. Cela peut durer des mois, des années. Tout est fait pour rabaisser la personne. J'ai repris ensuite mon poste dans le personnel. Nouveau problème, et décision de me renvoyer au RPF. Je me suis aussitôt enfui (1). C'était le 4 juillet 1983. »

D. R.

(1) Les portes du Nordland restent toujours ouvertes.

Le commerce de la « religion »

L'Eglise de Scientologie est-elle ou non une organisation religieuse ? Ses responsables revendiquent cette reconnaissance, qui entraînerait divers avantages. Mais en vain, fréquemment.

En France, à ce jour, l'Eglise de Scientologie est soumise aux règles régissant les associations selon la loi de 1901. Au Danemark, en vertu d'un jugement ancien de la Cour suprême, la Scientologie est la seule — de toutes les Eglises — à ne pas bénéficier de deux protections liées au caractère religieux : interdiction de « discrimination » et de « blasphème ». Le plus souvent, l'Eglise demeure soumise à la loi commune, aux dispositions fiscales et douanières en usage, à la réglementation du travail, etc. (1).

Ses activités sont nombreuses et variées, plus ou moins développées selon les pays. Ses terrains favoris sont l'école, la psychiatrie, la toxicomanie et la défense des libertés.

Les psychiatres sont la cible, désormais classique, de l'Eglise, dans son combat pour le respect de la liberté individuelle. La « prévention » et la « réhabilitation » pour toxicomanes se font dans les centres Narconon. Le 14 décembre 1984, un de ces centres, installé à Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or), a fermé ses portes, sur ordre du préfet, après le décès suspect d'une pensionnaire (*le Monde* des 29 novembre, 9, 10 et 18 décembre 1984).

Au nom de la défense des libertés, l'Eglise combat Interpol et son « fichage » mondial. Polémiques... Mais le FBI a saisi en Floride, dans l'un des quartiers généraux de l'Eglise, quarante-cinq mille dossiers sur des personnes, en une seule perquisition.

La Scientologie dénonce enfin d'autres dangers —ceux du « déprogrammeur ». Ce dernier se charge, le plus souvent sur demande de la famille et parfois contre le gré de l'intéressé, d'aider l'adepte à se « déconditionner » de sa secte. Très récemment, l'Eglise a porté ses coups à deux « déprogrammeurs » supposés (*le Monde* du 27 février 1985).

A Copenhague enfin, le 21 février, une polémique éclate. Des agences locales pour l'emploi envoyaient de jeunes chômeurs — sans autre choix — travailler dans des centres danois de la Scientologie. Le « salaire » y était dérisoire : 230 francs d'argent de poche par mois. Mais nourri et logé. Le temps de travail excédait largement les quarante heures légales. Interdiction de se syndiquer. Ainsi ont témoigné, le 17 février, deux jeunes chômeurs qui ont refusé l'offre et se sont précipités au siège du Syndicat des employés (HK) pour raconter leur histoire. Peu après, le directeur national de l'emploi a publiquement « garanti », sur la demande de ce syndicat, que *« cela ne se renouvellerait plus »*.

Multiples et variées activités... L'Eglise de Scientologie fonctionne comme une multinationale. C'est une affaire commerciale : édition de textes et de cassettes (deux maisons, l'une en Floride, l'autre à Copenhague), cours, stages. L'organisation possède de nombreux immeubles. A Copenhague, par exemple, ses propriétés sont évaluées à deux cents millions de couronnes — 176 millions de francs. La gestion de tous ces biens et activités semble, depuis la restructuration de 1982, centralisée aux Etats-Unis.

Des millions de dollars

La société RTC (Religious Technology Center), enregistrée en 1982 et dirigée de fait, aujourd'hui, par M. David Miscavige (2) — le seul à « garder le contact » avec R. Hubbard selon certains témoins, — possède les droits de reproduction *(copyrights)*, les trade-marks et service-marks (marques commerciales) des « attributs » de l'Eglise. A ce titre, RTC perçoit des royalties. Le quartier général de l'Eglise (dont SEA-ORG) est en Californie, près de Palm-Springs ; son siège mondial est en Floride.

Une précaution : cinq mois après la naissance de RTC, a été créée l'Eglise de technologie spirituelle, qui a autorité sur RTC. En cas d'ennuis, les *copyrights* et « marques » peuvent changer de mains, passer à cette deuxième société pour cent dollars, l'équivalent américain du franc symbolique.

De chaque mission locale installée en un point du globe, partent des fonds à destination de ces « sièges » américains, via Copenhague, pour tout ce qui n'est pas américain. Selon des témoignages faits devant plusieurs juridictions, le circuit paraît simple. Une antenne locale envoie à Copenhague chaque semaine 5 % de ses recettes pour les droits commerciaux (royalties) et 10 % de ses recettes pour les fonds propres mondiaux de l'Eglise. A son tour, Copenhague envoie aux Etats-Unis 5 % d'une part, 10 % de l'autre, des sommes recueillies.

Un ex-responsable de la Scientologie, M. Bill Franks, aurait déclaré, cité par le *Sunday Times* du 28 octobre 1984, avoir contrôlé en 1982 cent cinquante millions de dollars placés sur divers comptes de la Scientologie au Luxembourg. D'autres témoins parlent de la Suisse, du Lichtenstein et du Liberia. Le total des fonds de l'Eglise était évalué, en 1981, entre deux et trois cents millions de dollars, selon l'ancienne conseillère en relations publiques de R. Hubbard, Mme Laurel Sullivan, citée par le *Sunday Times*.

A chaque échelon, le transit de l'argent se fait par « courrier » (3). Des « porteurs de valise » ont témoigné aussi. Mais sous quels noms ont été ouverts les comptes de la Scientologie ? Le fisc et les douanes de nombreux pays s'intéressent de près depuis des années à la gestion de cette affaire. Des fraudes établies ont été pénalisées et le caractère d'escroquerie parfois prouvé.

Tels sont les risques d'une activité commerciale. Mais après tout, comme plaisantait Ron Hubbard lors d'une conférence sur la science-fiction, *« si un homme veut vraiment faire un million de dollars, le mieux pour lui est de créer sa propre religion »*.

D. R.

(1) Cf. *les Nouvelles Sectes*, par Alain Woodrow. Editions Le Seuil, collection « Points ».

(2) Des septs administrateurs en 1982, lui seul reste aujourd'hui.

(3) Cf. *New York Herald Tribune* du 12 juillet 1984.

Société

LA TORTURE EN ALGÉRIE

Bataille juridique pour six droits de réponse de M. Le Pen

Encore une journée Le Pen, vendredi 8 mars, au tribunal de Paris. Il ne s'agissait pas, cette fois, de diffamation. Le président du Front national entendait seulement obtenir du président du tribunal de grande instance, M. Pierre Drai, que lui soit reconnu le droit de répondre à différentes émissions des journaux de TF 1, Antenne 2, FR 3, France-Inter, RTL et Europe 1 du 12 février dernier. Ce jour-là, ils avaient tous, en effet, accordé une place importante aux révélations faites le matin même par le quotidien *Libération* avec la publication de *témoignages d'Algériens déclarant avoir été torturés en 1957 par* Le Pen, alors lieutenant au 1er REP (régiment étranger de parachutiste), engagé dans la bataille d'Alger.

Du même coup, au-delà de M. Le Pen, l'ordonnance que doit rendre, mardi 12 mars, M. Drai aura une portée générale dans l'appréciation qu'elle fera de la loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel et plus particulièrement de son décret d'application fixant, entre autres, les règles du droit de réponse à la télévision et à la radio.

Au cours de ces différentes émissions, M. Le Pen n'a pourtant pas été ignoré. Chacune des sociétés de télévision ou de radio incriminées lui a donné la parole. Force était bien à Me Georges-Paul Wagner, avocat du président du Front national, de le constater.

Une circulaire

Mais, devait-il dire, en les reconnaissant d'ailleurs au passage *« quelque peu byzantines »*, les déclarations de son client dont on a fait état avaient été recueillies dans la matinée. Elles ne pouvaient donc répondre qu'aux accusations formulées par *Libération* et non à des émissions dont il ignorait la teneur et qui *« en ont rajouté »*. Les responsables de ces émissions n'ont-ils pas ainsi donné la parole à des accusateurs de M. Le Pen, tels l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'ancien secrétaire à la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, le journaliste du *Canard enchaîné* Louis-Marie Horeau, le militant communiste Henri Alleg, alors qu'ils se contentaient seulement de citer les déclarations du général Massu innocentant M. Le Pen, mais sans que ce militaire ne soit vu ni entendu de l'auditeur ou du téléspectateur.

L'argument n'a pas paru suffisant aux avocats des sociétés mises en cause, Mes Georges Kiejmann pour TF 1, Thierry Lévy pour Antenne 2, Jean de Mourzitch pour FR 3, Yves Bandelot pour France Inter, Michel Curtil pour RTL et Philippe Gold pour Europe 1. Tous constatent en effet que le texte de la réponse que M. Le Pen voudrait avoir le droit de diffuser ne diffère en rien des propos qu'il a pu déjà tenir le 12 février devant les caméras ou les micros.

Cette réponse n'apporte donc aucun élément nouveau. Le texte est en outre le même pour les six sociétés, donnant l'impression d'avoir été multiplié à la manière d'une lettre circulaire. Aussi bien ne précise-t-il pas pour chacun des journaux à quelle imputation déterminée il entend répliquer, ce qui est pourtant exigé par la loi de 1982. La même loi limite en tout état de cause la longueur de la réponse à trente lignes dactylographiées, soit deux minutes d'écoute. Celle de M. Le Pen comporte trente-six lignes et sa lecture exigerait plus des deux minutes fatidiques.

Enfin, cette réponse se trouve être contraire aux dispositions de la loi puisqu'elle met en cause des tiers, que ce soit le journal *Libération « manipulé ou non à des fins politiciennes »*, selon M. Le Pen ou *« les soi-disant victimes »* qualifiées de *« terroristes du FLN, assassins de civils, femmes et enfants »*.

Voilà donc qui, juridiquement, serait déjà amplement suffisant pour éconduire M. Le Pen. Mais, du côté des sociétés en cause, on souhaiterait que l'ordonnance à intervenir ne s'en tienne pas à ces constatations. Me Kiejmann notamment voit dans ce débat une bonne occasion de fixer les droits et obligations d'un journaliste de télévision et de radio. *« Suivre M. Le Pen dans son raisonnement*, a-t-il plaidé, *cela reviendrait à dire qu'il ne suffit pas de faire entendre dans une émission les points de vue et les opinions opposés. Cela risquerait même de conduire les journalistes qui appliquent cette règle de pluralité de l'information à la négliger puisque même s'ils en tiennent compte il y aurait, de toutes façons, possibilités de réponse pour une durée de deux minutes alors que, dans le cas de TF 1, M. Le Pen a déjà eu droit, à 13, 20 et 23 heures, à une minute trente chaque fois. »*

On retiendra enfin que RTL et Europe 1 ont estimé de surcroît, pour ce qui les concerne, que la demande de M. Le Pen était irrecevable. Leurs avocats ont soutenu que ces deux sociétés, émettant à partir d'un territoire étranger, le Luxembourg pour la première, la Sarre pour la seconde, ne pouvaient être visées par la loi du 29 juillet 1982, car les dispositions de cette loi ne seraient applicables qu'aux sociétés ayant le statut de service public national. C'est dire encore une fois que les questions soulevées par l'action de M. Le Pen donneront matière à des réponses de portée générale sur l'interprétation à faire d'un texte qui a connu le 8 mars son baptême du feu judiciaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POINT DE VUE

TROIS OBJECTIFS POUR L'UNIVERSITÉ

Qualité, équité, modernité

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

PLUS que jamais, la formation est la clé de notre avenir collectif. Surtout dans l'enseignement supérieur. Là où se forment les hommes et les femmes qui animeront demain l'activité nationale.

De plus en plus, le devenir d'un pays, son niveau de vie et d'emploi, sa place dans le monde vont dépendre d'un facteur prioritaire : la connaissance, la compétence, le degré d'expertise de ceux qui l'habitent. Il est donc essentiel de développer une Université moderne, de qualité, accueillant un nombre croissant d'étudiants. En se fondant sur ces trois axes principaux : modernité, qualité, équité.

Modernité, d'abord. Les étudiants que nous formons aujourd'hui auront trente à trente-cinq ans au début du siècle prochain. Ils seront la génération leader de l'an 2000. L'Université doit donc vivre pleinement avec son temps. Et même le précéder, le préparer. Son rôle, c'est de préfacer l'avenir.

Elle doit donc repenser, rénover ses formations. Continuer de se moderniser elle-même. Afin d'être elle-même une force motrice pour la modernisation du pays. Car, de plus en plus, les activités industrielles ou tertiaires vont se brancher sur les grands pôles de connaissance. Comme dans d'autres pays de l'OCDE, où l'effort de modernisation prend appui sur les nouveaux moyens d'enseignement et de recherche.

Dans cette Université moderne, l'informatique aura une place cenrale. Dès juin 1986, tout étudiant sortant du premier cycle aura reçu une initiation à ce nouveau langage. Dans l'un des quatre cents ateliers de l'enseignement supérieur implantés dans le cadre du plan « Informatique pour tous », décidé par le premier ministre. Davantage de spécialistes seront également formés : ainsi, le nombre des étudiants en DESS d'informatique a été multiplié par quatre en deux ans, entre 1983 et 1985.

Dans ce même but — contribuer à moderniser l'appareil productif, répondre aux besoins des industries d'avenir, — nous allons augmenter sensiblement le nombre d'ingénieurs et de techniciens en formation. L'objectif, pour la rentrée 1985, est d'accroître de 15 % le nombre d'élèves entrant dans les formations d'ingénieurs et d'augmenter de 10 % le flux d'entrée dans les IUT. D'une manière générale, il faut continuer à développer les formations à caractère professionnel, dans tous les cycles.

L'action de modernisation dépend aussi de l'intensification des relations mutuelles Universités-entreprises. Et, spécialement, de la liaison université-recherche-industrie, dont le président de la République a souligné l'importance à Berkeley, le 26 mars 1984. Entre 1982 et 1984, les demandes de prise de brevets et de licences présentées par des laboratoires universitaires ont pratiquement doublé. Et, en 1983, le volume des contrats de recherche ou de prestation de services passés par les universités était de 170 millions avec les entreprises privées et de 400 millions avec le secteur public.

De même, pour resserrer les liens entre l'enseignement supérieur et son environnement, le décret du 7 janvier 1985 prévoit que les personnalités extérieures siégeant dans les nouveaux conseils d'universités devront être, au moins pour la moitié d'entre elles, des représentants des activités économiques.

Le droit à la différence

Autre grand impératif : la qualité de l'enseignement supérieur. Il importe que soient reconnus et considérés l'effort et la rigueur, la réussite et la compétence. C'est la condition du succès dans la compétition scientifique et technologique mondiale, dont l'issue dépend pour beaucoup des travaux de nos universitaires et de nos chercheurs.

Cette compétence conditionne notre compétitivité. A l'heure où notre nation se trouve en pleine mutation technologique, elle doit faire toute sa place à l'esprit d'émulation, qui stimule le progrès des connaissances et qui permet à chaque établissement d'affirmer son identité.

Loin de faire passer les universités sous une sorte de rouleau compresseur de l'uniformité, il faut reconnaître leur « droit à la différence ». Car notre système d'enseignement supérieur a besoin de diversité et de souplesse. Non de centralisation et d'uniformité.

Cette exigence de qualité et d'efficacité inspire la création du Comité national d'évaluation, chargé d'apprécier les activités exercées par les établissements d'enseignement supérieur, dans un rapport annuel adressé au président de la République et rendu public. Cette nouvelle instance sera composée de quinze hautes personnalités, nommées par décret en conseil des ministres, sur proposition, notamment, de l'Institut de France, du Conseil supérieur des universités et du Comité national de la recherche scientifique.

De même, l'exigence de rigueur guide la campagne d'habilitation des nouvelles formations de 3e cycle pour la rentrée 1985. Afin de garantir un niveau élevé de formation. Cette procédure s'articule sur onze groupes d'études techniques, présidés par des personnalités éminentes — dont quatre membres de l'Académie des sciences et trois professeurs au Collège de France, — chargés d'examiner les demandes d'habilitation présentées par les universités.

Enfin, la rentrée 1985 verra aussi la mise en place des filières intégrées de trois ans, de haut niveau, à vocation professionnelle et à encadrement pédagogique renforcé — par groupes de trente à quarante étudiants. Ces nouveaux cursus débuteront après le premier cycle et conduiront les étudiants qui y seront admis du niveau bac + 2 au niveau bac + 5. Ils valoriseront la spécificité des universités les plus « performantes » dans certaines disciplines (gestion, informatique, sciences sociales, biologie, physique, etc.). Leur but est d'associer acquisitions fondamentales, initiation à la recherche et applications professionnelles.

Ces formations universitaires en trois ans après le premier cycle seront dispensées dans les universités accréditées à cet effet. Elles donneront lieu à un nouveau diplôme d'Université : le magistère.

Troisième impératif : l'équité. Pour ceux qui étudient ou qui enseignent à l'Université.

Il convient, d'abord, d'améliorer l'inscription des nouveaux étudiants. Désormais, ceux-ci doivent pouvoir disposer, à l'avance, d'une information sur les formations du supérieur, afin de pouvoir s'orienter efficacement. Cette information est spécialement utile pour ceux qui ne disposent pas de ces indications dans leur milieu familial. La nécessaire démocratisation de l'enseignement supérieur, son ouverture accrue à des étudiants venant de catégories socio-professionnelles qui y sont actuellement sous-représentées, passent, notamment, par cette meilleure information.

Chaque lycéen de terminale recevra donc avant Pâques, sur le lieu même où il suit ses études secondaires, un dépliant d'information décrivant avec précision le système des enseignements supérieurs et ses diverses filières. En outre, ce document comportera un bref questionnaire, dans lequel chaque élève pourra exprimer ses préférences avant le 30 avril. Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur pourront se préparer mieux et plus tôt à accueillir les nouveaux bacheliers.

Congés thématiques

Par ailleurs, il importe d'encourager l'activité des enseignants les plus entreprenants, qui apportent le plus à leur Université. Ainsi, un projet de décret permettra d'attribuer des rémunérations complémentaires à ceux qui participent, au-delà de leurs obligations de service, à la réalisation de contrats de formation continue par leur Université. De même, un autre projet devrait permettre de verser aux enseignants-chercheurs des indemnités liées aux contrats de recherche passés, grâce à leur dynamisme, par leur établissement.

Enfin, un arrêté du 25 janvier 1985 institue des congés pour recherches ou conversions thématiques. Il s'agit là d'une profonde innovation dans notre système universitaire, qui ignorait jusqu'ici la pratique des années sabbatiques, en vigueur dans d'autres pays. Ces congés, qui auront une durée de six mois ou d'un an, permettront aux enseignants-chercheurs de conserver leur rémunération, tout en se consacrant totalement à leur recherche ou en se convertissant à d'autres disciplines. En 1985, l'équivalent de 400 années sabbatiques seront mises en place.

Là comme ailleurs, il s'agit de soutenir l'actualisation des connaissances, la qualité de la recherche et l'exercice de celle-ci dans des conditions favorables. Bref, de poursuivre trois objectifs principaux : qualité, équité, modernité.

(*) Secrétaire d'Etat chargé des universités.

Carnet

Naissance

— Puteaux. Marseille. Poitiers.

Olivier ORTIZ et Catherine, née IZORET, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marc-Antoine,

le 23 février 1985.

Décès

— L'amicale d'Auschwitz,
Et les déportées du convoi du 24 janvier 1943 font part du décès de

Mme Charlotte DELBO,

le 1er mars 1985.
(*Le Monde* du 5 mars 1985.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

Ilo de FRANCESCHI,
écrivain, poète, critique littéraire

survenu le 4 mars 1985, à Montreuil, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

De la part de
Denyse Parrot,
sa compagne,
Jean-François et Krissie Parrot,
Gérard Chaliand
et Juliette Chaliand-Mincos,
ses amis,
Et de tous ses proches et amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Francis Klein,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Marthe KLEIN,
née Kopp,

survenu à Paris le 6 mars 1985,
14, square Anderson,
75005 Paris.

— Ses camarades de déportation du groupe OZE Buchenwald font part du décès de

M. Lazlo KLEIN,

ses obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le lundi 11 mars, à 10 h 30.
Réunion porte principale.

Remerciements

— La supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny,
Les sœurs de la communauté de l'hôpital Pasteur, à Paris,
remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Sœur LAURE.

— Mme Maurice Rubinski,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignés dans le deuil cruel qui vient de les frapper, vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— *« Je ne serai pour personne une excuse, pour personne un exemple. »*

Valérie CHAMAILLARD

avait choisi cette pensée d'Aragon.

Elle a quitté ce monde cruel le dimanche 11 mars 1984, à l'âge de vingt et un ans.
Souvenez-vous.

32, rue du Cloître,
02000 Laon.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-IV, samedi 16 mars, à 14 heures, amphithéâtre Michelet, M. Dominique Descotes : *« L'argumentation chez Pascal »*.

— Université Paris-IV, lundi 18 mars, à 14 heures, salle Louis Liard, M. Joël Bonnemaison : *« Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) »*.

— Université Paris-IV, samedi 23 mars, à 14 heures, salle Louis Liard, Mme Nadia Iskandarani, née Naboulsi : *« Le voyage romantique en Orient chez les écrivains français mineurs de 1800 à 1833 »*.

Université Paris-IV, jeudi 28 mars, à 14 heures, salle des Actes, M. Ambroise Queffelec : *« La négociation en ancien français »*.

Institut d'études politiques, jeudi 28 mars, à 14 heures, salle André Siegfried, Mme Renata Fritsch-Bournazel : *« Le rôle de l'Allemagne dans le monde européen au XXe siècle »*.

LE MEURTRE DES QUATRE CAMBODGIENS

La DST avait donné un avis défavorable à la naturalisation de M. Try

Une information contre X a été ouverte, vendredi 8 mars, par le parquet de Paris pour homicides volontaires afin de rechercher les auteurs des meurtres de quatre Cambodgiens à Paris, dans le treizième arrondissement. L'information a été confiée à M. Yves Corneloup, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

Un commando avait exécuté, dans la soirée du lundi 4 mars, au vingt-quatrième étage de la tour Tokyo, 20, avenue d'Ivry, Try Meng Huot, âgé de quarante ans, — ancien responsable khmer rouge qui avait obtenu en janvier dernier la nationalité française, assistant chimiste à l'Ecole polytechnique ; son épouse, Cambodgienne, née Vanna Chay, vingt-quatre ans, mécanicienne en confection ; et deux autres Cambodgiens, Kui Mey Chov, vingt-cinq ans, mécanicienne en confection, Men Chov, vingt-quatre ans, employé de restaurant.

Les meurtriers ont laissé une signature, sur l'une des portes de l'appartement : *« Les rescapés du génocide du Cambodge. »* Contrairement à certaines informations, la direction de la surveillance du territoire (DST) avait donné un avis défavorable à la naturalisation de Try, qui fut directeur adjoint d'un camp de redressement sous le régime de Pol Pot. Elle fut cependant obtenue grâce à l'appui d'un député (PS) de l'arrondissement où il résidait, M. Louis Moulinet — qui, lui-même, se faisait l'écho des soutiens de Try dans les milieux scientifiques.

M. Marcel Fetizon, professeur de chimie à l'Ecole polytechnique et à l'université Paris-XI, était ainsi intervenu, dès 1979, quand Try, son ancien élève, se trouvait dans un camp de réfugiés khmers en Thaïlande, après la chute du régime de Pol Pot, afin de le faire venir en France.

« Je n'ai fait que répondre à l'appel d'un élève particulièrement astucieux que j'avais repéré à la faculté des sciences d'Orsay et qui a passé sa thèse de DEA sous ma direction en 1972 avec la mention « très honorable », a déclaré à l'AFP, M. Fetizon. *J'avais perdu sa trace depuis 1974, mais le geste que j'ai fait pour lui, je l'aurais fait pour n'importe lequel de mes étudiants. Pour nous scientifiques, les opinions politiques n'ont rien à voir dans le débat. »* Après avoir obtenu, à son arrivée en France, un contrat temporaire à Rhône-Poulenc, M. Try était devenu chargé de travaux pratiques à l'Ecole polytechnique le 1er octobre 1982.

En bref

Un policier parisien est écroué après avoir volé du haschich dans son propre service

Un inspecteur principal de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), Franck Philippe, trente-cinq ans, est incarcéré à la prison de la Santé depuis le 27 février pour avoir volé dans les locaux de son service huit plaquettes de résine de cannabis — du haschich — d'un poids total de quarante-cinq kilos, saisis par la police. C'est l'Inspection générale des services (IGS) qui a procédé à son arrestation.

Franck Philippe avait appris par Michel Schena, un musicien âgé de quarante ans, trafiquant et accessoirement indicateur, que le 23 février une certaine quantité de cannabis avait été placée sous scellés dans les locaux de la BSP. Le policier s'était alors rendu, dès le lendemain, à l'aube, dans les locaux de police pour prélever une partie de la drogue saisie, en brisant puis en reconstituant les scellés. Il avait ensuite remis quatre plaquettes à Schena et le reste à une amie, pour son usage personnel. Selon Michel Schena, les deux hommes étaient convenus que Franck Philippe recevrait la moitié du profit de la revente des plaquettes. Le policier nie avoir conclu un tel marché.

M. Chevènement souhaite que son projet de réduction d'horaires ne soit pas dramatisé

Le ministère de l'éducation nationale reconnaît au sujet d'un projet d'arrêté prévoyant une diminution des horaires pour les élèves des lycées (*le Monde* du 7 mars) que ce dernier *« fait l'objet de réflexions, tout en insistant bien sur le caractère non définitif de cette proposition d'ensemble »*. Le ministère précise que *« la question des horaires doit faire l'objet d'un examen objectif et dépourvu de passions : beaucoup d'esprits rigoureux semblent considérer qu'il est important de développer d'abord la capacité de travail personnel des élèves. Est-ce toujours compatible avec les horaires actuels, surtout si on veut introduire des enseignements nouveaux comme l'informatique ? Cette réflexion sur les enseignements et sur les horaires doit pouvoir avoir lieu sans dramatisation ni procès d'intention »*.

● *Mort de l'opéré du cœur américain.* — Thomas Creighton, l'Américain âgé de trente-trois ans qui avait subi coup sur coup trois greffes du cœur, est mort vendredi 8 mars au centre médical de l'université d'Arizona, à Tucson. Le premier cœur, greffé le 6 mars, avait été rejeté très vite par l'organisme. Devant ce cas d'urgence, les médecins avaient décidé de poser, à titre temporaire, un cœur artificiel d'un modèle non homologué par l'administration américaine. Onze heures après cette deuxième intervention, un autre cœur humain avait été greffé, tôt dans la matinée du 7 mars, sur l'opéré, qui n'a survécu que quelques heures à sa troisième greffe (AFP, AP, UPI).

Le professeur Adolphe Steg élu président de l'Alliance israélite universelle

Le professeur Adolphe Steg, chirurgien des hôpitaux, a été élu, le 5 mars, président de l'Alliance israélite universelle. Il remplace à ce poste M. Jules Braunschvig, qui avait lui-même succédé à René Cassin, prix Nobel de la paix.

[Né en 1925, le professeur Steg est chirurgien des hôpitaux, membre de l'académie de chirurgie, chef du service d'urologie à l'hôpital Cochin et secrétaire général de l'Association européenne d'urologie. Docteur *honoris causa* de l'Université hébraïque de Jérusalem, il a été président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) de 1970 à 1974. Chevalier de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre national du mérite, il est membre du Conseil économique et social.]

CINÉMA ET CENSURE

La tentation de l'Église

(Suite de la première page)

En adoptant le décret sur la liberté religieuse, non seulement l'Eglise admettait le droit à l'erreur, mais elle renonçait au monopole de la vérité. Elle reconnaissait la part de vérité chez les autres, même chez les non-chrétiens qualifiés par Jean XXIII d'« *hommes de bonne volonté* ».

L'Eglise ne s'est pas contentée d'abolir l'Index et d'abandonner progressivement les *imprimatur* et jugements de l'Office catholique du cinéma. Elle s'est mise à encourager des expressions hétérodoxes de sa foi. Notamment dans le domaine des arts. Bergman, Bunuel, Pasolini – fils dévoyés ou athées métaphysiques – n'étaient plus voués aux gémonies. Mieux, le film *Théorème*, de Pasolini, parabole ambiguë sur la grâce, reçut le prix de l'Office catholique en 1968...

Depuis, le climat a changé et le balancier penche de l'autre côté. Mais ce sont surtout des groupes de pression à la base (la « majorité morale » protestante et les intégristes catholiques) qui se constituent en nouveaux censeurs et gardiens de la moralité. En France, ces dernières années ont vu la mise en place d'un véritable réseau mobilisé en permanence pour une croisade contre l'hérésie.

De nouveaux inquisiteurs ?

Les exemples abondent. Qu'il s'agisse d'humoristes comme Jacques Martin, Stéphane Collaro ou Pierre Desproges, accusés de tourner la religion en ridicule ; de films comme *Ave Maria*, *Je vous salue Marie* et *la Dernière Tentation du Christ* ; ou encore d'émissions de télévision comme Le diable dans le bénitier, de Jean L'Hôte, des milliers d'hommes et de femmes sont prêts à partir en guerre, bien souvent sans avoir vu l'objet du délit. Une pétition contre le film de Jean L'Hôte, une *Passion du Christ* jouée par des ouvriers, qui n'a pas encore été diffusé, a déjà recueilli plus de trente mille signatures !

Non contents de dénoncer, ces nouveaux inquisiteurs passent à l'action. Un Collectif de lutte contre le blasphème (CLUB) a perturbé une messe célébrée par l'archevêque de Paris, pour protester contre son « *silence* » face au film de Godard, et il menace de recommencer s'il n'est pas entendu.

Les autorités religieuses commencent à se laisser impressionner. Au lieu de défendre la liberté d'expression, elles commencent à jouer aux censeurs par anticipation. En intervenant directement par téléphone dans l'entourage du chef de l'État pour demander l'annulation des subventions prévues pour le film de Martin Scorses, *la Dernière Tentation du Christ*, le cardinal Lustiger a fait un geste politique, qui fait suite à l'émotion suscitée dans une partie du monde catholique par le film de Jean-Luc Godard.

La position de Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy et président de la commission épiscopale pour l'opinion publique, est plus nuancée. Il s'est borné à mettre en garde le ministre de la culture contre le « *grand émoi* » que provoquerait chez de nombreux chrétiens une telle décision. Quant au pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, consulté par M. Jack Lang, il nous a déclaré qu'il ne pouvait rien dire sans avoir lu le script du film et que, en tout état de cause, il était opposé à l'exercice de la censure.

ALAIN WOODROW.

Plusieurs formules d'aides au cinéma

L'avance sur recettes représente une aide indirecte du ministère de la culture, qui nomme les membres de la commission et finance, en partie, le fonds de soutien, alimenté d'autre part, par la profession (taxes sur les billets). De surcroît, le ministère de la culture dispose d'une ligne budgétaire qui lui permet d'aider directement un film, sans passer par l'avis de la commission.

Les films, qui ne bénéficient pas de cette aide et sont refusés par la commission, peuvent être financés par un à-valoir des distributeurs ou par la télévision, qui est de plus en plus indispensable dans ce processus et devient ainsi le premier producteur de cinéma sur le plan financier.

Le producteur d'un film n'est pas celui qui possède en propre l'argent engagé. C'est celui qui rassemble le financement et en *surveille la gestion*. Des films peuvent être également réalisés avec l'aide d'acteurs qui acceptent de travailler en participation, c'est-à-dire avec un pourcentage sur les recettes, sur les bénéfices, ou en paiement différé.

Dans la presse parisienne

« *Dans la France de 1985, sous le règne d'un président de la République « socialiste », la hiérarchie catholique annonce elle-même le sort réservé à un film* », écrit Charles Sylvestre dans *l'Humanité*, en demandant, « *un siècle après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui permet à la hiérarchie catholique de telles prétentions ? (...) C'est à l'Elysée qu'a téléphoné Mgr Lustiger. C'est de l'Elysée qu'il a obtenu gain de cause. En échange de quoi ? Il est aisé de le deviner à l'approche d'échéances électorales. Aujourd'hui, une politique de réaction se manifeste dans tous les domaines. L'ordre moral est toujours l'accompagnement de l'ordre économique et politique au service des privilégiés de l'argent* ».

Jean foyer, ancien ministre de la justice, dans sa chronique au *Figaro*, blâme les perturbateurs de la messe radiodiffusée célébrée dimanche 3 mars par le cardinal de Paris, Mgr Lustiger.

« *Pourquoi s'en être pris*, écrit-il, *à l'archevêque de Paris ? A la différence des pouvoirs publics qui subventionnent la production cinématographique et qui ont eu tort de subventionner un film de provocation, le cardinal Lustiger n'a aucune responsabilité dans la production et la diffusion du film (...) La manifestation de dimanche est le paroxysme de l'intégrisme français (...) Ce ton, ce style, ce comportement hérités de l'ancienne Action française et de Léon Daudet, déplaisent fortement à la grande majorité des Français et blessent les catholiques en particulier.* »

DANS UNE LETTRE A M. ROUSSELET

M. Fillioud fixe les règles d'accès de Canal Plus à la publicité

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a adressé, mercredi 6 mars, une lettre à M. André Rousselet, PDG de Canal Plus (et du groupe Havas). Il y confirme que « *les pouvoirs publics ne remettront pas en cause, à cette occasion, le dispositif contractuel arrêté avec les représentants de l'industrie cinématographique ni le principe de l'ouverture de la publicité sur les programmes en clair* ». Ces dispositions, estime M. Fillioud, visent à « *offrir à Canal Plus les garanties du maintien et du développement de son activité* ».

Le secrétaire d'Etat a indiqué à M. Rousselet que « *les modifications du contrat de concession de service public et du cahier des charges qui lient [la chaîne] à l'Etat* » (...) *ne pourront intervenir qu'ultérieurement, dans le cadre des décisions d'ensemble qui seront arrêtées par les pouvoirs publics en fonction des conclusions des études actuellement en cours* ». Prenant acte des nouveaux accords entre Canal Plus et le cinéma, et rappelant que la quatrième chaîne doit consacrer 25 % de ses ressources annuelles à l'acquisition de films, M. Fillioud confirme que le gouvernement « *accepte d'autoriser Canal Plus à collecter des ressources publicitaires, étant entendu que la part des abonnements devra représenter 60 % au moins du total des ressources de la société. Les messages de publicité ne pourront être diffusés que dans le cadre des programmes en clair, ces derniers pouvant être entendus sans que leur volume horaire quotidien excède la limite globale de six heures, réparties entre le matin, la mi-journée et l'avant soirée* ».

Ainsi autorisée à diffuser des messages publicitaires – et non plus seulement des émissions parrainées, – à partir du 1er avril, Canal Plus devra se conformer aux règles en vigueur dans les chaînes publiques. Le contrôle des messages sera confié à la Régie française de publicité (RFP) ; la chaîne rendra elle-même publics ses tarifs, en respectant « *les principes de neutralité, d'égalité d'accès et de transparence* ». Ce « *dispositif transitoire* » est mis en place avant « *l'organisation définitive d'un système tenant compte du développement de nouveaux services de télévision ouverts à la publicité, étudié dans le cadre des décisions d'ensemble à intervenir prochainement* ».

SOS Tolérance

Il y a en France une législation condamnant le racisme. Il existe aussi des citoyens qui considèrent cette législation comme anormale. Yves Mourousi et Gérard Morin, présentateurs de TF 1 13 heure, en ont fait l'expérience vendredi 8 mars.

Les deux journalistes étaient apparus à l'antenne avec le badge « *Touche pas à mon pote* » (une main ouverte, jaune) de l'organisation SOS racisme. Badge que Coluche arborait la semaine dernière à la nuit des Césars sur Antenne 2.

Des téléspectateurs ont pourtant protesté, en bon ordre, semble-t-il, considérant inacceptable cette « *prise de position* ». Mourousi et Morin ont retiré leur badge au bout de vingt minutes. Et Mourousi d'expliquer, s'adressant aux mécontents, que « *puisque nous sommes un service public et que vous avez le droit de vous exprimer, je l'enlève* ».

D'autres téléspectateurs ont téléphoné à leur tour, demandant aux deux journalistes de « *ne pas céder à la pression* ».

● *Dominique Pouchin directeur de Radio-Libération.* – Dominique Pouchin, rédacteur en chef adjoint du quotidien *Libération*, ancien collaborateur du *Monde*, a été nommé directeur de la station locale parisienne Radio-Libération, après l'éviction de l'ancienne équipe de direction (Bernard Langlois, Zina Rouabah, Eric Dietlin, Christian Lionnet). Il sera assisté de Gérard Lefort, Gilles Millet et Bertrand Mérino.

● *Décès de M. Granzotto, président de l'agence italienne ANSA.* – M. Gianni Granzotto, président de l'agence de presse italienne ANSA, est mort le vendredi 8 mars dans une clinique romaine où il venait de subir une intervention chirurgicale. Journaliste et écrivain de talent, M. Granzotto, fervent admirateur et fin connaisseur de la culture française, était président d'ANSA depuis 1976. – *(AFP.)*

[Né à Padoue en janvier 1914, diplômé en lettres modernes, il était entré dans le journalisme en 1939 et avait collaboré à divers quotidiens italiens et à la radio. Il avait été en poste à Paris et à New-York.

Auteur de nombreux romans et ouvrages historiques, Gianni Granzotto avait été élu en 1980 vice-président de l'Alliance européenne des agences de presse.]

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE

Paolo Conte chante les voyages

Le chanteur italien Paolo Conte vient pour la première fois en France, au Théâtre de la Ville. Nous l'avons rencontré à Rome.

Œil bleu frisant, moustaches sérieuses, plus cet air à la fois accablé et vivace qui traîne sur les visages banals de tous les héros de la comédie italienne. Paolo Conte est italien et il chante. Une vraie voix de macho, grave, rapeuse, chaleureuse. Une voix de *latin lover* sans gomina. Il chante les bistrots miteux, une robe qui se dérobe, les femmes en dérive, et celles qui ne le voient pas, Duke Ellington, Hemingway au Harry's Bar, des rêves de voyage... Auteur, compositeur, interprète, Paolo Conte met en musique le monde des années 50.

Ce n'est pas une nostalgie rétro, l'époque le fascine, elle est sa jeunesse. L'après-guerre et ses désordres d'espoir, le béton qui recouvre les ruines, les grosses bagnoles chromées, un air de liberté qui passe trop loin au-dessus des têtes, et l'amour qui ne se fixe pas, et le jazz qui pleure et danse, et l'idée de partir, l'envie d'un ailleurs imprécis. « *Les Italiens*, dit-il, *voyagent peu. Ils s'en vont, ils émigrent, ils ne sont pas touristes.* »

Rencontre avec Paolo Conte. A Rome, à l'Olympico, music-hall année 50, poussiéreux, usé, très grand, archicomble. Pourtant, le chanteur n'est pas une star de show business. Il arrive sur scène en costume-cravate, sans souci particulier de son look : « *Je suis au naturel, si je me produisais dans un gala, je mettrais un smoking.* » Il s'installe à son piano, cinq musiciens derrière, les spectateurs reprennent les chansons, en réclament. Ils connaissent.

Paolo Conte a enregistré plusieurs 33 tours (1) qui, dit-il, ne se vendent pas, mais durent. Pas le moindre filet d'amertume ne vient troubler son sourire. Le fait est qu'il se situe à part. Il est avocat mais il ne plaide pas, avec sa voix c'est dommage ! Il a composé des tubes pour Adriano Celentano – qu'il chante aussi, à sa manière, plus rude. La légende veut, et elle ne meurt pas, qu'il ait enregistré une bande pour trouver un interprète à sa convenance. Le directeur artistique lui conseille de se lancer. « *Mais je chante faux* », dit-il. Bof, lui aurait répondu l'autre qui en a entendu de pires.

La voix de Paolo Conte n'est pas travaillée. Elle est brute, une *matière brute dont il se sert* avec un talent généreux, avec l'atout de sa présence forte, d'une sympathie immédiate. De toute façon, pour lui l'essentiel est la musique : chansons, mais aussi théâtre, cinéma. « *Elle fait partie de mon destin* », dit-il.

COLETTE GODARD.

(1) Un 33 tours diffusé par Chant du monde, *Dancing*, réunit dix titres (LDX 74834).

★ **Théâtre de la Ville, les 12, 15 et 16 mars, à 18 h 30.**

■ **RECTIFICATIF. – Le premier Salon Musicora qui se tient au Grand Palais reste ouvert jusqu'au 10 mars en soirée, et non pas jusqu'au 9 mars comme il a été indiqué par erreur (*le Monde* du 9 mars).**

LA DANSE A L'OPERA DE PARIS

Soudain, une beauté supérieure entre en scène...

Avant le crépuscule : une création remarquable à l'Opéra de Paris, due au chorégraphe Nils Christe. Avec Sylvie Guillem et Laurent Hilaire.

Quand le rideau se lève, un couple, puis deux, puis trois se déplacent à travers l'immense plateau de l'Opéra, bouclé comme un huis clos sartrien, avec des cloisons vermiculées de cabanon. Les hommes sont en pantalons couleur de muraille, le torse nu, les femmes en robes légères noir de fumée. Les danses par couples déploient une rythmique tour à tour articulée et désarticulée sur une partition prenante qu'exécutent deux orchestres à cordes dominés par un piano solo. Jusque-là, on ne voit que des danseurs de l'Opéra disputant un concours de technique, les étoiles affichant ces sourires glorieux habitués à provoquer les applaudissements.

Et puis, tout soudain, une beauté supérieure entre en scène, et l'on ne regarde plus qu'elle. Ses proportions sont admirables, elle a une taille de déesse, une ligne de jambes interminable, des bras comme des lianes ; surtout, son petit visage fermé, pudique, secret, est à lui seul palpitant. Son partenaire, dont aucun muscle du visage ne bouge, grave, fermé sur son énigme lui aussi, n'est pas moins captivant. Les mouvements auxquels ils commencent à se livrer vont dépasser en imagination tout ce qu'on a pu voir jusqu'à présent en matière d'exercices dans l'espace : toujours purs, jamais à terre, jamais obscènes, d'une acrobatie savante, portés en grands écarts, mais aussi en enlacements d'une audace inouïe, utilisant le front, la nuque et jusqu'aux cheveux...

C'est à ce moment-là seulement que le titre, *Avant le crépuscule*, nous revient en tête.

Ce ne sont pas des extraterrestre qui se meuvent là, mais plutôt des *intraterrestres*. L'homme va partir sans doute, mais la jeune femme ne saurait s'attendrir ni l'attendrir : dans sa réserve glacée, elle incarne à s'y méprendre la Juliette sans mémoire de *la Clé des songes*. Du coup, cet amour muet devient poignant à force d'inexpression. Le pathétique atteint son paroxysme quand le couple se replie sur lui-même, sans plus bouger, dans l'attente de je ne sais quel cataclysme des nouveaux âges où les héros seront dépossédés de toute mémoire...

Ce pas de deux d'une richesse, d'une invention sans cesse renouvelée, ainsi que les deux autres mouvements qui l'enchâssent, est dansé par Mme Sylvie Guillem et M. Laurent Hilaire. Ce petit chef-d'œuvre est dû à un chorégraphe hollandais, M. Nils Christe. La musique, remarquablement exécutée sous la baguette de M. Michel Cals avec le concours du pianiste virtuose Jean-Yves Sébillotte, est du regretté compositeur tchèque Bohuslav Martinu, une tête et *une élégance à la Ravel, auteur* de l'opéra *Julietta*, tiré précisément de la pièce de Georges Neveux.

Cette création qui fait honneur à l'Opéra était encadrée mercredi 6 mars par deux œuvres maîtresses de George Balanchine : *le Palais de cristal*, sur la *Symphonie en do majeur* de Bizet, et *Agon*, de Stravinsky, où toutes les jeunesses du corps de ballet, renouvelant heureusement les cadres, se sortirent les tripes. Soirée à marquer d'une pierre blanche !

OLIVIER MERLIN.

UNE CRÉATION DE KAROLE ARMITAGE

Impertinences d'une chorégraphie rock

Le Festival Jazz-Musique de Grenoble s'est ouvert sur une création de la chorégraphe Karole Armitage et du musicien David Linton.

Avec ce spectacle sophistiqué, très travaillé, où chaque geste cassé s'étire à l'extrême dans des sons distordus, Armitage et Linton poussent encore plus loin leur entreprise : ils donnent forme aux matériaux classiques qu'ils avaient précédemment déstructurés, détournés. Tous deux jouent sur la mémoire collective, le passé culturel qu'ils tentent d'intégrer à une esthétique et à une mentalité contemporaines.

David Linton et son musicien, Conrad Kinnard, en habit, brodent à la batterie ou aux cordes sur une bande électronique où passent des bribes d'opéra, des airs folkloriques, des bruitages. Ainsi accompagnée, Karole Armitage interprète avec Joseph Lennon sept pas de deux se référant à plusieurs styles de la danse occidentale mais traités selon d'autres rythmes, dans des enchaînements nouveaux.

Tout de noir vêtue, royalement impertinente, Karole Armitage se déhanche lascivement sur un air de pavane. Puis, toutes pointes dehors, dans ses chaussons rouges, suspendue à contre-rythme, elle pousse ses arabesques à la limite du déséquilibre. Evanescente, elle s'amuse à glisser dans son grand voile telle un fantôme de Giselle. Nouvelle entrée surhauts talons, elle mène le bal sur une trille grinçante de violon : le style se fait anguleux, la danse dure, on retrouve la Karole extravagante, cheveux hérissés, mâchoire serrée, jouant de la manchette et du crochepied. Au fil de ce corps à corps où quelques gestes tendres, inattendus, prennent une ineffable douceur, Joseph Lennon apporte la sérénité, l'assise de la technique Cunningham. Il résiste aux assauts, répond aux invites et parvient à dompter cette amazone qui s'abandonne soudain, lovée autour de son cou.

Tout repart ensuite dans la dissonance avec un défilé d'objets-gadgets imaginés par le décorateur Charles Atlas. Dans le chaos sonore *d'un piano préparé* (*clin d'œil à* Cage ?) viendra un suicide par hara-kiri des musiciens. Une succession de tableaux flashes auront raison de l'orgue électrique.

Aujourd'hui Karole Armitage ne bénéficie plus de l'effet de surprise de ses débuts, mais ce nouveau ballet fourmille de propositions théâtrales sur l'état amoureux. Et cela par le mouvement, le seul mouvement. La logique du développement chorégraphique, la rigueur technique, témoignent d'une volonté hautement proclamée de réactualiser la danse classique.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations à Genève (Centre d'art contemporain), les 11 et 12 mars. Le spectacle tournera ensuite en Allemagne, en Italie, en Belgique et sera donné au prochain Festival d'Avignon.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VOLPONE : Théâtre de la Ville (274-22-77), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30.

MIROIRS : Cithea (357-99-26), sam. 19 h.

LA SERRE : Vinaigriers (245-45-54), sam. 20 h 30 ; dim., 15 h.

LE COMBAT DE TANCRÈDE : Essaïon (278-46-42), sam. 19 h et 21 h.

LA BULLE : Vincennes, Tour du Village (365-63-63), sam. 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES : Vincennes, Sorano (374-81-16), dim. 18 h.

GRAND-PÈRE SCHLOMO : Clamart, CC (645-11-87), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

BIG BANG : Epicerie (724-14-16), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

ONCLE VANIA : Théâtre de la Villa (542-80-72), sam. 20 h 40 ; dim. 16 h 30.

HAUT COMME LA TABLE : Tourtour (887-82-48), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

L'OMBRE ASSASSINÉE : Rutebeuf (270-96-76), sam., dim. 21 h.

RUY BLAS : Salle Valhubert (584-30-60), sam. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : sam. 19 h 30 : Docteur Faustus.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim. 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; dim. 14 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, sam. 20 h, dim. 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : l'Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h : dim. 15 h : Kung Lear, de Shakespeare ; mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

☞ TEP (364-80-80) Théâtre : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : les Trois Chaleurs ; Cinéma : dim. 20 h : Terre sans pain, de L. Bunuel ; Ana, d'A. Reis et M. Cordeiro (v.o.).

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-animations : IRCAM (278-79-95) /Espace de projection : sam. 20 h 30 : Luigi Nono, prélude à l'exposition Les immatériaux (Sofferte onde serene ; Guai ai gelidi mostri) ; Cinéma-Vidéo : sam., dim. 13 h : Architecture : Bofill, de P. A. Boutang ; 16 h, Les appeaux de Carpentras, de J. Arlaud et T. Guiffrey ; 19 h, La sagesse de la terre, de M. Sibra ; Le Mois du livre, à la BPI. Ecrits en image : sam., dim. 13 h, N. Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs, de I. de Vigan ; à 16 h, les Lieux de V. Woolf, de M. Porte ; à 19 h, S. de Beauvoir, de J. Dayan et M. Ribowska ; sam. 16 h 30 : Cycle P. Sollers : Sollers au pied du mur, de J. P. Fargier ; sam., dim. 14 h à 20 h 30 : Cinéma du réel. Septième Festival de films ethnographiques et sociologiques. (Téléphoner au Centre pour connaître les programmes.)

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Lyrique : sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : la Traviata ; sam. 18 h 30 : le Médium.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; sam. 18 h 30 : Marie-Paule Belle.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., dim. 15 h et 21 h : Asmodée.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30, dim. 16 h : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30 : Impasse privée.

ATHÉVAINS (355-27-10), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : Punch and Judy.

BARAQUE (707-14-93), sam. 21 h, dim. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30, 21 h : Still Life (dern.).

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I, sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves. II. V., S. à 21 h ; dim. à 15 h 30 : Premier Amour.

☞ THÉATRE DE L'AQUARIUM (374-99-61), sam. 20 h 30 : dim. 16 h : les Incurables.

☞ CINQ DIAMANTS, sam. 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC XVII (227-68-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Charivari.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 14 h et 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, sam. 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, sam. 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), dim. 19 h : Miroirs.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h ; dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ EPICERIE (724-14-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callistro.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : le Misanthrope.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. sam. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 17 h : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), sam. 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappe au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M. (dern.).

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h 30 et 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) sam., 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte, la Crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle, sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h et 20 h 45 : dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Témoignage irrecevable.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 20 h 45 : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44), sam. 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam. 22 h 15, dim. 17 h : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, sam. 21 h, dim. 17 h : Games.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) I. sam. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. – II. Sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

Samedi 9 - Dimanche 10 mars

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), sam. 20 h 40, dim. 16 h 30 : Oncle Vania.

☞ TOURTOUR (887-82-48), sam. 16 h : Tac ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 18 h, dim. 15 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Serre ; dim. 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), sam., 21 h : Grands ballets d'Afrique noire.

A DEJAZET (271-44-10), sam., dim., 18 h 30 : le pont de Grese.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 17 h : le Ramayana ; le 10 à 18 h : Bharata Natyam ; le 12 à 20 h 30 : K. Koko.

CENTRE MATHIS (241-50-80), sam. 15 h : P. Lescaut, Anm Namo.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : el Teatro del Arte Flamenco.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : G. Demarteau, Cie Laumariec, Cie R. Descartes (dern.).

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 9

☞ Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h : I. Reznikoff ; 21 h : Lous Landes Consort.

Centre A.-Malraux, 18 h : Atsuko (concert de koto et shakuhachi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot (Beethoven, Schumann, Chopin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : E. Bergel (Mendelssohn, Schumann, Haydn)

Eglise Saint-Merry, 21 h : Ch. Robyn (Chopin, Liszt).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : E. Moussier-Michel, M. Marnet-d'Hubert (Mozart, Lutoslawski, Schuman).

Salle Cortot, 20 h 30 : ensemble musique oblique (Debussy, Schoenberg, Webern).

Th. de la Bastille, 19 h 30 : M. Walker (Brahms).

Eglise suédoise, 18 h : J. Cares, F. Michel (Bach, Vivaldi).

DIMANCHE 10

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux dir. : M. Queval (Glinka, Smetana, Rachmaninoff).

Eglise Saint-Merri, 16 h : F. Killion, P. Bernold (Haydn, Schumann, Schubert).

☞ Conciergerie, 20 h 45 : Les Saquebutiers de Toulouse (Schutz)

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal Contrepoint (Ingegneri, Bouzignac).

☞ Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Emerson (Beethoven, Tchaïkovski).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : A. Hyrailles (Bach)

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Vierne) ; 17 h : Y. Chiffoleau, J.-L. Fafique (Bach).

Institut néerlandais, 18 h : H.-J. Stegenga, R. Jansen (Beethoven, Andriessen, Fauré).

Institut autrichien, 14 h 30 : H. Lamy, S. et M.-M. Vaillancien, K. Risch (Brahms, Schumann, Schubert).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Chœurs de l'institut orthodoxe, Saint-Georges, Ph. Lescat.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 9 MARS

Festival de Pesaro : 17 h : les Diamants de la nuit, de J. Nemec ; 19 h : Soshun Kochiyama, de S. Yamanaka ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : les Sœurs Munekata, de Y. Ozu.

DIMANCHE 10 MARS

15 h : Adrienne Lecouvreur, de M. L'Herbier ; Festival de Pesaro : 17 h : Paris vu par..., J.D. Pollet, J. Rouch, J. Douchet, E. Rohmer, J.-L. Godard et Cl. Chabrol ; 19 h : le Père Noël a les yeux bleus, de J. Eustache ; Non réconciliés, ou Seule la violence aide où la violence règne, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : Fleur d'équinoxe, de Y. Ozu.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 9 MARS

Cinéma albanais : 17 h : les Coquelicots sur les murs, de D. Anagnosti ; 19 h : le Général Gramophone, de V. Gjika ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Homme de la sierra, de S.J. Furie.

DIMANCHE 10 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Faust, de F.W. Murnau ; Cinéma albanais : 17 h : l'Ecole albanaise, de M. Fejzo ; 19 h : Face à face, de K. Cashku et P. Milkani ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Diable à trois, de C. Harrington.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (552-47-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., vo) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

OUT OF ORDER (All., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROUGE GORGE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

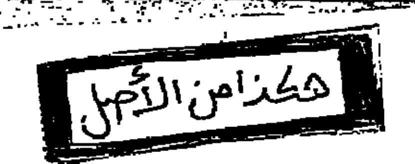
APRÈS LA RÉPÉTITION, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES GRIFFES DE LA NUIT, film américain de Wes Craven, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG, film français de Claude Zidi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLDIER'S STORY, film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE THÉ A LA MENTHE, film français d'Abdelkrim Bahloul : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : Un homme comblé.
De F. Berchaux et P. Delsol, avec E. Darlan, J. Mairesse, A. Semenoff...
Laura et Bertrand désirent un enfant. Laura étant stérile, elle fait appel à sa meilleure amie Nelly, qui aura des jumeaux ! Fraîcheur de sentiment, comique de situation, une comédie légère qui ne s'adresse pas seulement au bas-ventre mais parfois à l'intelligence.

22 h 10 Droit de réponse : Potions magiques ?
Emission de Michel Polac.
Avec les professeurs J.-P. Escande, J.-C. Sournia, P. de Vernejoul, J.-B. Baron, les docteurs P. Meyer, R. Dalet, S. Rafal, la chanteuse Rika Zaraï, J. Peher, vétérinaire, J. Beneniste, directeur de recherche à l'INSERM, Y. Porzier, entraîneur de chevaux.
0 h Journal.
0 h 20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *l'Homme des statistiques.* Extérieur nuit : Axel Bauer, *Cargo de nuit.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Sylvie Vartan : Gérard Lenormand, Yves Duteil, Hugues Aufray, Yves Lecocq...
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
De B. Lenoir.
U 2 ou la bande à Bono, quatre Irlandais in concert ; Portrait du groupe Eurythmics.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Steven est-il le père de Danny ? Kirby trouve son mariage avec Jeff un peu trop précipité mais il a quand même lieu à Reno.
23 h 5 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Jean Bouchaud, Patrice Leconte et Jean Mercure.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Festival de La Chaise-Dieu : Prélude, d'Isaac Albeniz, interprété par Alexandre Lagoya.
23 h 45 La nuit du rock méditerranéen.
En direct (et en eurovision) du Palais des sports de Toulouse. Avec les sept meilleurs groupes de rock méditerranéen : Companya Electrica Dharma, Grupo Novo Rock, Derribos Arias, Litfiba, Carte de Séjour, Bayaga et les Instructeurs, Café Noir.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Magazine du jazz ; 18 h, Troisième rang de face ; 18 h 25, Un train, c'est tout ; 18 h 30, Clip clap ; 18 h 50, Feuilleton : Janique aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Des choses qui arrivent ; 21 h 10, Donna Summer en concert ; 22 h 15, Le radeau d'Olivier ; 23 h, l'Alchimiste, film de G. Band ; 0 h 20, Un amour de Swann, film de V. Schlöndorff ; 2 h 10, Eraserhead, film de D. Lynch ; 3 h 35, Les KO de Canal Plus ; 4 h 35, Laura ou les ombres de l'été, film de D. Hamilton ; 6 h 4, Rock concert : spécial Prince.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouvelles d'Italie : « l'Étranger », de Pirandello. Avec F. Darbon, C. Provence...
22 h 10 Démarches avec... Michèle Manceaux.
22 h 30 Musique : Ricercare. Musique expérimentale à la Renaissance.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Fantasiestücke, opus 11*, de Schumann. Six études-danses, Sonate, de Scriabine par Michaël Rudy, piano.
22 h 35 Les soirées de France-Musique : feuilleton, « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5, Club des archives : œuvres de Wagner, R. Strauss, Mozart par Paul Schoeffler, baryton et basse ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe : en l'église Saint-Basile d'Etampes.
12 h 2 Midi presse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie. De Sacha Distel.
Avec Darry Cowl, Elisabeth Bourgine, Touré Kunda...
17 h 30 Les animaux du monde.
8 h 10 Série : les Roses de Dublin.
19 h Sept sur sept.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Aile ou la cuisse.
Film français de C. Zidi (1976), avec L. de Funès, Coluche, J. Guiomar, C. Gensac, A. Zacharias, V. Caprioli (Rediffusion).
Un éminent spécialiste de l'art culinaire part en guerre contre un PDG de la restauration industrielle. Quelques idées très drôles dans un film où un gros budget semble avoir ralenti l'inspiration burlesque de Zidi, au profit de la seule technique. A voir de Funès.
22 h 25 Soirée spéciale : cantonales 85.
Animée par A. Denvers, P.-L. Séguillon, G. Galey, A. Chabot, G. Larreyou, C. Nay. En duplex également avec Toulon, Grenoble, Bordeaux, Créteil.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin : Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
Film d'Ariane Mnouchkine (4e épisode).
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Hôtel de police.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid. Hongkong – Changsha.
21 h 35 Edition spéciale : les élections cantonales.
Animée par B. Rapp, P. Amar, P. Charnelet et R. Rémond. Avec deux débats auxquels participeront des invités politiques.
22 h 50 Concert magazine.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Emission pour les jeunes.
10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12 h D'un soleil à l'autre. Spécial Salon de l'agriculture.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 16 h 35).
15 h 15 Théâtre : les Femmes savantes.
De Molière. Spectacle de la Comédie-Française. Mise en scène Jean Piat. Avec P. Dux, A. Ducaux, G. Casile...
17 h 5 La Nuit transfigurée.
Ballet d'Arnold Schoenberg, chorégraphie J. Kylian.
17 h 35 RFO Hebdo.
18 h *Emission pour les jeunes.*
19 h Au nom de l'amour.
20 h Elections cantonales, journal (et à 21 h 30, 23 h 15).
Chacune des vingt-cinq régions donnera à 20 h 15 ses estimations.
20 h 35 Architecture et géographie sacrées.
Osiris, Dieu de la résurrection. Série de P. Barba-Negra.
22 h 15 Journal.
23 h 50 Cinéma de minuit : Je suis un évadé (cycle, hommage à Darryl F. Zanuck).
Film américain de M. Le Roy (1932), avec P. Muni, G. Farrell, H. Vinson, P. Foster, A. Jenkins, S. Blane.
Un ancien combattant de la première guerre mondiale, réduit au chômage, récolte dix ans de bagne pour un vol dans l'État de Georgie. Il réussit à s'évader. Une étonnante histoire vraie, traitée en réquisitoire contre l'injustice sociale et les horreurs du système pénitentiaire.
1 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial tous en scène ; 7 h 40, Les coulisses du Ritz ; 8 h 35, Cabou Cadin (Les Gym's, Sherlock Holmes, Paul et les dizygotes, Patáclop Pénélope, les Quatre filles du docteur March, Un bateau pour l'aventure) ; 10 h 45, Gym à gym ; 11 h 25, Courage... fuyons, film de Y. Robert ; 13 h 30, Cabou Cadin (Heathcliff et Marmaduke, Cobra) ; 14 h 10, Solstice d'été ; 15 h, Tout l'été en un jour ; 15 h 30, Batman ; 16 h, Robin des Bois ; 16 h 50, Les meilleurs dessins animés de Youri Norstein ; 17 h 40, Top 50 ; 19 h 10, Club de la presse ; 20 h 30, L'indiscrétion, film de P. Lary ; 22 h 10, les Guerriers de l'apocalypse, film de S. Chiba ; 23 h 55, Blow Out, film de B. de Palma ; 1 h 40, Téléfilm : Des choses qui arrivent.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux : les mères porteuses ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous, avec Jean-Marie Rouart « Ils ont choisi la nuit » ; 7 h 45, Dits et récits : d'Italo Calvino ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël : Juifs en URSS ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h, Messe à l'abbaye Sainte-Marie (rue *de la Source à Paris) ; 11 h, Histoires du futur : Hubert* Reeves ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : exposition Odilon Redon ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Nouveau répertoire dramatique : « Good », de Cécil P. Taylor. Avec C. Rich, R. Bohringer, F. Cantrel... ; 16 h 30, Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame ; 17 h 20, La tasse de thé ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h, Elections cantonales (et à 22 h 10).
20 h 10 Atelier de création radiophonique : Robert Flaherty, prospecteur et cinéaste.
22 h 30 Musique : Jean-Sébastien Bach, le père prodigue. L'Offrande royale.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Delibes, Czibulka, Catalini, Minkus, Waldteufel, Schmitt ; 9 h 5, Cantate : BMW 140 de Bach ; 10 h, Gustav Mahler à Vienne : l'été 1906 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Des goûts réunis (en direct du Grand Palais) : œuvres de Mozart, Marais, Delalande, Couperin, Bach ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? La musique à Venise, de Monteverdi à Vivaldi, par Nanie Bridgman, musicologue ; œuvres de Monteverdi, Cavalli, Marcello, Vivaldi ; 19 h 5, Jazz vivant : Piano Workshop et Claviers meeting ; 20 h, Spécial élections cantonales : premières estimations.
20 h 30 Concert : *Les Francs-Juges*, ouverture de Berlioz ; *Concerto pour piano et orchestre en sol majeur*, de Ravel ; *Symphonie nº 7 en ré mineur*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis, sol. A. de Larrocha, piano.
22 h 50 Les soirées de France-Musique : Concert (en simultané avec Antenne 2) : *Symphonie nº 4*, de Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. C.M. Giulini.
23 h 30 Elections cantonales : résultats.
23 h 40 Ex libris.
1 h Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 11 MARS

TF1	20 h 35, Cinéma : *l'Indic*, film de S. Leroy ; 22 h 20, Étoiles et toiles ; 23 h 15, Journal ; 23 h 35, C'est à lire.
A2	20 h 35, Théâtre : *Mort accidentelle d'un anarchiste*, de Dario Fo ; 22 h 45, Plaisir du théâtre ; 23 h 45, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Landru*, film de Claude Chabrol ; 22 h 35, Journal ; 23 h 05, Thalassa ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

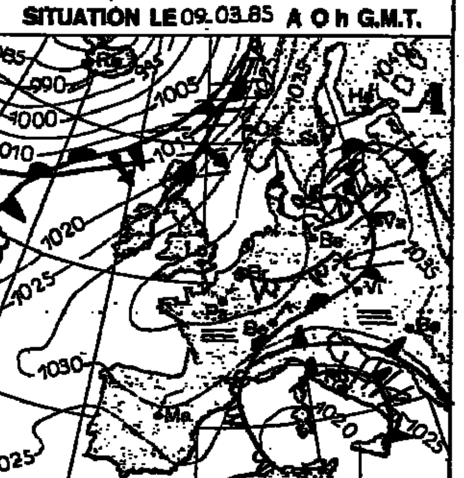
TRIBUNES ET DÉBATS

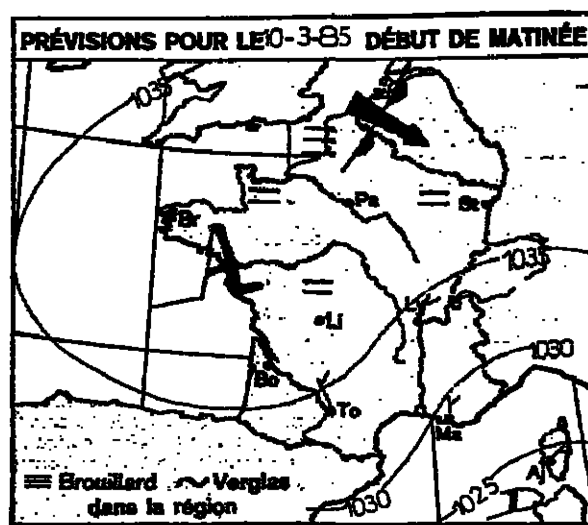
DIMANCHE 10 MARS

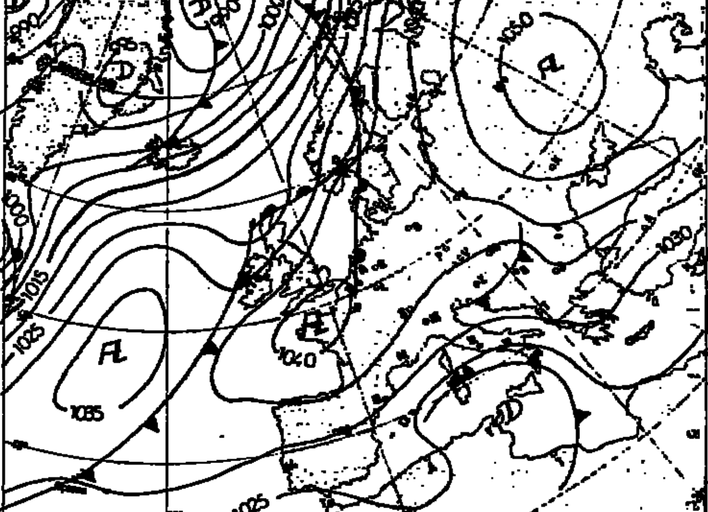
– *M. André Rousselet*, président-directeur général du groupe Havas et de Canal Plus, ancien directeur de cabinet de M. François Mitterrand à l'Elysée, participe au Club de la presse d'Europe 1, à 18 h 15, diffusé en clair sur Canal Plus à 19 h 10.

– Le pasteur *Jacques Maury*, président de la Fédération protestante de France, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » sur RTL à 18 h 15.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 mars à 0 heure et le dimanche 10 mars à 24 heures.

Les hautes pressions prédomineront encore demain sur la plus grande partie de la France. Toutefois un front chaud traversera les régions allant du Nord-Pas-de-Calais aux Vosges au cours de la journée.

Demain beau temps ensoleillé le matin avec quelques brumes sur la France à l'exception du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et du Bassin parisien où il y aura des passages nuageux et quelques brouillards avec des petites pluies près des frontières du Nord. Au cours de la journée, les passages nuageux descendront vers la Normandie, l'Orléanais, le Berry, la Bourgogne et le Nord-Est.

Des petites pluies se produiront près des frontières du Nord et du Nord-Est. Partout ailleurs, l'après-midi restera très ensoleillée, avec juste quelques nuages en Corse.

Il fera le matin + 2 degrés à + 4 degrés près de la Méditerranée, 0 degré à 2 degrés sur la moitié Nord, 0 degré à – 2 degrés ailleurs.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 7 degrés à 10 degrés sur la moitié Nord, 12 degrés à 13 degrés sur la moitié Sud, sauf près de la Méditerranée où il fera 15 degrés à 17 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le samedi 9 mars à 7 heures, de 1 036 millibars, soit 777,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mars ; le second, le minimum de la nuit du 8 mars au 9 mars) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 11 et – 1 ; Bourges, 9 et 2 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 11 et – 1 ; Cherbourg, 11 et 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 2 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et 4 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, 10 et – 2 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 10 ; Paris-Montsouris, 10 et 4 ; Paris-Orly, 9 et 1 ; Pau, 10 et – 1 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 12 et – 2 ; Strasbourg, 10 et – 2 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 9 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 9 ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 13 et 6 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 10 et 1 ; Le Caire, 22 et 7 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et – 2 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 18 et 6 ; Genève, 5 et 0 ; Istanbul, 7 et 1 ; Jérusalem, 16 et 6 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 12 et 3 ; Luxembourg, 8 et 2 ; Madrid, 15 et 0 ; Montréal, 2 et – 2 ; Moscou, – 4 et – 15 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 13 et 10 ; Rio-de-Janeiro, 32 (max.) ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, – 3 et – 5 ; Tozeur, 18 et 7 ; Tunis, 16 et 6.

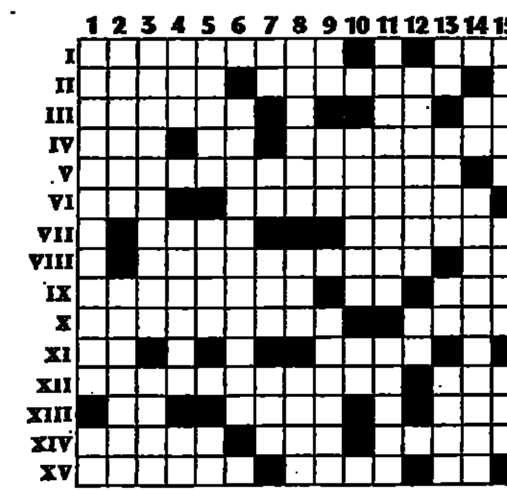
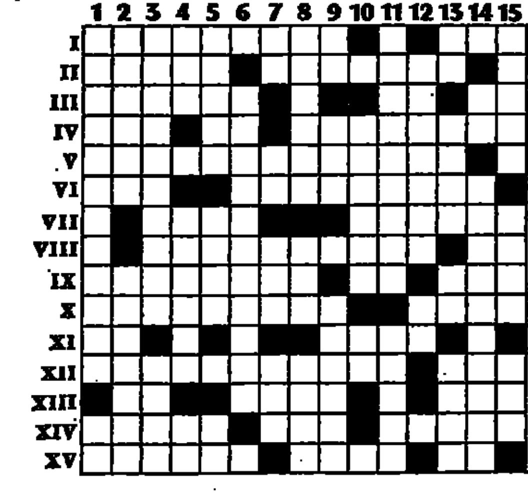
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3919

HORIZONTALEMENT

I. Etait toujours chambrée avant d'être consommée. Grand nom de la résistance. – II. Habiller une poupée. Conducteur de chèvre. – III. Dégage une partie du front. Dans les pommes. Pratiques. – IV. Coupe la parole. Lettre grecque. Donne des ronds ou retire des rondeurs. – V. Donne pleine satisfaction. – VI. Faisait vivre des bêtes et périr des hommes. Suppriment la cause du mâle. – VII. Mauvais conducteur. Conduisent l'eau au moulin. – VIII. Laisse une grande liberté de mouvements. Faisait rougir les anciens. – IX. Fonde un foyer peu durable. Adverbe. Arrive en se frottant les mains. – X. Collection de perles de culture. Fait donc des frais. – XI. Bien gardé. Un véritable « pousse au crime ». – XII. Supprime les effets en donnant des sensations. Souvent « fardé ». – XIII. Note. Figure mythologique. Système à trois unités. – XIV. Ne manque pas de cran. Pièce moyenâgeuse. Bonhomme de neige. – XV. Ne saurait travailler sans « arrêt ». Pas poli. Préfixe.

VERTICALEMENT

1. Redresseur de « tors ». Donne de belles mains. – 2. N'hésite pas à faire étalage de son or. Fait apparaître des fonds ou les fait disparaître. – 3. Peut se faire, même aux pires extrémités. Intervient dans un trafic de neige. – 4. Monnaie étrangère. Tire donc de l'obscurité. Conjonction. – 5. Fut à la base de querelles byzantines. Beau lustre. Règle à suivre. – 6. Repas offert à l'occasion d'une cérémonie solennelle. – 7. Cœur des étoiles. En duo. Personnel. Aide à s'évader en retenant prisonnier. – 8. Comme l'homme de la rue ou l'homme du monde. En Hongrie. Très distant. – 9. Tel est pris. Homme d'actions. Qui ne fume donc pas. – 10. Ne manque pas de grâce. Symbole chimique. – 11. Qui entraîne donc un dépôt en liquide. Risque de mourir de froid. – 12. *Son jardin fut plus que tout* autre d'agrément. Note. – 13. Fait les gros titres. Fondateur de l'Oratoire. Symbole chimique. Ne se prononce donc pas. – 14. Note. Est toujours utile en cas de malheur. – 15. Pariée. D'un goût certain ou d'un goût douteux. Manière d'être.

Solution du problème nº 3918

Horizontalement

I. Tribunal. – II. Roman. Roc. – III. Imprimeur (« écran » est l'anagramme de « nacre »). – IV. Caisse. Pu. – V. Oie. Stase. – VI. TN. Poings. – VII. Scène. – VIII. Or. Rire. – IX. Laure. Lot. – X. Imposteur. – XI. Sien. Esse.

Verticalement

1. Tricot. Plis. – 2. Romains. Ami. – 3. Impie. Coupe. – 4. Bars (les louves sont des filets de pêcheurs). Perron. – 5. Unisson. Es. – 6. Métier. Te. – 7. Are. An. Iles. – 8. Loups-garous. – 9. Crues. Etre.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 9 mars 1985 :

DES ARRÊTÉS

● Fixant le coefficient de majoration applicable au montant des impôts Ménages des groupements de communes.

● Complétant l'arrêté du 9 janvier 1985 portant ouverture au Centre national de la recherche scientifique de concours pour le recrutement de chercheurs en 1985.

DES DÉCRETS

● Renouvelant à la société nationale Elf-Aquitaine-Production la concession d'un réseau de transport de gaz combustible sur le territoire des départements de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne et de la Gironde.

TRANSPORTS

LA RATP ET LA SNCF CRÉENT UN BILLET JOURNALIER COMBINÉ

Un « billet journalier » sera mis en vente, au mois de mai, par la SNCF et la RATP dans les zones 1, 2 et 3 de la région parisienne (Paris et proche banlieue). Ce billet permettra un nombre de voyages illimité sur tous les transports en commun des deux réseaux. Le « billet journalier » coûtera, par exemple en 2e classe, entre 16 et 18 F pour deux zones. Il sera vendu avec une carte portant le nom du titulaire et la date de validité.

Destiné aux touristes, aux provinciaux et à la clientèle occasionnelle, ce billet complète le système « Paris Sésame » en 1re classe de la RATP qui offre des forfaits de deux jours (61 F), quatre jours (77 F) et sept jours (128 F).

A la différence de la « carte orange », le « billet journalier » ne donnera lieu ni au versement-transport de la part des entreprises, ni au remboursement de 50 % par les employeurs.

Économie

REPÈRES

Automobile : American Motors (Renault) ferme pendant une semaine une usine aux Etats-Unis

Le constructeur American Motors Corp. a décidé de fermer à nouveau pendant une semaine, à partir du 11 mars, son usine de Kenosha (Wisconsin) en raison de la baisse persistante des ventes de ses modèles Alliance et Encore. Cette usine fonctionne déjà actuellement à cadence réduite. Les ventes des modèles Alliance et Encore ont enregistré un recul de près de 40 % au cours des deux premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1984. American Motors, qui a fait un bénéfice de 15,5 millions de dollars en 1984, est une filiale à 46 % de Renault.

Bière : consommation en baisse

L'industrie française de la bière a réalisé sur le marché intérieur un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs en baisse de 1 % par rapport à 1983 : ce qui correspond à une vente, en volume, de 22,5 millions d'hectolitres, en diminution de 5 %. Il s'agit de la poursuite d'un mouvement de recul enregistré depuis plusieurs années, affectant surtout la bière en litres. Selon l'INSEE, la consommation de bière à la maison est passée de 20,8 litres par an et par habitant dans la période 1965-1967 à 16 litres pour la période 1979-1981. C'est ce qui justifie la campagne de promotion lancée par les brasseurs. Cette industrie emploie en France 10 000 personnes.

Chômage : légère baisse aux Etats-Unis grâce aux services

Le chômage a légèrement baissé en février, s'étant situé à 7,3 % de la population active (9,4 millions de sans-emploi) contre 7,4 % en janvier (7,8 % en février 1984). En un mois, 300 000 emplois ont été créés, surtout pour les femmes et les jeunes ; mais 75 000 ont disparu dans l'industrie (25 000 dans l'automobile), qui subit aussi la concurrence des produits étrangers.

Hôtellerie-restauration : l'effet dollar

Grâce à une augmentation de la clientèle étrangère, notamment nord-américaine, due aux cours élevés du dollar, l'hôtellerie française a connu en 1984 une bonne année, selon M. François Brossard, président de la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (CNRH). Cependant, cette bonne tenue est due, pour l'essentiel, aux hôtels de luxe, dont la fréquentation s'est accrue de 6 % l'année dernière, la province tirant également profit — et c'est là un événement nouveau — de l'afflux de touristes étrangers en France. Dans le secteur de la restauration, l'activité a été étale (plus 0,3 % seulement d'une année à l'autre). Le fait marquant a été la part croissante des chaînes qui représentent actuellement 20 % du chiffre d'affaires (sur un total de 95 milliards de francs) et 26,5 % des repas servis (sur 1,8 milliard par an au total).

Ports : progression du trafic de 2,3 %

Le trafic d'ensemble des ports français en 1984 a progressé de 2,3 % par rapport à 1983, et a atteint 272,5 millions de tonnes, selon les chiffres de la direction des ports maritimes. Si les exportations et importations de produits pétroliers ont baissé de 1,7 %, le trafic de marchandises générales a progressé de 11,4 %. A Dunkerque (33,33 millions de tonnes) le trafic s'est accru de 10,5 % ; au Havre (53,96 millions) de 0,8 % ; à Rouen (20,7 millions) de 2,5 % ; à Nantes-Saint-Nazaire (20,71 millions) de 2,7 % ; à Bordeaux (10 millions) de 5,4 % ; à Marseille (88 millions) de 1,6 %.

Les riches Américaines

Il y a plus d'Américaines qui deviennent riches que d'Américains. Selon les services fiscaux des Etats-Unis, le nombre de femmes dont la fortune se situe entre 300 000 et 500 000 dollars (entre 4 et 6 millions de francs) a triplé de 1976 à 1982, alors que celui des hommes n'a fait que doubler. Près de 40 % des personnes les plus riches des Etats-Unis il y a trois ans appartenaient au sexe féminin, au lieu d'un tiers six années auparavant.

Le nombre de millionnaires en dollars — hommes et femmes confondus — a pour sa part plus que doublé : 180 000 en 1976 ; 410 000 en 1982. Toutefois, cette floraison s'explique en partie par l'inflation : il fallait 1 million de dollars en 1982 pour acheter ce qu'il était possible d'acquérir avec 639 000 dollars en 1976, ce qui représente une hausse des prix de près de 60 % en six ans. En, fait la concentration de la richesse a très légèrement diminué aux Etats-Unis, selon une tendance qui se poursuit depuis 1922.

Un peu plus de 3 % des Américains possèdent ainsi près de 30 % de la fortune du pays, et leur richesse est estimée par les services fiscaux à 2 400 milliards de dollars environ. En outre, près de 4,4 millions de citoyens d'outre-Atlantique disposent d'au moins 300 000 dollars, tandis que 2 millions d'entre eux possèdent au minimum un demi-million de dollars. Ces riches Américains, qui préfèrent en majorité placer leurs avoirs dans l'immobilier et les actions, vivent pour la plupart en Californie en Floride, au Texas et à New-York.

EN SUÈDE

Les prix sont bloqués

Stockholm. — Le gouvernement social-démocrate suédois a décidé, le 8 mars, de geler les prix — à partir du 13 mars et à leur niveau du 6 mars — afin de freiner l'inflation, qui a progressé plus rapidement que prévu depuis le début de 1985. En janvier, le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, pensait qu'il serait possible de la limiter à 3 % en 1985, mais, en moins de deux mois et demi, les prix ont déjà augmenté de 1,5 %

De notre correspondant

L'objectif fixé paraissait de plus en plus difficile à atteindre, d'autant que les négociations salariales, dans le secteur industriel privé, ne sont toujours pas achevées. Conformément aux désirs du gouvernement, la Confédération générale du travail (LO) et le Conseil du patronat (SAF) ont signé récemment un accord central portant sur un relèvement total des coûts salariaux de 5 % cette année, mais des «dérapages» sont possibles dans les pourparlers en cours au niveau des branches et des entreprises qui ont réalisé de substantiels bénéfices en 1984.

En bloquant les prix pour une période « *indéterminée* », les sociaux-démocrates poursuivent deux objectifs. Ils veulent d'une part prévenir les employeurs qu'ils ne pourront pas répercuter sur les prix de leurs marchandises des augmentations de salaires supérieures aux 5 % convenus. Un contrôle sévère sera effectué par l'Office des prix et des cartels. D'autre part, ils entendent donner un coup de main aux syndicats qui doivent faire face à un mécontentement croissant de la base. Le pouvoir d'achat des travailleurs a régressé d'environ 10 % au cours des huit dernières années, alors que, dans le sillage de la dévaluation de 16 % de la couronne en 1982 et d'une conjoncture internationale favorable, les grandes entreprises suédoises ont accumulé les profits.

Selon le ministre des finances, le blocage des prix sera progressivement levé, branche par branche, lorsque les entreprises se seront engagées à faire preuve de modération. Toutes ces mesures, prises à six mois des élections législatives qui s'annoncent difficiles pour la gauche, ont été condamnées par l'opposition, qui y voit « *un constat d'échec* », et par le patronat, pour qui elles constituent « *une intervention inadmissible dans les négociations paritaires en cours* ». Il est évident que la lutte contre l'inflation est le problème le plus épineux du gouvernement : en 1984 déjà, la hausse des prix avait été deux fois plus élevée que prévu, soit environ 8 % au lieu 4 %.

ALAIN DEBOVE.

AU DANEMARK

Budget : une bonne surprise...

De notre correspondante

Copenhague. — En prenant connaissance de la publication définitive des comptes du Trésor pour 1984, les dirigeants de Copenhague ont eu une heureuse surprise : le déficit du budget était inférieur de plus de 9 milliards de couronnes (environ 8 milliards de francs) à ce qu'avait prévu, fin 1983, le ministère des finances. Ainsi ce déficit avait représenté 45,8 milliards de couronnes au lieu de 54,2 milliards.

Ce résultat est dû essentiellement à la reprise des affaires et de la consommation privée qui ont fait entrer dans les caisses publiques un afflux de taxes diverses que personne n'attendait. La TVA, par exemple, a en 1984 rapporté 2 milliards de couronnes de plus que prévu et les droits d'enregistrement sur les voitures une somme supplémentaire identique. Les Danois ont été nombreux l'an passé à changer de véhicule, alors que, durant les trois années précédentes, le secteur automobile n'avait cessé de marquer un recul inquiétant.

En espérant que cette tendance favorable se poursuivra, le gouvernement Schlüter (centre droit) s'est déjà attaqué à la mise sur pied du budget pour 1986. Le but qu'il s'est fixé est de ramener à zéro, au plus tard en 1980, le déficit budgétaire chronique que le royaume a connu depuis vingt ans. En revanche, les services publics lui donnent toujours bien des soucis, constituant le point le plus faible du tableau.

En dépit d'une augmentation régulière des tarifs, les chemins de fer danois ont plus que jamais besoin d'énormes subventions pour subsister de façon décente. Leurs recettes actuelles ne couvrent qu'à peine 50 % de leurs frais généraux.

La situation des postes n'est pas meilleure, depuis trois ans, le prix des timbres grimpe à peu près tous les six mois, alors que l'acheminement du courrier est, par moments, de plus en plus lent et chaotique. Cet hiver, dans certains quartiers de la banlieue de la capitale, le facteur n'est pas passé plus de deux fois par semaine.

CAMILLE OLSEN.

RFA

● PNB : + 2,6 % en 1984. — Le produit national brut (PNB) ouest-allemand a augmenté de 2,6 % en volume (4,6 % en termes nominaux) en 1984, indique le ministre fédéral de l'économie, confirmant les chiffres provisoires publiés en janvier (*le Monde* du 12 janvier). Ce PNB avait progressé de 1,3 % en 1983, mais avait reculé de 1,1 % et de 0,3 % en 1982 et 1981. La croissance a bénéficié du soutien des exportations et des investissements en équipements, qui au dernier trimestre ont augmenté de 4 % et de 5 % par rapport aux trois mois précédents. D'octobre à décembre 1984, le PNB a progressé de 2,9 % par rapport au quatrième trimestre 1983 (+ 1,5 % par rapport au trimestre précédent). — *(AFP.)*

LA CHINE ACCROIT SENSIBLEMENT SES ÉCHANGES AVEC LE VIETNAM ET TAIWAN

Le commerce de la Chine, par l'intermédiaire de Hongkong, avec les pays asiatiques rivaux ou avec lesquels elle n'a pas de relations diplomatiques a atteint des niveaux records en 1984, indiquent les statistiques officielles de la colonie britannique.

Le commerce non officiel entre la Chine et le Vietnam s'est chiffré à 32,05 millions de dollars, presque deux fois plus que l'année précédente. Ce chiffre se décompose en 25,64 millions de dollars dans le sens Chine-Vietnam (principalement des fibres de textile et des tissus) et 6,41 millions de dollars dans l'autre sens (matières premières et denrées alimentaires).

Toujours selon les statistiques de Hongkong, la Chine a enregistré de substantiels surplus dans son commerce indirect avec tous les autres pays asiatiques avec lesquels elle n'entretient pas de relations diplomatiques, sauf le plus important, la Corée du Sud.

Le commerce entre Pékin et Séoul s'est monté à 294,87 millions de dollars, chiffre également record et qui révèle une multiplication par 63 en sept ans. La Chine a enregistré là un déficit de 38,46 millions de dollars.

Record également pour les échanges Chine-Singapour, avec 166,66 millions de dollars, en légère augmentation par rapport à 1983, et pour les échanges Chine-Indonésie, à 230,76 millions de dollars.

L'agence Chine nouvelle a récemment donné crédit, en le citant, à un article d'un journal de Hongkong qui indiquait que le commerce entre Pékin et Taipeh *via* Hongkong avait totalisé en 1984 551,2 millions de dollars, chiffre record. Un surplus de 256,41 millions de dollars avait été dégagé par Taiwan.

MORT A QUATRE-VINGT-QUINZE ANS

M. Robert W. Woodruff avait fait faire le tour du monde à Coca-Cola

Robert Winship Woodruff, mort jeudi 7 mars à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, à Atlanta (Georgie), avait fait de la firme Coca-Cola un empire international. La boisson pétillante et ambrée n'est-elle pas vendue dans cent cinquante-cinq pays et demandée en quatre-vingts langues différentes ? A ce titre, Robert W. Woodruff, qui avait pris à trente-trois ans, en 1922, la tête de la compagnie rachetée quatre ans plus tôt par son père, pour 25 millions de dollars, fut le quatrième des hommes qui marquèrent le destin de la firme.

Le premier, un pharmacien d'Atlanta, le docteur Pimberton, avait inventé la formule de la potion, destinée à combattre les maux de tête, et son comptable, Frank Robinson, avait trouvé le nom du produit et dessiné le graphisme, léché et rétro, qui a été conservé.

Le deuxième homme providentiel fut un concessionnaire de la marque, Joseph Bidenham, commerçant à Vicksburg (Mississippi), qui eut l'idée de mettre en bouteille Coca-Cola, jusque-là vendu en « sodas-fountain ».

En 1913, l'avocat de la compagnie, Harold Hirsch, propose une bouteille unique. Dessinée par Alexandre Samuelson, la petite bouteille, créée en prenant pour modèle une femme : la « dame en fourreau », est née, et la prohibition, après guerre, en fera la boisson reine.

Durant la seconde guerre mondiale, Robert W. Woodruff s'était lancé à lui-même le défi de fournir du « Coke » à chaque GI pour le prix de 5 cents, où qu'il soit. Le pari tenu, Coca-Cola était connu dans le monde entier, et la compagnie ne cessa de prospérer, laissant à un réseau de concessionnaires les frais d'embouteillage et les risques de commercialisation, la maison mère ne fournissant que le « sirop » de base et... la publicité.

Robert W. Woodruff, philanthrope qui distribua des millions de dollars à des institutions culturelles et éducatives, avait pris sa retraite en 1955, demeurant président de la commission financière du conseil d'administration jusqu'en 1981.

Depuis, Coca-Cola s'est lancé dans la « *communication* », rachetant Columbia et ses films, investissant dans les nouveaux médias, dans l'idée avouée d'être présent dans les téléviseurs comme dans les réfrigérateurs.

JOSÉE DOYÈRE.

Un bénéfice de près de 2 milliards de francs pour Rhône-Poulenc en 1984

L'heure est au redressement chez Rhône-Poulenc, qui devrait afficher pour 1984 un bénéfice net compris entre 1,9 et 2 milliards de francs, selon les premières estimations faites par les dirigeants du numéro un français de la chimie.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'à mi-avril (le temps d'évaluer exactement les activités du groupe au Brésil), mais ces estimations montrent que l'amélioration des résultats est constante dans le groupe : dans «le rouge» en 1982 (782 millions de pertes), Rhône-Poulenc avait dégagé l'année suivante un petit bénéfice de 98 millions de francs. Le premier semestre 1984 avait déjà confirmé cette tendance, puisqu'un bénéfice net de 786 millions avait été dégagé.

Le chiffre d'affaires consolidé de Rhône-Poulenc s'est élevé l'an passé à 51,25 milliards, en hausse de 18 % sur 1983. On note une bonne conjoncture dans les secteurs de la chimie, de la santé et de l'agrochimie. En revanche, le textile reste en perte (250 millions en 1984).

UN ACCORD A ÉTÉ TROUVÉ POUR LE RACHAT DE DUNLOP PAR BTR.

British Tyre and Rubber (BTR) et Dunlop sont finalement parvenus à un accord après plusieurs semaines de tractations difficiles. Les deux compagnies ont signé le 8 mars un compromis — que les actionnaires de Dunlop doivent encore avaliser — aux termes duquel BTR va racheter Dunlop pour 101 millions de livres (1,1 milliard de francs), le triple du montant offert au départ.

A la fin janvier, BTR lançait une OPA sur Dunlop à 20 pences pour chaque action, qui cotait à l'époque 32 pences. Le prix de rachat, selon l'accord signé, sera de 63 pences.

Parallèlement, Dunlop a abandonné provisoirement son projet de reconstitution de son capital (le groupe a besoin des 4,4 milliards de francs) élaboré en début d'année.

● **Bénédictine (liqueurs) achète Favre-Leuba (horlogerie suisse).** — La société française de liqueurs Bénédictine vient d'acheter l'ensemble des actions de la firme d'horlogerie Favre-Leuba, à Genève. Favre-Leuba appartenait à une holding suisse établie à Zouc (centre de la Suisse), SAPHIR (société anonyme de participation horlogère et industrielle), qui a vendu l'ensemble de ses actions à Bénédictine. Dans un communiqué, la société suisse a déclaré, le 8 mars, que Bénédictine s'était fixé pour but le retour de la marque suisse « au tout premier plan » sur les marchés mondiaux.

SELON L'ENQUÊTE DE L'INSEE

Les ménages sont moins pessimistes sur leur avenir

Les ménages sont aujourd'hui moins pessimistes qu'il y a trois mois. C'est ce qui ressort de l'enquête de conjoncture menée par l'INSEE en janvier, après celle de novembre 1984. Sans perdre de vue que le jugement d'ensemble se situe à un niveau assez bas, l'enquête de janvier fait apparaître des mouvements d'opinion qui vont dans un sens légèrement plus favorable que lors de la précédente enquête.

A l'encontre des agriculteurs, les salariés estiment que leur situation financière s'améliore et devrait continuer à s'améliorer. Les indépendants pensent, quant à eux, que leur situation financière actuelle est plus favorable, mais ils sont plus sombres sur l'avenir.

Toutes les catégories socioprofessionnDelles, à l'exclusion des indépendants, estiment que les prix ont peu augmenté et ne prévoient pas d'aggravation dans les mois qui viennent. « *Sur le niveau de vie des Français, l'opinion des ménages est plus favorable qu'au mois de novembre dernier* », note par ailleurs l'INSEE, en soulignant que cela ne s'était pas vu depuis janvier 1983.

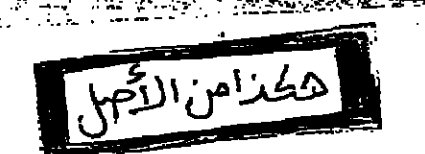
Il n'est pas jusqu'au chomage qui fasse l'objet d'un jugement plus nuancé. Tout en continuant d'estimer dans une forte proportion que l'emploi s'est détérioré au cours des mois passés, plus nombreux sont aujourd'hui les ménages qui considèrent que la situation va s'améliorer ou, à tout le moins, restera stationnaire. « *Cet optimisme relatif*, souligne l'INSEE, *se manifeste depuis le milieu de 1984, qui représentait le point le plus bas dans l'opinion des ménages en matière d'emploi, depuis plus de dix ans.* »

Le point noir reste celui de la consommation. Depuis novembre 1982, « *le nombre de ménages jugeant le moment favorable pour faire des achats ne cesse de diminuer, tandis qu'augmente le nombre de ceux jugeant le moment défavorable ; d'autre part, davantage qu'en novembre 1984, les ménages estiment qu'il est raisonnable d'épargner* ». Cependant, note encore l'INSEE, la capacité des ménages à épargner reste à un niveau assez bas.

L'Inde choisit le procédé français ANTIOPE

L'Inde vient d'adopter le système français de télétexte ANTIOPE. Il devrait entrer en service au troisième trimestre de cette année. Utilisant les satellites de télécommunications domestiques Insat, le système ANTIOPE — qui était en concurrence avec le procédé britannique Ceefax et le procédé japonais Captel — devrait permettre d'assurer la diffusion dans toute l'Inde, par le biais de la télévision, de journaux, de données (cours des changes, des matières premières) pour le système bancaire, et d'assurer instantanément les modifications des horaires de trains ou d'avions...

A la Sofratev, filiale de Télédiffusion de France (TDF) qui commercialise ANTIOPE on souligne qu'après les Etats-Unis, où les principaux radiodiffuseurs ont opté pour un système dérivé du procédé français (NABTS), la décision indienne pourrait conduire d'autres pays asiatiques à suivre l'exemple de New Delhi. On rappelle aussi que le procédé Antiope continue à être expérimenté en Espagne et fait l'objet de premiers essais en Egypte et en Jordanie. — (AFP)



La France des jeunes et celle des vieux

Jeunes et vieux ne sont pas également répartis sur le territoire national. Une étude publiée dans le dernier numéro d'*Economie et statistique* (1), la revue de l'INSEE, montre que les proportions dépendent à la fois de la fécondité locale et des possibilités d'emploi.

La proportion de moins de vingt ans est plus forte dans le *« croissant fertile »* qui va des Pays de Loire à la Franche-Comté en passant par le Nord et la Picardie : dans ces régions où la fécondité approchait ou dépassait 2,1 enfants par femme (contre 1,92 pour l'ensemble de la France) en 1982, le pourcentage de moins de vingt ans dépassait 31 % (contre 28,7 % pour l'ensemble de la France).

La proportion de plus de soixante-cinq ans est plus forte (16 % et plus contre 13,8 % pour l'ensemble de la France) dans le Sud et le Centre, régions où l'on vient souvent à l'âge de la retraite pour vivre au soleil ou revenir au pays. Elle monte jusqu'à 20,4 % en Limousin, zone rurale en déclin. La répartition par âge varie aussi, en effet, selon la taille des communes. Ce n'est pas sans raison que la proportion des vingt-soixante-quatre ans est importante en Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur : ce sont les régions les plus urbanisées. Dans les zones rurales profondes, se trouve la population la plus âgée, peu d'enfants et peu d'adultes, surtout jeunes.



En noir les régions où la proportion est supérieure de 6 % au moins à la moyenne nationale.
Source : *Economie et statistique.*

Dans les petites villes (moins de 5 000 habitants), les enfants (jusqu'à seize ans) sont surreprésentés, les jeunes adultes (dix-huit à trente ans) sous-représentés (15 % de moins que la moyenne nationale). Ces derniers sont, au contraire, surreprésentés dans les grandes villes (plus de 50 000 habitants), où ils viennent finir leurs études ou chercher un premier emploi.

Enfin, l'agglomération de Paris constitue un cas extrême avec peu d'adolescents, relativement peu de personnes âgées, et un excédent d'adultes : pour les dix-huit ans, le déficit par rapport à la moyenne nationale est de 35 % ; pour les vingt ans, de 10 % ; en revanche, pour les vingt-deux ans, l'excédent est de 22 %.

G. H.

(1) « L'âge des Français », par Jean-Michel Durr et Michel de Saboulin. *Economie et statistique* nº 173, janvier 1985.

ADMINISTRATION ET ANONYMAT

Quand une caisse d'assurance-maladie « personnalise » le service

De notre correspondant

Le Mans. – Les mesures annoncées par M. Laurent Fabius sur la levée de l'anonymat dans les services publics ont suscité chez les intéressés des réactions réservées. Réflexe de défense face au public ? Crainte des agressions – verbales ou parfois physiques – dans certains cas, comme chez les agents des impôts ou ceux de la RATP (*le Monde* daté 3-4 février) ? Doutes sur l'efficacité de la mesure : l'affichage du nom sur le revers de la veste ou la carte de visite accompagnant un document administratif ne sont-ils pas moins importants pour les usagers eux-mêmes que la qualité du service rendu ?

Mais quand ces « détails » personnels deviennent la partie émergée de l'amélioration du service, sont le symbole d'une démarche nouvelle de l'administration vers l'usager, les relations ne changent-elles pas ?

Cette démarche nouvelle, c'est celle qu'a amorcée depuis 1976 la caisse primaire d'assurance-maladie du Mans, avec un nom : la « personnalisation du travail ». Si bien que le débat actuel sur l'anonymat y a des relents d'archaïsme. *« Admettons – hypothèse absurde – que nous proposions au personnel de revenir à l'ancienne formule de l'anonymat. Je me retrouve avec une grève sur les bras dans les vingt-quatre heures. Personne n'accepterait de redevenir un simple numéro »*, lance M. François Poisneuf, directeur de la caisse.

Postulat de base : on ne sera réellement efficace que si l'on rend chacun pleinement responsable de sa mission. Un postulat adopté en 1976. Plutôt que de laisser chaque agent cantonné dans le même type de tâche, ce qui en faisait des OS de la paperasse, des maillons d'une chaîne de plus en plus lourde, on a préféré confier à la même personne ou au même groupe de gens toutes les fonctions (techniques et informatiques) liées au traitement de chaque dossier.

Cet « enrichissement des tâches » a d'abord nécessité un effort de formation : il fallait donner à chacun les moyens de prendre en charge un dossier d'un bout à l'autre. Formation juridique, formation à l'informatique aussi : il fallait mettre en place un système capable, à travers un terminal à écran, d'enregistrer et de restituer un maximum d'informations en temps réel. Il a fallu initier les cinq cent cinquante agents au dialogue avec l'ordinateur régional d'Angers. Aujourd'hui, avec la deuxième génération de l'informatique, les micro-ordinateurs installés sur place leur permettront d'avoir la maîtrise totale des données.

Cette « personnalisation » impliquait une refonte totale du fonctionnement de la caisse. Ainsi a-t-on réparti ses deux cent soixante mille ressortissants en dix centres de traitement autonomes. *« Au sein de ces centres, les assurés sont séparés par mois de naissance. Un exemple : tous les assurés nés en janvier sont confiés à un même technicien responsable d'un portefeuille de quelque deux mille cent à deux mille cinq cents assurés »*, explique M. Poisneuf. Une pratique qui conduit forcément à une efficacité accrue : un seul même agent intervient pour toutes les prestations qu'un même assuré est amené à solliciter.

Un seul interlocuteur

Une pratique qui a surtout permis de franchir un autre stade dans l'individualisation : si les agents suivent les dossiers de « leurs » usagers d'aussi près, pourquoi ne pas établir des relations directes avec eux ? Après la carte personnelle de l'agent chargé de suivre son dossier, lors du premier échange de correspondance (nom, numéro de poste téléphonique), l'usager ne reçoit plus de courrier que de son ange gardien.

Manque-t-il une vignette, un numéro, une adresse, une signature, sur la feuille de maladie ?... Plus de cases cochées sur un imprimé anonyme avec un numéro de référence pour seul interlocuteur : c'est M. Dupont qui s'adresse à M. Durand. Par courrier à la main, et de plus en plus par téléphone.

Mais un courrier peut rester sans réponse. Deux, c'est un de trop, dix courriers auront le même résultat négatif. Pour améliorer les liaisons, il existait des camions itinérants permettant d'assurer des permanences dans les quartiers ou les villages. Mais il ne servaient bien souvent qu'à collecter les dossiers. La dernière « ronde » a donc été supprimée en septembre dernier. On y a substitué des délégués-conseils sur le terrain – neuf au total – ayant en charge chacun un secteur géographique.

Ils assurent des permanences dans les mairies. Mais surtout, à la demande de la caisse – et maintenant des maires ou des travailleurs sociaux, – ils se rendent chez l'assuré : à son domicile, sur son lieu de travail, à l'hôpital, à la maison de retraite, ou au club du troisième âge. Il deviennent le lien que le courrier ou le téléphone n'arrive pas à nouer. Un lien d'autant plus efficace qu'il va se déplacer avec un outil tout nouveau : un Minitel, qui le branchera aussitôt sur le fichier central. Comme s'il travaillait à la caisse, avec l'usager à ses côtés.

La « personnalisation » a permis de rendre l'outil plus rapide, plus efficace. Chaque agent traite chaque jour entre quatre-vingts et cent dossiers. La caisse quatorze mille. Son image de marque y a gagné à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'intérieur ? Il fallait oser parier sur la volonté du personnel de prendre en charge chaque dossier d'un bout à l'autre, quitte à subir directement les foudres des assurés. A l'extérieur, la caisse a perdu cette image d'administration anonyme qui faisait ployer le bureau du directeur sous un flot de lettres de récriminations.

Plus rapide. Plus performant. Un vrai slogan d'entreprise privée. *« Nous avons raisonné comme si nous étions en système de concurrence*, admet M. Poisneuf. *Comment rendre le meilleur service en engageant le minimum de frais. Nous avons réussi. En 1976, les indicateurs de gestion nous plaçaient en avant-dernière position de toutes les caisses (au cent vingt-deuxième rang) avec un personnel qui dépassait les sept cents salariés. Aujourd'hui, nous voilà en troisième position avec un effectif ramené à cinq cent quarante-cinq agents; malgré un volume de travail qui a plus que doublé. »*

ALAIN MACHEFER.

La CFDT s'interroge sur la volonté de négociation du CNPF

A l'issue de la réunion de son bureau national, la CFDT a fait part de son irritation face à l'attitude du CNPF à propos de la reprise des discussions avec les syndicats – CGT exceptée – sur l'emploi, mettant en cause ses *« formulations vagues et ambiguës »*. *« Le CNPF veut-il réellement reprendre la négociation ?* a déclaré M. Pierre Héritier, secrétaire national. *Il faut faire la clarté sur la volonté du CNPF, sur ses intentions et sur sa stratégie. Il n'est pas possible d'aborder une nouvelle négociation dans le brouillard. Le 10 avril, nous demanderons au CNPF de jouer cartes sur table. C'est la condition première d'une reprise d'une véritable négociation. »*

M. Héritier a rappelé que la CFDT n'avait pas l'intention de *« faire une opération de replâtrage du protocole de décembre 1984 »*, et il a souligné que, si une négociation en bonne et due forme s'ouvrait, toutes les confédérations devaient y prendre part : *« La CGT doit pouvoir participer à cette négociation, sauf si elle décide le contraire. »* Pour cette négociation, la CFDT propose quatre thèmes de discussion : l'emploi par la réduction du temps de travail, les garanties pour les salariés *« affrontés aux problèmes de reconversion »* (avec une *« actualisation »* de l'accord de 1969 sur la sécurité d'emploi et la généralisation du congé de conversion sur laquelle elle porte *« une appréciation positive »*), la maîtrise négociée des nouvelles technologies et l'organisation collective des salariés dans les petites entreprises (avec mise en place d'un groupe d'experts).

Le secrétaire national de la CFDT, qui souhaite un accord cadre avec *« un dispositif de suivi »* dans les bassins d'emploi sur les contrats formation-recherche d'emploi, a rappelé ses demandes de négociation sur l'indemnisation des chômeurs et le chômage partiel : *« Nous en avons ras-le-bol de cette partie de ping-pong entre patronat et gouvernement sur le chômage partiel. C'est à qui ne bougera pas pour laisser partir l'autre le premier. »*

Le Club Méditerranée signe un accord garantissant la réembauche du personnel saisonnier

Le Club Méditerranée a signé, le 8 mars, un accord original avec les organisations syndicales (CFDT, FO et SIPCM-indépendant) qui intéresse les quatre cent cinquante travailleurs marocains et tunisiens, membres du personnel de service, employés dans les villages alpins.

Ce texte garantit, pour ces travailleurs saisonniers d'origine étrangères, les conditions de réembauche dans un village d'une saison à l'autre, pourvu qu'ils aient déjà effectué quatre saisons au moins au cours des trois dernières années. Après avoir travaillé l'hiver dans une station, il leur sera proposé un emploi dans un village d'été, en France, ou dans un village dans leur pays d'origine, selon les cas, ce qui permet, fait observer la CFDT dans un communiqué, d'*« assurer une sécurité de l'emploi aux employés d'une entreprise touristique à activité saisonnière »*.

Deux hypothèses sont prévues par l'accord. Si le salarié possède un titre permanent de séjour et de travail pour la France, il bénéficiera d'*« une proposition de réemploi pour chaque saison d'hiver et d'été dans un village français de la société »*. Si le salarié est employé en France avec un contrat saisonnier de l'ONI (Office national de l'immigration), il pourra être embauché l'hiver dans un village français et travailler l'été *« dans le village du Club de son pays d'origine le plus proche de (son) domicile »*.

Depuis trois ans, le personnel de service menait des actions avec la CFDT pour obtenir satisfaction, et le fonctionnement des villages alpins du Club avait été perturbé. L'accord du 8 mars 1985, valable pour deux ans, pourra être prolongé pendant une période indéterminée si les deux parties ne le dénoncent pas.

L'affaire Ducellier

M. ROLAND LEROY A REMIS UNE PÉTITION A MATIGNON

Une délégation de l'entreprise Ducellier, conduite par M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, s'est rendue à l'hôtel Matignon, le 8 mars, accompagnée de quatre-vingts manifestants environ. Une pétition, lancée par le quotidien communiste et qui comprend 82 000 signatures, a été remise, à cette occasion, au conseiller social du premier ministre, M. Bernard Pecheur. Protestant contre le licenciement de cinq délégués CGT chez Ducellier, M. Roland Leroy a dénoncé *« le caractère inique, indigne et déshonorant pour le gouvernement de pratiques discriminatoires à l'encontre de militants et délégués syndicaux »*.

En réponse, le ministère du travail a publié un communiqué le 8 mars, dans lequel il était réaffirmé que, dans cette affaire, *« les dispositions du droit du travail ont été respectées »*.

PEU DE CHANGEMENT AUX ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE TALBOT-POISSY

Les élections de délégués du personnel à l'usine Talbot de Poissy, jeudi 7 mars, ont donné peu de différences par rapport aux résultats obtenus en 1984, après le long conflit avec occupation de l'usine. Sur l'ensemble des collèges, la CFDT (– 2,21 points) perd la légère avance qu'elle avait enregistrée chez les ouvriers et ne récupère pas les voix perdues chez les cadres. La CGT gagne un peu (1,27 point), ce qui ne compense évidemment pas la perte de 16 points enregistré l'an dernier FO, qui avait nettement progressé en 1984 (4,8 points, se stabilise. Au total, la CSL détient 28 sièges, la CGT 13, FO 6, les autonomes et la CFDT 5.

Par collège, les résultats sont les suivants :

Premier collège (ouvriers employés) : inscrits 9 393, exprimés 8 775. CSL 39,69 % (39,21 % en 1984) ; CGT 27,22 % (25,93 %) ; Autonomes 9,95 % (9,79 %) ; CFDT 8,4 % (10,83 %) ; FO 7,97 % (7,38 %).

Deuxième collège (cadres et maîtrise) : inscrits 2 110, exprimés 1 984. CSL 52,03 % (51,26 %) ; FO 18,62 % (19,2 %) ; Autonomes 11,58 % (10,95 %) ; CFDT 6,72 % (8,01 %) ; CGT 4,88 % (4,37 %).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 4 au 8 mars

A quelques variantes près, le même scénario s'est produit au fil de ces derniers jours au Palais Brongniart : en début de matinée, les paupières encore un peu lourdes sous le poids d'une nouvelle baisse à New-York (Wall Street avait cependant inscrit un nouveau record historique le vendredi précédent), le marché parisien se réveillait immanquablement à l'approche du premier son de cloche. Il n'était nul besoin, alors, de prêter attentivement l'oreille sur les divers groupes de cotation pour constater que les cris *« Je prends... »* (j'achète) l'emportaient largement au hit-parade du « stop et encore ».

On sentait bien que, en dépit des appels logiques à une phase de consolidation, l'heure n'était pas à la morosité sous les lambris. Le dollar continue à faire des ravages sur les marchés des changes, alors que les banques centrales pensaient lui avoir cassé les reins la semaine précédente. Sans doute, mais, après tout, c'est surtout aux Etats-Unis que la rébellion se fait jour en ce moment, et ce sont les groupes industriels américains qui pâtissent des pertes de change lorsqu'ils alignent leurs comptes consolidés, assurait-on autour de la corbeille. Tenez... regardez l'exemple d'IBM, qui subit, par contrecoup, une érosion de ses résultats consolidés, à tel point que ceux-ci auraient été supérieurs de 2 milliards de dollars en 1984 si le billet vert avait accepté d'aller à Canossa.

Les taux d'intérêt remontent-ils légèrement sur la scène internationale, et notamment américaine ? En effet, admettent les familiers de la Rue Vivienne, mais, sur ce chapitre, M. Paul Volcker, le redouté patron de la Réserve fédérale, ne permettra pas que l'argent trop cher pénalise outre mesure une croissance économique qui, d'après le magazine américain *Fortune* devrait être ramenée, en termes réels, de 4,9 % au dernier trimestre 1984 à 3 % à fin mars. Signalons à ce sujet l'étude réalisée par la firme Standard and Poor à partir des cinq cents sociétés américaines dont les cours de Bourse entrent dans le calcul de son indice Stanpoor. Selon elle, les dividendes distribués par ces mêmes sociétés ont progressé de 6,2 %, contre 3,2 % l'année précédente, soit près du double d'un exercice à l'autre ; mais on est encore loin de la hausse des dividendes (11,7 %) constatée durant la période 1976/1979, au lendemain de la précédente récession qu'avaient connue les Etats-Unis avant d'enregistrer une formidable reprise.

Voilà qui n'inquiète pas trop les boursiers français, pas plus d'ailleurs que l'appel du pied à la *« relance mesurée »* prônée par la Rue de Rivoli.

« Je prends... »

On sent bien qu'elle n'a pas l'aval de l'Élysée, même s'il faut faire l'impasse sur les élections cantonales, qui s'annoncent déjà probablement perdantes pour la gauche. On est d'autant moins inquiet que l'argent continue d'affluer sous les colonnes, une opinion que confortent les dernières statistiques de TGF, filiale de la Caisse des dépôts. Fin février, les ressources collectées sur les seules Sicav à court terme avaient atteint le niveau record de 156,20 milliards de francs, alors que cet encours était retombé à 134 milliards en décembre dernier, à l'issue d'une double secousse ressentie sur le marché obligataire.

De plus, les acheteurs étrangers répondent toujours *« présents »* on l'a bien vu cette semaine – marquée par une hausse globale de 2 % de l'indicateur instantané (l'indice CAC, lui, s'est hissé à un nouveau record, vendredi, à 206,3) – sur des titres comme Moët-Hennessy, Club Méditerranée, Louis Vuitton et surtout Michelin (en hausse de plus de 8 %). L'action du groupe de Clermont-Ferrand semble favorisée par le redressement escompté de sa filiale Kléber, à l'issue d'un montage financier assez complexe actuellement à l'étude (voir par ailleurs) et des effets positifs que devraient avoir pour « Bibendum » les nouvelles dispositions comptables du *« carry back »*, ou report en arrière d'un déficit.

Les Galeries Lafayette « au Radar »

Si la Française des pétroles n'a pas réagi à la publication d'excellents résultats 1984 (obérés, il est vrai, par les pertes de la Française de raffinage, autre filiale de Total), c'est que l' « effet d'annonce » avait déjà joué. En baisse de 5 % environ pour la semaine, SCOA a subi des prises de bénéfices alors qu'à l'inverse Imétal, en hausse de 12 %, entraînait sa filiale Penarroya dans son sillage dans la perspective de bonnes nouvelles financières et d'une issue favorable au problème que rencontre cette dernière avec sa mine portugaise de Neves Corvo dont elle est en passe de céder sa participation (33,5 %) à RTZ.

Plutôt calme depuis le début de l'année, l'action Galeries Lafayette était également prise de bougeotte cette semaine à la Bourse de Paris, où elle a grimpé de 14 %. Les professionnels ont toujours en tête le slogan publicitaire *« Il se passe toujours quelque chose aux Galeries Lafayette »*, mais c'est plutôt dans un autre rayon, celui de Paris-France, qu'il fallait chercher la raison de cette hausse du titre. Cotée sur le marché au comptant, l'action de cette dernière progressait à 182 F vendredi, demande réduite, contre 175 F la veille, signe que quelque chose pouvait effectivement se passer entre ces deux sociétés dont le dénominateur commun est Radar. Actionnaire à 69 % de Paris-France, Radar a pour particularité d'avoir été – trop – longtemps tiraillé entre deux groupes rivaux : Cora-Révillon d'un côté, présidé par le bouillant Philippe Bouriez, et de l'autre un triumvirat composé des Galeries Lafayette, du Crédit commercial de France et de la famille Gompel.

Depuis l'armistice signé début 1984, Cora, qui avait vu sa participation dans Radar tomber à quelque 20 %, cherchait surtout à se dégager avec un *« minimum de casse »* du groupe de distribution alimentaire rémois, lourdement déficitaire depuis trois ans. A vrai dire, sa filiale Paris-France n'est guère plus vaillante. Cette société, qui a connu, elle aussi (c'était en 1979), sa bataille boursière entre le groupe Au Printemps et Radar, a subi un déficit consolidé de 70 millions de francs en 1983, sur un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, et l'année suivante n'a guère été plus brillante. Ces pertes proviennent essentiellement des sociétés commerciales (Dames de France, grands magasins...), et l'accord conclu très discrètement avec les Galeries Lafayette doit faire l'objet d'un communiqué la semaine prochaine. Puisque le président de Paris-France, M. Gilbert Gompel, se refuse à en parler avant cette date, nous obligeant à aller chercher l'information ailleurs, précisons qu'il va consister pour ce dernier à vendre, sans doute pour le franc symbolique, l'ensemble des sociétés commerciales de Paris-France aux Galeries Lafayette, celles-ci profitant de l'occasion pour étendre en province un réseau commercial jusqu'ici essentiellement limité à la région parisienne.

Paris-France trouverait ainsi le moyen de céder à d'autres son « océan de pertes » tout en conservant quelques enseignes de prestige, telles les Trois-Quartiers (également négociés au comptant) et le magasin Madelios. La société va également garder les parties immobilières de ses ex-sociétés commerciales, qui seront louées à des sociétés exploitantes.

Voilà plus ou moins le schéma d'une opération dont les salariés de Paris-France devraient connaître le détail lundi ou mardi. Il semble qu'à la Bourse de Paris l'information ait circulé plus rapidement que ne le pensaient les dirigeants de la société, si l'on en juge par le comportement des actions concernées deux ou trois jours à peine avant qu'elle soit véritablement livrée au personnel et au public.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe

	8-3-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 650	+ 4
7 % 1973	7 610	– 68
10,30 % 1975	97	+ 0,90
PME 10,6 % 1976	96,70	+ 0,10
8,80 % 1977	116,99	– 0,88
10 % 1978	96 05	+ 0,15
9,80 % 1978	95,65	+ 0,35
8,80 % 1978	97,20	+ 0,20
9 % 1979	92,20	+ 0,10
10,80 % 1979	98,40	+ 0,10
12 % 1980	101,30	– 0,13
13,80 % 1980	105,65	– 0,05
16,75 % 1981	111,80	– 0,20
16,20 % 1982	116,43	+ 0,13
16 % 1982	116,15	+ 0,05
15,75 % 1982	114	+ 0,30
CNE 3 %	4 040	– 49
CNB bq. 5 000 F.	102,30	– 0,25
CNB Paribas 5 000 F	103	+ 0,30
CNB Suez 5 000 F	103,15	+ 0,45
CNI 5 000 F	102,30	– 0,19

Banques, assurances sociétés d'investissement

	8-3-85	Diff.
Bail Équipement	288,50	– 0,5
Bancaire (Cie)	581	+ 4
Cetelem	533	– 4
Chargeurs SA	487	+ 41
CFF	745	+ 4
CFI	311	– 14
Eurafrance	1 251	– 8
Hénin (La)	418	– 27
Imm. Pl.-Monceau	450	– 3
Locafrance	348	– 9
Locindus	749	+ 5
Midi	2 240	– 37
Midland Bank	222	inch.
OFP (Omn. Fin. Paris)	1 011	+ 11
Parisienne de réesc.	1 000	+ 50
Prétabail	1 112	+ 7
Schneider	133,50	+ 6,40
UCB	334	+ 19

Alimentation

	8-3-85	Diff.
Béghin-Say	283	+ 7
Bongrain	1759	+ 119
BSN G.-Danone	2400	– 20
Carrefour	1955	+ 60
Casino	865	– 18
Cédis	640	+ 80
Euromarché	895	– 5
Guyenne et Gasc.	311	– 13
Lesieur	865	Inch.
Martell	1905	– 3
Moët-Hennessy	1989	+ 79
Mumm	760	+ 28
Nestlé	24930	+ 590
Occidentale (Gle)	767	+ 2
Olida-Caby	288	+ 6
Pernod-Ricard	720	– 5
Promodès	1385	– 50
Source Perrier	537	– 2
St-Louis-Bouchon	367	+ 17
C.S. Saupiquet	563	+ 13
Veuve Clicquot	2650	+ 50
Viniprix	885	– 21

Bâtiment, travaux publics

	8-3-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	870	+ 14
Bouygues	639	– 1
Ciments Français	361	+ 2
Dumez	602	– 17
GTM	264,60	+ 10,6
J. Lefebvre	225	+ 21
Lafarge	439,80	+ 22,8
Maisons Phénix	214,50	+ 5
Poliet et Chausson	517	+ 8
SCREG	126,50	+ 1
SGE-SB	61	+ 0,10

Pétroles

	8-3-85	Diff.
Elf-Aquitaine	242	Inch.
Esso	543	– 7
Exxon	530	+ 19
Francarep	292	+ 15,5
Petrofina	1 120	– 30
Pétroles (Française)	270,80	+ 7,80
Pétroles B.P.	123	+ 4,20
Primagaz	334	+ 22
Raffinage	80,50	Inch.
Royal Dutch	569	+ 7
Sogerap	511	– 9

Métallurgie construction mécanique

	8-3-85	Diff.
Alspi	110	+ 4,90
Avions Dassault-B.	1 100	Inch.
Chiers-Châtillon	50,50	+ 3,3
Creusot-Loire	NC	NC
De Dietrich	440	+ 30
FACOM	1 094	+ 8
Fives-Lille	388	+ 18
Fonderie (Générale)	57,50	+ 0,10
Marine Wendel	190	– 7
Penhoët	805	+ 33
Peugeot SA	279	+ 9
Poclain	50	+ 1
Pompey	180	+ 10
Sagem	1 523	+ 98
Valéo	233,10	– 1,90
Vallourec	100,10	+ 1,10

Valeurs diverses

	8-3-85	Diff.
Accor	275,80	+ 16,3
Agence Havas	655	+ 10
Appl. Gaz	188	– 10
Arjomari	927	+ 17
Bic	561	+ 4
Bis	340	+ 1
CGIP	672	+ 5
Club Méditerranée	1 220	+ 35
Essilor	2 950	+ 5
Europe 1	983	– 17
Hachette	1 835	+ 30
L'Air Liquide	629	– 1
L'Oréal	2 400	– 9
Navigation Mixte	382,50	+ 36,3
Nord-Est	79,60	– 1,2
Presses de la Cité	1 935	+ 40
Sanofi	650	+ 8
Skis Rossignol	2 000	+ 50

Second marché : le coup de semonce de la COB

Grisé par le succès indéniable qu'il connaît depuis sa création, en février 1983, le second marché de Paris (mais la situation vaut également pour les bourses de province) n'a guère eu le temps de s'attarder sur les effets pervers que sa réussite a déclenchés : la ruée des souscripteurs partis à l'assaut du « papier » convoité et qui se retrouvent coiffés sur le poteau par les « gros porteurs », ceux qui ont su – et pu – gonfler les ordres d'achat pour être sûrs d'obtenir satisfaction. Déjà, en décembre 1983, la Commission des opérations de Bourse (COB) s'était émue de ces pratiques à propos de l'introduction de la société Dauphin-OTA (Office technique d'affichage), en constatant qu'une Sicav avait transmis par le canal d'un grand établissement (la Caisse des dépôts et consignations, en l'occurrence) des ordres *« incompatibles avec la réglementation »* concernant cet instrument de gestion collective (*le Monde* daté 4-5 décembre 1983).

Depuis, la situation ne s'était guère arrangée et, au fil des introductions qui pleuvaient en Bourse, on constatait le même déséquilibre flagrant entre la poignée de titres offerts au public et l'avalanche d'ordres d'achat, quelle que soit la société venue courtiser le marché financier. Ainsi, la COB, qui a entrepris en juin 1984 une nouvelle enquête à l'occasion de l'introduction de Souriau et Cie (société d'électronique), a étendu par la suite ses investigations à quatre autres entreprises : Pochet SA, un fabricant de flacons destinés essentiellement à la parfumerie ; Clarins, une firme de produits de beauté ; les Publications Filipacchi, bien connues des boursiers pour leurs modèles *« de charme »* sur papier couché, et, enfin, Duménil-Leblé, une maison de titres comme on disait avant la « loi bancaire », peu connue du grand public mais très appréciée des familiers du marché obligataire.

Les contrôles exercés à cette occasion ont fait apparaître que *« plusieurs irrégularités avaient été commises »* lors de ces introductions caractérisées par une très forte demande globale (7,8 millions de titres demandés pour 60 000 actions offertes pour Clarins, 13 millions de titres demandés pour 180 000 offerts dans le cas Filipacchi...). Or, constate la COB dans son dernier bulletin mensuel (février), *« dans les cas où les introductions étaient assorties d'un blocage des fonds, il a été constaté que des banques et des charges d'agents de change avaient accepté de transmettre des ordres pour des clients qui ne disposaient pas de disponibilités suffisantes. Parfois même, ceux-ci n'avaient pas les fonds nécessaires au règlement des titres obtenus, ce qui les a conduits à les vendre précipitamment après l'introduction, réalisant ainsi, dans tous les cas, un profit sans mise de fonds initiale »*.

A côté de ces anomalies, la COB fustige les donneurs d'ordres trop gourmands, telle cette filiale d'une grande banque française, qui a passé un ordre représentant jusqu'à quatorze fois les titres offerts pour Duménil-Leblé ! Dans un autre établissement, un gérant de portefeuille a passé un ordre d'achat qui portait, sur la base du prix de l'offre publique de vente, sur plus de 30 millions de francs. Cela lui a permis d'obtenir, *« comme les autres donneurs d'ordres, 4 500 titres qu'il a revendus quelques jours après en réalisant un profit brut de l'ordre de 45 000 F »*, souligne encore la COB.

Si de telles pratiques étaient à nouveau constatées, celle-ci n'exclut pas *« de dénoncer publiquement et nominativement les comportements critiquables qu'elle décèlera »*. Dans l'immédiat, elle se contente de lancer un dernier appel à l'autodiscipline après avoir vertement tancé les organismes – et les personnes physiques – incriminés, la Chambre syndicale ayant été informée de son côté des irrégularités constatées dans certaines charges d'agents de change. Prompte à réagir, la Chambre syndicale a élaboré aussitôt un projet d'avis destiné aux intermédiaires financiers (banquiers et agents de change) permettant de vérifier que le donneur d'ordres possède bien, en liquide, le montant des fonds bloqués avant une introduction ; qu'il ne doit pas demander plus de titres qu'il n'est en droit d'en recevoir ; enfin, qu'il est possible d'obliger l'intermédiaire à débiter le compte de son client des sommes bloquées, souvent pendant plusieurs jours, ce qui aurait pour effet de diminuer considérablement les disponibilités.

Sans doute surprise par sa propre audace, la Chambre syndicale a toutefois revu sa copie à la lumière de certaines observations tendant à démontrer le coût financier qu'impliquerait ce dernier type d'opérations de débit, puis de crédit, surtout au vu du rythme auquel interviennent les introductions en Bourse. Elle a donc pris la décision d'en référer à l'Association française des banques (AFB), qui devra plancher dès les prochains jours afin de trouver, ensemble, le moyen de freiner les ardeurs des épargnants sans pénaliser outre mesure un marché qui a conquis les suffrages de nombreuses PME, dépassant largement les espoirs placés en lui.

S. M.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Carrefour	60 432	114 617 621
Michelin B.	109 575	97 893 215
Moët-Hennessy	37 109	72 987 745
CNE 3 %	17 612	71 527 766
L'Air liquide	103 286	65 411 654
Alsthom	228 035	58 003 683
Sanofi	83 446	54 225 663
Elf Aquitaine	212 077	50 933 878
Bongrain	26 748	45 666 423
L'Oréal	17 377	41 529 244

(*) Du 1er au 7 mars inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 1er mars	Cours 8 mars
Or fin (kilo en barre)	95 000	96 600
– (kilo en lingot)	95 300	96 550
Pièce française (20 fr.)	594	594
Pièce française (10 fr.)	425	431
Pièce suisse (20 fr.)	566	561
Pièce latine (20 fr.)	553	560
● Pièce tunisienne (20 fr.)	545	550
Souverain	695	700
Souverain Elizabeth II	710	690
● Demi-souverain	390	385
Pièce de 20 dollars	4 000	4 000
– 10 dollars	2 070	2 010
● – 5 dollars	1 325	1 280
– 50 pesos	3 600	3 630
● – 20 marks	685	686
– 10 florins	578	580
● – 5 roubles	405	436

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars	8 mars
RM	383 750	496 310	558 993	504 535	536 594
Comptant R. et obl.	1 637 289	2 000 587	1 714 611	1 872 763	2 108 814
Actions	80 444	68 048	197 123	270 030	116 405
Total	2 101 483	2 564 945	2 470 727	2 647 328	2 761 813

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars	8 mars
Franç.	109,4	109,9	110,7	110,5	–
Étrang.	113,3	113,6	113,4	113,4	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars	8 mars
Tendance	110,5	110,5	111,1	111,4	111,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	204,6	204,6	205,6	205,8	206,3

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	8 mars	1er mars	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	109,4	108	+ 1,3	109,4	99,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Prises de bénéfices

Wall Street a subi la pression des prises de bénéfices la semaine passée dans un marché actif. L'indice des valeurs industrielles a terminé sur une baisse de 29,70 points par rapport à la clôture de vendredi dernier à 1 269,65, ce qui représente sa plus mauvaise performance depuis la semaine achevée le 30 novembre 1984.

Selon les analystes, l'enthousiasme manifesté la semaine précédente par les investisseurs semble s'être calmé avec la remontée des taux d'intérêt ayant fait suite à l'effondrement du dollar le 27 février. Bien que la devise américaine se soit par la suite partiellement stabilisée, un ton indécis a persisté. Les mises en garde du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, contre les effets néfastes de l'énorme déficit budgétaire fédéral et de celui de la balance commerciale, ont eu un effet positif à la Bourse.

	Cours 1er mars	Cours 8 mars
Alcoa	37 1/8	34 5/8
ATT	21 7/8	21 1/2
Boeing	66 5/8	63 7/8
Chase Man. Bank	53 1/8	51 5/8
Du Pont de Nemours	53 1/8	52 3/8
Eastman Kodak	69 7/8	69 1/2
Exxon	48 1/4	48 1/4
Ford	45 3/8	44 1/4
General Electric	64 1/8	62 1/2
General Foods	59 3/4	60 1/2
General Motors	79 7/8	79 7/8
Goodyear	28 3/8	27 5/8
IBM	135 7/8	129 3/4
ITT	30 1/8	32 3/8
Mobil Oil	30	29 3/8
Pfizer	41 7/8	40 1/2
Schlumberger	41 7/8	39 1/8
Texaco	35 1/2	35 3/8
UAL Inc.	48 7/8	46 3/8
Union Carbide	39 5/8	38 7/8
US Steel	28 1/4	26 3/4
Westinghouse	32 1/4	31
Xerox Corp	45 7/8	44 5/8

LONDRES

En progrès

La reprise du travail, après un an de grève, des mineurs britanniques a réchauffé l'atmosphère au London Stock Exchange, et une série de bons résultats de sociétés financières et commerciales, en particulier des quatre grandes banques de dépôts (National Westminster, Midland, Barclays et Lloyds), de British Petroleum (pétrolière), d'Unilever (industrielle), de British Tyre and Rubber (industrielle) et de Cadbury-Schweppes (alimentation) ont contribué également à la meilleure ambiance

Indices *« FT »* : industrielles : 988,1 contre 975 ; mines d'or : 474,9 contre 476,5 ; fonds d'Etat : 80,30 contre 80,17.

	Cours 1er mars	Cours 8 mars
Beecham	346	366
Bowater	245	256
Brit. Petroleum	523	561
Charter	280	283
Courtaulds	156	158
De Beers (*)	445	442
Dunlop	44	–
Free State Ged. (*)	20 1/2	20 1/4
Glaxo	11 7/32	11 29/32
Gt. Univ. Stores	702	714
Imp. Chemical	844	842
Shell	756	771
Unilever	11 9/64	12 13/32
Vickers	248	252
War Loan	35 5/8	34 7/8

TOKYO

Consolidation

Après avoir atteint lundi un niveau record (12 509,01 pour l'indice Nikkei Dow-Jones), le marché nippon est entré en phase de consolidation des gains antérieurs, et ce même indice s'établissait à 12 347,53 points vendredi contre 12 439,66 la semaine précédente, l'indice général ressortant à 981,91 en baisse de 4,12 points d'une semaine à l'autre.

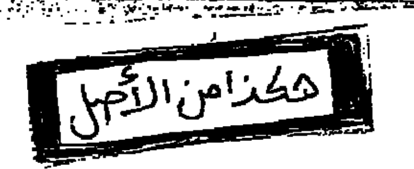
	Cours 1er mars	Cours 8 mars
Akaï	435	528
Bridgestone	523	520
Canon	1 410	1 450
Fuli Bank	1 650	1 620
Honda Motors	1 440	1 420
Matsushita Electric	1 620	1 630
Mitsubishi Heavy	247	255
Sony Corp.	4 790	4 600
Toyota Motors	1 380	1 370

FRANCFORT

En hausse

Les actions allemandes ont progressé cette semaine, malgré la nervosité constatée sur les marchés des changes, sous l'effet d'importants achats étrangers. L'indice de la Commerzbank s'est établi vendredi à 1 203,1 contre 1 196,4 la semaine précédente.

	Cours 1er mars	Cours 8 mars
AEG	111	112
BASF	206,90	212,70
Bayer	210,50	226
Commerzbank	167,30	165,60
Deutschebank	418,50	422,50
Hoechst	205,70	212,50
Karstadt	218	213
Mannesman	157	158,40
Siemens	553	551
Volkswagen	194	199,50



Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Dans la torpeur

Les incertitudes monétaires étaient si lourdes la semaine passée qu'une transaction canadienne de type classique des plus harmonieuses et particulièrement applaudie – pour le Canada – n'a pas été en mesure de faire sortir l'euromarché de sa torpeur. Ce n'est qu'à la veille du weed-end qu'est venu le vrai succès avec une opération à taux flottant lancée dans le sillage du récent emprunt d'EDF.

Très nombreux sont, en effet, les opérateurs qui demeurent sur la réserve, considérant, pour beaucoup d'entre eux, le dollar bientôt proche de sommets dont il pourrait s'empresser de descendre et redoutant déjà les tensions supplémentaires de taux d'intérêt qu'un tel mouvement devrait susciter. D'un montant de 500 millions de dollars sur cinq ans, l'euro-émission canadienne est apparue, mercredi, assortie d'un coupon annuel de 11,50 % et offerte au pair. Elle réunissait tout ce qu'il faut pour plaire au plus grand nombre possible d'investisseurs et notamment aux banques centrales : une adresse souveraine, une durée des plus recherchées et des conditions tout à la fois réalistes et novatrices.

L'opération, en effet, était lancée au-dessus du niveau correspondant des *notes* du Trésor américain, à 18 points de base de plus, précisément. C'est cela même qui, aux yeux des analystes, a retenu le plus l'attention, constituant une référence nouvelle dans un marché en quête de points d'orientation. Le moment n'est plus en effet pour ce type de débiteurs, comme pour les sociétés industrielles et commerciales d'ailleurs, de se présenter sur l'euromarché à des conditions inférieures au niveau des *notes* du Trésor des Etats-Unis.

Le produit de cet important emprunt sera utilisé à renforcer les réserves monétaires du Canada, qui pourraient être mises à contribution pour défendre le dollar de ce pays face à son puissant homonyme des Etats-Unis. Initialement bien reçues, les obligations canadiennes n'ont toutefois pas pu résister aux pressions des incertitudes ambiantes et, à la veille du week-end, elles se traitaient avec une décote de moins 2-1/4, moins 1-7/8, c'est-à-dire en dehors des commissions totales de 1-7/8 %.

Seules deux autres transactions classiques à taux fixe en eurodollars ont vu le jour la semaine passée. L'une est une émission dite « aux yeux noirs », qualificatif que les opérateurs japonais eux-mêmes appliquent aux émissions d'un débiteur de leur pays et destinées à être placées au Japon. C'est ce qui explique pourquoi elle a pu être lancée à un rendement inférieur à celui des bons du Trésor américain, correspondant à 100 points de base en fait. La proposition est venue d'un membre du groupe Sumitomo, Sumitomo Metal Industries. Offertes à 101 % et rémunérées annuellement au taux de 10,875 %, les obligations portent sur sept ans.

La troisième proposition, également le fait d'un débiteur japonais, s'est adressée à un public plus étendu et est venue d'une banque. C'est pourquoi il lui fallait des conditions plus élevées que celles du Trésor américain. L'écart, lorsque l'émission a été lancée, était de 62 points de base. Il s'agit de la Long Term Crédit Bank (LTCB), une des rares banques dans le monde à bénéficier d'un prestigieux « AAA » d'une agence spécialisée américaine. Les euro-obligations sur près de cinq ans ont été offertes au pair et sont assorties d'un coupon de 12 %. Vendredi, les obligations LTCB cotaient sur « marché gris » moins 2-1/8, moins 1-3/4 % pour des commissions totales de 1-7/8 %.

Succès pour le CCF

Un même emprunteur, la Banque interaméricaine de développement, a rouvert deux secteurs de l'euromarché pour des transactions à taux fixe de type classique, celui de l'ECU, avec 100 millions, et celui du deutschemark, avec 250 millions, fournissant une rare comparaison directe de la situation des deux marchés.

Dans les deux cas, une durée de huit ans a été retenue, et dans les deux cas le prix d'émission est le pair. Les coupons ont 2 points d'écart, soit 10 % pour l'émission en ECU et 8 % pour le mark, une marge généralement jugée appropriée. Mais si l'opération en monnaie communautaire a reçu un accueil flatteur et se traitait vendredi aux alentours de la commission pour les banques, qui est de 1,25 %, son homologue en deutschemarks était cotée à moins 1,50 %, soit à un quart de point de la commission correspondante.

Le fait est que le secteur de l'euromark est encore très fragile, malgré un long sevrage de trois semaines de toute activité primaire, et malgré un net regain d'intérêt de la part de la clientèle domestique attirée par la simplicité de l'opération et surtout par un coupon de 8 % qu'elle n'avait plus vu depuis un long moment pour un débiteur de cette qualité.

Réunis mercredi à Francfort, les membres du comité *ad hoc* chargé d'établir le calendrier des émissions internationales en marks ont été bien conscients de la situation. Ils ont prudemment laissé un répit d'une dizaine de jours jusqu'à l'important emprunt suivant de 500 millions de deutchemarks, qui sera pour la Banque mondiale. Deux tranches sont prévues, l'une publique de 200 millions, l'autre privée de 300 millions.

La formule retenue pour l'emprunt de 250 millions de dollars sur douze ans que le Crédit commercial de France (CCF) dirige pour lui-même est celle qui a expliqué en grande partie le succès du récent emprunt d'Electricité de France, celle du « *mismatch* » présentée il y a deux semaines dans ces colonnes, qui consiste à fixer les coupons plus fréquemment qu'on ne les paie. Dans le cas du CCF, la marge est celle du « *Libid* » sec à six mois fixée à nouveau chaque mois. Dans l'environnement présent caractérisé par une courbe d'intérêt positive, une réception des plus favorable était à prévoir. Elle s'est immédiatement manifestée par une décote de seulement 15 points de base vendredi matin comparée à une commission pour les banques de 43 points.

Le marché des obligations étrangères en francs suisses est demeuré plus longtemps que d'autres à l'abri des désordres monétaires internationaux, ce qu'il doit pour l'essentiel à un formidable pouvoir de placement bancaire et à des variations plus mesurées qu'ailleurs de ces taux d'intérêts. La crainte d'une sévère augmentation le tourmente toutefois, mais pas suffisamment pour lui faire interrompre son activité. Les débiteurs s'y pressent souvent attirés par d'intéressantes possibilités de *swaps* et si les taux qu'ils offrent sont satisfaisants, ils sont fort bien accueillis. La norme est présentement celle d'un coupon de 6 % à 6-1/4 % pour des durées de huit à dix ans. Les emprunteurs français s'y signalent par leur extrême rareté. Si l'une des grandes entités nationales s'y présentait prochainement, elle ne devrait pas manquer d'y être particulièrement appréciée et en raison de sa qualité, et en raison de la diversification qu'elle permettrait.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar plus discuté

La semaine a encore été mouvementée sur les marchés des changes où le dollar a commencé par s'envoler pour retomber peu après et évoluer en dents de scie dans une atmosphère plus nerveuse, où les opérateurs se sont montrés souvent inquiets, dans l'attente d'hypothétiques interventions des banques centrales, qui, finalement, n'ont pas eu lieu. Le billet vert a donc été plus discuté, mais toutefois au voisinage de ses plus hauts cours, c'est-à-dire, à Paris, entre 10,30 F et 10,50 F et, à Francfort, entre 3,37 DM et 3,45 DM. C'est une « hésitation au sommet » et non une rechute. Il est possible de la rapprocher de l'accès de défiance qui fit chuter le dollar de plus de 10 % il y a exactement un an.

La semaine commençait en fanfare : dès le mardi, les cours du dollar s'orientaient vigoureusement à la hausse, les craintes suscitées par la grande secousse de la semaine précédente s'atténuant déjà. Le billet vert passait de 3,37 DM à 3,43 DM et de 10,31 F à 10,46 F puis 10,53 F mercredi. Cette nouvelle poussée s'effectuait de manière ordonnée, et non pas précipitée, comme l'avait été celle enregistrée huit jours auparavant. Elle justifiait d'autant moins une nouvelle intervention des banques centrales, opération coûteuse (de 3 à 4 milliards de dollars pour la dernière) et, somme toute, fort peu efficace, puisque, après un vif recul initial, les cours de la monnaie américaine se retrouvaient à un niveau plus élevé.

Une demande soutenue, pas de banques centrales pour jouer les trouble-fête et les empêcheurs d'acheter en rond : tout était réuni pour hisser le dollar vers de nouveaux sommets.

Mais voilà ! On avait oublié M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) et l'un des hommes les plus puissants de la planète puisque, avec les onze autres administrateurs de la FED, il peut agir sur les taux d'intérêt et la masse monétaire de la nation la plus riche du monde, et cela en toute indépendance.

M. Volcker, qui mesure parfaitement le risque d'un retournement des flux de capitaux en direction des Etats-Unis et le danger qui pourrait en résulter pour le dollar, essaie par tous les moyens de terroriser le Congrès en lui brossant un tableau le plus sombre possible sur les événements à venir. Devant une commission de parlementaires, il a, à nouveau, exprimé la crainte d'une « *chute brutale* » du billet vert. En outre, pour doucher l'enthousiasme et des membres du Congrès et des milieux financiers, il a clairement laissé entendre que l'expansion de l'économie américaine ne « *pourrait vraisemblablement pas* » se poursuivre au rythme annuel de 6 %.

Enfin, il avertissait que la progression trop rapide de la masse monétaire était susceptible de relancer l'inflation, et faisait connaître que la Fed avait mis fin à l'assouplissement de sa politique de crédit décidée à l'automne dernier pour éviter une récession de l'économie. M. Volcker concédait, toutefois, que la Fed n'avait pas commencé à durcir sa politique. Pas encore, mais bientôt, assuraient certains observateurs, dont la conviction était renforcée par une nouvelle et forte augmentation de la masse monétaire (3,6 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 25 février, deux fois plus que prévu).

Il n'en fallut pas davantage pour déclencher un vif repli des cours du dollar, qui revinrent brutalement, mercredi soir, de 3,45 DM à 3,38 DM et de 10,53 F à 10,33 F. Un frisson passa dans le dos des opérateurs, qui se demandèrent : « *Et si Volcker avait raison ?* ». A la veille du week-end, ces inquiétudes s'estompaient à nouveau et le dollar remontait à 3,43 DM et 10,45 F pour se replier, toutefois, à moins de 3,40 DM et de 10,40 F vendredi en soirée à New-York.

Les banques centrales, puis M. Volcker, sont-ils parvenus à « casser » la spirale haussière du dollar ? C'est vite dit, d'autant que le stabiliser aux alentours de 3,40 DM après avoir déployé d'énormes efforts pour le maintenir en dessous de 3,20 DM jusqu'à la fin de janvier, n'apparaît pas très glorieux. Pour l'instant, toutes les forces qui ont propulsé le dollar ces derniers mois restent à l'œuvre, et seul un ralentissement de l'expansion américaine serait susceptible de le faire fléchir.

Cela n'empêche pas les augures de prophétiser. Ainsi, le vice-président de la Manufacturers Hanover, quatrième banque des Etats-Unis, de passage à Madrid, a prédit une baisse de 20 % du dollar, sans toutefois préciser à quel moment elle se produirait, probablement lorsque personne ne s'y attendra, comme d'habitude.

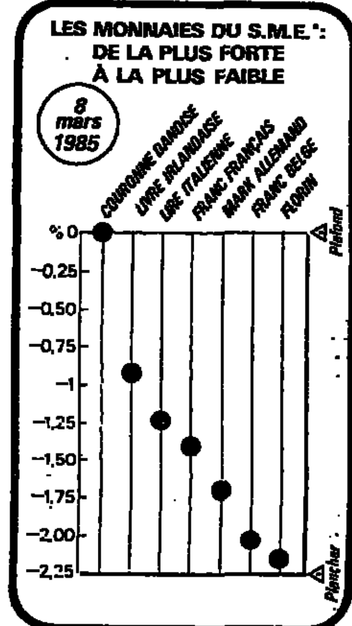
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er MARS AU 8 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,0685	–	9,6432	34,6320	29,4551	1,4658	26,0628	0,84717
	1,0725	–	9,7466	34,7826	29,8062	1,4803	26,3088	0,0478
Paris	11,0003	10,3700	–	359,13	305,45	15,2008	270,26	4,8915
	11,00385	10,2600	–	356,86	305,81	15,1887	269,92	4,9067
Zurich	3,0853	2,8875	27,8447	–	85,65	4,2326	75,2541	1,3620
	3,0834	2,8750	28,0221	–	85,69	4,2561	75,6379	1,3749
Francfort	3,6276	3,3950	32,7387	117,58	–	4,9765	88,4896	1,6014
	3,5982	3,3550	32,7000	116,69	–	4,9666	88,2662	1,6044
Bruxelles	72,8930	68,22	6,5786	23,6260	20,0943	–	17,7795	3,2179
	72,4473	67,55	6,5838	23,4956	20,1341	–	17,7716	3,2305
Amsterdam	4,0998	3,8370	37,0010	1,3288	113,02	5,6245	–	1,8099
	4,0765	3,8010	37,0480	1,3220	113,29	5,6269	–	1,8177
Milan	2265,22	2120	204,44	734,20	624,45	31,0759	552,51	–
	2242,59	2091	203,80	727,30	623,34	30,9548	550,11	–
Tokyo	279,20	261,30	25,1977	90,4935	76,9661	3,8303	68,1001	0,1233
	280,46	261,50	25,4874	90,9565	77,9433	3,8712	68,7976	0,1250

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 8 mars, 3,9686 F contre 3,9235 F le vendredi 1er mars.



* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

La baisse des taux s'est arrêtée en France

Cette fois-ci, le mouvement de détente des taux d'intérêt, qui avait repris en France au début de janvier après la forte secousse de novembre et début décembre, est bien arrêtée et fait même place à une légère remontée. Le phénomène se manifeste aussi bien sur le marché du long terme que sur celui du court terme, le tout dans une atmosphère de morosité et d'attentisme. La responsabilité en incombe à l'environnement extérieur, fort peu favorable, et, surtout, à ce qui se passe en Allemagne.

Outre-Rhin, la Bundesbank a tout doucettement, et les mauvaises langues diraient très hypocritement, donné un coup de pouce supplémentaire à la montée des taux allemands en alimentant le marché intérieur à 6 % au lieu des 5,7 % à 5,8 % des dernières semaines. Après tout, dira-t-on, la Banque centrale allemande, qui avait fin janvier porté son taux d'intervention lombard de 5,5 % à 6 %, ne fait-elle que monter à son plafond, mais elle y monte tout de même. Il faut dire qu'à Francfort le loyer de l'argent s'élève doucement mais fermement : au jour le jour, il vaut près de 6 1/4 %, et près de 7 % à tois mois et six mois, tout cela sous la pression du dollar et des taux américains.

Ce raffermissement ne fait pas l'affaire de la Banque de France, où l'on a les yeux rivés sur le maintien d'un écart substantiel entre les taux allemands et français, gage de solidité pour le franc. Jusqu'à présent, cet écart était de 5,5 % à 6 % en faveur de notre monnaie : le voilà en train de revenir à 5 %, (correspondant à des taux de 7 % en RFA, 12 % en France) et, du coup, de stopper net le processus de baisse des taux si cher à M. Bérégovoy.

Sur le marché monétaire de Paris, l'atmosphère est devenue assez morose, avec un loyer de l'argent au jour le jour nettement au-dessus de 10 1/2 % (10 7/8 % en fin de semaine). Sans doute la Banque de France continue-t-elle à alimenter le marché à 10 1/2 %, comme auparavant, mais sa position risque de devenir inconfortable si les Allemands poussent encore un peu les feux. En tout cas, le Trésor paie maintenant un point de plus qu'en janvier pour ses adjudications de bons, et le dernier emprunt d'Etat, tout frais, est coté en dessous du pair.

Cette transition nous conduit au marché obligataire, où la morosité règne également. Les rendements du marché secondaire qui, début janvier, étaient retombés à 11,13 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,91 % pour ceux à moins de sept ans et 12,40 % pour ceux du secteur public, se sont raffermis pour s'établir respectivement à 11,37 %, 11,12 % et 12,53 % selon les indices Paribas. Ne parlons même pas des niveaux atteints fin octobre dernier, dans l'euphorie d'une désescalade accélérée : 10,67 %, 10,11 % et 12,10 %.

Au train où vont les choses, on risque de ne pas retrouver ces niveaux avant de longs mois... Il existe donc un problème de rendements, et cela peut être jusqu'en juin prochain. Selon les économistes du groupe ABECOR, présidé par M. Gabriel François, directeur des études à la BNP, une nouvelle détente des taux obligataires, assez probable en raison du ralentissement de l'inflation, sera subordonnée à celle des taux du court terme, qui jouent, actuellement, le rôle de butoir.

Le plus piquant est que la morosité actuelle coïncide avec une abondance retrouvée des liquidités. Selon les statistiques TGF (Technique de gestion financière), l'encours des SICAV court terme est passé de 146,6 milliards de francs fin janvier à 156,2 milliards de francs fin février, retrouvant et dépassant le niveau record de fin octobre 1984 (150,5 millards de francs), après être tombé à 134 milliards fin décembre.

Ce vif accroissement est dû, semble-t-il, à la faveur constante dont jouissent ces produits auprès du grand public, comme en témoignent les performances réalisées par les grands réseaux : le Crédit agricole vient de dépasser 20 milliards de francs (+ 2,3 milliards en février), battant son record d'octobre, la Société générale talonne maintenant la BNP ((16,2 milliards de francs contre 17 milliards de francs) ; le Crédit lyonnais a certes progressé (+ 1 milliard en février) mais, avec un montant de 14 milliards, ne retrouve pas les 16,7 milliards d'octobre dernier : la secousse de novembre et décembre lui a coûté cher. Le Crédit commercial revient tout doucement à ses 10,7 milliards d'octobre. Progression continue, en revanche, pour Paribas, la Caisse des dépôts et la Caisse d'épargne, dont les SICAV, Valréal et Eparcourt enregistrent une progression lente et continue.

Où vont donc se placer tous ces fonds ? Tout d'abord, les gérants de SICAV, rendus prudents par les secousses de novembre et décembre, souscrivent moins d'obligations au profit de placements plus liquides et moins risqués, notamment les opérations à réméré (emprunt de titres par achat avec clause de vente, sans aléas de cours). Ensuite, ces gérants achèvent l'ajustement de leurs portefeuilles, où le pourcentage de liquidités a dû, sur consigne du Trésor, être remonté de 20 % à 40 %, ce qui représente un montant de 30 milliards au bas mot.

Dans ces conditions, comment s'étonner que le placement des émissions sur le marché primaire s'effectue très doucement et sans aucune hâte, comme cela s'est fait pour les 2 milliards de francs à taux révisable annuellement (TRA), 11,80 % la première année, de la Caisse nationale des autoroutes ? Un meilleur accueil, en revanche, a été réservé aux 500 millions de francs de titres participatifs émis par la DIDC, établissement de crédit de la régie Renault. Pour la semaine prochaine, on attend deux emprunts (CECA et CEPME), traditionnellement à taux fixe, mais on peut avoir une surprise.

F. R.

Les matières premières

Hausse des métaux non ferreux baisse du cacao et du sucre

Les fluctuations monétaires ont inévitablement provoqué des écarts particuliers sur les marchés, accentuant ou atténuant les tendances propres, mais nombre de matières premières ont néanmoins connu des facteurs intrinsèques suffisamment puissants pour se démarquer des incertitudes qui pèsent sur le dollar. En ce qui concerne les métaux, l'état des stocks au London Metal Exchange (LME) a souvent eu un impact important sur l'évolution des marchés, mais d'autres facteurs ont ajouté leurs effets, notamment sur le marché du cuivre. Les données statistiques sur le cacao et les perspectives quant à la production sucrière mondiale ont également pesé sur la tendance de ces marchés.

MÉTAUX. – *L'or et l'ensemble des métaux précieux, dont la chute importante antérieure laissait attendre une poursuite de la tendance, ont pu se reprendre en fin de semaine sous l'influence principale du repli du dollar.*

En ce qui concerne le cuivre, qui connaissait déjà une orientation favorable au cours de ces dernières semaines, il a vivement progressé à la suite du tremblement de terre au Chili. Les craintes de dégâts dans les usines ou les ports ont été confirmées par la « force majeure » invoquée par la société ENAMI et la fermeture du port de San Antonio. Une forte résistance s'est manifestée au cours de 60 cents à New-York, indiqué par les études sur graphiques comme un palier de hausse.

Parmi les non-ferreux en hausse, l'aluminium s'est distingué, aidé par la baisse des stocks au LME, alors qu'Alcan annonçait une réduction de production.

La hausse du zinc jusqu'a plus hauts niveaux depuis douze ans a été toutefois écrêtée par des dégagements bénéficiaires.

Une réduction de 25 % de la production à cause de la grève qui se poursuit chez Western Mining Corp Holding Ltd en Australie a contribué à la fermeté du nickel, en même temps que la baisse du stock du LME. Aidé par une diminution du stock au LME, l'étain a été ferme en raison de craintes sur le disponible et, surtout, du soutien exercé par les autorités du stock régulateur. Seul le plomb a été terne cette semaine.

TEXTILES. – *Irrégularité de la laine et du coton, surtout sensibles aux écarts monétaires.*

DENRÉES. – *D'abord irrégulier, le sucre a fléchi en fin de semaine. Ed et F Man relève de 2 à 3 millions son estimation de l'excédent sucrier cette saison ; F.O.Licht augmente de 0,5 % les prévisions de surfaces plantées en Europe (7,45 millions d'hectares) ; Cuba annonce une récolte record de 8,6 millions de tonnes. Sur le cacao, des arrivages prochains en Europe et de meilleures perspectives de production en Afrique de l'Ouest et au Brésil ont pesé sur les marchés. Le café en revanche a su se dégager des influences monétaires, pour marquer une progression malgré des prises de bénéfices en milieu de semaine. Tout repli est freiné par la possibilité de réduction d'un million de sacs (de 60 kg) du quota global d'exportation de l'OIC.*

CEREALES. – *Malgré l'effet négatif de la baisse des ventes à l'exportation de blé par les États-Unis, le repli du dollar a tenu le marché de Chicago, et des gains ont été notés en fin de semaine. Aux oléagineux, le soja a été relativement calme, mais très soutenu en fin de semaine sur des considérations de change.*

LES COURS DU 8 MARS 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 289 (1 273) ; à trois mois, 1 305,50 (1 288) ; étain comptant, 10 217 (10 065) ; à trois mois, 10 235 (10 105) ; plomb, 327 (326) ; zinc, 854 (840) ; aluminium, 1 040 (1 013,50) ; nickel, 4 805 (4 775) ; argent (en pence par once troy), 532 (523). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,60 (58,65) ; argent (en dollars par once), 5,730 (5,62) ; platine (en dollars par once), 250,50 (249,3). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 64,57 (64;18) ; juillet, 64,86 (64,70). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 508 (514). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, 53,90 (53,80).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 727 (720).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2073 (2163) ; juillet, 2043 (2141) ; sucre, mai, 3,92 (4,12) ; juillet, 4,23 (4,43) ; café, mai, 143,95 (139,96) ; juillet, 143,80 (139,95). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 111,8 (118) ; août, 118,7 (126,20) ; café, mai, 2 456 (2 399) ; juillet, 2 491 (2 337) ; cacao, mai, 2091 (2174) ; juillet, 2 079 (2 153). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 284 (2 362)) ; juillet, 2 230 (2 335) ; café, mai, 2 681 (2 640) ; juillet, 2 731 (2 680) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 357 (1 405) ; octobre, 1 493 (1 545). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 132,7 (130,30) ; juillet, 138,4 (135,80) – **Londres** (en livres par tonne), juin, 139,2 (136.40) ; août, 141 (138,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 340 (336,25) ; juillet, 329 3/4 (326,25) ; maïs, mai, 271 1/2 (271,25) ; juillet, 274 1/2 (274,50).

INDICES. – Moody's, 954,50 (950,7) ; Reuter, 2 038 (2 015,60)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. JACQUES MAURY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 10 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Maury répondra aux questions de Robert Solé et d'Alain Woodrow, du *Monde*, de Ménie Grégoire et de Robert Serrou, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

En raison de la publication des résultats des élections cantonales **« le Monde de l'économie »** paraîtra le 12 mars (Numéro daté mercredi 13.)

Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1985 a été tiré à 452 936 exemplaires

A B C D E F G

Au Cambodge

La tenace résistance des troupes sihanoukistes face à l'assaut des Vietnamiens

Le Vietnam a accusé la Chine d'avoir lancé, vendredi 8 mars, une attaque appuyée par de violents tirs d'artillerie à la frontière entre les deux pays. A Pékin, *le Quotidien du peuple* a indiqué, samedi, que l'armée chinoise avait riposté après que les Vietnamiens aient tiré *« plusieurs milliers d'obus contre la province du Yunnan »*, au cours des derniers jours. A la frontière khméro-thaïlandaise, les forces vietnamiennes tentaient toujours, samedi matin, de conquérir la base de Tatum, tenue par les forces sihanoukistes.

Correspondance

Bangkok. — Tatum tient toujours. La base sihanoukiste est, depuis mardi 5 mars, l'objet d'une violente attaque menée par la 302ᵉ division de l'armée populaire du Vietnam soutenue par des éléments de la 286ᵉ division des forces armées de la République populaire du Kampuchéa. Cette résistance inattendue de l'armée nationale sihanoukiste constitue sans doute la première bonne surprise pour la résistance khmère qui, depuis le début de la saison sèche, a accumulé les revers.

« Nous sommes très optimistes », nous a déclaré jeudi soir par téléphone le prince Norodom Ranariddh, qui se trouve dans la région de Tatum et qui revenait d'une inspection de ses troupes.

Si la résistance tenace des troupes sihanoukistes surprend, on fait cependant remarquer dans certains milieux militaires de Bangkok qu'il n'est pas inhabituel pour les soldats vietnamiens de marquer un temps d'arrêt après trois ou quatre jours de combat. « *Mais*, estime un observateur militaire occidental, *il serait naïf de penser que les Vietnamiens se sont lancés dans cette opération sans une sérieuse préparation. Il faut donc s'attendre à une reprise des combats très bientôt.* »

Tout au long de la bataille l'ANS a lancé des opérations de commando sur les arrières vietnamiens, détruisant plusieurs petits dépôts de munitions. « *A la grande surprise de nos soldats, ces dépôts étaient à peine gardés, ce qui nous fait penser que les Vietnamiens ont vraiment engagé le gros de leur force dans la lutte* », nous a encore dit le prince Ranariddh. Une soixantaine de blessés khmers ont jusqu'à présent été évacués sur un hôpital de la Croix-Rouge internationale.

L'armée thaïlandaise a, de son côté, poursuivi ses opérations contre des groupes de soldats de l'APVN infiltrés en Thaïlande. Selon les autorités locales, les incursions vietnamiennes sont les plus graves depuis celles de juin 1980. Elles ont eu lieu non seulement dans la région de Tatum mais aussi plus à l'est, où se déroulent d'importants combats autour d'une base khmère rouge. On sait cependant très peu de chose sur cette bataille qui a lieu dans une région fermée à tout observateur extérieur.

Le prince Sihanouk est arrivé jeudi soir à Bangkok. Il a déclaré à l'un de ses proches qu'il resterait dans la région aussi lontemps que se dérouleraient les combats de Tatum.

JACQUES BEKAERT.

En RFA

Polémique sur l'attitude des Verts à l'égard du terrorisme

De notre correspondant

Bonn. — A la veille des élections régionales de Sarre et de Berlin-Ouest, les quatre attentats commis en fin de semaine en RFA ont relancé la controverse sur l'attitude des Verts à l'égard du terrorisme. Au sein même du parti écologiste, le député Otto Schily, ancien défenseur des militants de la bande à Baader, a violemment reproché à deux de ses collègues — qui avaient adressé une proposition de dialogue à cinq détenus de la Fraction armée rouge lors de leur récente grève de la faim — une attitude ambiguë.

La paternité de trois attentats — contre le syndicat des mineurs, l'organisation patronale des mines et un armateur — a été assumée par les Cellules révolutionnaires, qui ont déclaré vouloir protester contre l'attitude de la RFA lors de la grève des mineurs britanniques. L'attentat contre le grand magasin Hertie, de Dortmund, qui a fait huit blessés dont deux graves, a été revendiqué, lui, par un groupe Christian Klar, du nom d'un des chefs de la RAF actuellement emprisonné à Stuttgart.

L'émotion suscitée par cet attentat, où pour la première fois le public a été directement pris pour cible, est vive. Le chef de la CDU de Westphalie-Rhénanie du Nord, où des élections doivent avoir lieu le 12 mai prochain, a immédiatement saisi l'occasion pour dénoncer la responsabilité morale des Verts. Il a tiré prétexte, pour ce faire, de la lettre adressée par les deux députés, Christa Nickels et Antje Vollmer, à cinq détenus de la RAF.

Tout en dénonçant les conditions de détention des terroristes, le groupe parlementaire des Verts avait publié le 15 janvier dernier un texte condamnant avec fermeté tout recours à la violence et demandant aux militants de la RAF de cesser leur grève de la faim. Des divergences étaient cependant apparues au cours de la discussion. Certains Verts estiment que les violences ne pourraient vraiment cesser que lorsque leur propre parti aura prouvé sa capacité à apporter des changements dans la société. Cette attitude est violemment critiquée au sein même des Verts, notamment par les tenants du courant réaliste.

H. de B.

M. Michel Bon quitte le Crédit agricole pour entrer à Carrefour

M. Michel Bon, directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole entre chez Carrefour. Il sera directeur général adjoint aux côtés du directeur général, M. Jacques Defforey.

Après avoir fait une carrière de banquier, au Crédit agricole où ses compétences étaient appréciées, et auprès des caisses régionales, M. Michel Bon rejoint le secteur privé. De la banque verte à la grande distribution, la continuité n'est pas évidente, sauf sur trois points : l'internationalisation de Carrefour, la gestion d'une entreprise décentralisée, et les rapports avec l'industrie alimentaire.

M. Michel Bon avait fait savoir qu'il quitterait le Crédit agricole dès la nomination de M. Jean-Paul Huchon, administrateur civil, comme directeur général. Non qu'il y ait incompatibilité entre les deux hommes, mais parce qu'il y avait au contraire trop de compatibilité : même profil d'énarque (mais M. Michel Bon est inspecteur des finances), même promotion (Thomas Moore), mêmes affinités. Annoncé précipitamment, ce départ était cependant programmé depuis longtemps. M. Bon savait que, selon la tradition, le directeur général adjoint de la banque verte ne devient pas, du moins directement, directeur général. Sans doute aurait-il aimé rester dans le secteur public, mais il n'y a pas reçu, semble-t-il, de propositions jugées satisfaisantes.

Carrefour occupe la première place de la distribution en hypermarchés en France, où il dispose de cinquante-six magasins qui ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 27 milliards de francs en 1983 ; il exploite à l'étranger trente magasins, dont le chiffre d'affaires était de 5,6 milliards de francs.

J. G.

[Né le 5 juillet 1943 à Grenoble, ancien élève de l'ENA et de l'ESSEC, inspecteur des finances, M. Michel Bon est entré, en 1975, comme chargé de mission au Crédit national, puis, en 1978, à la CNCA, où il fut directeur des engagements, puis, en 1981, directeur général adjoint.]

● *Explosion dans un bain public en Algérie 9 morts et 27 blessés.* — Neuf personnes ont été tuées et vingt-sept autres blessées mercredi 6 mars par une explosion survenue dans un bain public à Matémore, près de Mascara, à 350 km à l'Ouest d'Alger, rapporte samedi 9 mars la presse algérienne. Selon le quotidien *El Moudjahid*, une accumulation de gaz inflammable serait à l'origine de l'explosion. Parmi les personnes tuées, figurent sept fillettes, un jeune garçon et une femme. *(AFP.)*

DANS LA BANLIEUE DE BEYROUTH

L'attentat à la voiture piégée de Bir-el-Abed visait les intégristes chiites hezbollahis

Soixante-douze morts

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban vient de connaître l'un des attentats les plus dévastateurs de ses dix ans de guerre : l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier de Bir-el-Abed, à prédominance chiite, dans la banlieue sud de Beyrouth, a fait, le vendredi 8 mars, soixante-douze morts et deux cent cinquante-six blessés. Il faut remonter à l'attentat au camion-suicide contre le QG des « marines » américains, en octobre 1983, pour enregistrer un bilan plus lourd. C'est un quartier très populeux, à une heure de grande animation, qui a été ravagé par une charge estimée à 250 kilos de TNT.

Des corps déchiquetés d'enfants, de femmes, d'hommes, de vieillards jonchaient la chaussée ou étaient ensevelis sous les décombres.

Le domicile de Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, guide des Hezbollahis (partisans de Dieu), aile intégriste des chiites libanais, étant situé à 25 mètres du lieu de l'explosion, la rumeur s'est répandue que celui-ci était atteint, ce qui a engendré une grande nervosité de ses partisans et une sourde tension en ville où l'on redoutait le pire. Heureusement, Cheikh Fadlallah était indemne.

L'attentat de Bir-el-Abed a été unanimement attribué ici à Israël et rapproché de celui de Maaraké, au Sud, lundi dernier, dont la cible directe était le mouvement chiite paramilitaire Amal de M. Nabih Berri. A Bir-el-Abed c'est la communauté dans son ensemble qui était visée, vraisemblablement pour la démoraliser. « *Malgré tout* — déclarait Télé-Liban, dans sa chaîne sous contrôle d'Amal, émettant de Beyrouth-Ouest — *la population de la banlieue sud* [de Beyrouth] *continuera de constituer la profondeur stratégique de la résistance nationale au Sud* ». Cette chaîne a omis de citer les condamnations de l'attentat aussitôt prononcées par le président de la République (maronite) et le chef du gouvernement (musulman sunnite).

L'explosion dévastatrice a été suivie de l'habituel carrousel de voitures et d'ambulances se frayant le passage vers les hôpitaux à coups de rafales de mitraillettes tirées en l'air. Mais si les miliciens en armes ont empli la banlieue, il n'y en a (presque) pas eu dans la ville même, où, ce samedi matin, l'activité est presque normale, bien que l'on ait commencé à signaler le passage de jeunes gens intimant aux commerçants l'ordre de fermer boutique dans le quartier d'affaires de Hamra.

LUCIEN GEORGE.

Une « technique d'attentat » qui a fait plusieurs centaines de morts

Les attentats au véhicule piégé connaissent une nouvelle recrudescence depuis six mois au Liban sans être toutefois aussi meurtriers que ceux de 1983. Sept explosions de véhicules piégés ont ainsi eu lieu depuis le début de l'année.

Le plus grave attentat s'était produit le 23 octobre 1983 à Beyrouth. Deux « camions-suicides » lancés contre le quartier général du contingent américain de la Force multinationale et contre un poste de commandement du contingent français avaient provoqué la mort de 240 Américains et de 53 Français.

Voici les autres attentats importants de cette nature :

1983

28 JANVIER. — Contre un immeuble de Chtaura (plaine de la Bekaa) abritant des bureaux palestiniens et syriens ; au moins 45 morts.

5 FÉVRIER. — Contre le centre de recherches palestinien à Beyrouth abritant des responsables de l'OLP ; 20 morts et une centaine de blessés.

18 AVRIL. — Contre l'ambassade des Etats-Unis ; 63 morts, dont 17 Américains.

5 AOUT. — Devant une mosquée à Tripoli (Liban-du Nord) ; plus de 20 morts et une cinquantaine de blessés.

7 AOUT. — Dans le centre de Baalbek (est du Liban) ; 33 mort et 133 blessés.

4 NOVEMBRE. — Camion-suicide contre le quartier général israélien de Tyr (Liban du Sud) ; 62 morts (30 Israéliens et 32 civils libanais).

1984

5 SEPTEMBRE. — Attentat visant le ministre du travail M. Selim El Hoss à Beyrouth ; 4 mort et 28 blessés, dont le ministre légèrement atteint.

20 SEPTEMBRE. — Contre l'annexe de l'ambassade américaine à Beyrouth ; 24 morts et 50 blessés.

21 DÉCEMBRE. — Devant une école druze à Ras-Al-Matn (20 kilomètres de Beyrouth) ; 5 morts et 30 blessés.

29 DÉCEMBRE. — A Choueifat (banlieue de Beyrouth) ; 4 morts et 7 blessés.

1985

21 JANVIER. — Contre le domicile de M. Moustapha Saad, un des principaux responsables musulmans de Saïda (Liban du Sud), qui est grièvement blessé ; sa fille est tuée et 34 autres personnes blessées.

1ᵉʳ FÉVRIER. — Contre une mosquée de Tripoli (Liban du Nord) ; 8 morts, 15 blessés.

10 FÉVRIER. — Contre une permanence du Mouvement d'unification islamique (intégristes musulmans sunnites) à Tripoli ; 6 morts et une vingtaine de blessés.

18 FÉVRIER. — Près d'une permanence de l'organisation Amal, au sud de Beyrouth ; 5 morts et 40 blessés.

25 FÉVRIER. — Dans la banlieue sud de Beyrouth ; 7 morts et 25 blessés.

La guerre du Golfe

L'IRAN MENACE DE BOMBARDER TOUTES LES CITÉS IRAKIENNES SAUF QUATRE VILLES « SAINTES »

La « guerre des villes » que se livrent depuis cinq jours l'Iran et l'Irak a pris un tour dramatique vendredi après-midi 8 mars avec le bombardement, par l'aviation irakienne, de cinq villes iraniennes qui a fait des centaines de tués et de blessés, selon un premier bilan partiel de Téhéran.

Le samedi matin, c'était au tour de la ville de Dezfoul, au nord du Khouzistan, à être frappée par quatre missiles sol-sol. Déjà, dans la nuit du mercredi au jeudi, huit missiles avaient détruit ou endommagé un millier d'habitations. On avait alors appris que la majeure partie de la population avait été évacuée, limitant ainsi le nombre des victimes : une centaine de tués ou de blessés, selon un premier bilan.

Toujours samedi matin, la ville de Khorramabad a été atteinte, elle aussi, par une salve de quatre missiles de forte puissance. Premier bilan : quarante tués et trois cents blessés.

La réaction du gouvernement de Téhéran n'a pas tardé. Peu après ce double bombardement, l'état-major iranien a annoncé que *« des représailles seraient exercées dans les prochaines heures »* contre l'ensemble des agglomérations irakiennes, sauf quatre villes saintes chiites. Les populations des lieux visées ont été, par la même occasion, invitées à se réfugier en dehors des centres urbains.

C'est vendredi après-midi que l'aviation irakienne avait commencé à pilonner simultanément cinq agglomérations : Abadan, Khorramchar, Susangerd, Bostan, Piranchahr. Dans cette dernière ville, quelques quatre cents personnes ont été tuées ou blessées. Téhéran avait riposté en reprenant le pilonnage du port irakien de Bassorah. On ignore le nombre des victimes, mais on estime à plusieurs centaines le nombre d'obus qui sont tombés au centre de la ville. — *(AFP, Reuter.)*

● *Trois Noirs tués au cours d'émeutes en Afrique du Sud.* — Trois Noirs ont été tués au cours d'une émeute dans une cité proche de Port-Elizabeth, où la police a tiré avec des cartouches à petits plombs pour disperser la foule qui lançait des pierres sur des voitures de police, a annoncé, samedi, un porte-parole de la police sud-africaine.

● *La santé d'Eugène Ionesco.* — Eugène Ionesco devra observer un repos forcé, après avoir été hospitalisé pour des troubles cardiaques, le jeudi 28 février. Les médecins ont prévu la sortie de leur patient pour ce samedi 9 mars.

EN COUPE DAVIS

Le Paraguay mène devant la France

Le Paraguay mène par deux victoires à zéro devant la France, après la première journée de la rencontre qui oppose, depuis vendredi 7 mars à Asuncion, les deux pays, dans le premier tour de la Coupe Davis. Victor Pecci a battu Yannick Noah 6-8, 15-13, 2-6, 8-6, 10-8 ; Francis Gonzalez a battu Henri Leconte 4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4.

Le bras de fer Pecci-Noah

Correspondance

Asuncion. — Yannick Noah est resté longtemps sur la table de massage après son match-marathon contre Victor Pecci : 5 h 15 d'un combat qui n'a rien eu d'amical ! Il ne se souvenait pas avoir livré une rencontre aussi longue.

Chacun savait que, sur bois, tout se jouerait au service. Et Noah avait choisi de servir le premier. D'entrée de match, il perdait son service et Pecci doublait la mise en remportant aussitôt le sien par un jeu blanc. Pourtant le Paraguayen commettait l'erreur de servir sur le coup droit de Noah, qui est le point fort de ce dernier. Cela permettait au numéro un français de réussir quelques retours du plus bel effet sur cette surface rapide. L'audace devait même se révéler payante : il refaisait son handicap et remportait le premier set (8-6).

Commençait alors une deuxième manche marathon qui devait, à elle seule, durer 1 h 40 et qui prit vite l'allure d'un véritable bras de fer. Les deux hommes, qui comptent parmi les meilleurs serveurs du monde, entamèrent un festival d'aces et de services gagnants. Pas de retours, pas de volées.

Pecci pilonnait cette fois le revers de Noah et réussissait six jeux blancs et huit aces ! Chacun des joueurs gagnait avec une désespérante régularité son service. A treize jeux partout, Noah devait céder sur un double coup du sort : deux balles de Pecci heurtant dans le même échange décisif la bande du filet. Le Français pouvait contrôler le premier faux rebond, mais il ne pouvait rien sur le second. Le deuxième set était perdu 15 à 13.

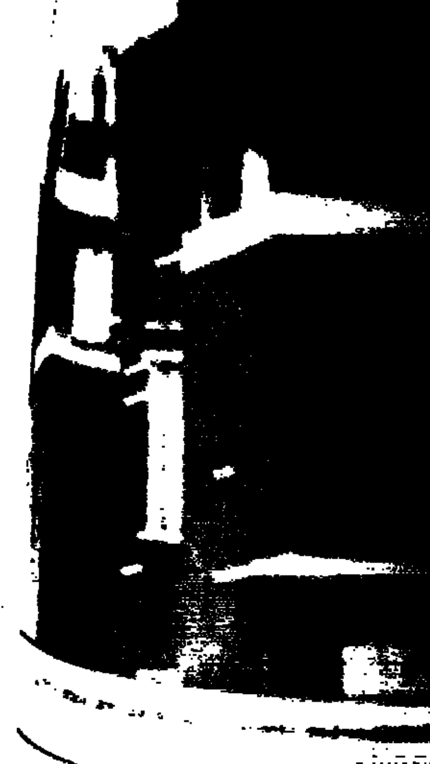
A l'attaque du troisième set, Noah s'imposait néanmoins à la volée et gagnait facilement six jeux à deux. Victor Pecci se mit alors à souffrir de crampes. Incapable d'accélérer le rythme et courant avec difficulté, il devenait une proie facile pour Noah. Mais c'était compter sans la détermination du Paraguayen, pour une fois grimaçant et qui tenait à distance Noah au bout de ses services canons. C'était sa dernière arme, mais il l'utilisait à la perfection au point de remporter le quatrième set (8 à 6). Noah avait laissé passer sa chance.

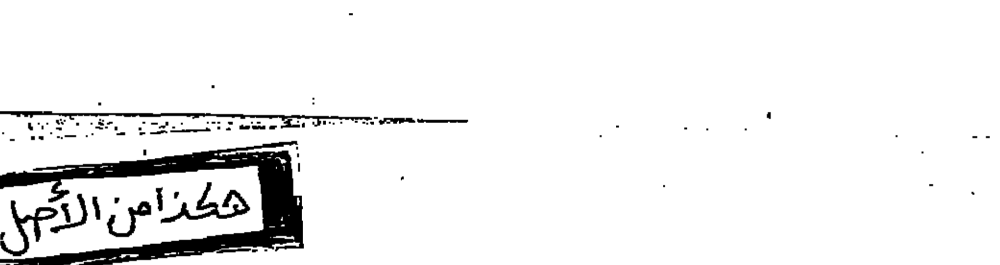
Le Français en aura pourtant une dernière, dans une cinquième manche d'une densité extrême, sous la forme d'une balle de match après exactement cinq heures de jeu ! Un nouveau service canon de Pecci ramenait les deux hommes à égalité. Les balles de break se succédaient d'un côté et de l'autre : aucun des deux joueurs chancelants de fatigue ne voulait céder.

Il fallait un vainqueur. Ce fut Pecci, porté par la foule. Cela aurait pu être Noah, furieux contre les arbitres. Tout comme Leconte, un peu plus tard, à l'issue d'une partie avec Gonzalez, le numéro deux du Paraguay. Leconte avait pris beaucoup de risques. Gonzalez, l'ex-Portoricain, a été encore plus fort que lui à ce jeu-là.

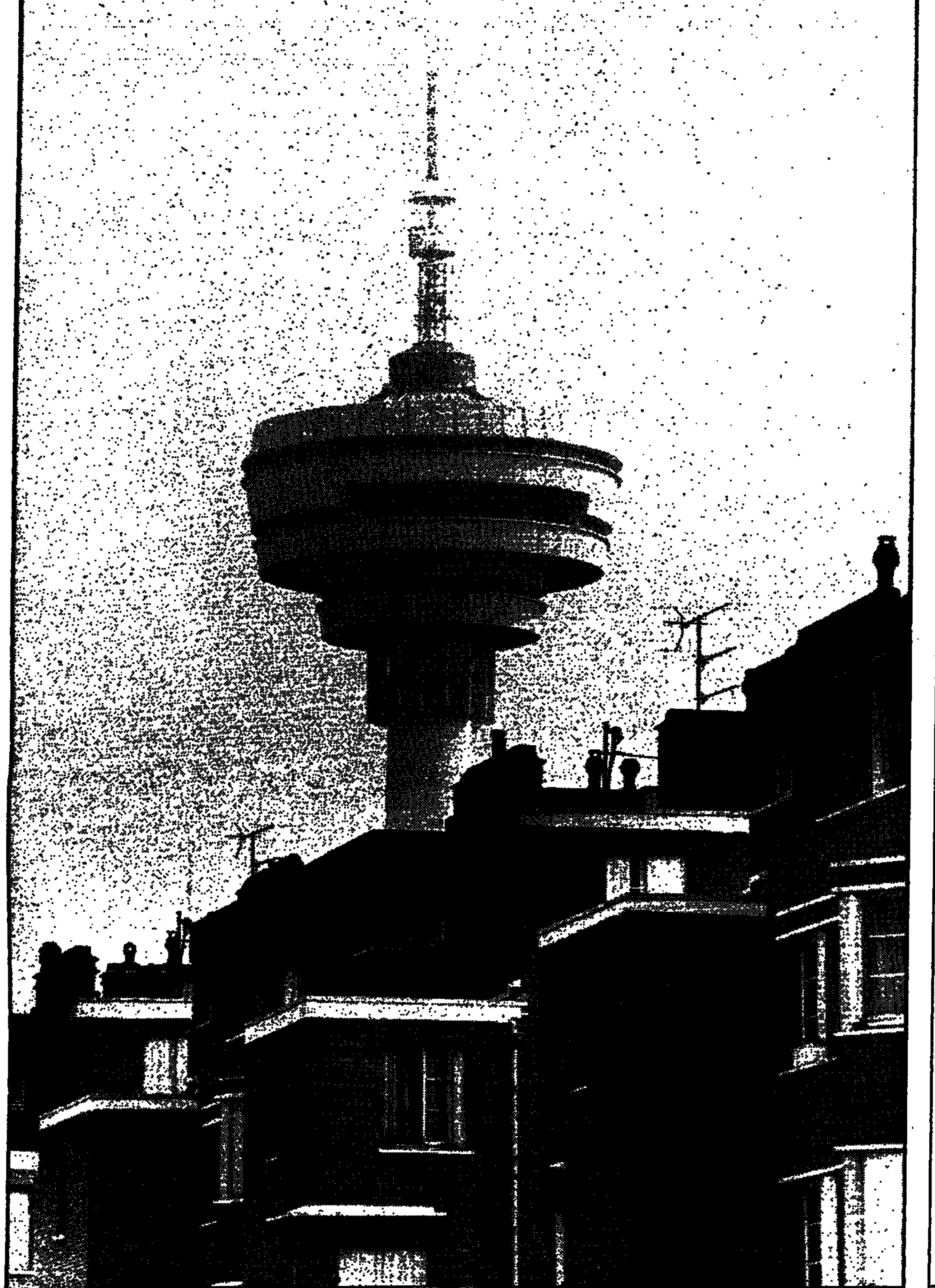
CHRISTIAN BINDNER.

● *Peugeot en tête du Rallye du Portugal.* — Au terme de la 41ᵉ épreuve spéciale disputée samedi matin 8 mars, le Finlandais Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16) a pris la tête du rallye du Portugal. Il précède l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl de 2 mn. 19 s.





Le Monde
Aujourd'hui



LA TÊTE DU RÉSEAU HERTZIEN DE TDF QUI ENTRERA PROCHAINEMENT EN SERVICE A ROMAINVILLE, A L'EST DE PARIS. PHOTOGRAPHIE DE DANIEL STAQUET/COLLECTIF.

AUDIOVISUEL : SIX SALONS POUR TOUT SAVOIR

Etourdis par de nouvelles libertés, les professionnels de la communication se retrouvent durant une semaine à la Défense où sont regroupés pour la première fois les six Salons qui concernent leur activité (page III).

Villes et régions se sont emparées des outils mis à leur disposition : Mulhouse (page IV), Besançon, le Beaufortin (page V), et la Picardie (page VI).

Directeurs d'agences de publicité, hauts fonctionnaires, producteurs de télévision, élus locaux animent ce secteur en pleine évolution (pages VII à IX).

CULTURE CAP AU NORD

Pour fréquenter les maîtres de l'art contemporain, il faut, ces jours-ci, partir vers le nord. Jusqu'au 15 avril, le Stedelijk Museum d'Amsterdam célèbre autour de *la Grande Parade* de Fernand Léger une fête de la peinture moderne, de Francis Bacon à Jackson Pollock en passant par Mondrian, Braque et Fautrier. A Bruxelles, dans le même temps, la vogue des années 30 incite à redécouvrir une architecture et un mobilier conçus ensemble, et toujours d'actualité. (Page XII.)



EXPOSÉ A AMSTERDAM, *LOISIRS SUR FOND ROUGE* (1949) DE FERNAND LÉGER, PRÊTÉ PAR LE MUSÉE NATIONAL LÉGER DE BIOT

Supplément au n° 12 476. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 10-Lundi 11 mars 1985.

FORÊTS MORTES

J'ai lu avec intérêt votre dossier « Dépérissement de la forêt » paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 24-25 février 1985.

Cette destruction du patrimoine forestier par les pluies acides est, comme vous l'avez parfaitement démontré, une catastrophe écologique sans pareille. Il est indéniable que des moyens de sauvegarde doivent être instaurés de toute urgence.

Toutefois, un aspect a échappé aux auteurs des différents articles : le problème de l'indemnisation des propriétaires forestiers. Dans les Vosges, ces propriétaires sont essentiellement des communes. L'exploitation de ce patrimoine apporte des ressources importantes à celles-ci, pouvant s'élever jusqu'à 70 % des recettes budgétaires.

Or les pluies acides détruisent fortement cette forêt. Le seul remède, voire nécessité sanitaire, pour un arbre touché par le fléau est l'abattage. Mais ce bois subit une moins-value sur un marché déjà fragile. Il n'est pas pessimiste de penser que, à court terme, la vente de ces bois sera impossible. Ceci constitue une perte très importante pour une commune forestière.

Le deuxième aspect est également essentiel. Après un déboisement, un reboisement doit intervenir dans des délais rapprochés (un ou deux ans) afin d'éviter, d'une part, une colonisation spontanée des sols, d'autre part, une érosion si les terrains sont en pente. Un reboisement d'une forêt est coûteux (20 000 F l'hectare environ).

Le patrimoine n'est exploitable qu'au bout de soixante à cent ans. Le bilan pour les communes sera très lourd à supporter : frais de déboisement, charges de reboisement et pertes indirectes du fait de la non-exploitation de la forêt.

Il n'est pas logique que les communes propriétaires subissent à elles seules cette charge, la forêt pouvant être considérée comme un patrimoine national. Le problème de l'indemnisation du dépérissement des forêts, passé sous silence actuellement, se doit d'être abordé dans les meilleurs délais.

JEAN-PIERRE FLORENCE,
secrétaire général de la mairie d'Ammerschwihr (Haut-Rhin).

CHEZ MARIE DURAND

A la lecture du dossier sur la révocation de l'édit de Nantes publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 mars, Jean Esteoule (Ajoux, 07000 Privas), auteur de *Vie et passion huguenotes au cœur du Vivarais*, regrette que nous n'ayons pas signalé l'une des nombreuses commémorations organisées pour le tricentenaire : l'exposition itinérante des Archives de France fera halte, dans la deuxième quinzaine de juillet, au Bouschet-de-Pranles, en Ardèche, où est la maison natale de Marie Durand, martyre de la répression, qui fut emprisonnée trente huit-ans dans la tour de Constance, à Aigues-Mortes, pour avoir refusé de renier sa foi.

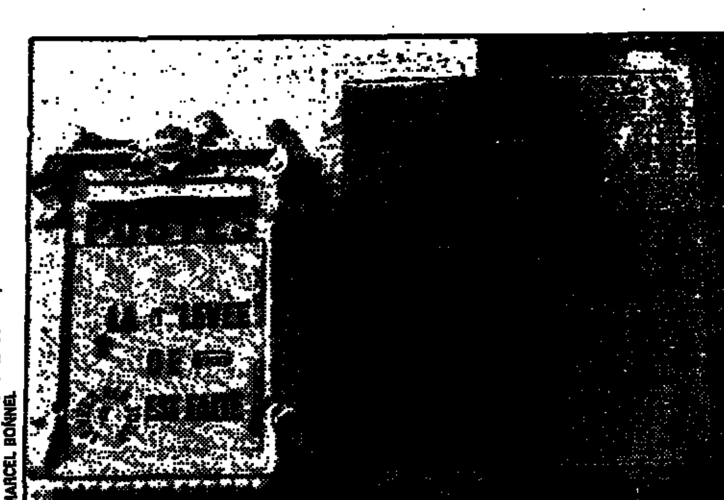
L'ABOLITION DE LA RÉVOCATION

Le Monde Aujourd'hui daté dimanche 3-lundi 4 mars publie d'intéressants articles à l'occasion de la commémoration de la révocation de l'édit de Nantes.

Espérons, avec Alain Woodrow, qu'elle serve avant tout l'œcuménisme ou, avec Roger Mehl, qu'elle célèbre le droit à la différence. Bien entendu, les uns et les autres — et qu'ils en soient loués — élèvent leur voix contre l'intolérance.

A propos, peut-on espérer que les protestants aient, au cours de cette année, une pensée pour ceux à qui l'on doit l'abolition de la révocation de l'édit de Nantes : Louis XVI (eh oui !), grâce aux suggestions de son ministre et futur défenseur, Malesherbes.

CLAUDE MOURIQUAND,
(Grenoble.)



MARCEL BONNEL

Boite aux lettres à Pont-de-Veyle, dans l'Ain.

VAUDOIS DE HESSE

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur ces descendants de huguenots établis à Karlshafen (*le Monde* du 3-4 mars). J'ai été tout particulièrement intéressé par ce chant de mai auquel vous faites référence. S'il est effectivement en dialecte des vallées vaudoises, il ne faut pas s'étonner qu'il soit difficilement compréhensible pour un francophone : si les Vaudois du Piémont utilisent le français comme langue culturelle, leur langue usuelle est l'occitan. Un occitan qui s'est conservé comme langue parlée chez certains huguenots d'Allemagne jusqu'à ces cinquante dernières années : je pense aux villages wurtembergeois de Pinache et Serres, vers Vaihingen, et Neuhengstett, vers Calw. Le parler de ces communautés a été étudié par le professeur Ernst Hirsch, mort récemment. A ma connaissance, l'existence de ces Vaudois de Hesse, dont vous parlez, avait jusqu'ici échappé aux spécialistes.

PHILIPPE MARCEL,
attaché de recherches au CNRS (Paris).

LA FIN D'HIMMLER

Contrairement à ce qu'indiquait Pierre Bourgeade dans l'émission « Passage du témoin » (*Le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 mars), Himmler ne fut pas pendu, mais il s'est suicidé avec une capsule de cyanure, aux environs de Flensburg, près de la frontière danoise, pour éviter la capture par les troupes anglaises.

EDMOND HEITER,
(Saint-Vivien-de-Médoc.)

LA DROITE ET SON BON GOUT

L'affaire de la pyramide du Louvre n'est pas qu'une affaire esthétique, elle est emblématique de tout ce qui en France représente le combat perpétuel de l'ordre contre le mouvement, du nouveau contre l'ancien, des conservateurs contre les progressistes.

Le plus insupportable d'abord fut le mouvement. Paris fait mouvement vers l'est. Le ministère des finances, cet Etat dans l'Etat, est déplacé à 3 kilomètres de son royal palais, en face des basketteurs et du Vel' d'Hiv, en quartier plébéien.

Le Louvre peut enfin se déployer. Et c'est alors que Pei, un architecte qui a prouvé maintes fois son talent, attaque le Louvre par son centre : la cour Napoléon.

La cour Napoléon, c'était, rappelez-vous, une cour grise, parking et jardin terreux, point endormi du centre de Paris où personne n'allait jamais. La cour Napoléon n'est vraiment pas la cour Carrée.

Pei trouve une solution minimale pour faire exister ce lieu délaissé, un événement géométrique bien archaïque : la pyramide, traitée avec les matériaux du troisième millénaire, un événement dématérialisé de pure lumière. La cour Napoléon est réveillée de sa torpeur.

C'est là que les jérémiades de tradition des intellectuels français conservateurs se réveillent. Déjà les frères Goncourt, en leur temps, ont failli nous empêcher de jouir de la tour Eiffel. Aujourd'hui aussi, la France de l'héritage, la France du « on sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on va avoir », la France tétanisée par son passé, se réveille avec à sa tête celui qu'on n'y attendait pas, vraiment pas : Michel Guy.

Michel Guy est pourtant le mécène d'un des plus grands peintres contemporains : Bran Van Velde. Michel Guy a été un des acteurs les plus sérieux de toute la non-épopée giscardienne.

Mais cette fois-ci l'esthète a cédé au politicien. Michel Guy a pris la tête d'une campagne évidemment plus politique qu'esthétique, au nom du beau (qui est ancien) contre le laid (qui est moderne), en fait contre le danger qu'au cœur de Paris cette scandaleuse anomalie, le 10 mai 1981, trouve sa trace ; que la mémoire de ce cauchemar, l'arrivée de la gauche au pouvoir, soit effacée ; que l'insupportable, la gauche qui persiste, signe, inscrit, trace, mémorise, soit visible.

Cette campagne contre le nouveau Louvre est celle des malades de l'impôt sur les grandes fortunes ; et de pleurer : « Pas ici, pas chez nous, pas là », « Vous n'avez pas le droit ».

Et vous voyez bien comment tout est ressorti ; ils vont vous faire un supermarché, v'là le populo qui débarque, ils ont posé un luminaire éblouissant sur la cheminée où dormaient deux bronzes de la guerre de 70 et la pendule de la tante achetée en même temps que les coupons de la Compagnie de Suez. Rassurez-vous, Pei est un habile homme, la chose sera exacte et s'installera avec respect dans cette cour grise qu'elle fera vivre. Quand elle sera construite, vous en serez encore plus contents que moi, car pour vous ça deviendra une pièce de plus dans le bas de laine, un truc de plus dans la liste du notaire, un morceau de patrimoine de plus.

Il est vrai que ce patrimoine vous rappellera avec agacement qu'un soir pluvieux de mai 1981 un citoyen, illégitime à vos yeux, François Mitterrand, fit un mariage morganatique avec la France des châteaux.

ROLAND CASTRO
architecte (Paris).

Chronique

NANTERRE-LA-SAGESSE

NANTERRE, Nanterre... ce nom ne vous rappelle pas quelque chose ? Bon sang mais c'est bien sûr ! Nanterre-la-Folie, Nanterre-la-Rouge, la faculté gauchiste, les trublions, les enragés, les révoltés de 1968... Nanterre-pétaudière ou la mauvaise réputation. Nanterre plaies et bosses : vigiles contre étudiants, étudiants contre professeurs, policiers contre étudiants, gendarmes... contre policiers (oui, en 1970 !), étudiants contre étudiants. Pouah ! Nanterre. Fi ! Nanterre.

Eh bien, Nanterre, l'université, c'est aujourd'hui le paradis sur terre. Enfin, presque. Il fallait une bonne raison pour y revenir. Il fallait un événement considérable pour se sentir à nouveau attiré par ce campus de banlieue, pour que l'ancien correspondant de guerre consente à revisiter, quinze ans après, ce Verdun de la mémoire étudiante. L'*événement*, ce sont les vingt ans de Nanterre qu'un comité d'étudiants de 1985 a décidé de célébrer dans la joie et la satisfaction de la sérénité retrouvée, de la maturité enfin venue. Nanterre 1985 reçoit, du 11 au 17 mars, et on pourra venir sans casque à pointe, sans gilet pare-balles, sans pavé et presque sans mémoire.

Vingt printemps

Il y aura gala et concert de rock, le 15 mars, à Nanterre-la-Sagesse. Vingt printemps ont passé depuis que les premiers étudiants, franchissant un océan de boue, y rencontrèrent leurs premiers professeurs venus en bottes. Vingt années riches, désordonnées, stimulantes ou terribles. Des crus sensationnels : 1968 et la « contestation » née ici avant d'inonder toute la France (*« professeurs, vous êtes vieux », prenez vos désirs pour des réalités »*) ; 1969 et la guérilla contre les vigiles musclés du rectorat (le doyen résumait : *« la menace de mort devient monnaie courante »*) ; 1970 la violence toujours (le doyen-philosophe frappé et recouvert d'une poubelle), la police investissant un campus « banalisé » (plusieurs dizaines de blessés) ; 1976 et cette grande grève pour protester contre on ne sait plus quelle réforme, grève commencée en janvier et terminée... en mai ; 1980, pour finir, année du commando d'extrême droite venu « casser du gaucho » et qui se retrouva, pantelant et défait, fuyant sur les voies ferrées du RER.

Depuis, plus rien. Nanterre travaille, Nanterre se fait oublier, Nanterre n'est plus Nanterre. Ou l'est enfin devenue, c'est selon. On la dirait heureuse.

D'emblée c'est le choc : on entend des pépiements d'oiseaux en débarquant du RER par une passerelle en pente douce, sorte de toboggan pour grands enfants qui vont à l'école. Des oiseaux ? On fouille dans ses souvenirs : au fait, des oiseaux, est-ce qu'il y en avait, à l'époque ? Impossible, ou la mémoire a censuré leurs cris. Au pied de la passerelle, une camionnette de ravitaillement : Nanterre-la-Frite. Ensuite il faut choisir : à gauche, les bâtiments littéraires, à droite (c'est ainsi), les bâtiments du droit et des sciences économiques. Le flot se partage, mais ce n'est plus vraiment politique. Ah ! une inscription sur le sol. Quelque slogan vengeur sans doute, quelque appel à lutter contre une horrible répression, une injustice effroyable, un cri, une révolte enfin ! *On lit : « Boubouche aime Pupuce. »* Tout est dit. Amoureux du monde entier, unissez-vous ! Les lendemains qui chantent sont ceux du sentiment. C'est Nanterre-la-Tendresse. La « rue de la Folie » qui longe le campus n'était pas celle de la folie furieuse, comme on l'avait prétendu, mais celle des fous d'amour.

Parmi le personnel administratif, il y a quelques rescapées des débuts. Elles parlent du passé avec nostalgie, embellissant tout, forcément. Même 1968 : *« J'ai eu un peu peur, parce que je n'aime pas la violence, mais enfin on a beaucoup exagéré. En tout cas, je n'ai jamais regretté d'être à Nanterre. On rencontre encore des gens qui s'étonnent qu'on puisse travailler à Nanterre et qui ont peur pour nous ! On leur explique. »* Quoi ? Qu'on n'a jamais autant travaillé. Que les vingt-sept mille étudiants de Nanterre sont des jeunes gens très convenables, très consciencieux. Une secrétaire, qui a vu défiler ici vingt générations d'étudiants, constate : *« Ceux de 1985 sont beaucoup plus assidus que les anciens. Ils réclament des cours magistraux à cor et à cri. Les seuls incidents à signaler sont des jets de farine pour le mardi-gras. Vous savez, on n'en redemande pas, des violences ! D'ailleurs il n'y a pas grand risque que ça recommence. Ils viennent, ils travaillent, ils vont en cours et ils s'en vont. Ils sont peut-être même un peu ternes. En tout cas, ce qui s'est passé en 1968 ne les concerne pas. Ils rejettent les générations précédentes. »*

Bien la peine...

Alors, c'était bien la peine, ce soulèvement héroïque de la jeunesse du monde ! Nanterre 85, serait-ce popote et compagnie ? A vrai dire, les anciens aussi ont changé. Récemment, la secrétaire du département d'histoire a vu débarquer l'un des « enragés » de 1968. Il avait été l'un des plus violents, un saccageur actif, un vandale très méchant. Il est revenu avec son fils. Comme le bambin commençait à mettre les pieds sur un fauteuil du secrétariat, l'ex-contestataire, papa quadragénaire, lui a passé un savon mémorable, époussetant ce fauteuil qu'il aurait volontiers, naguère, balancé par la fenêtre sur le premier flic venu.

Exorciser le passé. Faire oublier ce Nanterre-là, rien de plus simple ici. La vie y est tranquille, sérieuse, appliquée, imaginative (dans les limites du raisonnable). Mais ailleurs, dans les têtes des décideurs, de ceux qui recrutent des diplômés, l'image de Nanterre, après tant d'années, lui colle parfois à la peau. Voilà le sens de la fête organisée la semaine prochaine : en finir avec la préhistoire (*« En 1968 j'avais huit ans et la rougeole »*, dit l'une des étudiantes qui organisent la commémoration) et faire savoir que Nanterre est une université bien vivante.

M. Michel Imberty, quarante-deux ans, professeur de psychologie est le septième patron de Nanterre depuis sa création. Par comparaison avec certains de ses prédécesseurs, on pourrait dire qu'il nage dans le bonheur. *« C'est en 1976, dit-il, que j'ai senti un tournant dans cette université. Après une grève très dure, le monde universitaire a été traumatisé. Cela a provoqué un changement dans les mentalités des enseignants et des étudiants. »* Changement qui aboutit au climat actuel : dialogue, travail, réalisme, recherche de filières originales et, pour les étudiants, ce mélange *« d'assiduité et d'inquiétude »* qui est la marque des enfants de la crise économique, lointains successeurs des enfants de l'abondance.

Un autre enseignant a cette formule : *« De toutes les universités que j'ai connues, c'est celle qui a le plus de sensibilité. »* Une sensibilité qui transcende les clivages gauche-droite. Du côté des étudiants en droit, des barrières idéologiques ont sauté avec l'apparition, il y a deux ans, d'une organisation nouvelle baptisée « La lame de fond ». Mêlant le folklore estudiantin et le souci d'une nouvelle forme de syndicalisme, cette « lame de fond » a, sans avoir recouvert tout le campus, perturbé les clivages anciens, et l'un des animateurs résume l'objectif : *« tenter d'établir la sociabilité »*.

Nanterre-la-Pacifique va fêter sagement ses vingt ans. Nanterre-la-Laborieuse peaufine ses diplômes, prépare ses examens. Sur le campus, les arbres aussi ont grandi. Dans quelques semaines, on y verra fleurir quelques bosquets. Les pelouses sont bien vertes. Si on allait promener les enfants à Nanterre ?

BRUNO FRAPPAT.

PS. Le livre de Jean Ormezzano dont il était question ici la semaine dernière — *le Grand Age de nos proches* — est publié aux éditions Robert Laffont (collection « Réponses »), 238 pages, 78 F.

IVG ET SECRET DE L'INTERVENTION

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'étude consacrée récemment dans *le Monde* à la législation sur les IVG. Un point cependant me paraît avoir été ignoré par les auteurs de ces articles : celui du secret de l'intervention.

L'IVG est justifiée par la notion de détresse dans laquelle la grossesse place la femme. Parmi les causes de cette détresse, nous connaissons la grossesse de la jeune fille ou de la femme seule et la grossesse adultérine, qui peuvent être à l'origine de drames familiaux. Il est donc indispensable dans l'intérêt des femmes qui le souhaitent, et dans l'esprit de la loi, que ces grossesses soient ignorées du conjoint, des parents ou de l'entourage (pensez, par exemple, aux conséquences de ces grossesses dans les milieux musulmans !).

La législation nous impose de nous assurer de l'identité, de l'âge, de la durée de séjour en France, de l'accord des parents, etc., et les services administratifs des hôpitaux sont légitimement très exigeants à ce sujet.

Mais le secret à l'hôpital, dans l'état actuel de la réglementation est un leurre, et tout particulièrement en matière d'IVG, puisque les patientes y sont étiquetées dès leur première consultation. Et dans les petites villes personne ne passe inaperçu. D'où l'obligation dans laquelle nous nous trouvons quelquefois d'adresser nos patientes à un confrère d'un autre hôpital.

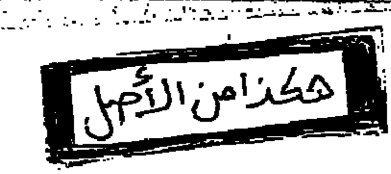
Par contre, si une femme veut accoucher sous l'anonymat, cela est parfaitement possible. Les gouvernements tant décriés des tristes époques de notre histoire, tout en vantant les mérites de la famille, avaient au moins le respect des prisonniers et de leurs épouses.

Il est impossible, dans les conditions réglementaires actuelles, d'envisager un anonymat pour une femme qui demande à être prise en charge par un organisme de sécurité sociale, une mutuelle ou l'aide médicale (a-t-on seulement pensé à chercher une solution ?). Mais pour celles qui acceptent de régler tous les frais, il ne devrait pas y avoir de difficultés (à moins qu'on ne veuille éviter des « faveurs pour les riches et des contraintes pour les pauvres »). Il suffirait, pour parer aux complications médico-légales d'un accident toujours possible, que le médecin responsable (et non pas le directeur de l'hôpital ; cette distinction me paraît capitale, le « directeur » de l'hôpital se diluant dans un nombre considérable de collaborateurs de tous grades) conserve dans une enveloppe cachetée, dans un coffre-fort, l'identité de la patiente pendant un temps donné. Une seule personne, habituée au respect du secret professionnel — et je pense qu'à ce point de vue le corps médical ne mérite aucun reproche, — est un garant de son efficacité.

J'avais, dès octobre 1983, attiré sur ce sujet l'attention de monsieur Ralite, alors ministre de la santé, et de madame Roudy, ministre des droits de la femme. Je n'ai reçu, de chacun d'eux, trois mois plus tard, que des réponses négatives prouvant que ni l'un ni l'autre ne s'étaient sentis concernés par cette question.

Il ne paraît pas souhaitable de banaliser la grossesse et l'IVG, de les ramener au niveau affectif du coryza ou de la migraine et de donner l'impression de traiter les parents ou les conjoints qui s'en émeuvent d'arriérés. Car ce sont encore aujourd'hui les femmes et les familles qui y trouvent leur joie ou leur drame et, en fin de compte, cette loi destinée à libérer les femmes n'a, pour le moment, libéré que les hommes de leurs responsabilités.

Dr J. SEGUI,
Gynécologue (Carcassonne.)



L'AUDIOVISUEL EN SIX SALONS

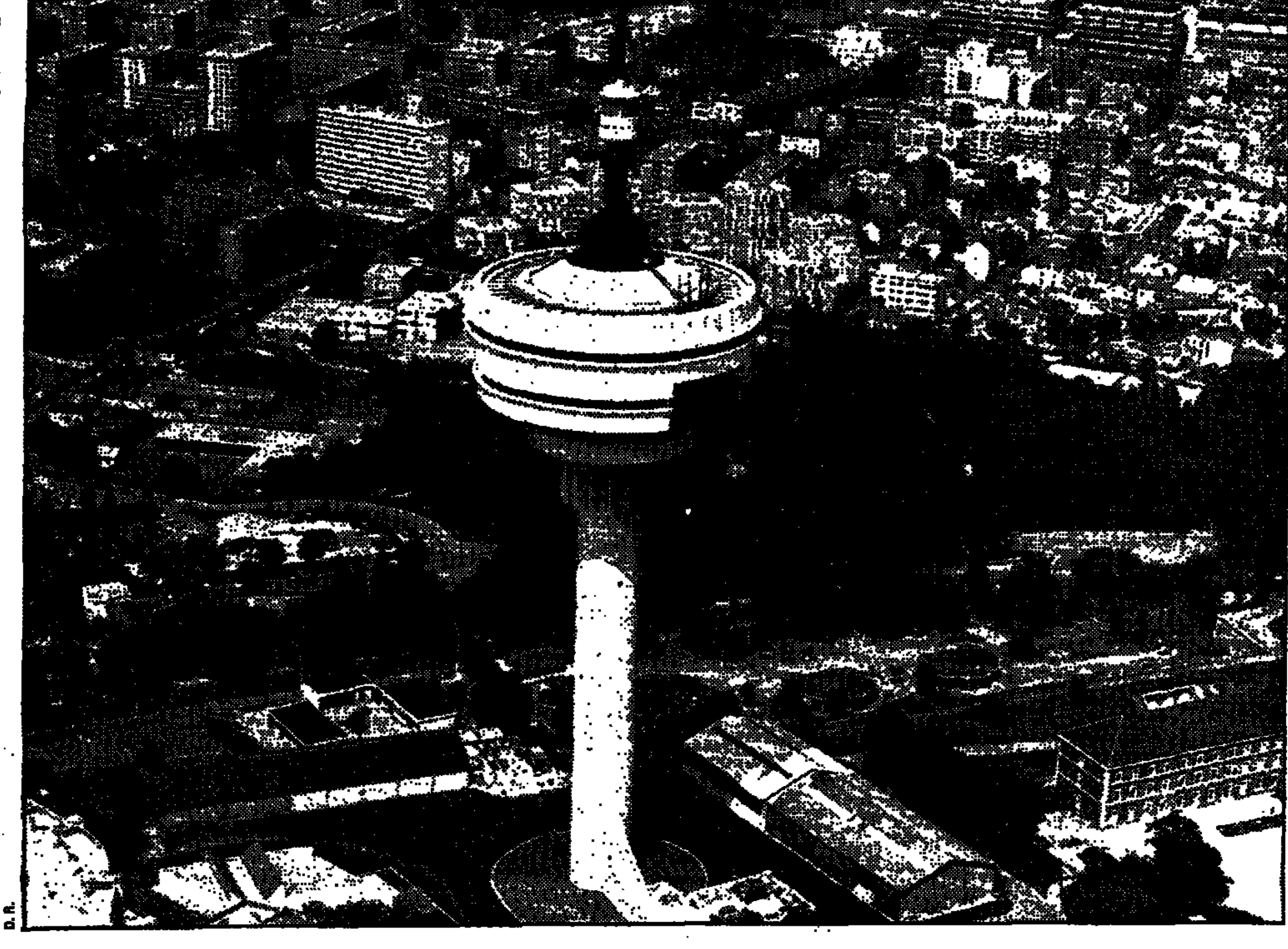

LELOUP/COLLECTIF

Le champ de la communication s'élargit. Le temps est à l'initiative : partout des idées, des images, des sons nouveaux. Du 10 au 17 mars, le palais du CNIT de la Défense accueille la première « semaine française de la communication audiovisuelle », rassemblement de six salons jusqu'alors dispersés, accessible au grand public à partir du mercredi 13.
Le Monde, *qui sera présent à la Défense, est allé enquêter dans les régions qui se sont emparées des nouveaux outils mis à leur disposition en même temps qu'il rencontrait des femmes et des hommes aux commandes aujourd'hui de la grande machine de l'audiovisuel.*

LA LIBERTÉ AUX PORTES DE L'ANARCHIE

par Jean-François Lacan

LES stars et les paillettes des césars à peine rangées, voilà déjà que se prépare une autre fête de l'image. Moins élégante sans doute mais tout aussi importante. Les mythes d'ombre et de lumière du cinéma vont laisser la place à toute la quincaillerie chargée de les reproduire et de les diffuser. Pendant une semaine, radios locales, télévisions par câble, chaînes hi-fi, magnétoscopes, vidéodisques et images de synthèse vont être réunis au CNIT de la Défense à Paris, pour la Semaine française de la communication audiovisuelle. Une occasion de présenter au consommateur la panoplie des loisirs électroniques, une tentative pour convaincre le citoyen que la révolution des médias, si souvent prophétisée, est déjà là. Mais, après plus de deux ans d'annonces, de lancements et de débats, la révolution audiovisuelle patine, et la grand-messe de la communication risque de laisser le visiteur du CNIT plus perplexe que convaincu.



Ainsi, c'est la première fois que les organisations professionnelles des constructeurs de matériels et des éditeurs de programmes, les pouvoirs publics et des administrations ont réussi à unir leurs efforts dans une manifestation de grande ampleur. Chaque partenaire s'en félicite avec tant d'empressement qu'on devine qu'il ose à peine y croire. L'événement pourrait faire sourire s'il ne trahissait l'état d'une profession déchirée par ses intérêts contradictoires et ses corporatismes. Qui de plus étranger l'un à l'autre qu'un réalisateur de cinéma et son homologue de la télévision, un technicien de Télédiffusion de France et un ingénieur de la Direction générale des télécommunications, un animateur de radio locale et un fabricant de tuners en modulation de fréquence ?

Ces antagonismes n'ont rien d'anecdotique. La France invente sa communication dans le cloisonnement le plus complet. Des logiques techniques, politiques ou administratives différentes sont à l'origine du plan de câblage, du satellite de télévision directe, de la quatrième chaîne ou de la vidéo. Une seule en est absente : celle du marché. Nul ne semble se soucier des programmes nécessaires pour alimenter tous ces réseaux et attirer le public. Personne ne semble se douter que les 2 milliards de francs d'hypothétiques réserves publicitaires et le faible pouvoir d'achat des ménages ne suffiront pas à financer toute cette panoplie électronique.

Dès qu'il s'agit d'audiovisuel, la logique du contenant l'emporte sur celle du contenu, la raison de l'ingénieur sur le réalisme économique. Ce déséquilibre, ce morcellement condamnent la politique française de communication à une sorte d'autocannibalisme. Plus de deux ans après son annonce, le câblage de la France n'est toujours pas entamé. Quatre mois après sa création, Canal Plus bat de l'aile. Un an avant son lancement, le satellite TDF 1 n'a toujours pas trouvé de chaîne à diffuser. Objectif prioritaire du IX[e] Plan, les industries de programmes cherchent encore leur marché. Il n'existe en France aucun groupe de communication, mariant matériels et programmes, capable de se mesurer aux géants que sont Thorn-EMI en Grande-Bretagne ou RCA aux Etats-Unis. Tous les partenaires du marché (presse, cinéma, télévision, industries de l'électronique) campent sur leurs positions, songent à protéger leurs territoires et demandent à l'Etat des garanties.

On comprendra que, dans ces conditions, le consommateur ait bien du mal à percevoir la cohérence de toutes ces techniques et de tous ces services. Pendant quinze ans, il s'est équipé, suréquipé parfois, au nom de la qualité, passant du téléviseur noir et blanc à la couleur, du tourne-disque aux chaînes hi-fi et au compact-disc. Aujourd'hui, on lui promet l'abondance des programmes d'images. Neuf chaînes selon le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication ; quinze canaux pour la mission TV câble ; quatre-vingt-cinq télévisions si l'on écoute le président de la République. Mais faut-il pour cela s'abonner au câble ou à Canal Plus, acheter une antenne parabolique ou un magnétoscope, ou plus simplement attendre sans payer les chaînes privées ?

Il est peu probable que les Français trouvent une réponse à ces questions dans les stands et les colloques de la Semaine de la communication. Toute la profession est aujourd'hui comme pétrifiée dans l'attente du rapport de M. Jean-Denis Bredin et de la décision politique qui le suivra. Quelles qu'aient été les motivations de ceux qui l'ont lancé, le débat sur les télévisions privées est devenu une épreuve de vérité pour le marché de la communication.

Le premier scénario est celui d'une dérégulation brutale. Il suffit d'autoriser autant de télévisions locales que l'on peut trouver de fréquences, avec le même libéralisme que pour les radios locales. Le résultat sera du même type : même avec des quotas et des cahiers des charges draconiens, la loi du marché sera le seul arbitre de la situation. La concurrence sauvage qui s'ensuivra fera l'effet d'un coup de pied dans la fourmilière, bousculant toutes les positions dominantes, bouleversant tous les équilibres. Au bout de quelques années, la concentration aura raison de l'anarchie et rétablira un paysage de la communication plus proche de la dynamique économique. Ce beau résultat risque cependant de se payer de quelques disparitions regrettables : celles du cinéma français et d'une partie de la presse écrite, trop fragiles pour survivre sans protection. Il est fort probable aussi que le plan de câblage et le satellite de télévision directe ne résistent pas à la tourmente.

Le second scénario consiste à faire l'économie de l'anarchie, en autorisant une dérégulation limitée et progressive : la création d'un ou deux réseaux nationaux de télévision privée, en fonction des ressources publicitaires nouvelles disponibles. Le résultat est moins spectaculaire mais le bouleversement se négocie. Face à des entreprises assurées d'une viabilité économique, il est possible de définir des règles du jeu et de sauvegarder l'essentiel des équilibres entre médias. Pour le reste, la loi du marché joue pleinement son rôle. L'existence d'une télévision commerciale forte oblige à redéfinir le rôle et le financement du service public. Le câble et la télévision payante doivent trouver leurs équilibres en dehors de la publicité classique, le satellite cherche son marché à l'extérieur des frontières.

Nul ne sait quel sera le choix des stratèges du pouvoir, au moment où ils apprécieront considérations économiques, culturelles et intérêts politiques à court terme. Mais ses conséquences dépasseront la simple existence de télévisions privées. Il s'agit de donner à l'argent — celui de l'usager, des entreprises et de l'Etat — la possibilité de remodeler le marché de la communication afin qu'il trouve une cohérence.

ALLO RÉGIONS!

par Jean-François Lacan

Autant que de routes ou de téléphone, les régions ont besoin d'une politique de communication. Déclarées majeures par la loi de décentralisation, elles se sont emparées de cet outil. Les villes aussi. Jacques Sallois, délégué à l'aménagement du territoire, fait le point.

L'AQUITAINE crée une agence pour favoriser l'implantation d'entreprises audiovisuelles. La Lorraine monte un centre de recherches sur la communication sociale. Les Pays de Loire réclament une chaîne de télévision pour faire de la formation permanente. On lira, dans ce dossier, le récit d'autres initiatives en Picardie, en Franche-Comté ou dans le Beaufortin.

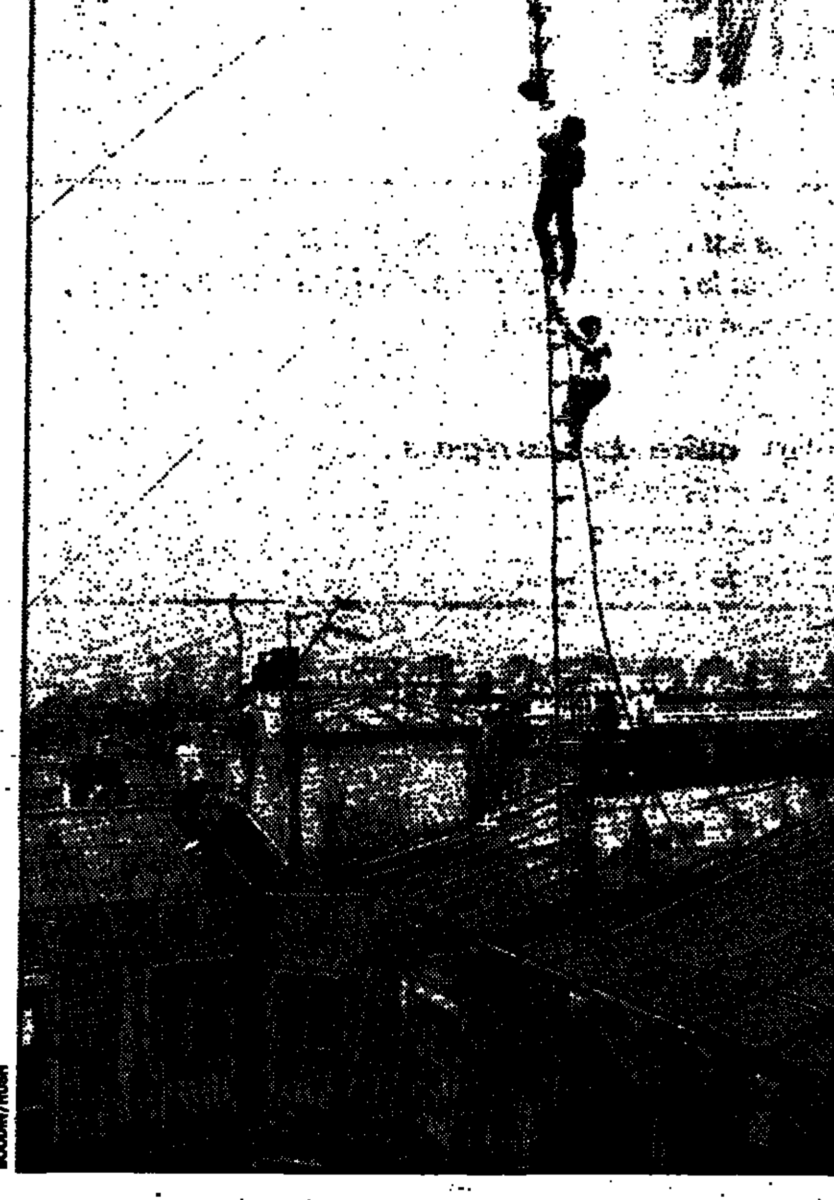
Les régions ont pris au sérieux la communication dans le cadre de leurs nouvelles responsabilités économiques. Elles réclament de l'État plus de complémentarité entre les techniques et plus de cohérence dans l'aménagement du territoire. M. Jacques Sallois, secrétaire général de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), tire un premier bilan de cette nouvelle approche de la communication.

« On voit les régions se préoccuper de plus en plus de la communication, dans leurs rapports avec l'État, dans la négociation de leur contrat de plan. Est-ce un effet de mode ou le signe d'une prise de conscience ?

– Les collectivités régionales ont retenu certaines leçons de l'histoire récente : celle des réseaux routiers, celle du téléphone. Elles ont pris conscience qu'un retard ou un développement inégal de l'aménagement du territoire pouvaient enclaver une région, gêner son développement industriel, compromettre son avenir économique et social.

» Aujourd'hui, les réseaux de communication représentent un enjeu beaucoup plus important que les autoroutes en leur temps. Une entreprise ne peut survivre sans un accès rapide et permanent à l'information. Pour produire, pour vendre, il faut communiquer : c'est une valeur ajoutée dont personne aujourd'hui ne peut faire l'économie.

» A l'enjeu économique s'ajoute l'enjeu social : la moitié des emplois à créer d'ici la fin du siècle le seront dans le domaine de la communication. Enfin, il ne faut pas oublier qu'au travers de l'image se joue souvent le sort des identités culturelles. A un moment où nos régions sont envahies par les images des autres, ne faut-il pas qu'elles soient présentes sur le marché des autres pour défendre leur existence ?


BOUDIN/RUSH

– On est bien loin des grands débats du moment : les télévisions privées, le sort du plan-câble ou du satellite...

– Pourquoi faut-il que les débats français sur la communication épousent toujours les divisions entre supports techniques ou filières administratives ? Les responsables régionaux, eux, sont obligés de raisonner à partir de la réalité, c'est-à-dire de la diversité des besoins : ceux exprimés par les industriels, les institutions, les associations, les producteurs audiovisuels. Cela oblige à une vision plus globale de la communication, où l'on ne sépare plus artificiellement le contenu du contenant, les services de leurs supports techniques. Et puis, il faut aussi tenir compte des retards, des inégalités en matière d'équipement. Il faut se soucier des télévisions privées mais il ne faut pas oublier qu'il reste des zones d'ombre empêchant la réception des chaînes publiques, et que le réseau Transpac ne couvre pas tout le territoire.

– La décentralisation du service public, la création de radios locales privées, l'arrivée de télévisions locales ou de réseaux câblés vous paraissent-elles réduire ces retards et ces inégalités ?

– La loi sur la communication audiovisuelle de 1982 marque un grand progrès. Mais manifestement les régions réclament aujourd'hui une meilleure complémentarité des techniques. On ne peut pas juger chaque support séparément : seul, un schéma directeur de la communication peut répondre à tous les besoins, gérer plus rationnellement les ressources, minimiser les coûts.

» C'est ce qui me paraît le plus nouveau dans la réflexion des élus : la conviction que les industries de la communication relèvent d'une gestion économique. Il faut encore aller plus loin dans ce sens, se demander par exemple si la loi du plus fort est une fatalité pour les radios locales, condamnant à la disparition les radios de proximité. Imaginons que ces radios passent du statut d'association à celui d'entreprise, qu'elles salarient des professionnels, qu'elles sachent produire et vendre des programmes de qualité sur les richesses de notre patrimoine national, n'y aurait-il pas un marché suffisant pour les faire vivre ?

» Former des professionnels, marier les techniques du marketing avec la production de services ou de contenus culturels, voilà des problèmes concrets qui se reposeront avec les télévisions hertziennes comme avec le câble.

– Vous semblez défendre une communication de service, de proximité, au moment où se prépare l'explosion de la télévision commerciale. N'est-ce pas aller à contre-courant ?

– Pourquoi opposer les deux ? Les informations télévisées d'une région peuvent très bien faire cohabiter quelques reportages spectaculaires et des pages de magazine Antiope sur l'enneigement, les chambres libres dans les hôtels ou des informations nécessaires aux agriculteurs. A côté du divertissement, il y a place pour une communication utilitaire qui peut être traitée de manière ludique.

– Distraction, service, informations locales, communication d'entreprises, tout cela c'est un peu le menu des futurs réseaux câblés.

– Le câble est une infrastructure dont aucun pays industriel ne peut se passer. La DATAR y croit, et elle finance la mise en place des premiers réseaux au travers de la mission « TV câble ». Mais la montée en charge de ces réseaux est nécessairement lente : il y aura plus de vingt ans entre le premier et le dernier foyer français câblé. Ce grand pari industriel a donc besoin de mesures d'accompagnement. Des mesures qui mobilisent tous les partenaires de la communication pour leur permettre de préparer le futur. Des mesures qui combattent les disparités, les inégalités, qui peuvent perturber l'aménagement du territoire pendant cette période de transition.

– Lesquelles ?

– Une meilleure utilisation des radios locales, la formation rapide de professionnels, la généralisation du télétexte et du vidéotex à tout le territoire, et, sans doute, une utilisation plus rationnelle du réseau hertzien sur lequel diffuse FR3 pour permettre la télévision de proximité.

– C'est le programme audiovisuel de la DATAR ?

– C'est, plus modestement, ce que l'on peut tirer de l'analyse des contrats de plan entre l'Etat et les régions. »

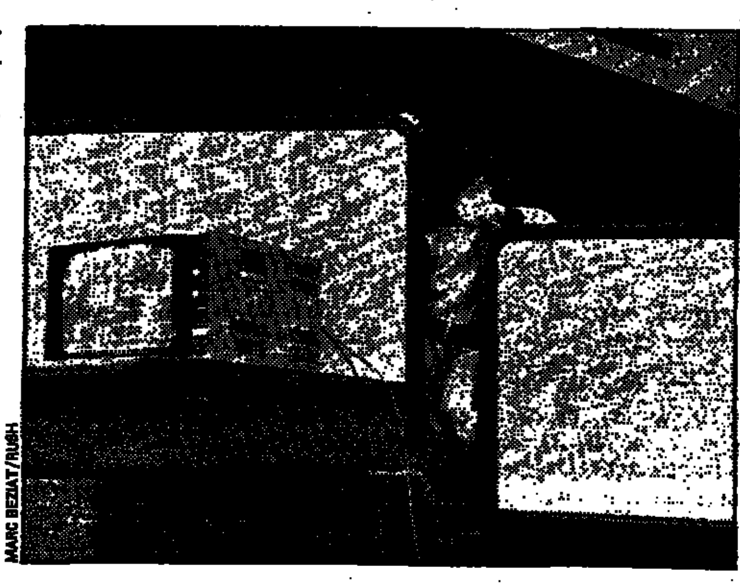
MULHOUSE : CARTES DE VISITE EN CINQ LANGUES

Une cité industrielle veut plaire aux touristes.

COMMUNICATION, maître mot. Mais communiquer quoi ? A Mulhouse, ville sage et besogneuse jusqu'à il y a peu d'années, communication est aujourd'hui synonyme de promotion. Depuis l'avènement de Joseph Klifa à la mairie, l'information et la communication n'y ont pas seulement droit de cité, mais sont élevées au rang de quasi-obligation. Conférences de presse régulières du premier magistrat avant les séances du conseil municipal, large ouverture sur les médias par le biais d'un service nouvellement créé, publication d'un journal d'informations municipales qui tient de mieux en mieux la route, panneaux électroniques d'affichage : en peu de temps, les initiatives se sont succédé dans le sens d'une meilleure information du citoyen et d'une meilleure image de la ville. Reste à faire connaître cette image hors la ville et à mieux l'ancrer dans l'esprit des Mulhousiens eux-mêmes. C'est l'affaire de « Mulhouse Plus ».

Images. La première à venir à l'esprit des touristes étrangers (à raison de 51 %) et français (35 %) est celle d'une ville touristique. La seconde, celle d'une cité industrielle (30 % des touristes étrangers et 25 % des touristes français). Images en mutation, comme est en mutation la ville elle-même. Une ville qui est en train de changer de visage pour se faire plus accueillante, plus distrayante.

Encore faut-il le faire savoir, et le faire savoir bien nettement aux trois quarts des Français qui ne sont jamais allés à Mulhouse. D'où l'idée, sur les conseils et avec l'appui de l'agence Image et Stratégie, de regrouper en une association de droit local la Ville et un certain nombre de partenaires locaux – publics et privés – avec, pour objectif, la promotion de la cité. Mulhouse Plus a ainsi vu le jour l'an passé et s'est aussitôt mise au travail. Sur le plan local d'abord, en promouvant un certain nombre de manifestations susceptibles de développer l'animation. Le but n'est pas de se substituer aux organisateurs traditionnels mais de les aider à mieux faire connaître leurs produits.

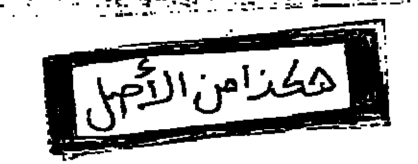

MARC BEZIAT/RUSH

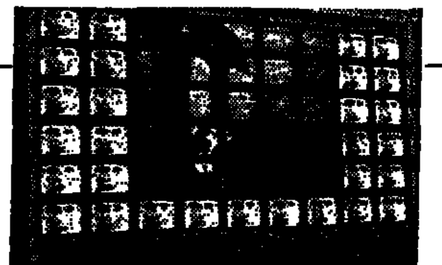
Promouvoir le tourisme d'une manière plus directe encore est aussi un des objectifs de Mulhouse Plus. Opération déjà largement entamée au terme de la première année d'existence, notamment lors d'une action de sensibilisation menée le 20 décembre à Paris où, dans les salons de l'Automobile Club de France, M. Joseph Klifa a rejeté l'appellation de Mulhouse ville carrefour de l'Europe *« car, à un carrefour on ne fait que passer. Mulhouse cœur de l'Europe, oui, je préfère, car un cœur bat, un cœur vit ».*

Autre opération de promotion : l'édition de 200 000 exemplaires en cinq langues de *Mulhouse étonne-moi* et de *Mulhouse guide-moi*, deux fascicules qui sont de véritables cartes de visite de la ville. Coût : 12 000 F.

D'où Mulhouse Plus tire-t-elle ses ressources ? Lors de sa constitution, l'Association s'est vu accorder un budget de 1,5 million de francs versé pour les deux tiers par la ville, pour 400 000 F par la chambre de commerce et d'industrie et pour 100 000 F par les autres partenaires. Beau cadeau de naissance... Mais la promotion coûte cher : *« Il nous faut plus si nous voulons faire plus »*, estime M. Alain Umhauer, chef du service information et communication à la ville et permanent de Mulhouse Plus. Alors faudra-t-il solliciter les différents partenaires le jour où les finances se seront trop amenuisées, ou fera-t-on appel aux sponsors absents jusqu'ici de toutes les publications et animations de Mulhouse Plus. *« Ce n'est pas, pour l'instant, une priorité »*, constate M. Umhauer, qui se félicite de l'esprit dans lequel travaillent les différents partenaires. *« Avant, chacun travaillait pour soi dans son coin. Aujourd'hui, existe une parfaite osmose, qui a pour effet de faire remonter toutes les informations à Mulhouse. »* C'est le premier « plus » de Mulhouse Plus.

BERNARD LEDERER.





BESANÇON : MARIANNES ENTRE ELLES

par Anita Rind

Reliées par le réseau OREDIC, dix-sept grandes villes de France échangent, sur écran, des informations. Elles diffusent et expliquent leurs initiatives et répondent à la curiosité de leurs semblables. Besançon est l'une de ces collectivités qui « papotent » pour le bien de leurs administrés.

« *UTILISEZ-VOUS des urnes transparentes ?* » — « *Comment se compose la tenue vestimentaire de vos gardiens de parking ?* » — « *Avez-vous lancé une opération TUC, quelle est sa nature, sa durée, la rémunération versée ?* » Chaque jour s'affichent sur l'écran Minitel de la mairie de Besançon une quinzaine de questions de ce genre sur la vie communale, venant d'autres grandes villes de France. En échange, les responsables municipaux et les services administratifs bisontins ont la possibilité d'interroger leurs collègues de dix-sept autres cités du territoire sur les initiatives qui y sont menées. Un tel dialogue passe par un système télématique baptisé OREDIC (Organisation de réseaux d'échanges d'informations entre collectivités) (1).

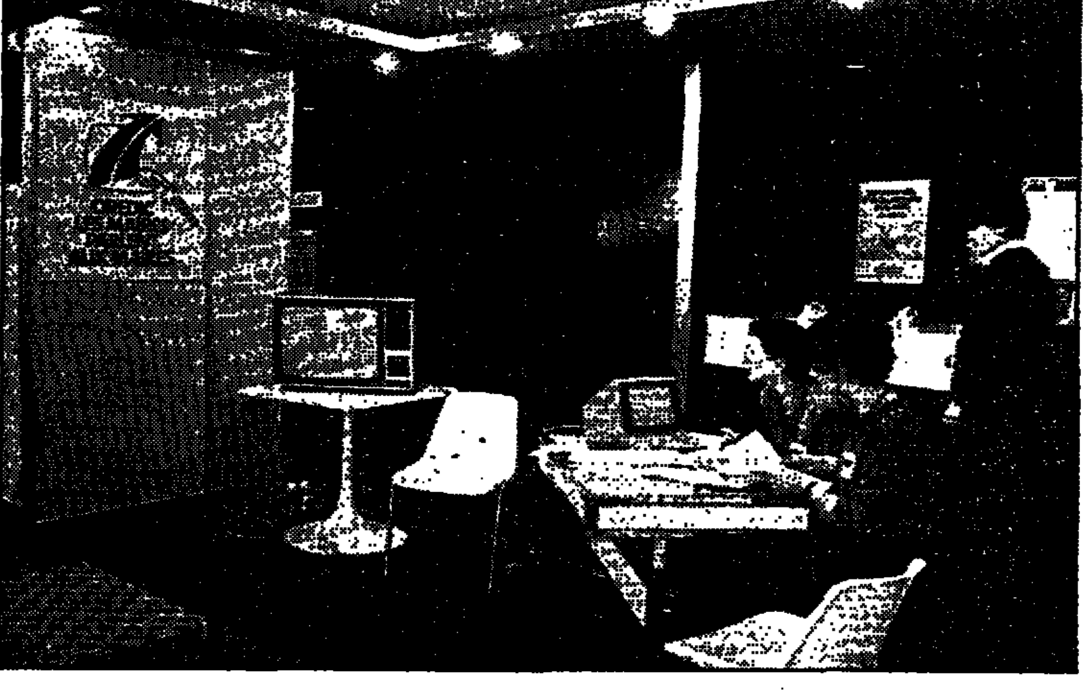
Créé en mars 1983, avec le soutien de quatre organismes publics (2), le réseau, placé sous l'égide de l'Association des maires des grandes villes de France, a d'abord relié, expérimentalement, quatre agglomérations (Le Mans, Lyon, Metz et Montbéliard). Dix autres ont suivi en 1984. La ville de Besançon, quant à elle, y a adhéré (ainsi que quatre autres municipalités) en janvier dernier (3). En juin prochain, OREDIC reliera plus de vingt villes, les nouvelles venues étant situées en Bretagne, dans le Limousin et dans le Nord.

Pourquoi les élus municipaux de Besançon ont-ils jugé nécessaire le rattachement au réseau OREDIC ? Les motifs avancés font apparaître, ici comme ailleurs, le besoin d'informations plus spécifiques, tenant mieux compte des paramètres locaux que ne le font les banques de données classiques. Le gain de temps dans la recherche et la collecte de ces informations est un motif supplémentaire. Mais ce qui prime dans la démarche des candidats, c'est la possibilité d'établir des échanges directs d'expériences à travers un réseau maîtrisé par les villes elles-mêmes. C'est là, en effet, toute l'originalité du système : le consommateur d'informations est aussi un producteur.

OREDIC combine deux outils complémentaires. Un fonds d'échanges alimenté par des dossiers produits par ses adhérents, qui sont les seuls à y avoir accès. Ce fonds ne se limite pas à un domaine technique particulier. Il rassemble des informations sur tous les aspects de la gestion communale : description d'opérations novatrices, contrats ou conventions passés avec des tiers, délibérations du conseil municipal, gestion des équipements de base... Chaque ville a l'initiative du choix des dossiers qu'elle fournit, donnant ainsi à ce fonds un caractère très décentralisé. Avantage particulièrement apprécié par ses utilisateurs.

Un écueil est pourtant apparu au fil des mois : les adhérents se sont rendu compte que l'accumulation d'un trop grand volume d'informations, parfois mal ciblées, nuit à leur qualité et rend aussi plus difficile la consultation du fonds. Besançon, qui, dans le cadre de son propre plan télématique (Bisontel), fonctionne depuis 1984 en gestion électronique et a équipé tous les services d'une messagerie par Minitel, vient de proposer l'élaboration d'un tronc commun de base pour le fonds d'échanges. Cette base commune traitera, en quatre-vingts dossiers, quatorze grands domaines (vie politique, personnel, finances, marchés, intendance, état-civil, contentieux, etc.). Ce principe a été accepté, le 26 février, par le comité consultatif d'OREDIC.

Deuxième outil du réseau : la messagerie électronique, qui, par l'échange d'informations ponctuelles et d'actualité sur le « *quotidien de la gestion municipale* », vient enrichir les



D.R.

données accumulées par le fonds. Le dialogue par messagerie connaît un franc succès. Au point qu'on parle même, aujourd'hui, d'un danger d'« explosion » de ce système — facile et rapide d'accès — aux dépens de l'alimentation du fonds. Les usagers, dans leur enthousiasme, semblent en effet minimiser le travail quotidien, non négligeable, de recherche, de classement et d'archivage qu'implique la messagerie. A Besançon, le temps passé devant l'écran Minitel, ajouté à celui nécessaire au classement de quinze questions seulement, est déjà estimé à près de trois heures.

Formation sur le tas

Pour son équipement électronique, OREDIC a passé un contrat avec Télésystème, qui lui a fourni deux logiciels : Mercure, pour la messagerie, et Questel, pour le fonds d'échanges. Ce contrat s'est de faciliter l'utilisation du fonds par les personnels des collectivités adhérentes. L'intégration d'une procédure d'interrogation simplifiée par un système de « recherche guidée » en est un exemple. Cette méthode permet, en effet, la sélection et la visualisation des dossiers du fonds sans connaissance approfondie des techniques de recherches documentaires et sans référence obligatoire à la syntaxe d'interrogation Questel.

Une « banalisation » qui a été la bienvenue pour les « correspondants » locaux d'OREDIC (un par ville-membre). C'est le cas pour Besançon, où la documentaliste de la mairie n'a bénéficié que de deux jours de formation pour s'initier au système du réseau. D'autres stages suivront. Pour le moment, elle s'initie sur le tas.

L'esprit même d'OREDIC veut que les villes adhérentes financent par elles-mêmes le réseau. Le droit d'entrée est de 52 000 F, et l'abonnement annuel d'environ 40 000 F. A cela s'ajoutent les frais d'utilisation du fonds d'échanges : 145 F de l'heure. Dépense réduite, dit-on, au siège parisien de l'association OREDIC, au regard de celle que représente la consultation d'une banque de données nationale (environ 600 F par heure). D'autre part, chaque message émis revient à 4,5 F, quelle que soit sa durée (à quoi s'ajoutent 20 F de l'heure pour la transmission par Transpac des PTT). Il est envisagé de revoir prochainement cette question, pour des raisons financières mais aussi pour inciter les adhérents à émettre des questions et des réponses plus concises.

Cohabitation

Les municipalités participantes doivent satisfaire à plusieurs obligations. Pour ce qui est du fonds, elles ont nécessairement à fournir une centaine de dossiers la première année, une cinquantaine les années suivantes. Pour la messagerie, elles sont tenues de répondre dans un délai de huit à quinze jours aux questions posées. Des récapitulatifs des réponses sont établis à intervalles réguliers.

Le bilan de cette expérience fondée sur une notion de volontariat du type mutualiste a donné, jusqu'à maintenant, des résultats satisfaisants pour les intéressés. L'une de ses caractéristiques les plus réconfortantes est de faire « cohabiter », sans accroc, au sein de ce réseau, des municipalités de la majorité et d'autres de l'opposition.

---

(1) Association OREDIC, 4, place Raoul-Dautry, 75741 Paris CEDEX 15, téléphone : (1) 321-74-86. Directeur général M. Christian Lahu, téléphone : (1) 548-14-16 ; directeur opérationnel, M. Michel Cerdan, tél. : (1) 321-74-86.

(2) Direction générale des collectivités locales (DGCL), Direction générale des télécommunications (DGT), Agence pour le développement de l'informatique (ADI), et Caisse des dépôts et consignations (CDC).

(3) OREDIC sert actuellement : Caen, Dunkerque, Le Havre, Mulhouse, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Lyon, Le Mans, Montbéliard, Metz, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Nantes.

BEAUFORTIN : LE CABLE DES ALPAGES

Une « montagne » prête à tout pour ne pas rester isolée.

LA montagne ne s'est pas, dans le Beaufortin, laissée séduire par les attraits, souvent dévastateurs, de l'industrie et du tourisme modernes. Cette vallée a conservé au contraire son caractère presque originel, même si le vaste barrage de Roselend cerne brutalement l'étroite gorge creusée par le Doron. Seuls, éparpillés dans le paysage, de vieux chalets aux toits recouverts de « tuiles de bois » — les ancelles — rappellent, que dès la fonte des neiges, les vaches viennent ici se repaître d'une herbe délicieuse « matière première » indispensable au fromage de Beaufort.

Si la nature est généreuse, la vie est, en revanche, rude l'hiver pour les quatre mille habitants du Beaufortin dispersés aux quatre coins de la montagne : difficultés de communication d'abord lorsque, l'hiver, la neige est abondante ; absence d'un confort minimum ensuite pour une partie non négligeable de la population, qui ne dispose pas de l'eau courante, voire de l'électricité.

Lorsque, au mois de juillet 1984, le président du SIVOM beaufortin, Lucien Avocat, maire et conseiller général (sans étiquette) de Beaufort, annonça que le Beaufortin était candidat pour un réseau câblé, certains le prirent pour un « doux rêveur » et des voix s'élevèrent dans la région pour affirmer que s'imposaient d'autres priorités, plus terre à terre, comme le goudronnage de certaines routes.

« *Nous ne pouvons pas continuer à accepter que les zones rurales soient toujours à la traîne des zones urbaines* », explique M. Avocat.

Mais la DATAR a relevé aussitôt le défi lancé par le Beaufortin en finançant pour partie une étude de faisabilité confiée à la Société parisienne ICS (Innovation, communication et structure). Le schéma de communication présenté aux élus et aux représentants de l'Association d'animation du Beaufortin propose une utilisation « *raisonnable* » de toutes les nouvelles technologies pouvant contribuer au développement économique de ce pays.

Des méthodes artisanales sont utilisées actuellement dans le tourisme ; les traditionnels prospectus pourraient ainsi être remplacés par une centrale de réservation beaucoup plus efficace et plus commode pour consulter la liste des 4 000 à 5 000 meublés, gîtes et lits d'hôtel proposés dans le Beaufortin (un micro-ordinateur suffirait pour absorber toutes les demandes des touristes) ; l'information municipale transiterait par l'intermédiaire d'écrans videotex installés dans les quatre mairies du canton et dans différents lieux publics ; l'utilisation du procédé Antiope permettrait également de diffuser par exemple dans des cafés de la région, les offices de tourisme, des informations pratiques sur l'enneigement, les risques d'avalanche, l'ouverture des pistes, les transports en commun ; le projet envisage également une aide à la gestion informatisée des petits commerçants et artisans grâce à l'ordinateur déjà installé à la mairie de Beaufort. La création d'une radio locale est également proposée et des projets



GONZALES/VIVA

plusieurs dizaines d'associations, envisageait la possibilité de créer avec des moyens « légers » un réseau de diffusion vidéo adapté à la spécificité locale et s'appuyant sur plusieurs salles équipées de vidéo-disques.

Quant au réseau câblé proprement dit, sa réalisation est envisagée à moyenne échéance. Certes, la dispersion de l'habitat pourrait apparaître d'un point de vue purement technique comme un handicap. Mais, comme pour audiovisuels pourraient voir le jour en collaboration avec FR3.

L'association d'animation du Beaufortin, qui regroupe le téléphone, il faudra tôt ou tard le maîtriser si l'on veut mener à bien le plan câble sur l'ensemble du territoire français.

Plus rapidement, les habitants de ce secteur de montagne pourraient utiliser les vingt-trois émetteurs et réémetteurs locaux de TDF pour diffuser des programmes spécifiques. Le maillage complet du réseau de Télédiffusion de France sera étudié dans cette perspective afin de pouvoir utiliser éventuellement des « espaces libres ». Toutes les technologies nouvelles et les moyens de communication ont ainsi été recensés pour pouvoir satisfaire les besoins d'une population de montagne qui ne veut à aucun prix rester à l'écart des profondes transformations et des mutations technologiques.

CLAUDE FRANCILLON.

PICARDIE : L'ARRIVÉE DE LA FÉE TÉLÉMATIQUE

par Michel Curie

Pure construction administrative, la région picarde manque singulièrement d'unité. Un handicap pour ses agents économiques. Sous l'impulsion du conseil régional, la création d'un important réseau télématique lui a permis de tisser des liens solides entre les acteurs de la vie locale. Avec l'aide de la presse du cru.

QUELLE communication peut s'établir dans une région, la Picardie, entre ceux qui sont chargés de sa destinée et des habitants dont on répète sur tous les tons qu'à part ceux de la Somme (et encore!) les autres, ceux de l'Aisne et de l'Oise, ne se sentent pas Picards, ou plus du tout Picards (si leurs ancêtres l'ont été) ou pas encore Picards? Quelle communication peut s'établir entre la Picardie et le reste du monde? Sait-on seulement que cette région existe?

En fait, la Picardie, même si l'on sent un léger frémissement, ne se vend pas très bien. Ses limites n'ont jamais existé historiquement et son identité n'a jamais été très affirmée. Les siècles n'ont pas été marqués par la présence d'un duc d'Amiens, et la Picardie n'a ni armes ni lettres de noblesse. On ne connaissait pas de capitale à la Picardie. On connaissait seulement un chef-lieu du département de la Somme dont les habitants se disaient Picards. Alors, on a fait d'Amiens la capitale de la Picardie.

On ne crée pas une identité comme cela, d'un seul coup, avec des gens pour qui c'est le moindre souci.

Au conseil régional de Picardie, on a toujours été conscient du problème, mais son traitement a été différent selon les majorités. Lorsque l'opposition avait les rênes, une présidence tournante avait été instituée entre les trois départements, ce qui ne facilitait pas la communication entre les Picards et entre la Picardie et les autres. On a même vu un président de la Picardie, M. Max Lejeune (PSD), se déclarer ouvertement antirégionaliste (*le Monde* du 31 janvier 1978). La Picardie avait commencé à esquisser ses contours avec le premier et le seul président communiste de région que la France ait jamais eu, M. Raymond Maillet (décédé depuis), qui a développé pendant un an une certaine centralisation des dossiers à Amiens, sinon un certain centralisme.

Puis vint M. René Dosière, premier président socialiste de la Picardie, qui s'aliéna une partie de ses collègues, même dans son propre parti, en laissant entendre qu'il ne serait peut-être pas impossible d'envisager un jour le dépeçage de la Picardie, la Somme étant rattachée au Nord-Pas-de-Calais, l'Aisne à la Champagne-Ardennes et l'Oise à l'Ile-de-France. Cela fit du bruit dans le Landerneau politique, mais le Picard de base, si tant est qu'il existât, s'en moquait éperdument.

Aujourd'hui c'est un socialiste, M. Walter Amsallem, maire de Beauvais, qui est «président des Picards». On le dit proche de François Mitterrand, et, les 7 et 8 février dernier, il n'a pas quitté le président de la République pendant sa visite en Picardie. Picardie par-ci, Picardie par-là, agro-alimentaire, littoral, formation, voies de communication est-ouest difficiles : certains Picards, plus attentifs aux propos du chef de l'Etat qu'à ceux de leur presse ou de leurs élus, auront découvert les difficultés de leur région à travers le discours présidentiel.

L'image de marque de la Picardie a pourtant enregistré une petite avancée. La communication commence à passer. Mais c'est long et difficile. Ainsi, par exemple, le conseil régional édite un mensuel, *Agir*, situé à mi-chemin entre l'information et, sinon la propagande, tout au moins la promotion politique (les membres de l'intergroupe de l'opposition ne veulent plus y aller de leur tribune libre, prétendant qu'elle est mal mise en valeur et que les socialistes leur demandent tôt leur «copie» afin de pouvoir concocter tranquillement leur réponse, qui, elle, se trouve bien mise en valeur). Ce périodique s'adresse plus aux relais d'opinion qu'au grand public, et son impact n'est pas considérable.

Un autre handicap à la communication à l'intérieur de la région et interrégionale est le manque d'un quotidien vraiment régional : *Le Courrier picard* diffuse sur deux départements : la Somme, où il est en situation de monopole, et l'Oise, où il vient en deuxième position derrière l'édition locale du *Parisien Libéré*, l'*Oise matin*. L'Aisne est partagée entre trois journaux : *l'Aisne nouvelle* (tri-hebdo), *la Voix du Nord* et *l'Union de Reims*. On déplore cette situation, aussi bien à gauche qu'à droite, dans les milieux politiques et socio-économiques.

Ne parlons pas des publicités faites par le conseil régional (affiches dans les rues et placards dans les journaux). Elles ne contribuent pas à donner une image nette de la Picardie. Il y a du flou et du flottement dans les thèmes. La dernière en date, «La Picardie en flèche», avec un archer, n'est pas spécialement révélatrice d'une spécificité régionale. Destinée à montrer le dynamisme des Picards, elle ne fait plutôt que souligner un certain manque d'imagination ou d'originalité.

Le bon bateau

Le meilleur vecteur pour la Picardie est encore le bateau *Région de Picardie*, qui se comporte bien dans les grandes courses. Combien de fois, sur les quais de différents ports de la planète, son skipper, Alain Petit-Etienne, a-t-il dû répondre à la question : *« Où se trouve la Picardie ? »* Tandis qu'à Amiens, au café-tabac de la rue de la République, les habitués s'approprient le bateau en suivant les péripéties d'une transatlantique au jour le jour. *« On est deuxième aujourd'hui ! Tu as vu ? C'était dans* le Courrier, *et on en a même parlé à la télévision. »* Le bateau coûte 600 000 francs par an à la région, 600 000 autres francs étant fournis par d'autres sources : départements, Crédit Agricole, entreprises. On reconnaît, au conseil régional, que c'est cher, mais on est content du résultat, alors que les opérations d'affichage sont encore plus coûteuses et ratent la cible, même s'il s'agit d'un archer.

« Les Picards doutent d'eux-mêmes. Alors, ils ont besoin qu'on leur dise qu'ils sont capables de faire quelque chose », souligne M. Melchior, directeur des services de la région, ancien de l'Ecole nationale d'administration. Chaque mois, un déjeuner de presse a lieu après la réunion du bureau du conseil régional et, inlassablement, la politique de l'équipe Amsallem est répétée, afin que les journalistes s'en fassent l'écho.

Du côté des pouvoirs publics, il semble y avoir un commencement de prise en compte de la Picardie. M. Melchior passe même pour un homme «embêtant» auprès des ministères. Moyennant quoi, la Picardie est citée en exemple sur les contrats de plan.



RICHARD KALVAR/MAGNUM

Le directeur des services de la région a même fait une conférence sur le sujet à l'Ecole nationale d'administration : dans la promotion d'énarques de cette année, le contrat de plan sera indissociablement lié à la Picardie. La création à Amiens du Centre de valorisation des glucides n'aurait jamais pu se faire sans les contrats de plan, et le projet Samara aurait sans doute sombré dans l'oubli.

Il commence aussi à se savoir chez les industriels que les décisions sont prises rapidement, par exemple lorsqu'il s'agit d'implantations d'usines et des aides accordées. S'ils affirment leurs différences en séance publique, les élus de l'opposition, en ce qui concerne ce domaine vital, laissent volontairement et en toute connaissance de cause carte blanche à l'administration régionale. Exemple : une usine était prête à s'installer dans le Nord, comme sa direction le souhaitait. Mais le déblayage rapide des formalités effectué à Amiens a fait que cette usine s'est implantée en Picardie. Et personne n'a protesté pour ne pas avoir été consulté...

Il faut être Picard et... attentif pour l'avoir remarqué, mais c'est un début de reconnaissance : voilà encore quelques mois, dans les bulletins météorologiques diffusés par les télévisions ou par les radios, on escamotait la Picardie en annonçant : pluies sur la Normandie et le Pas-de-Calais. Aujourd'hui, de plus en plus souvent, le nom de la Picardie est prononcé par le météorologiste de service. Détail, mais significatif.

Ainsi, peu à peu, la Picardie, qui n'avait pas d'image, s'en crée une, peut-être pas encore très nette, mais qui se précise au fil du temps : la région qui invente, qui veut gagner, comme son bateau, et qui souhaite se faire connaître et reconnaître non comme une vedette dont le nom passera, mais comme une valeur sûre.

L'affiche télématique

C'est peut-être la télématique qui est à l'origine de la sortie de l'ombre de la Picardie. La région a, en effet, été la première à considérer la télématique comme un moyen de communication sérieux, et à agir en ce sens. Dès 1982, la région était déclarée pilote en ce domaine. Un accord était signé entre la région et le quotidien *le Courrier picard* pour créer l'association Télématique en Picardie. En octobre 1983, c'est-à-dire deux mois avant l'ouverture de l'annuaire électronique par les Télécommunications, le *Livre de l'emploi* était opérationnel avec tous ses renseignements concernant notamment toutes les formations professionnelles possibles. Il avait été établi en liaison avec de nombreux organismes.

Aujourd'hui y sont ajoutées les offres d'emploi du *Courrier picard*. Depuis octobre 1983, Télématique en Picardie a créé plusieurs milliers d'écrans, et 60 000 Minitel ont été distribués dans les trois départements par les Télécommunications aux particuliers, aux entreprises et aux administrations qui en font la demande.

Le conseil régional et *le Courrier picard*, après avoir marché la main dans la main pour la réalisation des informations télématiques, ont tendance maintenant à tracer chacun sa voie, tout en utilisant le même centre serveur. Subtilités dont le public n'a cure. Ce qui l'intéresse, c'est d'avoir ses horaires de trains, ses résultats sportifs ou son guide des démarches administratives.

D'ailleurs, maintenant, les serveurs télématiques se multiplient, surtout dans le domaine professionnel (industriels, commerçants) et politique (municipalités). Les pionniers risquent donc de se voir dépassés. *« La Picardie est la seule région à s'être impliquée dans la politique de développement local de la télématique, et ses idées ont fait des petits à l'intérieur et à l'extérieur de la région; c'est tant mieux »*, affirme M. Melchior. Actuellement, une étude est en cours sur mille foyers possesseurs du Minitel pour savoir si les services rendus répondent à la demande.

Cet outil de communication qu'est la télématique amène des activités tertiaires : des fabricants de logiciels. Ainsi, l'entreprise Fallavier, installée à Maisoncelle-Saint-Pierre, près de Beauvais, a été sollicitée par l'office culturel de Montpellier.

Du côté du *Courrier picard*, Bernard Roux, directeur général, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, souligne d'ailleurs que l'entreprise de presse qu'il dirige est la seule à avoir inscrit dans ses statuts la vocation à être multimédias. Le journal vient de créer un poste de cadre dépendant directement de la direction et dont le rôle sera justement de coordonner l'action des différents médias *Courrier picard*. C'est une jeune femme de vingt-quatre ans qui a été embauchée.

La télématique fait 3% du chiffre d'affaires du journal. *« Cette activité est bénéficiaire*, explique M. Roux, *parce que les amortissements se répartissent sur deux produits, le journal et la télématique, et qu'il y a intégration des fonctions. »*

Il souligne en passant que *le Courrier picard* est le seul journal à donner en télématique le marché immobilier notarial, les offres d'emploi, les offres automobiles.

« Notre journal doit être un instrument volontariste du développement régional. Il n'y a pas de politique de développement sans politique de communication », ne cesse de répéter Bernard Roux, qui est partout à la fois, surtout là où on décide, où on prévoit, où on pense à l'avenir : université de Picardie, institut universitaire de technologie, organismes de formation professionnelle, culturels, projet Samara, tourisme à Amiens.

Il veut que *le Courrier picard* soit toujours le premier en quelque chose. Et il va le clamer partout, à Paris et en province. Il est le commis voyageur du journal et par la même occasion de la Picardie. A lui tout seul, il est la communication de son outil de communication. Il insiste sur la volonté de présenter les choses sous leur aspect positif : *« Nous avons été les premiers à parler des entreprises de la région, à froid. »* Il veut dire par là attendre qu'il ne faut pas dépôt de bilan, licenciements, grève ou accident du travail. Il note avec attention que, de plus en plus, les milieux socio-économiques regrettent que *le Courrier* ne couvre pas les trois départements. Mais les décideurs de l'Aisne ont quand même une petite idée du journal, et par là même des informations régionales ; mille trois cents d'entre eux reçoivent gratuitement celui du mardi dans lequel il y a le supplément économie.

Le Courrier picard participe aussi à des radios privées, mais *« sans leur donner un sou »*, et édite des livres sur des sujets régionaux, avec des tirages de 7.000 à 8.000 exemplaires. Il participera cette année à cinq ou six initiatives de communication dans le cadre de l'année Jules Verne (l'écrivain a en effet vécu à Amiens, où il fut conseiller municipal et où il est enterré). Un numéro spécial sera publié et une manifestation sera organisée avec l'Agence France-Presse en même temps à Amiens, à Lille, à Rennes, à Tours et à Metz.

« Notre rôle, affirme M. Roux, *est de mettre l'économie et la technique au quotidien. C'est en cela que nous contribuons à la communication régionale. »*

L'HOMME-OUTIL DES SOCIALISTES

Bernard Schreiner, président de la Mission câble.

IL n'a rien d'un tribun, d'un va-t-en-guerre, d'un conquérant ou d'un bluffeur. La mauvaise foi l'indispose, la comédie politique horripile Bernard Schreiner, les sectarismes le rendent fou. Un doux rebelle donc, intransigeant envers la morale, fidèle à ses engagements, et fier de quelques certitudes : il est catholique, il est socialiste... et il est « élu ». *« Un grand commis des élus »*, disent même certains, pour témoigner de son attachement aux fonctions de représentation démocratique et de son combat pour défendre le pouvoir des collectivités locales.


HENRI CAZIN/VIVA

Rien de « câblé » dans son apparence, rien de « branché » dans ses costumes gris. Ses traits un peu banals, s'il n'y avait ses yeux polissons, demeurent inconnus au grand public plus attentif au nœud papillon de Georges Fillioud ou à la barbe de Louis Mexandeau. Et pourtant son rôle depuis 1981 dans le secteur de la communication complète largement le leur. Peut-être en est-il même le pivot.

C'est lui, l'homme de terrain. L'homme de contact, amical et direct, à l'aise dans sa circonscription des Yvelines, timide et embarrassé dans les mondanités. Un médiateur de choix entre le pouvoir, l'administration et les collectivités locales, soucieux de consensus, amoureux de concordat. C'est déjà ce qui le fit élire, à vingt-trois ans, président national de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). Journaliste à *Témoignage chrétien*, puis directeur de la revue *Notre combat* et enfin éditeur et imprimeur, il s'est tout naturellement occupé, dès son arrivée au Palais-Bourbon en juin 1981, des questions touchant à la communication. Et il s'y est plongé. Administrateur à FR 3, rapporteur de la loi sur l'audiovisuel, membre de la commission consultative sur les radios locales privées et président depuis 1983 de la commission interministérielle visant à expérimenter la télévision par câble, on le rencontre sur tous les fronts de l'audiovisuel. Il n'esquive aucun débat, il ne loupe aucune occasion de rencontre (marché, exposition...) avec les professionnels, et il sillonne la France pour sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la télévision par câble. *« Cela avance,* se réjouit-il. *Et même cela s'accélère. L'effort pédagogique a porté ses fruits. Et les élus comprennent que l'enjeu du câble dépasse amplement la télévision et fera partie, à terme, des équipements de base au même titre que l'eau, l'électricité, le téléphone... »*

Voilà bien une conviction ! *« Un constat d'évidence,* rectifie-t-il. *Le câble est l'infrastructure nécessaire, on pourrait dire inévitable. C'est l'outil industriel qui porte en germe une révolution de la communication. Un lieu de passage obligé ! »* Message reçu, l'affaire est entendue. Car « M. Câble » se refuse au fanatisme, agacé au plus haut point par la guerre des écoles : télévision hertzienne — télévision par câble. *« Comme si l'une et l'autre étaient résolument incompatibles ! Nous n'avons jamais imaginé le câble comme un support exclusif. Sans doute la liaison satellite-câble jouera-t-elle de façon optimale un jour ou l'autre, mais, en attendant, le développement hertzien est à la fois normal et souhaitable. A condition de l'organiser en complémentarité et cohérence avec le plan câble. »*

Cohérence, dit-il. Et cohésion. Car c'est l'homme des jonctions et des synthèses. Il s'adapte avec souplesse, sans rien renouer et sans exclure. Meilleure façon, d'ailleurs, de rallier des détracteurs. Mobiliser, convaincre et entraîner... Sa campagne — sa croisade ? — pour trouver les deux mille heures de programmes nécessaires pour approvisionner les premiers réseaux câblés a fait parfois sourire. Ce ratissage systématique des fonds de télévisions régionales, des universités, des maisons de la culture ou des associations de vidéastes... N'empêche. Peu à peu, ce sont les télévisions publiques qui ont proposé leurs services, suivies par de gros partenaires privés : Hachette, UGC, Telfrance, Europe 1... *« On est là pour mobiliser les énergies, rassembler les élus, les financiers, les industriels, les exploitants... On est un peu la force tranquille qui continue son chemin de façon calme. Et on prépare l'avenir. »*

Il attend les conclusions de la mission Bredin sur les télévisions hertziennes et probablement un changement de la loi de 1982. Pièce centrale du dispositif actuel, déjà modifiée en 1984, grande réforme mûrie pendant de longs mois et annoncée en 1981 comme la grande chance de l'audiovisuel... Faudra-t-il donc sans cesse l'adapter ? Il devient catégorique. *« Qui, en 1981, pouvait prévoir l'évolution du marché publicitaire, l'arrivée imminente des satellites, la bousculade des radios libres, le choix de la fibre optique... Dans cette période de flou profond, la loi a déverrouillé le monopole et permis toutes les évolutions. Cela restera une loi de référence. Une des lois les plus importantes dont le pouvoir pourra plus tard se féliciter. »*

ANNICK COJEAN.

VIDÉOMAN

Daniel Populus, responsable de l'agence Octet.

DE longue date voué corps et âme à la communication tous azimuts, par tous les moyens légaux, ondes courtes, moyennes ou longues, voie hertzienne ou par satellite. Un individu fortement « câblé », aisément repérable sur l'échiquier médiatique. Vite le joindre ! Mais ce matheux, technicien, administrateur est rongé par la « réunionite », rien d'engageant *a priori*. Encore l'un de ces individus-robots, glaciaires, censés gouverner le bas monde du haut de leur bureau ?

Détrompez-vous, l'histoire Populus commence justement sur la terre ferme, à l'époque où la gauche était dans l'opposition et flirtait avec les utopies. A Grenoble, en 1973, Daniel Populus lançait contre giboulées et tempêtes la première télévision locale. Ce petit bonhomme trapu serait-il un produit fané de l'époque baba-cool, post-soixante-huitard à poils longs et aux idées courtes ? Toujours pas : la quarantaine svelte, sapé furieusement « branché » dans un bureau design, blanc noir entouré d'engins hautement sophistiqués.

Quadriller un quartier, comme un architecte ou une patrouille. Le son, l'image, l'antenne à celui qui le désire. Grenoble, ville ouverte jeune, animée par Hubert Dubedout, socialiste. Une question chatouille les oreilles de ce pionnier : l'électron est-il en train de transformer l'image — *« l'image comme processus de transformation sociale »* ? Une exigence de législateur romain sous-tend cette expérience : les droits des citoyens. *« Donner la parole aux gens de la rue et permettre un maximum d'expression entre les différents groupes sociaux. »*

Parole donc, aux écologistes, aux revendicateurs en tout genre. directement, sans médiateur, n'est-ce pas une fiction ? *« Sur ce point, notre action grenobloise fut un échec,* dit-il. *Nous avions oublié le handicap numéro un : l'absence d'intermédiaire entre le message et le spectateur. »* Quelque temps auparavant, Daniel Populus s'essayait dans la réalisation à FR 3 Lyon, sans succès. Puis se lançait sur les grands boulevards américains. Aux Etats-Unis, où il enseigne trois ans et vit une mutation : *« Je découvrais que le baba-cool se transformait en chef d'entreprise. »*

Le temps des douces chimères aux tiroirs. La pleine expansion économique au placard a laissé place aux temps de crise. Daniel Populus n'a pas fondamentalement changé. Une obsession : toujours lier l'image à l'électronique, traiter celle-ci par ordinateur, inventer des modèles de communication, repérer des filières, de nouvelles structures. Langage de logicien ! Pas exactement, Daniel Populus dirige, depuis 1983, l'agence OCTET, mise en place par le ministère de la culture pour promouvoir et stimuler l'innovation et les nouvelles technologies audiovisuelles, principalement à travers les petites entreprises. Quelques exemples : cette agence a choisi de financer les projets d'une trentaine de vidéastes indépendants, chargés de mettre en clips les chansons d'Yves Simon, Daniel Balavoine, Julien Clerc ; dans le domaine du dessin animé, secteur moribond en France, OCTET a piloté une série d'actions. L'argent public a servi à aider des projets, à former des animateurs, à developper de nouvelles techniques, palette électronique ou synthèse d'images. *« Les premiers temps, nous avons été surpris par l'extraordinaire afflux d'initiatives de groupes, d'individus, ne sachant comment s'y prendre pour concrétiser leurs idées sur le marché. »*

Trois directions animent OCTET : l'aide aux investissements, les premiers 3 000 F nécessaires au commencement d'un projet ; donner une assise à des entreprises en leur fournissant une ingénierie juridique ; enfin, une activité de mécénat qui implique la découverte de nouveaux talents dans le domaine des jeux vidéo, du dessin animé... Par les fonds publics, inciter à bâtir une industrie de la communication susceptible de concurrencer l'industrie japonaise et américaine. Difficile tâche, sachant les retards qu'a pris la France dans ce domaine.

L'avenir, les mirages des télévisions privées : Daniel Populus ne saurait s'y opposer *« Je suis pour l'ouverture de l'antenne, bien sûr, mais à la condition que ces nouvelles chaînes préfigurent des services nouveaux et des fonctionnements économiques différents. Je crois en la possibilité de chaînes thématiques spécialisées dans le sport, l'actualité... Je rêve de créer un espace musical pour les quinze-trente ans, qui relèverait le défi anglo-saxon. »* En attendant, l'ingénieur Populus est en train d'écrire un roman sur l'univers des médias. Une manière de communiquer sa soif... de communication.

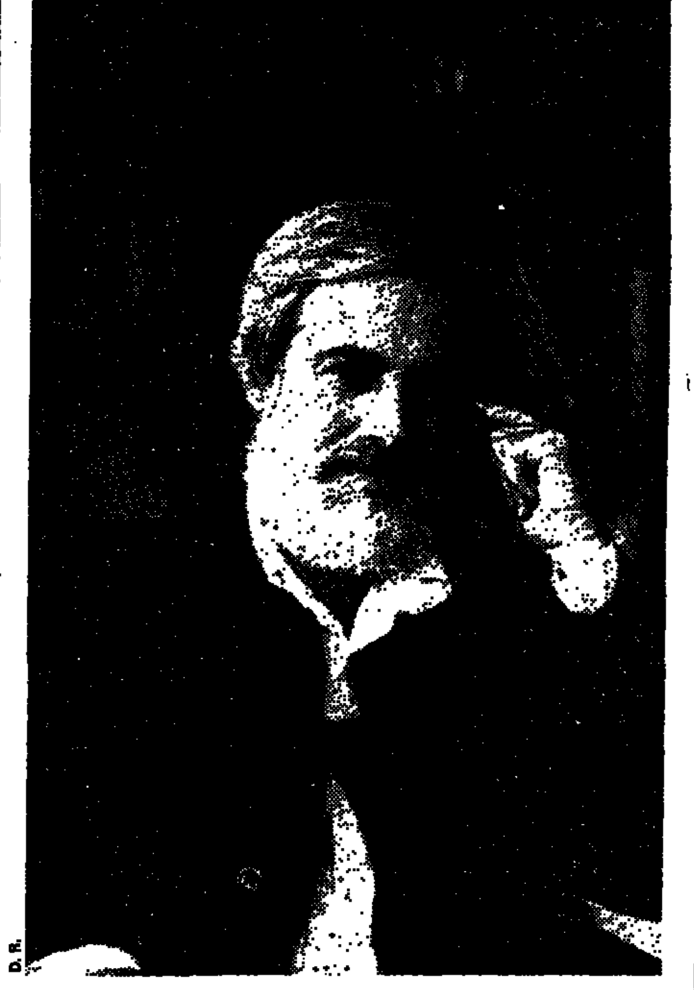
MARC GIANNÉSINI.

LE PISTEUR

Jean-Pierre Grunfeld, directeur de Topologies.

DANS les milieux de la communication avancée, le tic chic consiste à parler des hommes comme s'il s'agissait de choses. Cette comédienne, ce député, ce chef d'entreprise et tel *projet* de ceux-ci ou de ceux-là, il convient de les analyser et de les vendre de la même façon, ou presque, qu'une marque de lessive. Jean-Pierre Grunfeld, le directeur de *Topologies*, est très choqué par cette façon de faire et de penser, cette sorte d'anthropomorphisme à l'envers, à quoi conduisent les excès du marketing.

Son agence, son bureau d'étude plutôt, s'est spécialisée dans *« la signalétique et la communication sociale »*, termes un peu barbares qu'il faut expliquer tout de suite. Exemple : la Ville de Paris ouvre quelque 17 000 chantiers par an, ils pertubent, parfois gravement et longtemps, la vie des Parisiens, même s'ils sont destinés à l'améliorer plus tard. Comment les signaler et, pourquoi pas, à cette occasion, montrer leur utilité, saisir ce prétexte d'engager le dialogue avec le citoyen-citadin ? Ces questions dessinent la tâche de *Topologies* qui, effectivement, a pris en charge la signalisation des chantiers de la capitale à sa manière, originale.


D.R.

Vêtu comme l'architecte qu'il fut, chemise écossaise, veste de coutil noire, barbe claire, Jean-Pierre Grunfeld, de sa voix douce mais persuasive, raconte sa *« philosophie »* : *« Lorsque vous êtes chargé d'organiser les communications d'une collectivité publique, petite commune, grande ville ou administration, vous devez employer d'autres méthodes que lorsque vous vous intéressez au secteur privé : vous vous adressez tout le temps à des citoyens et non pas quelquefois à des consommateurs. Une ville, ce n'est pas un produit mais un espace politique dans lequel les échanges, qui ne sont pas des échanges marchands, s'organisent de façon permanente à partir de ces véritables médias que représentent un guichet, une affiche, une plaque de rue. A nous de savoir nous en servir. »*

Illustration concrète de ces propos : le travail auquel *Topologies* se livre avec la RATP pour préparer une signalisation unique de l'ensemble du réseau de transport parisien : métro, RER, chemin de fer de banlieue, autobus. La Régie a lancé, avec le succès que l'on sait, des campagnes de publicité destinées à vendre des services. Très bien. Reste à étudier les moyens de faciliter pour l'usager l'emploi du métro ou des autobus, de l'aider à s'orienter plus aisément, de supprimer au maximum perte de temps et dépense nerveuse, bref d'améliorer le produit « transport ». Ce ne peut être qu'une tâche de longue haleine ; le contraire, justement, d'une campagne.

Jean-Pierre Grunfeld a inventé ce métier, mélange de plusieurs, en le faisant. Architecte diplômé, il travaille ensuite chez un designer industriel mais aura eu la chance de rencontrer sur sa route un homme qu'il admirera beaucoup : Jean Prouvé, ce célèbre inconnu de l'architecture métallique française, disparu l'an dernier, nancéien comme lui. Après un passage, autre expérience marquante, à l'Institut de l'environnement, il crée en 1969 son propre bureau d'études, qui sera repris en 1974 par Publicis et auquel Marcel Bleustein-Blanchet ne cessera de s'intéresser personnellement. A quarante-trois ans, ce jeune patron est entouré d'une jeune équipe d'ingénieurs et de designers. *« Nous sommes vingt-cinq : nous ne serons jamais plus nombreux pour rester une équipe. »*

Cette équipe a déjà un palmarès impressionnant. Elle travaille avec des départements, des villes (Paris mais aussi Bordeaux, Arles, La Rochelle, Amiens, Angoulême qui est une de ses meilleures réussites), des établissements publics comme celui de La Villette ou la société de la Tour Eiffel, des administrations centrales comme la direction des routes, des ministères, ceux de la culture, de l'éducation nationale ou du travail. Aucune discrimination politique dans le choix des clients. *« Il ne peut d'ailleurs en exister,* explique encore Jean-Pierre Grunfeld, *car notre démarche, est justement, de laisser aux « politiques » l'entière responsabilité de leurs décisions. Nous leur demandons ce qu'ils veulent faire, comment ils veulent apparaître, c'est leur affaire ; nous leur disons, après enquête, comment ils sont perçus ; nous leur proposons les moyens de modifier, dans le sens qu'ils souhaitent, leur image, et les aidons, s'ils le veulent, à l'obtenir. »* A chacun son travail, c'est le secret de la bonne communication et, sans doute, aussi, de la bonne politique.

J.-F. SIMON.

FEMME DE CHOCS

Pascale Breugnot, productrice à Antenne 2.

par Bruno Frappat

LES gens l'intéressent. Et parce que la télévision, c'est la vie, Pascale Breugnot fait une télévision pour les gens, avec les gens, sur les gens. Une idée toute simple, comme le sont les meilleures idées. Et avec cette idée-là, en quinze ans, elle a renouvelé le langage télévisuel. Elle a permis à la vraie vie de faire irruption sur les écrans. Elle a fait sauter les barrières qui séparaient la fiction du réel. Elle a produit de la vie en images, tandis que tant d'autres s'évertuaient à mouliner du pur spectacle, l'artifice et le toc. Balayant les académismes, elle a choqué parfois, passionné souvent, innové toujours.

Mine de rien. Avec un air de ne pas y toucher, une sensibilité œcuménique, peu de parti pris, des idées fraîches, voire joyeuses, un regard tendre et précis sur le monde. Rien de cette distance de l'entomologiste qui tient du bout des pincettes les bestioles qu'il observe et au sujet desquelles il disserte froidement. Non, pour Pascale Breugnot, la télévision doit *« faire voir et faire savoir »* avec cette chaleur que permet seule l'empathie. Et cela dans des émissions, des séries, dont aucune ne peut laisser indifférent : « Psy-show », « Moi, je », « Gym tonic », « Vive la crise ! », « Mœurs en direct », etc.

Pascale Breugnot est comme les émissions qu'elle produit : vive, enjouée, en perpétuel mouvement de pensée et d'invention, hardie mais réfléchie, impertinente mais scrupuleuse, sensible mais renseignée. A quarante ans passés, ses cheveux roux frisés sont comme un feu pétillant au-dessus de sa tête, ses joues un peu rebondies disent le goût de vivre, ses yeux très mobiles sont sans cesse en éveil.

A Antenne 2, son royaume est un vaste monde. Nommée par Pierre Desgraupes, en 1982, à la tête d'une des plus grosses « unités de programmes » (il y en a douze), sa mission se résumerait, sèchement, en deux chiffres : quatre cents heures d'émissions à produire chaque année, et un budget de 50 millions de francs. Douze permanents – dont un homme et un seul ! – mais d'innombrables associés (journalistes, réalisateurs), requis au coup par coup. Une PME avec un état-major restreint et un volant d'intérimaires talentueux.

Au début des années 70, Pascale Breugnot était assistante de production dans une société privée de films (Telcia films, avec Yves Ciampi). Par un beau dimanche, elle voit à la télévision une émission du service de la recherche de l'ex-ORTF dirigé par Pierre Schaeffer. Le coup de foudre. Le lendemain, elle rencontrait Schaeffer, qui l'embauchait sur-le-champ. Adieu ciné, bonjour TV ! *« La télévision,* résume-t-elle aujourd'hui, *me semblait très bien toucher les gens par ces images si proches de l'événement qu'elles se renouvellent sans cesse. Ce mouvement évolutif et incessant est comme la vie : un flot qui coule, tout est lié comme dans une peau qui se renouvelle sans cesse. »*

Du journalisme, en somme ? *« Oui, je ne fais que du journalisme. Ce qui m'intéresse, c'est d'observer les faits de l'actualité et de les relier entre eux d'une certaine manière. »* Pascale Breugnot fera d'abord dans le culturel, mais à sa manière déjà : en partant des gens, des personnes. Avec la série du « Musée imaginaire », elle fera parler les fous de l'art et leurs passions (Boulez, Roger Caillois et tant d'autres). Avec la série « Inventaires », elle montre la relation entre les hommes et les objets du patrimoine, relation souvent passionnelle.

En 1976, changement de cap. Les chaînes commencent à devenir plus concurrentielles. Les « culturelles » sont reléguées en fin de soirée pour les couche-tard et les insomniaques. *« Je ne voulais pas m'adresser à 2 % des téléspectateurs. »* Le confidentiel n'est pas sa tasse de thé. Elle s'oriente vers les « phénomènes de société ». L'heure est à l'enquête sur les choses de la vie, le témoignage, la vie des gens dans son tissu de tristesses, de plaisirs, de blocages, de drames et de joies. L'adoption, les rapports parents-enfants, la vie des familles murées dans leur non-communication. Pascale Breugnot et ses équipiers découvrent la France du silence, les profondeurs à la fois riches et médiocres, la quotidienneté, la profusion du banal. Ici Pascale Breugnot, les Français parlent aux Français... Car chacun, dans ces émissions, peut se repérer, se projeter, s'identifier, se découvrir même.

« Une bonne émission de télévision, dit encore Pascale Breugnot, *c'est exactement comme un éditorial : elle rapproche des faits, des témoignages, des réflexions et, bien sûr, elle donne un point de vue qui peut être mobilisateur. »* Mais un édito précédé d'une longue enquête sur le terrain. La caméra fouille le paysage humain. Viendront alors des émissions qui touchent l'individu au plus près, jusqu'à l'intime qu'on croyait indicible et non montrable. Le « modèle », décrié au départ, accepté aujourd'hui, ce sera « Psy-show », où des couples revivent l'itinéraire des sensualités. Dans le même temps, une lente révolution culturelle s'est faite dans l'équipe de Pascale Breugnot. Elle porte sur les rapports de la fiction et du réel.


D.R.

« Il n'y a pas de frontières entre les deux, dit-elle. *Ce qui compte, c'est le contenu, le caractère indiscutable de l'enquête et des informations sur lesquelles se fondent les parties jouées. »* Car il faut désormais donner au documentaire la capacité de rivaliser avec les histoires carrément inventées que sont, par exemple, les feuilletons. *« Il faut,* dit Pascale Breugnot, *donner aux émissions la forme et la force du récit. »* Ainsi fera-t-on rejouer à des personnages des événements qu'ils ont réellement vécus (une fleuriste agressée en banlieue interprétera son propre rôle). Ainsi mêlera-t-on, pour une émission sur l'an 2000 (programmée en mai 1985), des entretiens réels et les scènes fictives d'un avenir possible.

Cela ne va pas sans ambiguïté, potentiellement. Que ferait, d'un tel mélange, une télévision qui n'aurait pas les méthodes scrupuleuses qui ont fait la force et le charme des émissions de Pascale Breugnot ? N'est-ce pas la porte ouverte à la manipulation ? Pas de risque pour ce qui la concerne : elle a assez donné de gages de ce qu'elle appelle son *« opiniâtreté dans le travail d'enquête »*.

Cette télévision de la vie-même survivrait-elle à la création de chaînes privées ? Pascale Breugnot jugerait plutôt *« saine »* une telle création, car elle pourrait *« stimuler et même déstabiliser »* les chaînes publiques. Mais à condition que ces dernières *« se renouvellent »* et définissent un certain type de programmes qui ne soient ni racolage, ni nivellement, ni régression, ni facilité. Du Breugnot, en somme.

LE SÉNATEUR WAX

Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz.

DE tous les titres qui se pressent sur sa carte de visite – entre autres, maire (CDS) de Metz, sénateur de la Moselle, président de l'Association des maires des grandes villes de France et de l'association Nouveaux Médias. – c'est peut-être bien le dernier qui tient le plus à cœur Jean-Marie Rausch, cinquante-six ans. Rien ne le destinait à la politique : fils de minotier et minotier lui-même, ce Lorrain, garanti grand teint, a dû jeter son bonnet par-dessus ses moulins le jour où les hommes du *Républicain lorrain* lui ont demandé de se présenter au siège laissé vacant à la mairie par la mort de Raymond Mondon. D'ailleurs, le jeune homme, du temps qu'il était étudiant, *« s'enthousiasmait à la lecture de* Combat, *celui d'Albert Camus »,* précise-t-il, et *« se sentait le cœur nettement plus à gauche qu'à droite ».*

Sa rencontre avec Jean-Marie Pelt, aujourd'hui professeur de biologie végétale et son adjoint à la mairie, va jouer le rôle d'un déclic. *« Son idée de créer, à Metz, un institut européen d'écologie m'a immédiatement séduit. D'autant qu'à travers l'écologie j'ai vu se profiler l'environnement urbain... »* Mais sa passion pour la communication sous toutes ses formes – de A comme Antiope à V comme visiophone, – M. Rausch dit l'avoir acquise au terme d'un constat. *« Vers 1972, on a assisté en Lorraine aux premiers soubresauts de la crise sidérurgique, qui annonçait déjà la fin d'une certaine société* industrielle. *Derrière cela, l'informatisation et la robotisation pointaient déjà leur museau. Dans le même temps, on assistait à un phénomène nouveau, les premiers déplacements des centres de décision : des vieux bassins industriels où ils se trouvaient implantés – comme la Ruhr, le Nord et la Lorraine, l'Angleterre, la côte est des Etats-Unis, – ils allaient s'installer sur les rivages canadiens et américains du Pacifique, au Japon et dans le Sud-Est asiatique... Là où s'élaborent aujourd'hui les outils de la communication. »*

Dès lors, sa conviction est faite : le futur, en l'occurrence les années 80, sera tout entier placé sous le signe de la communication. *« Pour sortir la Lorraine d'un contexte périmé, il fallait sans attendre l'adapter aux techniques du surlendemain, en sautant carrément un palier, de façon à entrer de plain-pied dans l'ère de la communication. »* Au début, J.-M. Rausch le reconnaît : *« On a un peu bricolé. »* Avec le câble, d'abord. Mais aujourd'hui, Metz (120 000 habitants) a câblé 33 500 de ses 48 000 logements, dont 8 000 sont effectivement raccordés. Dépense par tête, au départ, 341 F de raccordement, plus 600 F d'abonnement annuel. A ce prix, tout Messin qui le souhaite a le choix entre dix-sept radios et dix chaînes de télévision.

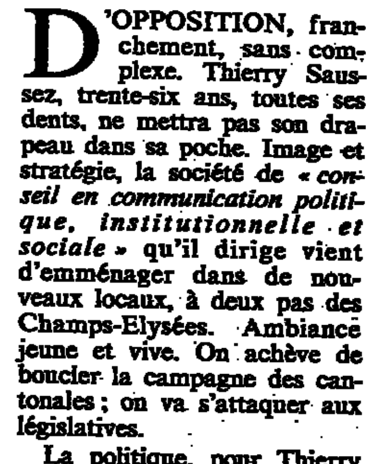
Après, en décidant d'attirer à Metz des industriels et de faire de sa ville *« le pôle d'accueil des industries du futur »,* M. Rausch a pris des risques. *« Vous allez à l'échec,* lui répétait-on. *Ces boîtes-là choisiront le soleil, pas la Lorraine... » « Nous avons fait l'acquisition d'un ordinateur WAX, dix millions de francs clé en main, ce qui se fait de mieux au monde en matière de génie logiciel. Et on a dit aux industriels : si vous venez chez nous, on vous offrira tant d'heures de WAX par an... »* Tout laisse à penser qu'il a joué la bonne carte. Après les sociétés Apple, Télémécanique, Bull-Transac, Hewlett-Packard et Thomson-Answare, Supelec s'installera à Metz, comme le futur centre d'essais de TDF et, probablement, l'ACESCOM (Association pour l'étude et la mise en place du centre d'études des systèmes de communication).


SUTHAUD/RUSH

Pari gagné ? En tout cas, une réussite pour cet autodidacte de l'ordinateur qui a épaté son entourage en commençant à pianoter sur un clavier à cinquante ans. Sa passion du moment, c'est la micro-informatique : *« J'écris moi-même des logiciels. Et cela a changé ma vie ! Mon écran me dit en quelques secondes ce qu'il me fallait des heures à déterminer. »* Et puis toutes ces industries qui s'appellent audiovisuel, télématique, informatique, sont porteuses d'emplois : *« Aux Etats-Unis, l'informatique crée actuellement un emploi sur deux, même s'il faut inclure le balayeur, le marchand de hot-dogs et le jardinier. Qui dit mieux ? »*

Un homme passionné, Jean-Marie Rausch. Son épouse, elle, l'est un peu moins peut-être : *« J'avoue qu'elle n'est pas vraiment ravie quand elle me voit, la dernière bouchée avalée, filer vers la pièce où j'ai installé mes écrans... »* Il a donc « des écrans » jusque chez lui ? *« Oh !* fait-il, modeste, *j'en ai huit à la maison. »* Pas de quoi fouetter un chat...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



UNE BONNE DROITE

Thierry Saussez, patron d'Image et Stratégie.

D'OPPOSITION, franchement, sans complexe. Thierry Saussez, trente-six ans, toutes ses dents, ne mettra pas son drapeau dans sa poche. Image et stratégie, la société de *« conseil en communication politique, institutionnelle et sociale »* qu'il dirige vient d'emménager dans de nouveaux locaux, à deux pas des Champs-Elysées. Ambiance jeune et vive. On achève de boucler la campagne des cantonales ; on va s'attaquer aux législatives.

La politique, pour Thierry Saussez, c'est une passion avant d'être un métier. Il est aujourd'hui adjoint au maire de Rueil-Malmaison, Jacques Baumel, mais son engagement, loin de le dissimuler, il le revendique *« pour des raisons de déontologie »*, tient-il à préciser, en expliquant : *« Notre tâche de conseil auprès des collectivités locales est une démarche globale qui va de la conception d'une campagne à sa réalisation. Nous ne pouvons travailler en confiance avec des gens qui ont des idées trop différentes des nôtres. »*

« Trop différentes » ne veut pas dire semblables. En fait la clientèle d'Image et stratégie se recrute parmi *« tous ceux qui ne sont pas à gauche »* et qui *« ne se situent pas aux extrêmes »*. Vaste marché qui va de la région Ile-de-France, Alsace ou Franche-Comté au département de la Guadeloupe, à la ville de Mulhouse ou d'Orléans jusqu'à des localités plus modestes.

Thierry Saussez parle avec fierté de ce qu'il appelle *« son laboratoire »* : l'opération qu'il a menée en 1983 à Marines, modeste chef-lieu de canton du Val-d'Oise, et qui a permis à son frère Fabrice de s'asseoir dans le fauteuil du maire.



D.R.

Le jeune publicitaire avait appris son métier sur le tas chez Jaeger-Lecoultre puis auprès de Claude Bongrand, dont il fut, de 1972 à 1982, un collaborateur proche, fourbissant ses armes. Il dispose aujourd'hui d'une stratégie et d'un instrument bien au point. Stratégie à trois niveaux. *« Nous devons être successivement*, explique-t-il, *des scientifiques pour étudier de façon précise les comportements des gens auxquels nous allons nous adresser, des créateurs pour imaginer des messages politiques nouveaux, des organisateurs de campagne. »* D'où la nécessité de disposer, pour accomplir cette triple besogne, d'une équipe pluridisciplinaire. Image et stratégie se présente comme *« la seule agence de conseil intégrée »* capable de proposer du *« tout-compris »*. On y trouve à la fois un institut de sondage, un atelier graphique et un bureau de relations publiques et de presse. Au total, une vingtaine de permanents et une trentaine d'enquêteurs dans les régions. Moyenne d'âge, trente ans : *« Nous assumons notre jeunesse comme notre option politique. »* Dynamisme garanti ; on le voit par les projets qui foisonnent.

Depuis un an, l'agence a commencé à s'intéresser à la promotion des professions libérales : médecins – quatre campagnes ont déjà été lancées – ou notaires.

L'information vient de tomber : les élections régionales seront organisées en 1986 en même temps que les législatives. *« Nous sommes prêts*, dit Thierry Saussez, *nous sommes les seuls à avoir déjà préparé des "régionales" : en Corse, en août dernier. »*

J.-F. S.

LA FORCE DE L'OMBRE

Maurice Lévy, PDG de Publicis.

LA publicité, c'est assurément bon pour les autres – ses clients, notamment, – mais sûrement pas pour lui-même. A qui souhaite faire son « portrait », M. Maurice Lévy, quarante-trois ans, deuxième personnage dans la hiérarchie de Publicis-Conseil, répond avec un large sourire que *« cela ne saurait intéresser personne »*. On cherchera en vain sa notice dans les colonnes du *Who's who*, et les journaux n'ont rien dans leurs archives le concernant, hormis quelques rares repères de carrière, du genre *« né au Maroc en 1942, entre en 1971 chez Publicis, après cinq années passées à l'agence Synergie. Vice-président en 1981, devient PDG de la maison en 1983 »*. Rien de plus...

D.R.

Ce qui lui importe, en revanche, il ne se fait pas prier pour en parler. On devine, à l'entendre parler de son métier, la publicité, la passion qu'elle suscite en lui : *« Etre aujourd'hui dans la communication, c'est se trouver placé au centre de* tout – il insiste sur le mot – *ce qui se passe, se fait, se crée... La publicité, c'est un carrefour privilégié où se croisent à tout moment et en tous sens l'industrie, les médias, la distribution, une certaine part du monde politique et une très large part de l'économie nationale et internationale... »*

Un métier *« fascinant »*, qui conduit à étudier, à analyser, à diriger d'une certaine manière la stratégie des entreprises, puis de déterminer – *« là, on n'a pas le droit de se tromper ! »* – les goûts du public. *« Notre rôle de publicitaires, c'est de susciter entre l'acheteur potentiel et le produit une « relation » qui doit dépasser le seul aspect utilitaire de ce produit. Ce qui signifie que, contrairement à ce que croient à tort trop de personnes, la publicité, fût-elle la meilleure, ne fera pas vendre n'importe quoi : aucun produit qui ne corresponde à la satisfaction d'un besoin réel – qu'il soit « physique » ou « psychologique » – ne survivra longtemps. Les faux produits ne résistent pas au jugement du public. Il faut savoir le dire à l'éventuel client et refuser de défendre ses couleurs. »*

A passer en revue quelques-unes des grandes campagnes à succès qui portent la griffe de la maison – les ravissantes jeunes femmes court vêtues de Dim, le pain, le vin et le Boursin, cette Shell qu'on aime, la bière qui fait aimer la bière, ce Paic citron qui fait les mains si douces, ou la Renault Super-5 qui peut semer Superman en personne, – on constate sans avoir à se forcer que la « machine » qu'a créée M. Marcel Bleustein-Blanchet tourne rond et sait viser juste. A force d'avoir maîtrisé l'art et la manière *« d'avoir une espèce de capacité à se dédoubler, à se mettre dans la peau du consommateur »* pour deviner comment il recevra le message prévu.

Pour M. Maurice Lévy, *« la consommation est devenue aujourd'hui une véritable industrie »*. Où la France, en dépit de son retard sur les autres, se place tout de même dans les trois premiers pays, derrière la Grande-Bretagne, qu'il juge comme la *« meilleure »* en la matière, et les Etats-Unis. A chaque pays sa manière de vendre : *« Aux Etats-Unis, c'est la publicité démonstrative, le* hard-selling, *qui réussit. Les Anglais, eux, jouent à fond la carte de leur humour inimitable, alors que le Japon donne dans la poésie, le passé, la tradition. L'Allemagne préfère le style brutal, direct, sans fioritures inutiles, et chez nous, enfin, on choisit le registre affectif, émotif même... »*

Pour l'heure, ce qui préoccupe le plus le monde de la publicité, c'est l'avenir. *« On peut, mais cela reste encore vague, imaginer de quoi sera fait demain, mais il est évident que des moyens encore inconnus seront mis en œuvre, notamment par le truchement de la télématique... Demain, cela nous en sommes convaincus, les médias seront électroniques. »* Que sera alors la publicité ? *« Impossible à dire. Peut-être un service, peut-être un message transcodé, voire une intrusion technologique... »* C'est pourquoi on travaille – depuis plus de deux ans déjà – chez Publicis à concevoir *« un nouveau langage avec une forme, une syntaxe entièrement nouvelles, mais qui doit garder tout ce qu'il y a d'humain, de sensible et de chaleureux dans la communication d'aujourd'hui »*.

Cet immense inconnu le passionne tout autant que ce qu'il aime déjà, passionnément. *« Je suis un amoureux de la communication. Peut-être parce que j'aime les gens : pour faire ce métier, il faut aimer son prochain. Les pisse-vinaigre n'ont pas leur place chez nous... »*

J.-M. D.-S.

MADAME AN 2000

Yvette Chassagne, présidente du Carrefour de la communication.

QUELLE pêche ! Assurément cette femme de choc, habituée à jouer les pionnières de l'administration – première femme « sous-directeur » au ministère des finances en 1967, première « conseiller-maître » à la Cour des comptes en 1979, première « préfet » en 1981, – aujourd'hui présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris), ne manque ni de caractère ni d'énergie. Elle décide, programme et fonce, entraînant dans son sillage famille, équipe et personnel, présentement plus de trente mille salariés. Et bien téméraire – ou inconscient – celui qui chercherait à la freiner, la retarder ou contrarier ses objectifs. Travailleuse et infatigable, rien ne l'agace davantage que l'oisiveté, la lenteur et l'indécision. Et sa façon de conduire une interview – au lieu et place de son interlocuteur – indique assez bien la façon dont elle doit diriger un conseil d'administration.

Mais, attention ! Point de comportement à la hussarde, d'austérité technocrate ou de démonstrations survoltées. Le gant est de velours, et la dame affable et charmante. Une grand-mère moderne et étonnante – elle a soixante-deux ans, – qui prend autant plaisir à voyager, lire, cuisiner qu'à diriger, discuter... et communiquer. Car c'est là sa passion.

Communiquer, de sa préfecture du Loir-et-Cher, cela signifiait multiplier les contacts avec les élus et la population. De foires en courses cyclistes, de bals en expositions ou réunions cantonales, elle honorait de sa présence le plus grand nombre possible de manifestations, n'hésitant pas elle-même à recevoir dans sa vaste résidence.

Communiquer, au sein de sa nouvelle entreprise, cela signifiait écouter et informer à la fois la clientèle et l'ensemble du personnel. Et Mme Yvette Chassagne de lancer, dès son arrivée Place Vendôme, il y a deux ans, une audacieuse politique de communication. Un comité consultatif de clientèle était créé afin de mieux adapter produits et services à la demande des clients, et l'UAP abandonnait l'archaïque système des notes de service pour se mettre à l'heure de la radio et de la télévision.

Quarante antennes (une par étage) et trois mille récepteurs ont été installés dans une tour de la Défense, permettant de capter Radio UAP et les informations professionnelles, conviviales et pratiques qu'elle diffuse plusieurs fois par jour. Un studio de télévision broadcast autorise d'autre part l'enregistrement d'émissions d'information qui, diffusées la nuit sur l'une des trois chaînes, parviennent ainsi à l'ensemble des agents de province qui les enregistrent sur magnétoscope. La Régie française des espaces trouve ici tout son sens, l'UAP s'apprêtant cependant à crypter ses émissions pour échapper à ses concurrents... trop assidus à son gré devant ses programmes !

Enfin, décidée à *« gérer moderne »*, Mme Chassagne joue à fond la carte informatique en en maîtrisant la forme et le développement. *« O.K. pour s'adapter à l'instrument, à condition que lui-même s'adapte à notre culture et à nos besoins. »* Elle a réuni un comité scientifique et fait étudier, par des chercheurs et des industriels français, le type idéal de machine *« s'intégrant parfaitement dans une culture d'entreprise française »*. Une obsession ; éviter tout chômage. *« On ne licencie pas des gens pour en embaucher d'autres plus compétents. Ce serait absurde. On ne met les machines entre les mains du personnel que lorsqu'il sait s'en servir. Et, pour cela, on le forme. C'est la seule façon de faire face à la révolution industrielle nouvelle et d'anticiper la mutation technologique. »* Les crédits consacrés à la formation ont donc été multipliés par trois, et l'UAP offrira bientôt à l'ensemble du personnel trois heures hebdomadaires de formation prises sur le temps de travail. *« Il était impensable que les femmes – 67 % du personnel – puissent prendre des cours du soir ! »*

Mais, alors, ce Carrefour international de la communication qui ouvrira ses portes en 1988 et dont elle est la présidente ? Eh bien... Ne vient-elle pas d'en parler ? *« Ma démarche est la même*, explique-t-elle tranquillement. *Il s'agit d'anticiper. Préparer la société à un bouleversement technologique profond et à une mutation culturelle telle qu'il faudra la maîtriser pour ne pas être écrasé. Former les gens à l'usage de ces nouvelles techniques en créant de nouveaux outils de formation, de nouveaux modes d'accès aux connaissances, pour que chacun ait la possibilité de choisir librement et de se trouver un emploi qualifié. Etablir des passerelles avec les Japonais, les Américains et l'ensemble des autres pays. Et préserver en même temps l'identité des patrimoines culturels. »*



BOIFFIN-VIVIER/RUSH

Le Carrefour, pour elle, c'est d'abord *« un lieu »*. *« Un lieu de spectacle vivant, permanent, de l'évolution des techniques de communication et de leurs usages ; un lieu d'étude, d'information, d'observation accessible au grand public et orienté vers les professionnels et les entreprises ; un lieu de rencontre, et de travail, pour les entreprises de communication. »* Sans doute les initiatives du Carrefour vont-elles se multiplier avant son lancement officiel. Mais Mme Chassagne rêve déjà d'une *« grande nuit du satellite »* lors d'un lancement d'Ariane, tandis qu'une salle de presse ultramoderne, mise à la disposition des journalistes et couvrant la Semaine de la communication, témoignera des outils de demain.

« Puisque c'est possible, à quoi bon attendre ? », demande Mme la présidente, qui a déjà la tête dans les années 2000.

ANNICK COJEAN.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

LES «CONTRADICTIONS» DE SOLLERS

«Passage du témoin» de Pierre Bourgeade à Philippe Sollers.

SES ennemis reprochent à l'écrivain Philippe Sollers, qui célébra tour à tour le maoïsme, l'Amérique, le christianisme, ses palinodies. Pierre Bourgeade, qui a choisi de lui « passer le témoin », préfère l'interroger sur ses « contradictions ». *Contradiction entre le goût de la théorie et celui du jeu, l'attrait de l'érotisme et celui du mysticisme, l'amour de l'avant-garde et celui de la tradition. Philippe Sollers souligne, en réponse, l'unité de son itinéraire intellectuel.* – T.F.

∴

I. – LE JEU

P. Bourgeade. – Vous êtes un personnage très connu, donc très mal connu ; vous passez quelquefois pour quelqu'un d'un peu dogmatique ; je crois au contraire que vous êtes très indulgent, et même, je peux en témoigner personnellement, très bon. La bonté me semble être une caractéristique de votre personne, alors que ce n'est pas le sentiment le mieux partagé dans les milieux littéraires parisiens... Mais votre personnalité est aussi complexe.

» Vous venez de publier le *Portrait du joueur* qui est une chronique très brillante, avec le décousu de la vie qui raconte, me semble-t-il, votre histoire ; comment conciliez-vous en vous le joueur et le théoricien ?

Ph. Sollers. – Il n'y a pas à mes yeux de contradiction entre le jeu et la pensée du jeu, entre la théorie et la pratique ; pour qu'il y ait jeu, il faut bel et bien qu'il y ait des règles et des règles de pensée ; plus le jeu est pensé, plus il rebondit et se développe. Pour prendre la métaphore du jeu d'échecs, on sait très bien que le joueur qui va jouer des parties interminables avec une grande concentration physique, nerveuse, et parfois même mystique, que requiert l'appréciation de la complexité du jeu, doit être aussi un théoricien du jeu. On sait que de grands joueurs d'échecs, comme Philidor en France, ou Tartakover et bien d'autres, ont tenu à transmettre telle ou telle trouvaille théorique la plus percutante possible, qui reflète non seulement leur longue expérience mais également la solution qu'ils ont trouvée dans ce domaine.

» Les échecs, on en parle beaucoup en ce moment, sont le jeu des jeux. Par exemple, la planète tout entière est fascinée par le match qui n'en finit pas entre Karpov et Kasparov, et qui a même dû être annulé ! Personne ne pourra donc nier cet aspect politique ultracondensé. Ces deux joueurs représentent tout à coup des forces considérables, militaires, idéologiques. Si l'on se faufile dans la biographie de ces deux joueurs, on s'aperçoit que, tout au fond, des enjeux métaphysiques sont là. Je pense à l'instant au *Neveu de Rameau* et à ce café de la Régence où Diderot note qu'on jouait et qu'on voyait le fameux Philidor.

» Il n'y a donc pas de contradiction entre la théorie et le jeu. Si l'on passe à l'existence, on aura d'autant plus de chances pour jouer sa vie qu'on aura la pensée de son jeu. C'est compris comme une contradiction parce que cela va contre l'idéologie de l'authenticité sans recul, de l'homogénéité sans distance, de la vraie vie qui s'opposerait à la pensée, etc. C'est-à-dire contre une idéologie presque endémique de la pensée et de la vie s'opposant, qui est malheureusement le degré zéro de la spontanéité. Pourtant, il n'y a pas de grand musicien sans théorie musicale, pas de Jean-Sébastien Bach sans calculs sur la musique pour donner l'impression d'un jeu suprême. Tant qu'on n'aura pas oublié, si c'est possible, la pesanteur romantique, l'extraordinaire intoxication du romantisme, qui impose son point de vue et sa pseudo-morale, on continuera à penser que le jeu est incompatible avec la pensée.

T. Ferenczi. – Cette idéologie spontanéiste et obscurantiste est-elle plutôt de droite ou de gauche ? Ou traverse-t-elle tous les courants politiques ?

Ph. Sollers. – Elle traverse malheureusement tous les courants politiques, elle est préalable à la politique, humaine au sens le plus désespérant du mot, dans la mesure où elle est ce qui persiste d'infantilisme et d'enfantillage, au sens négatif, car il y a un jeu de l'enfance et une théorie du jeu de l'enfance... Quand Baudelaire écrit : « *Le génie c'est l'enfance retrouvée à volonté* », cela signifie qu'il faut retrouver le jaillissement, la fraîcheur, le côté complètement irrationnel de l'enfance, mais qu'il faut pouvoir le retrouver « à volonté » ; c'est-à-dire qu'il faut que la pensée s'exerce. Il s'agit là d'un enfant qui fait l'enfant, qui est au comble de la lucidité dans l'innocence.

» Pour prolonger cette question politique, je crois qu'une bonne façon de redéfinir la politique serait de repérer qui est conscient du jeu et qui accepte de dire qu'elle est un jeu, mais il est très difficile de faire avouer ça aux hommes politiques. Bien évidemment, la donnée fondamentale de ce type de position serait l'humour ; on trouverait aussi peu, ou autant d'humour à droite qu'à gauche, avec peut-être quelques exceptions plus notables à gauche.

T. Ferenczi. – Je pensais plutôt à l'anti-intellectualisme...

Ph. Sollers. – Il est aussi bien de droite que de gauche : aux extrêmes, on retrouve toujours ce soupçon porté à l'inauthenticité ; c'est une vieille prédication qui n'en finit pas : il faudrait être pur, authentique, identique à soi-même !... C'est une position contraignante de l'identité qui est évidemment, à mes yeux, le contraire de la liberté.

P. Bourgeade. – Vos premiers romans ont été salués dès leur apparition. Vous n'avez jamais connu d'échec !... Vos premiers livres étaient des livres de création, de poésie. Il y a eu ensuite, coïncidant avec la création de *Tel Quel*, une période d'effort théorique important même pour ceux qui, comme moi, s'y sont opposés. On a l'impression qu'aujourd'hui, avec vos derniers livres, *Femmes*, *Portrait du joueur*, vous revenez à une littérature existentielle qui rejoint un peu en tonalité vos livres du début. Situez-vous ces périodes comme trois époques différentes ou avez-vous au contraire le sentiment d'une continuité ?



ISABELLE WATERNAUX

Philippe Sollers, né en 1936, vient de publier *Portrait du joueur* (Gallimard). Après avoir participé à la création de la revue *Tel Quel*, dans les années 60, il a lancé récemment une nouvelle publication, *l'Infini*.

Ph. Sollers. – Il est vrai que je me suis beaucoup intéressé à la théorie du jeu littéraire. Il s'agissait à l'époque de moderniser un jeu où régnait l'archaïsme. Ce n'est pas un hasard si l'explosion des savoirs s'est produite en 1968. Cet archaïsme était devenu insupportable. Le coup d'éclat, comme le dit Baudrillard, qu'a été 1968, ne cherchait pas d'accomplissement politique, mais devrait nous intéresser en tant qu'explosion pour l'explosion...

T. Ferenczi. – Qui était recherche d'authenticité et de spontanéité...

Ph. Sollers. – Il y avait une énorme contradiction entre un hyperthéoricisme et des attitudes libertaires très spontanéistes. C'était une école permanente de théorie et de désordre ; même les situationnistes étaient à l'époque des hyperthéoriciens tout en ayant le comportement le plus anarchique possible.

P. Bourgeade. – Pensez-vous que *Tel Quel* à son origine ait prophétisé et annoncé 1968 ?

Ph. Sollers. – *Tel Quel* faisait partie d'un ensemble de choses très vaste qui annonçait 1968. Il est aujourd'hui de bon ton de tirer un trait sur ces vingt années qui auraient été vingt années d'imposture et d'erreur...

» Un certain mouvement actuel de dépréciation de tout ce qui s'est fait à l'époque a un caractère politique évident : la gauche, ses fonctionnaires et ses représentants idéologiques, a été dépitée de ne pas rallier l'intelligentsia supérieure, comme dirait Régis Debray, à son programme politique ; elle a considéré l'attitude des intellectuels comme une entrave à son action : ces mouvements gauchistes, cette irresponsabilité, ce foisonnement qui ne voulait pas aboutir...

II. – L'ÉROTISME

P. Bourgeade. – Pour passer au second volet de notre entretien, il peut apparaître, pour certains lecteurs, une contradiction entre le mystique et l'érotique. En lisant votre dernier livre, j'ai été frappé par l'intensité du passage érotique, qui par moments frôle l'obscénité ; c'est pour moi un compliment : l'érotisme s'exprimant avec sincérité ne connaît pas ses limites ; vous portez l'écriture et l'expression de sa réalité à leurs limites. Mais il y a également une source mystique de l'amour pur. Pourriez-vous parler de cette contradiction apparente ?

Ph. Sollers. – Dès qu'on parle de contradiction, on met en doute la sincérité : comment pourrait-on être sincère en étant divisé ? Pour m'en tenir à Diderot, *le Paradoxe sur le comédien* pose la conscience moderne dans sa contradiction : c'est une nouveauté considérable que de prendre l'émotion à son plus haut niveau tout en restant froid et détaché ; ce à quoi n'arrivera jamais quelqu'un qui croit exprimer l'émotion en elle-même sans la penser ; érotique et mystique se rejoignent. De ce point de vue, je reste fidèle à Georges Bataille.

» La même spontanéité obscurantiste veut qu'il y ait d'un côté les choses du corps, silencieuses ou exhibées, de l'autre la vie de l'intériorité... Comme si l'énergie dépensée pour les choses spirituelles n'était pas aussi utilisée pour ce qui relève de la sexualité. Il est extraordinaire qu'après Freud on en soit encore à se demander si ces deux aspects de la vie communiquent vraiment. Il est de même extravagant que l'on se précipite aujourd'hui pour déchirer les affiches du film de Godard, *Je vous salue, Marie*. C'est le vieux problème de la vérité intouchable...

» A mes yeux, essayez de se mettre dans la vérité de l'érotisme a la même valeur que de prendre, par rapport à toutes les idéologies, le point de vue de la métaphysique ou de la mystique. Le catholicisme me paraît être le lieu étonnant où se dit de la façon la plus profonde cette relation entre l'érotisme et quelque chose de bizarrement organisé. Il n'y a pas de contradiction entre l'érotisme et une certaine méditation sur Dieu.

» Je cite volontiers cette phrase que Balzac prête à la duchesse de Langeais : « *Mon bijou, il n'y a rien de plus calomnié aujourd'hui que Dieu et le dix-huitième siècle...* » Je trouve très frappant que Dieu et le dix-huitième siècle soient accusés ensemble d'être des agents de subversion.

T. Ferenczi. – Est-ce vrai du catholicisme d'aujourd'hui ?

Ph. Sollers. — On peut penser qu'il deviendra peu à peu un lieu de récapitulation historique fabuleux.

P. Bourgeade. – Vous apparaissez dans vos déclarations comme un esprit très religieux ; je voudrais vous poser une question très simple : avez-vous la foi ?

Ph. Sollers. – Je crois...

P. Bourgeade. – Dans *Femmes*, vous montrez les femmes comme des objets de plaisir...

Ph. Sollers. – Pas simplement comme des objets ; ce sont des sujets en pleine évolution avec des contradictions remarquables.

P. Bourgeade. – C'était un raccourci ; au contraire, dans le *Portrait du joueur*, Sophie apparaît comme un personnage d'initiatives, dont vous êtes par moments l'objet. Pensez-vous que la femme d'aujourd'hui surmonte d'un mouvement naturel les contradictions que nous venons d'évoquer ?

Ph. Sollers. – Je ne dis jamais : la femme ; dans le *Portrait du joueur*, je l'ai appelée Sophie – d'ailleurs aucun critique ne l'a remarqué – parce que Sophie est le personnage de femme du dix-huitième siècle français, qui s'oppose à l'image de la femme du romantisme allemand. L'ordre de la liberté féminine a connu alors de grands bouleversements, qui peuvent éventuellement revenir après un long tunnel qui serait celui du puritanisme du dix-neuvième siècle et de l'appropriation politique des femmes à on ne sait quelle réalisation sociologique. Il est vrai qu'on parle peu souvent des initiatives que les femmes peuvent prendre, des plaisirs qu'elles peuvent se donner, auxquels je ne trouve rien à redire...

III. – LA POLITIQUE

P. Bourgeade. – Vous apparaissez dans votre œuvre comme un avant-gardiste et en même temps comme un homme de traditions et de grande culture ; comment vous situez-vous politiquement en 1985 ? Vous avez, dans l'*Infini*, revue que vous avez fondée il y a quelques années, défini l'écrivain comme un homme d'opposition : pourriez-vous développer ce point ?

Ph. Sollers. – Je voudrais d'abord m'arrêter un peu sur ce problème de l'avant-garde et de l'opposition. Pour prendre trois exemples de créateurs du vingtième siècle : Joyce, Céline, Picasso, je note que tous trois ont inventé des formes nouvelles avec une force particulière ; mais tous trois ont aussi été profondément attachés à la tradition, Céline à Villon et à toute la tradition médiévale française, Joyce à saint Thomas ; quant à Picasso, il a passé son temps à admirer Raphaël, Vélasquez, Poussin... L'artiste contemporain, qui réinvente toutes les formes, est en même temps quelqu'un de très traditionaliste.

» Pour revenir à la politique, l'écrivain est dans l'opposition de toutes les oppositions qui voudraient devenir majoritaires ; il est contre toute hégémonie, contre la tentation de devenir intellectuel organique, fonctionnaire de la société : il représente l'élément asocial dont la société a besoin, qui échappe à la gestion et à la surveillance sociales.

T. Ferenczi. – Vous avez contribué à dénoncer l'imposture du marxisme plus que celle du libéralisme ; on est donc tenté de vous situer dans la mouvance de la droite plutôt que dans celle de la gauche...

Ph. Sollers. – Si j'étais dans la mouvance de la droite, elle s'en apercevrait ! Tout ce que j'écris lui brûle plutôt les doigts. Ce n'est pas à droite que mes livres trouvent les échos les plus favorables ; j'écris des livres corrosifs, critiques, qui sont ressentis comme mettant à mal les comportements. Je pense quand même que c'est une attitude de gauche que de gêner le conformisme, qu'il soit de droite ou de gauche...

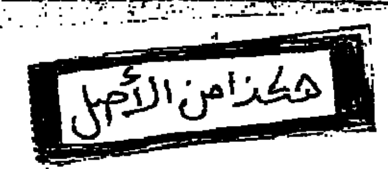
T. Ferenczi. – Vous n'êtes donc pas de ceux qui souhaitent la fin de l'expérience de la gauche au pouvoir ?

Ph. Sollers. – Je trouve que c'est une bonne chose. Il ne serait pas mauvais que dure cette espèce de peu de pouvoir qu'a la gauche au pouvoir ; il n'est pas mauvais qu'un pouvoir soit assez faible et que les citoyens soient de plus en plus amenés à s'intéresser à leur vie privée. Je reproche seulement à la gauche de ne pas développer au maximum les réseaux de communication... Il est intéressant d'être de gauche et de ne pas être reconnu par la gauche.

P. Bourgeade. – Sur ce dernier point, je ne partage pas votre opinion ; je pense que l'expérience de gauche n'a pas eu lieu parce qu'elle ne peut avoir lieu qu'avec des institutions démocratiques que nous n'avons pas. J'espère donc qu'elle aura lieu un jour... Philippe Sollers en sera peut-être le premier descripteur !»

France-Culture, samedi 9 mars, 19 h 15 : Philippe Sollers-Hector Bianciotti (rediffusion, mercredi 13 mars, 14 h 30).

Samedi 16 mars, 19 h 15 : Hector Bianciotti-Diane de Margerie (rediffusion, mercredi 20 mars, 14 h 30).



CETTE LANGUEUR QUI ME GAGNE

par Alain Gerber

« J'AVAIS froid. Je pensais que nous allions rentrer à la maison. Mais lorsque nous en eûmes terminé avec cette absurde cérémonie, debout côte à côte sur ce coin de trottoir, rue de l'Egalité, comme sur la rive du bout du monde, il me prit par la main, si fermement, et m'entraîna dans la direction opposée.

« *Promenons-nous* », dit-il.

Il n'avait pas cédé. Pas un seul instant. Même le muscle qui, ce matin encore, tremblait au coin de sa bouche tandis que je l'aidais à nouer sa cravate, s'était apaisé.

Je ne l'avais pas quitté des yeux. Tant qu'il résisterait, je serais capable de tenir le coup moi aussi. Je ne me mettrais pas à hurler parmi tous ces gens. Pourtant, j'aurais voulu le faire, et qu'il hurlât encore plus fort.

Un blême soleil d'avril triomphera de ce matin livide, petitement, vers midi. J'ai connu toutes ces rues, les jeux de mon enfance y sont ensevelis. Et, avec eux, bien des choses qui n'auraient jamais dû commencer du moment qu'elles allaient finir.

Parmi les anciennes, au moins, quelques maisons n'avaient pas été repeintes. Elles portaient la cicatrice des hivers et la patine des canicules (car il y en eut parfois).

Rue du Magasin, des brins d'herbe poussaient encore le long des murs. Ils pliaient sous nos pas, dans les crevasses du bitume. Autrefois, le trottoir n'était pas bordé de ce granit bleuâtre, parsemé de mica, mais d'une pierre blanche, lisse, arrondie par l'usure et les pluies du dimanche. On y posait le pied, et la semelle de la sandalette glissait vers le caniveau, quand on était seule et malheureuse : c'est un souvenir qui m'est resté.

« *Rien n'a changé* », dis-je.

Qu'aurais-je pu dire d'autre ce matin-là ? Mais il ne fut pas dupe.

« *Même la poussière a changé.* »

Il se rappelait cela aussi...

« *La poussière ?*

– Regarde : elle était gris-beige. Aux beaux jours, elle se mettait à sentir le pain chaud, elle était pleine de sciure de bois. »

Je gardai le silence. Chaque mot était vrai. Des années durant, j'avais cru qu'il serait difficile de passer mon bras sous le sien, plus difficile que n'importe quoi d'autre, et je m'apercevais tout à coup que c'était la chose la plus simple du monde.

Nous traversâmes la Savoureuse. Au bout du pont, il y avait maintenant des feux tricolores. De l'autre côté du quai Vauban : une station-service. Les baraquements administratifs avaient été rasés.

Mais ce qui avait disparu demeurait la réalité pour moi.

L'héphémère, l'illusoire, c'était ce que mes yeux voyaient, cette approximation grossière, cette sorte d'imposture.

Derrière le marché couvert, le long de la STABE, nous subîmes le violent assaut des relents d'urine et de poisson mort. Ainsi, songeai-je (plus bouleversée qu'amère, en vérité), quelque chose de ma ville à moi a quand même survécu.

« *Tu vois ?* dit-il. *Il y a bien vingt ans que je ne suis pas passé par ici. Nous allions au marché du faubourg ; on change ses habitudes.* »

J'espérais qu'il n'avait pas senti mes doigts se crisper, au creux de son coude. A l'avenir, je ferais bien d'être sur mes gardes.

« *Il y a de plus charmants endroits !* fis-je, d'un ton faussement désinvolte.

– Non, dit-il. *D'ailleurs, je m'en fiche.* »

Et que répondre à cela ?

Nous arrivions sur la place. Elle pouvait être belle. Elle l'avait été plusieurs fois.

C'était là que ce garçon si fier m'avait entraînée sous les arbres, la nuit de mon premier bal. J'aurais voulu que tout Belfort nous vît être seuls au monde. Peut-être ne savions-nous pas, lui et moi, que nous l'étions en cet instant plus que personne d'autre, chacun de notre côté.

« *Qu'ont-ils fait du Glacier ?* »

Je lui sus gré de garder le silence. A quoi bon de telles questions ? Qu'ont-ils fait de ceci ? Qu'ont-ils fait de cela ? Pourquoi ne pas demander aussi ce qu'ils ont fait de nous ?

Et nous, qu'en avons-nous fait ? Qu'ai-je fait de lui ? Qu'ai-je fait d'elle ? Qu'ont-ils fait de moi ? Où est passé tout cet amour ? Qui s'en va ? Qui demeure ?

Rue de la Porte-de-France, dans la plus nostalgique épicerie de la ville, les cierges de première communion ne pendaient pas encore au-dessus des têtes. La place d'Armes, désormais, ne dormira plus que d'un œil. Au-delà, derrière l'ultime écran des vieux édifices : le massacre.

Les merveilleux taudis branlants, pestilentiels, inhabitables décombres d'un Belfort révolu, avaient été remplacés par des coulées de béton flambant neuf. Formes élégantes, coloris délicats, on s'était donné de la peine pour que l'œil fût séduit. Mais que peut l'œil sans la mémoire, dans une ville où l'on a vécu ?

Il avait passé son enfance au milieu de ce quartier aboli où, pourtant, nous marchions. Il entreprit de me la raconter.

Je savais tout cela par cœur. J'aurais été déçue qu'il en omit un seul détail. J'étais suspendue à ses lèvres : non, je ne lui aurais fait grâce de rien.

Il évoquait l'image de sa mère, comme si je ne l'avais pas connue ; au fond, qu'ai-je connu d'elle ? Il appelait les lieux et les gens par leur nom, c'est ce que je préfère quand on me parle du passé. Sinon le passé n'appartient à personne, et nous ne lui appartenons pas.

On nous regardait peut-être, mais nous avons osé rire des souvenirs qui étaient gais. Puis nous avons souri de ceux qui étaient tristes, la tête un peu basse, il n'y avait rien d'autre à faire ce matin-là.

Tout avait été si délicieux naguère.

J'ai songé à Christophe ; il mit un soir son manteau sur moi, à la sortie du Rex, mais j'en aimais un autre.

J'ai revu l'œil moqueur d'Edmond, et sa façon de gonfler les lèvres.



NICOLAS VIAL

Tout cela avait été fugace et délicieux. Incertain. Définitif. J'avais ma propre mémoire, mais je restais attentive à la sienne. Je n'en perdais pas une miette, fidèle à ce mirage. Et lorsqu'il finit par se taire, assis sur la margelle, place de la Petite-Fontaine, devant sa maison natale, et moi tout près de lui, je compris que je devais lui livrer mes souvenirs à mon tour. Le dérisoire et le tendre, tout ce qui était extrêmement secret et sans nulle importance, qu'il n'avait jamais entendu de ma bouche. Tous ces vains mystères, pas moins mystérieux pour cela. Mes petites histoires de jeune fille. Premier bal, premier rendez-vous, premier baiser, premier chagrin d'amour...

Des petits riens, mais il me sembla que c'était aussi le premier vrai cadeau que je lui faisais depuis qu'il m'avait mise au monde.

Je vis qu'en m'écoutant ses yeux avaient l'âge de mes histoires, l'âge de ces péripéties qui sont l'adieu grave et touchant de la vie aux rêves de l'enfance : cette jeunesse qui accourt à la fête, et vient déjà trop tard.

Je m'arrêtai à l'endroit où mes souvenirs cessaient d'être des souvenirs pour devenir, – comment exprimer cela ? – ma propre chair, mon corps nu que je ne pouvais dévoiler devant lui.

Nous nous levâmes sans nous être concertés et nous nous dirigeâmes vers le haut de la Grand'Rue.

L'école était toujours là. Je n'avais pas voulu mettre ma montre, mais il devait être plus de midi et demi.

On avait aménagé les abords du Lion, qui disparaissait en partie sous des bâches et des échafaudages. Un chemin menait aux glacis du château par une succession de souterrains et d'escaliers. Là-haut soufflait le vent de Montbéliard, dont le nom excuse tout.

« *Tu sais ?* me dit-il, *j'aime bien que tu aies été une jeune fille. Je veux dire une jeune fille comme dans les romans de jeunes filles que d'ailleurs je n'ai jamais lus !*

– Moi non plus ! dis-je.

– Tu n'avais pas besoin de le faire, apparemment. Tu me diras que c'est étrange, mais ça me flatte d'avoir été le père d'une jeune fille. Il y a eu toute une période de ma vie où je n'aurais pas cru cela possible. Toute une période aussi où j'ai cru ne pas l'avoir été. Parce que tout restait comme avant ; je veux dire comme avant ta naissance, quand j'étais... eh bien, un garçon terriblement romantique ! Comment l'appelles-tu, celui qui te posait sa veste sur les épaules ?

– Son manteau. Christophe.

– Qu'est-ce que je disais ! Connais-tu un nom plus romantique que Christophe ? »

Je lui souris.

« *Nous sommes bêtes, tous les deux, tu ne trouves pas ?*

– Pas assez, soupira-t-il. *Pas encore assez, chérie.* »

Mais ce soupir, la mélancolie de ce soupir avait quelque chose d'un réconfort, et « *chérie* », entre nous, était un mot nouveau.

Il me prit par l'épaule, un peu plus loin, près de la poudrière.

Le vent de Montbéliard faisait voler mes cheveux dans sa figure. Bientôt les arbres sentiraient le printemps. Il a fallu cette fois que je serre les dents très fort.

Et je penchai la tête sur son épaule, afin qu'il pût tourner la sienne et apercevoir derrière nous tout ce que nous quittions pour toujours, cette femme que je lui cachais encore un peu, tant que je retenais mes larmes, et qui me cachait, à moi, l'autre femme.

Nous allions pénétrer dans la forteresse. Autrefois, ces lieux étaient interdits au public. Alors ils existaient. A présent, ils n'étaient plus que leur propre maquette grandeur nature.

« *Je vais te raconter comment, moi, je suis tombé amoureux pour la première fois !* », s'écria-t-il avec un grand geste de son bras resté libre.

Mais il ne l'a pas fait.

Mais je vis que le son de sa voix l'avait effrayé.

Nous nous immobilisâmes. Il pâlit. Il s'écarta de moi, désemparé, et chercha du regard quelque chose par-dessus mon épaule, tandis que je ramenais machinalement mes cheveux en arrière.

« *Papa...*, dis-je.

– Ton père est un vieil idiot, balbutia-t-il. *Qu'est-ce que nous faisons là ?* »

Nous sommes rentrés.

Rue du Docteur-Fréry, nous avons pris le trolleybus pour revenir plus vite. Sans une parole, sans nous toucher. Cette femme entre nous, que je n'avais pas voulu connaître. Je l'avais vue hier pour la première fois, si timide pourtant, bien qu'elle ne pût deviner ma présence à travers ses paupières closes. Et puis l'autre, celle des anciens jours (quand la ville n'était pas encore devenue méconnaissable, aux environs de la gendarmerie effacée de la carte) : l'autre n'avait cessé de se tenir à ses côtés, je le comprenais maintenant.

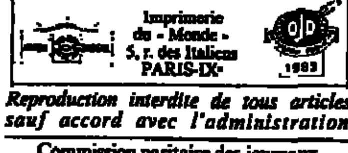
Deux femmes avec nous. Celle que j'avais voulu aimer, celle que j'avais voulu haïr. Et, finalement, je n'étais parvenue ni à cela, ni à me haïr, ni à m'aimer moi-même. J'étais une troisième femme, qui m'échappait comme les autres. J'allais m'éloigner de lui à mon tour. Ni lui ni moi n'avions su en retenir aucune.

Je resterai un jour de plus que prévu, un jour mouillé de là-bas. Le train où j'ai retenu ma place quitte la ville de bonne heure et je ne trouve pas le sommeil.

Cette chambre était la mienne il y a bien longtemps. Ce lit était mon lit. J'ai le souvenir d'être là étendue, une nuit toute pareille à celle-ci, trente ans plus tôt, trente ans ou davantage. De l'autre côté du mur, cette nuit-là, quelqu'un parle à quelqu'un avec infiniment de douceur. Peu à peu, cependant, la voix s'estompe. Un brouillard envahit ma tête. Je lutte contre cette langueur qui me gagne. J'ai si peur de dormir et qu'on m'ait oubliée.

● **Journaliste et écrivain, Alain Gerber a publié neuf romans, tous chez Robert Laffont. Le dernier est *Une rumeur d'éléphant*, paru en 1984.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

TRANS-EUROPE
CULTURE

BRUXELLES DANS SES MEUBLES FAÇON 30

par Michel Guerrin et Brigitte Ledune

La vogue des rééditions de meubles conçus dans les années 30 s'empare aujourd'hui de la Belgique. On ressort les dessins des cartons, on fabrique, on vend. Hoste, Eysselinck, de Koninck, Baugniet reprennent du service. Ils n'ont pas pris une ride.

IL y a actuellement en Europe une vogue, une mode pour la réédition du mobilier des années 30. Après la France, l'Allemagne, l'Italie, le Finlande, c'est au tour de la Belgique de redécouvrir son passé.

Ce mobilier est si fonctionnel, dépouillé, pur et esthétique qu'il ne date pas. Habitat réédite le fauteuil Vassily dessiné par Marcel Breuer en 1925. La société Ecart International ne fait que de la réédition : Eileen Gray, Eerbst, Oud, Mallet-Stevens, figurent dans son catalogue. Le Finlandais Alvar Aalto n'a pas cessé d'être distribué par Artek. La prestigieuse société italienne Cassina propose des meubles de Le Corbusier.

Pour les Belges, c'est différent. Au-delà de la réédition, c'est une véritable entreprise de réhabilitation qui doit être faite : Gropius en Allemagne, Le Corbusier en France, ont rencontré un grand succès dans les années 30. Les créateurs de Bruxelles, Anvers, Gand, sont restés dans l'anonymat, impuissants face aux traditions du pays.

A l'origine de cette réhabilitation, quatre jeunes Bruxellois. Un créateur de mobilier, un peintre, un architecte et un « commercial », tous âgés de moins de trente-cinq ans, ont lancé il y a quatre mois Boréas, entreprise de réédition et de création de mobilier.

A Bruxelles, Boréas déterre plans et croquis originaux, sonde les collections privées et sort des décombres du Musée des arts décoratifs de Gand quelques prototypes poussiéreux. En son temps, le mobilier belge n'a pas fait assez parler de lui, arrivant trop tôt. Aujourd'hui, il renaît de ses cendres.

En 1918, la Belgique, vaste champ de bataille, est détruite. Toutes les grandes villes possèdent leurs taudis. Il faut reconstruire. Une commission des habitations à bon marché voit le jour en 1921. La plupart des maisons sont encore imprégnées du style propagé par Victor Horta : art nouveau, ornemental, style nouille, baroque, chargé, qui devient vite le royaume du superflu. L'influence flamande se fait aussi sentir : toits en pointe, murs en brique, mobilier rustique en bois de chêne, lourd. Voilà pour l'héritage.

Face à Horta, Henri Van de Velde, le premier moderniste belge, préfère s'exiler en Allemagne, où naissent les premiers débats sur l'architecture et le mobilier moderne d'où sortiront les travaux de Gropius et la fameuse école du Bauhaus.

Ils sont pourtant plusieurs à se battre en Belgique pour une autre idée de l'architecture : Louis Herman De Koninck (1895-1984) est un architecte amoureux du béton armé, à tel point que les mauvaises langues affirment à l'époque qu'il pourrait fabriquer des fourchettes en ciment. Huib Hoste est fasciné par les premières constructions rationnelles aux Pays-Bas. Une de ses maisons s'est effondrée en 1928, provoquant la mort de cinq personnes. Un drame qui l'a poursuivi toute sa vie et qui n'a pas arrangé les affaires de l'école moderniste. Gaston Eysselinck s'est battu toute sa vie pour imposer une rigueur dans la construction et contre l'anarchie du paysage urbain. Marcel Baugniet (quatre-vingt-neuf ans), qui vit actuellement de sa peinture, a créé toutes sortes d'objets : tapis, chaises, tables, bureaux, cendriers, services de table.

La démarche de cette école moderniste est révolutionnaire : lier étroitement l'architecture, le mobilier intérieur, les arts et notamment la peinture cubiste qui découvre la pureté des formes (en 1928, Paul Klee intitule un tableau *Mécanique d'un quartier urbain)*. Travailler avec les entreprises en utilisant les nouveaux matériaux comme le béton, le verre, le chrome, les matériaux synthétiques. *« Sceller de nouvelles alliances avec le monde scientifique de la grande production »*, explique Le Corbusier.

Autre impératif, construire à bon marché, donc en série. Faire du standard et du préfabriqué. Dépouiller, rationaliser la fabrication, bannir la gratuité esthétique, expulser l'ornement. *« La maturité de l'architecture coïncidera avec l'instauration d'une esthétique rationalisée où la beauté et la forme seront immunisées des infections récurrentes de ce parasite dangereux : la fantaisie »*, explique Van de Velde.

Leur terrain de prédilection, c'est la banlieue. Fabriquer des logements et du mobilier pour les couches modestes de la population. A Bruxelles, en 1921, on a dépensé 100 millions de francs belges pour la construction de banques, plus du double du budget consacré aux habitations ouvrières dans tout le pays.
Des cités voient le jour comme celle de Floréal et Logis dans la banlieue de Bruxelles. Ces maisons sont standardisées, parfaitement alignées, les rues bien découpées tout en respectant l'environnement.

Ces expériences sont rares. La plupart des projets sont refusés. De Koninck n'arrive pas à imposer ses maison cubiques en béton. Contrairement à l'Allemagne, les grands aménagements urbains restent à l'état de plans.

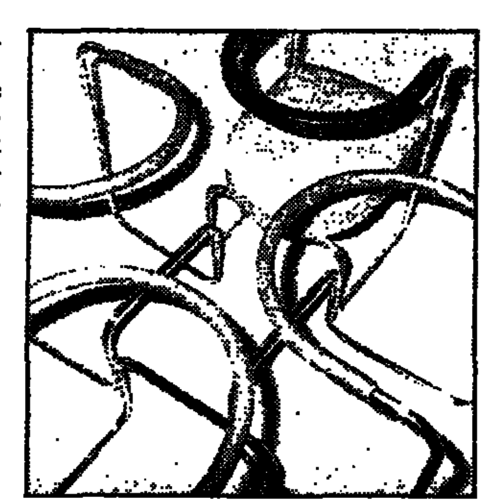
Devant cette réticence, les modernistes se tournent vers les villas individuelles. De Koninck va même jusqu'à masquer ses plans pour pouvoir construire comme il l'entend. Une fois réalisé, c'est trop tard !

De Koninck meuble et décore ses villas d'une géométrie dont la sobriété est poussée à l'extrême. On l'appelle « le Gropius belge ». Il décrit ainsi la décoration qu'il a réalisée pour la maison de Van de Velde : *« Un salon-fumoir en ébène noir, un salon pour dames tout blanc avec un tapis en peau d'agneau qui accumule l'électricité de l'air et provoque une décharge électrique chaque fois que l'on se serre la main. »*

Les clients ont bien sûr changé : prévues pour les classes modestes, ces maisons sont maintenant destinées aux bourgeois aisés séduits par la nouveauté.

Les créateurs rencontrent les mêmes difficultés dans le secteur du mobilier. Difficile de lutter contre le faux Louis XV ou Louis XVI que l'on trouve dans la plupart des habitations.

De Koninck, Hoste, Eysselinck et Baugniet fabriquent des meubles avant tout fonctionnels et très bon marché, le prix étant un argument de vente. « *La fonction crée la forme* », disent-ils en chœur. Le public, par contre, trouve leur géométrie trop froide, systématique, agressive, non esthétique. Quand on connaît la vogue actuelle pour les magasins comme Habitat et Ikéa, la réflexion d'un peintre de l'époque dénonçant *« un ameublement composé de caisses standards disponibles dans n'importe quel magasin »*, fait sourire.



PHOTOS JOHN VINK

Les nombreuses démarches de ces quatre créateurs auprès de l'industrie sont restées vaines, sauf en deux occasions : les éléments Cubex pour aménager les cuisines, mis au point par De Koninck, et les éléments Standax de Marcel Baugniet, qui, une fois assemblés, donnent des tables, bureaux et armoires. *« Si j'avais été américain, je serais aujourd'hui l'empereur de la cuisine »*, déclarait De Koninck.

De leur côté, Hoste et Eysselinck montent leur propre fabrique, mais rien à faire, le public préfère toujours le rustique. « Refusés » chez eux, les modernistes belges participent pourtant activement aux CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) où l'on retrouve Le Corbusier, Gropius, Mies Van der Rohe et Oud.

De Koninck constate l'échec à la fin de sa vie : *« La ville radieuse de Le Corbusier est une utopie. Nous n'en avions pas les moyens. »* Cette vision moderniste s'est peut-être condamnée d'elle-même en voulant créer un monde d'une objectivité parfaite, sans tenir compte des barrières culturelles et naturelles. Il est en effet utopique de vouloir *« créer un standard de l'homme d'aujourd'hui comme on fabrique des châssis en série* (1) ».

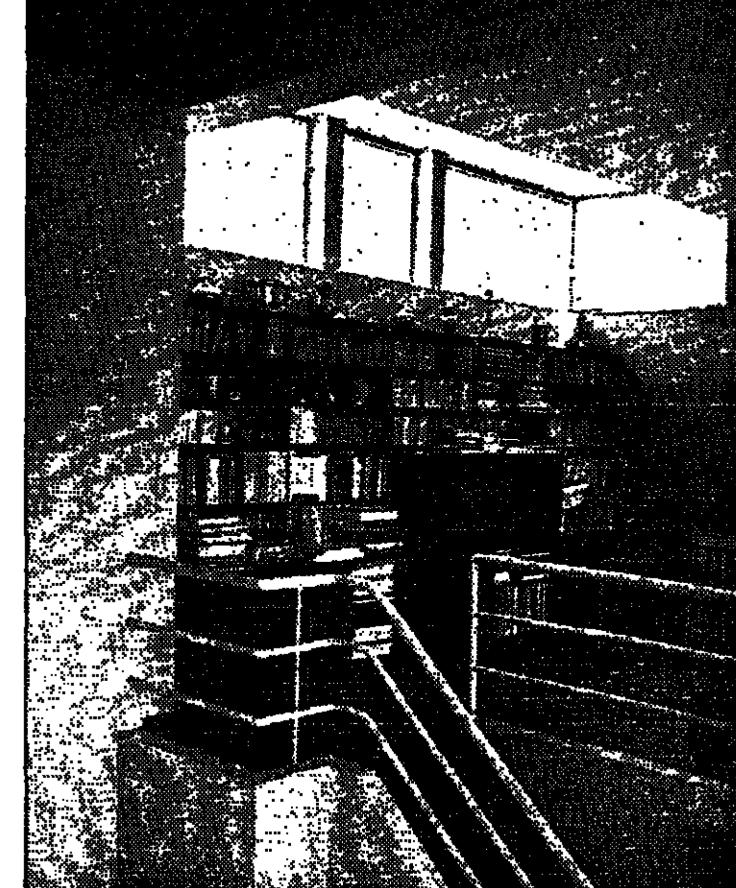
Le projet Boréas, justement, est plus modeste, en s'attachant à faire revivre un seul aspect du courant moderniste belge : le mobilier. Dans leur catalogue, on retrouve une salle à manger De Koninck, une chaise monotube Eysselinck, un tapis Baugniet ; bientôt, une chaise longue Hoste, un bar Baugniet et bien d'autres rééditions.

Ces pièces, en raison de leur simplicité, sont parfaitement intégrées aux créations belges actuelles proposées par Boréas. Le mobilier d'aujourd'hui garde en effet cette pureté tout en y intégrant l'ornement. Par exemple, sur une table aux formes triangulaires, signée Daniel Deltour, est dessinée une rose des vents : sur une table ronde, un pentagramme (étoile de David). Des éléments qui donnent un caractère sacré aux objets, car ce qui est reproché au mobilier des années 30, c'est son matérialisme forcené.

Rééditer n'est pas au goût de tous. Monsieur Daenens, le directeur du Musée des arts décoratifs de Gand, où l'on trouve la plupart des créations des années 30, est réticent : *« Rééditer, c'est, encore une fois, oublier la création actuelle qui pourtant a bien besoin qu'on l'aide ! »*

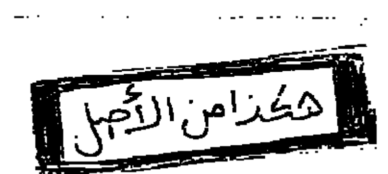
Ce n'est pas l'avis, bien sûr, de Daniel Deltour, fondateur de Boréas : *« Ce mobilier comble un vide, c'est le but culturel de notre action ; il est fascinant, il n'a pas pris une ride en cinquante ans ! Nous avons scrupuleusement respecté les prototypes. D'ailleurs, De Koninck, juste avant sa mort, et Baugniet nous ont encouragés et soutenus dans cette entreprise. »*





Maison construite à Bruxelles en 1926 par Louis de Koninck. En haut, mobilier tubulaire de la même époque.

(1) Extrait de « Dialogue sur aujourd'hui », revue *l'Époque*, volume I (1933), Bruxelles.



TRANS-EUROPE
CULTURE

ON PARADE A AMSTERDAM

par Jacqueline Wesselius

Réveillé par une exposition riche et lumineuse intitulée « La grande parade », comme le tableau de Fernand Léger autour duquel elle s'ordonne, le Stedelijk museum d'Amsterdam se prépare, fier de ses 90 ans, à une nouvelle jeunesse, sous la conduite de Wim Beeren qui en prendra bientôt les rênes.

« EN comparaison du Centre Pompidou, ce n'est pas grand-chose bien sûr : cent-cinquante mille visiteurs en deux mois pour une exposition temporaire. Mais pour nous, habitués à moins d'un demi-million de visites annuelles, c'est énorme. Décidément « La grande parade » attire du monde ! »

Quel que soit l'interlocuteur au Stedelijk Museum d'Amsterdam, ce refrain revient constamment. La référence à Beaubourg est présente partout, avec un mélange d'admiration, de dépit devant la concurrence, et d'orgueil. Car chacun, du nouveau directeur aux huissiers, s'empresse d'ajouter : *« De toute évidence, la réputation du Stedelijk n'est plus à faire. »*

A l'extérieur du musée, cette opinion s'exprime encore plus nettement. Frits Becht, l'un des deux principaux collectionneurs d'art contemporain aux Pays-Bas, est catégorique : *« Le Stedelijk est un des musées les plus importants d'Europe. »* Becht, dont la collection impressionnante comprend des œuvres de Martial Raysse, de Kienholz, de Gilbert et George, pour ne donner que quelques exemples, juge assez sévèrement la part faite à l'art moderne dans les musées européens : *« Prenons un pays comme la France. Hormis le Centre Pompidou, il n'y a pas un seul musée qui puisse se mesurer au Stedelijk. L'Italie ne possède aucun musée d'art moderne d'un certain niveau. Quant à la Tate Gallery, de Londres, en matière d'art contemporain elle mène une politique conservatrice. Comme musées qui comptent, il n'y a guère que le Louisiana, de Copenhague, et quelques musées en Allemagne fédérale. Les collections vraiment fantastiques, on les trouve en Amérique... »*

Dans ce contexte, pourquoi ce musée, vieux monsieur de quatre-vingt-dix ans, qui se veut toujours jeune parmi les plus jeunes, s'étonne-t-il de son succès actuel ? A ce sentiment se mêle, indiscutablement, celui d'une certaine irritation devant les foules qui, quotidiennement, envahissent le temple, au risque de le désacraliser. *« Les gens viennent regarder des images »*, estime, en haussant les épaules, Becht, déçu de la réaction du public lors de l'exposition au Stedelijk de sa propre collection, l'année dernière. *« Ils viennent voir des œuvres dont les auteurs ont, en moyenne, soixante-sept ans »*, ironise un conservateur.

En effet, « La grande parade » ne présente pas, ou à peine, les derniers-nés de l'art contemporain. C'est d'abord *la Grande Parade* elle-même, l'œuvre de Fernand Léger, peinte en 1954, un an avant la mort de l'artiste. Et autour de ce tableau-symbole, c'est, effectivement, la « grande parade », les grands noms qui défilent : de Picasso à Barnett Newman, de Matisse à Anselm Kiefer, en passant par Braque, Dubuffet, Giacometti, Miro, Mondrian, Francis Bacon, Jasper Johns, Jackson Pollock, Willem De Kooning, des représentants du groupe Cobra (Appel, Jorn, Constant), Julian Schnabel, Frank Stella, Jean Fautrier, Jean Bazaine, Yves Klein, Enzo Cucchi, et bien d'autres encore.

En tout deux cent trente-trois œuvres, de la main de quarante-cinq artistes, autant que le nombre d'années que l'exposition couvre. « La grande parade » veut être un reflet de la peinture depuis 1940 (bien que quelques tableaux soient antérieurs à cette date : *le Nu rose*, de Matisse, et, de Bonnard, *Nu dans le bain* et *l'Atelier au mimosa). Un* reflet, non pas *Le* reflet : « La grande parade » est surtout la vision personnelle sur l'art de cette dernière moitié du siècle du directeur sortant, Edy De Wilde, qui a atteint la limite d'âge.

Plus que l'exposition elle-même, c'est le catalogue qui souligne le caractère personnel, subjectif de l'ensemble. C'est ainsi qu'aucune biographie n'accompagne les reproductions des œuvres exposées. Pour chaque artiste, de courts extraits de textes — généralement de lui-même — illustrent sa pensée au sujet de sa peinture.

Les tableaux, eux, suivent un ordre chronologique, à ceci près qu'ils sont pour la plupart regroupés par auteur. On reconnaît le goût d'Edy De Wilde pour la peinture puissante, passionnée. L'impression qui se dégage de l'ensemble est de vigueur, de fraîcheur aussi, malgré une proportion non négligeable d'œuvres créées par des artistes déjà âgés. Si De Wilde, au seuil de la retraite, voulut démonter une seule chose, c'est bien celle-ci : la jeunesse d'esprit se moque bien de l'âge du corps.

Expressionnisme et post-modernisme

Le roi part à la retraite, vive le roi ! *Exit* Edy De Wilde, entre Wim Beeren, ou plutôt, durant ces quelques mois de transition, les voilà ensemble. Tantôt au Stedelijk, que Beeren connaît d'ailleurs bien pour y avoir été, dans un passé pas si éloigné, conservateur. Tantôt à l'« autre musée de Hollande », le Boymans-Van Beuningen, de Rotterdam, dont Beeren assure encore les fonctions de directeur, jusqu'à ce qu'un successeur lui soit trouvé.

Les deux hommes sont fort différents. Edy De Wilde est un collectionneur né, aux préférences très prononcées. C'est lui qui, durant les vingt-deux ans de son « règne », a su agrandir le fonds propre du musée d'une manière considérable, tout en mettant l'accent sur la peinture, et la peinture américaine en particulier. C'est sous la direction d'Edy De Wilde que le Stedelijk acquit ses Barnett Newman, ses Robert Ryman et, surtout, ses Willem De Kooning, devenu en quelque sorte le peintre-fétiche du musée.

Wim Beeren apparaît comme un homme plus mesuré, plus timoré aussi, diraient certains, bien qu'il s'en défende énergiquement. *« Je serais plutôt l'homme,* nous a-t-il confié, *à placer les artistes dans leur contexte, à faire ressortir les rapports, les lignes directrices. »* L'exemple qu'il donne est celui de Kazimir Malevitch, dont le Stedelijk possède de nombreuses toiles et gouaches, ainsi que des dessins, et que Beeren aimerait montrer dans son temps : ses rapports avec le cubisme, sa vie à Berlin durant les années 20, son retour dans sa Russie natale, où il mourut — après bien des tracasseries — en 1935, ayant laissé une bonne partie de son œuvre à l'étranger.

La nomination de Beeren à la tête du Stedelijk est toute récente. Elle intervint après des querelles qui agitèrent tant le monde artistique néerlandais que la municipalité socialiste d'Amsterdam. De ce fait, le nouveau « patron » du musée, qu'il définit lui-même comme *« ayant une influence stratégique politico-culturelle, en tout cas sur le plan national et dans une certaine mesure aussi sur le plan international »*, n'a guère eu le temps d'approfondir ses projets.



EDDY POSTHUMA DE BOER

Wim Beeren, futur patron du Stedelijk museum.

Des idées, il en a pourtant, même s'il hésite à en parler autrement qu'en esquissant les grands traits : *« Je dresserais bien le constat de la situation actuelle. D'un côté, c'est l'expressionnisme à la folie. Tout à fait à l'opposé, nous voyons le post-modernisme. Ce sont ces pôles contraires que j'aimerais montrer, ce conflit, si c'en est un. »*

Toujours cette volonté de mettre les événements artistiques en rapport les uns avec les autres. Dans cet ordre d'idées, Beeren souhaiterait pouvoir *« faire quelque chose »* dans le genre de « Paris-New-York », « Paris-Berlin », « Paris-Moscou » et « Paris-Paris », *« quoique, Amsterdam, de toute évidence, ne soit pas Paris »*.

Est-ce encore l'obsession de Beaubourg ? Oui et non. Car les expositions « Paris-... » furent le fait de Pontus Hulten, ce Suédois qui fut le premier à mener la barque du Musée national d'art moderne (MNAM) du Centre Georges-Pompidou. Ses liens avec le Stedelijk sont anciens, solides, étroits et parfois conflictuels.

C'est Hulten, dont le Musée d'art moderne de Stockholm fut, avec le Louisiana de Copenhague, considéré comme le rejeton spirituel du Stedelijk, qui fut en 1963 désigné comme le dauphin du légendaire Willem Sandberg, le premier directeur du Stedelijk d'après-guerre. C'est Sandberg qui, par sa politique audacieuse en matière d'expositions, sut conquérir le monde artistique, bien au-delà des frontières des Pays-Bas. Sandberg s'intéressait à presque tout, et, lorsqu'un domaine ne l'inspirait pas vraiment, il osait laisser faire les autres.

Sandberg approchant de la retraite, c'est tout naturellement Pontus Hulten qui fut préparé à prendre la suite. Au dernier moment, le Suédois se rétracta et, après un moment de flottement, la place qui lui était destinée alla à Edy De Wilde.

C'était déjà une raison suffisante pour que les deux hommes ne s'entendent pas vraiment. Cela rejaillit sur les relations entre le Stedelijk et le MNAM, au cours des années Hulten. Les rapports devaient se normaliser avec la nomination, à la tête du MNAM, de Dominique Bozo, apprécié de tous. Beeren conserve en même temps une vieille amitié pour le Suédois, qui travaille actuellement à Venise, tout en surveillant d'un œil la toute nouvelle fondation Cartier, vouée à l'art contemporain et située dans les environs de Paris.

Voilà donc un nouvel axe Amsterdam-Venise en perspective, parmi d'autres. Beeren aura du pain sur la planche. Conserver sa place à ce musée, financé par une ville qui compte moins d'un million d'âmes, alors que la concurrence internationale devient de plus en plus grande, ce n'est point une sinécure. Le Stedelijk Museum a beau être toujours parmi les premiers, le temps est pourtant loin où la ligne Amsterdam-Copenhague-Stockholm était à la pointe de l'avant-garde et formait en quelque sorte la porte d'entrée en Europe pour les artistes américains. Au dire même des responsables, des activités comparables se sont développées à Düsseldorf, à Cologne, à Berlin, à Stuttgart, en Suisse, sans parler même du géant Beaubourg.

Malgré tout, le Stedelijk reste *« un musée unique dans sa conception »*, estime Beeren. *« A part Beaubourg, très vivant, les autres musées partent de principes différents, bons ou mauvais, là n'est pas la question. Le Stedelijk se distingue par sa grande multidisciplinarité, en ce qui concerne tant le fonds que les expositions. Cela va de la peinture et de la sculpture aux arts appliquées, au cinéma, à la photo et à l'architecture, sans compter que le musée possède l'une des toutes premières collections d'affiches au monde. Une telle conception du musée ne se retrouve pas ailleurs, sauf à Paris. »*

L'esplanade sacrée

Le nouveau directeur espère que la municipalité ne cherchera pas trop à s'ingérer dans les affaires du musée, comme la tendance a semblé s'en esquisser lors de sa nomination. Il fut question un moment de mettre des salles à la disposition d'artistes amsterdamois, ou de ceux qui vivent de subventions, de chercher à attirer davantage de visiteurs. Il est vrai que la fréquentation annuelle du Stedelijk est inférieure à celle de la seule exposition Bonnard au Musée national d'art moderne de Beaubourg, en trois mois (cinq cent mille). Il est vrai aussi que la même exposition, à la Phillips Collection de Washington, attira soixante-dix mille visiteurs en un peu plus de deux mois, ce qui contentait tout à fait les organisateurs. En ce sens-là, le Stedelijk ne fait pas si mauvaise figure, surtout en ce moment, avec sa « Grande Parade ».

● « La grande parade » sera ouverte au public jusqu'au 15 avril, du lundi au samedi, de 11 heures à 17 heures, le dimanche de 13 heures à 17 heures. Catalogue : 49,50 florins (environ 135 FF).



D.R.

L'exposition du Stedelijk museum s'ordonne autour de *la Grande parade* (1954) de Fernand Léger (299 sur 400 cm), venue du musée Guggenheim de New-York.

POUR LES BEAUX YEUX DU PHARAON

Fouilles des mines de galène du djebel Zeit.

par Yvonne Rebeyrol

DEPUIS une heure, le désert défile sous l'avion. Un désert beige, particulièrement aride, qui commence dès que l'on part du Caire, où les lits – absolument secs, est-il besoin de le dire ? – des oueds nés de rarissimes averses dessinent un chevelu hydrographique parfaitement surréaliste dans ce paysage dépourvu d'eau. Toute aussi surréaliste, une route ou une piste griffe parfois le paysage. Pour quoi faire ? Pour aller d'un vide vers un autre vide ?

Au loin, les montagnes du Sinaï sont tout aussi désolées. Seules, les eaux bleues du golfe de Suez sont animées par les navires qui vont vers le canal ou en viennent. L'avion descend : la bourgade de Ras-Gharib apparaît d'abord, assemblage traditionnel de maisons cubiques beiges et de rues poussiéreuses ; vient ensuite la base pétrolière que Total-Proche-Orient partage avec d'autres compagnies, et où nous atterrissons.


PHOTOS YVONNE REBEYROL

Le camp des archéologues. A l'arrière-plan, le massif granitique. Tout au fond, le golfe de Suez.



Le trajet continue vers le sud-est par la bonne route côtière. Le paysage est toujours aussi sec. Arrivées à la hauteur du petit massif montagneux parallèle au rivage, que l'on voyait depuis un long moment, les voitures tournent brusquement à 90 ° sur la droite et entrent dans le massif par une sorte de cluse qui débouche sur une vallée axiale assez large séparant la chaîne granitique rouge qui domine la côte de la chaîne de terrains sédimentaires et colorés constituant le flanc sud-ouest du massif.

Pas un brin d'herbe, pas une goutte d'eau, ni dans la vallée ni sur les pentes. Mais un hameau d'une douzaine de grandes tentes blanches, bien alignées, est là, installé dans la vallée, parfaitement incongru dans ce paysage totalement minéral. C'est là que vivent pendant quatre à six semaines d'hiver, depuis 1982, la vingtaine d'archéologues et d'ouvriers, français et égyptiens, qui fouillent la mine de galène (du sulfure de plomb) exploitée épisodiquement tout au long du deuxième millénaire avant Jésus-Christ.

La logistique des campagnes de fouilles est assurée, à partir de la base de Ras-Gharib, par Total-Proche-Orient, qui, en outre, a versé une subvention de plus de 100 000 F en trois ans.

Tout a commencé en 1977. Peter Mey, géologue canadien travaillant pour Total-Proche-Orient, prospecte le Djebel-Zeit (la « montagne de l'huile » en arabe, en raison des suintements naturels de naphte connus depuis longtemps). Dans le lit – sec – d'un petit oued dévalant une pente raide, il remarque des tessons de poteries, des bouts de tissu, des statuettes de terre cuite, des amulettes. Etonné, il s'arrête et réfléchit. Comment expliquer la présence de ces vestiges d'activité humaine dans cet endroit désertique depuis des millénaires ? Si les objets sont sur la pente, c'est, très probablement, qu'ils ont été entraînés par le ruissellement dû à de rarissimes averses. Peter Mey remonte donc la pente et trouve des terrasses et de petits tumulus dont les versants, entaillés par l'érosion, laissent voir de nombreux vestiges. Très vite, l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire est prévenu. Les archéologues viennent voir et les fouilles commencent en 1982.



Les mines de galène du Djebel-Zeit comprennent deux sites distants de 4 kilomètres, situés, l'un et l'autre, sur la crête longitudinale du massif sédimentaire formée par l'affleurement d'une couche calcaire conglomératique dans lequel des phénomènes hydrothermaux ont permis la formation de filons de minerai de galène.

Le premier site comprend quelques galeries, dont certaines, après avoir été vidées de leur minerai, ont été utilisées comme cache de matériel et comme habitation, et un sanctuaire circulaire qui a été refait à maintes reprises. Le second, avec ses multiples galeries, est sans doute le lieu principal de l'exploitation de la galène.

Notre visite du Djebel-Zeit commence dans une grande tente où sont entreposés les objets le plus récemment dégagés : sept jarres oblongues intactes (et plusieurs jarres cassées dont une porte la marque de Thoutmosis III, un des plus grands pharaons de Nouvel Empire), un faucon coiffé de la double couronne royale, des babouins de terre cuite, des bagues, dont quinze étaient réunies dans une même cache, du tissu enjolivé par de petites perles bleues et sept statuettes féminines de terre cuite.

Certaines de ces figurines représentent une femme tenant un enfant. D'autres sont modelées en corps féminin étiré, aux épaules larges, à la taille mince, aux petits seins coniques, aux bras collés au corps. Celles-ci portent encore parfois des bijoux et une extraordinaire perruque qui couronne une tête à peu près dépourvue de front. Ces perruques sont faites de fils de lin, quelquefois de laine, sur lesquels sont collées des petites boules de terre séchée. Ces types de figurines avaient déjà été trouvés dans des tombes de Haute-Egypte datant d'une période allant du Moyen-Empire au début de la dix-huitième dynastie (Nouvel Empire).

Ces statuettes, et d'autres représentant des babouins (parfois ithyphalliques), le dieu Horus à tête de faucon, de très nombreux scarabées, bagues et amulettes, des stèles de pierre, des inscriptions, montrent que le sanctuaire était dédié en premier lieu à la déesse Hathor protectrice des mineurs, et aussi au dieu Min. Min, dieu ithyphallique de la fécondité et « patron » des routes du désert arabique, était particulièrement honoré à Coptos, ville située à mi-chemin de Thèbes (l'actuelle Louxor), longtemps capitale royale, et de Dendérah, d'où partaient deux grandes pistes menant vers le Djebel-Zeit.

A chaque période d'exploitation des mines du Djebel-Zeit, le sanctuaire était réaménagé. Les offrandes et amulettes qui subsistaient de la précédente occupation du site étant alors recouvertes par le nouveau sol ou poussées dans les déblais. Lorsque nous sommes allée voir le sanctuaire – après une rude grimpette de plus de 300 mètres de dénivelée dans le sable et les roches – sur le niveau atteint par les fouilleurs, apparaissaient des figurines, entières ou cassées, des tissus et surtout des perles et des amulettes dont le bleu tranchait nettement sur la terre beige.

Les Egyptiens de l'Antiquité avaient horreur du désert (les Egyptiens actuels



aussi). Quitter la verte vallée du Nil était, pour eux, une entreprise inquiétante. On comprend ainsi que chaque expédition apportait tous ces objets votifs dont la présence devait la réconforter.

Malgré cette horreur du désert, des expéditions minières ont été fréquemment organisées dès les premières dynasties. Et elles étaient toujours faites au nom du pharaon régnant. (Toutefois, au Nouvel Empire, les puissants prêtres du dieu Amon avaient le monopole des mines d'or et de galène.) Dans la vallée du Wadi Hammamat (que suivait la grande piste allant de Coptos à la mer Rouge), les anciens Egyptiens extrayaient du schiste et de l'or. Dans celle du Wadi Khudi (au sud du Wadi Hammamat), ils allaient chercher des améthystes. En Nubie, ils trouvaient de l'or, de la diorite (une pierre utilisée pour la statuaire), et aussi de l'ivoire, du bois d'acacia, de l'ébène et des peaux de panthère ; dans le Sinaï, ils exploitaient le cuivre et les turquoises, etc.

Bien entendu, les expéditions montées pour le schiste, la diorite ou le granite étaient importantes. Certaines comprenaient quelque deux mille hommes, dont vingt carriers et trente sculpteurs, puisque les statues étaient faites sur les sites d'extraction. Il fallait donc une logistique importante qui était confiée à un fonctionnaire efficace – et récompensé largement – comme en témoignent de nombreuses inscriptions.

Pour la galène, qui servait très probablement à faire du khôl (le fard dont les anciens Egyptiens s'enduisaient généreusement le tour des yeux et auquel ils attribuaient des vertus thérapeutiques), il ne s'agissait que de petites expéditions très limitées dans le temps et comptant seulement dix ou douze personnes. La vie n'en était pas moins difficile pour les mineurs du Djebel-Zeit. Les filons, fort étroits en général, étaient vidés de leur minerai à coups d'outils de pierre, et, du minerai, étaient extraits les nodules de galène, toujours avec des outils de pierre.

L'équipe apportait sûrement avec elle des lentilles, des haricots, du blé et de l'orge. On a retrouvé des jarres contenant encore de ces graines. L'ordinaire était complété par du poisson apporté sec ou pêché au pied du Djebel-Zeit. Et l'eau ? Le climat était sûrement très sec. Mais peut-être les averses étaient-elles moins rares que maintenant et l'eau était-elle retenue par une ou deux petites digues.

Le résultat de ces expéditions pénibles nous semble dérisoire. Des papyrus, datant de la fin du deuxième millénaire avant Jésus-Christ et trouvés dans le temple d'Amon, donnent quelques chiffres précis : deux expéditions ont rapporté, l'une 4,5 kilogrammes de galène et 360 grammes d'or, l'autre 2,7 kilogrammes de galène et 800 grammes d'or ! On comprend dès lors pourquoi les deux hiéroglyphes symbolisant parfois le mot « mineur » ou le mot prospecteur, représentent un homme marchant, portant sur l'épaule un long bâton auquel est accroché un petit baluchon ou un homme assis tenant à la main le même petit baluchon.

Les consignes de Ramsès IX

UNE lettre, adressée par Ramsès IX (vers 1140-1120 avant Jésus-Christ) au grand prêtre d'Amon et traduite par Mme Paule Posener-Krieger, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, donne des informations intéressantes sur l'utilisation de la galène. Cette lettre a été apportée en vingt-quatre jours par l'estafette en chef Hori de Pi-Ramsès (la ville de Tanis, capitale du Delta) à Thèbes, l'actuelle Louxor, située à environ 700 kilomètres plus au sud).

« ...*Je t'avais mandé par l'intermédiaire du chef du trésor royal et échanson royal Imenhotep : « Fais apporter de la très » bonne galène propre au fard » des yeux du pharaon à la rési» dence » et tu as fait apporter par son intermédiaire 15 deben* (1,35 kilogramme) *de galène. Lorsqu'on l'a eu donnée aux médecins du bureau des médecins du roi à la résidence pour le travailler, on a trouvé que la galène n'était pas bonne, car il n'y avait rien en elle qui fut utile pour le fard des yeux du pharaon. Un seul deben* (90 grammes) *de khôl, est ce qu'on y a trouvé. Vois, on te le rapporte. Lorsque l'ordre du pharaon, ton maître, te parviendra, tu reprendras la galène qui t'est renvoyée et tu enverras à la résidence 100 deben* (9 kilogrammes) *de très très bonne galène, qui soit propre à faire du khôl pour le pharaon ton maître ; qu'ils fassent vite ! Vois, j'écris cela pour te faire connaître mon ordre* ».